

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, December 4, 2012
Wednesday, December 5, 2012
Tuesday, December 11, 2012
Wednesday, December 12, 2012 (in camera)

Issue No. 31

Twelfth and thirteenth (final) meetings on:
Subject-matter of all of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on October 18, 2012

First (final) meeting on:
Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures

Second (final) meeting on:
The study of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013, with the exception of Parliament Vote 10b

Twentieth meeting on:
The study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canada economy

INCLUDING:
THE FOURTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013 with the exception of Parliament Vote 10b)
THE FIFTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-45)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 4 décembre 2012
Le mercredi 5 décembre 2012
Le mardi 11 décembre 2012
Le mercredi 12 décembre 2012 (à huis clos)

Fascicule n° 31

Douzième et treizième (dernière) réunions concernant :
La teneur complète du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 18 octobre 2012

Première (dernière) réunion concernant :
Le projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures

Deuxième (dernière) réunion concernant :
L'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, à l'exception du crédit 10b du Parlement

Vingtième réunion concernant :
L'étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne

Y COMPRIS :
LE QUATORZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(L'étude du budget des dépenses supplémentaires (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, à l'exception du crédit 10b du Parlement)
LE QUINZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-45)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, Deputy Chair

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Hervieux-Payette, P.C.
Buth	* LeBreton, P.C.
Callbeck	(or Carignan)
Chaput	Martin
* Cowan	McInnis
(or Tardif)	Ringuette
Gerstein	Wallace

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Finley (*December 12, 2012*).

The Honourable Senator Ringuette replaced the Honourable Senator De Bané, P.C. (*December 12, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Runciman (*December 12, 2012*).

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Finley (*December 10, 2012*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Nancy Ruth (*December 10, 2012*).

The Honourable Senator Nancy Ruth replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*December 5, 2012*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Nancy Ruth (*December 5, 2012*).

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., replaced the Honourable Senator Dawson (*December 3, 2012*).

The Honourable Senator Callbeck replaced the Honourable Senator Mitchell (*December 3, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith,

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Hervieux-Payette, C.P.
Buth	* LeBreton, C.P.
Callbeck	(ou Carignan)
Chaput	Martin
* Cowan	McInnis
(ou Tardif)	Ringuette
Gerstein	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 12 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Ringuette a remplacé l'honorable sénateur De Bané, C.P. (*le 12 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 12 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 10 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Nancy Ruth (*le 10 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Nancy Ruth a remplacé l'honorable sénateur Stewart Olsen (*le 5 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Nancy Ruth (*le 5 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 3 décembre 2012*).

L'honorable sénateur Callbeck a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 3 décembre 2012*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Monday, December 10, 2012:

Second reading of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

The Honourable Senator Buth moved, seconded by the Honourable Senator Unger, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Buth moved, seconded by the Honourable Senator Doyle, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 10 décembre 2012 :

Deuxième lecture du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

L'honorable sénateur Buth propose, appuyée par l'honorable sénateur Unger, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Buth propose, appuyée par l'honorable sénateur Doyle, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2012
(86)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, De Bané, P.C., Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis and Smith (*Saurel*) (11).

In attendance: Sylvain Fleury and Édison Roy-César, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013, with the exception of Parliament Vote 10b. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 30.*)

WITNESSES:*Department of Finance Canada:*

Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch;

Douglas Nevison, Director, Economic and Fiscal Policy Branch;

Lise Potvin, Director, Sales Tax Division;

Chantal Maheu, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Jeremy Rudin, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Branch.

National Defence:

Major-General Robert Bertrand, Acting Chief Financial Officer;

Major-General Ian C. Poulter, Chief of Program;

Karen Cahill, Director General, Strategic Finance and Financial Arrangements;

Rear-Admiral Patrick Finn, Chief of Staff, Materiel Group.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2012
(86)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, De Bané, C.P., Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis et Smith (*Saurel*) (11).

Également présents : Sylvain Fleury et Édison Roy-César, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2012, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, à l'exception du crédit 10b du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 30 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Ministère des Finances Canada :*

Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels;

Douglas Nevison, directeur, Direction de la politique économique et fiscale;

Lise Potvin, directrice, Division de la taxe de vente;

Chantal Maheu, directrice générale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Jeremy Rudin, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier.

Défense nationale :

Major-général Robert Bertrand, agent principal des finances par intérim;

Major-général Ian C. Poulter, chef de programme;

Karen Cahill; directrice générale, Finances stratégiques et ententes financières;

Contre-amiral Patrick Finn, chef d'état-major, Groupe des matériels.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;

Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée;

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Programs Branch.

Canadian Food Inspection Agency:

Peter Everson, Vice President, Corporate Management;
Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs;
Barbara A. Jordan, Associate Vice President, Operations.

The chair made a statement.

Ms. Harrison and Major-General Bertrand each made a statement and, together with Ms. Potvin, Ms. Maheu, Mr. Rudin, Mr. Nevison, Major-General Poulter, Ms. Cahill and Rear-Admiral Finn, answered questions.

At 10:30 a.m., the committee suspended.

At 10:34 a.m., the committee resumed.

Mr. Meredith and Mr. Everson each made a statement and, together with Mr. Corriveau, Ms. Moritz, Mr. Mayer and Ms. Jordan, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 5, 2012
(87)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Smith (*Saurel*) and Stewart Olsen (10).

Other senator present: The Honourable Senators Dyck, Mercer, Mitchell, Mockler, Neufeld, Plett and White (7).

In attendance: Sylvain Fleury and Édison Roy-César, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 30, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on October 18, 2012. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 28.*)

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée;
Paul Mayers, vice-président associé, Politiques et programmes;
Barbara A. Jordan, vice-présidente associée, Opérations.

Le président fait une déclaration.

Mme Harrison et le major-général Bertrand font chacun un exposé, puis répondent aux questions avec l'aide de Mme Potvin, Mme Maheu, M. Rudin, M. Nevison, le major-général Poulter, Mme Cahill et le contre-amiral Finn.

À 10 h 30, la séance est suspendue.

À 10 h 34, la séance reprend.

M. Meredith et M. Everson font chacun un exposé, puis répondent aux questions avec l'aide de M. Corriveau, Mme Moritz, M. Mayers et Mme Jordan.

À 11 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 décembre 2012
(87)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Smith (*Saurel*) et Stewart Olsen (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dyck, Mercer, Mitchell, Mockler, Neufeld, Plett et White (7).

Également présents : Sylvain Fleury et Édison Roy-César, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 octobre 2012, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 18 octobre 2012. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 28 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**As individuals:*

The Honourable Senator Richard Neufeld, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Céline Hervieux-Payette, P.C., Deputy Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Vernon White, Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples;

The Honourable Senator Lillian Eva Dyck, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples;

The Honourable Senator Percy Mockler, Chair, Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

The Honourable Senator Neufeld and the Honourable Senator Mitchell each made a statement and, together, answered questions

At 2:45 p.m., the committee suspended.

At 2:47 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Gerstein and the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., each made a statement and, together, answered questions

At 3:02 p.m., the committee suspended.

At 3:04 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator White and the Honourable Senator Dyck each made a statement and together answered questions.

At 3:23 p.m., the committee suspended.

At 3:25 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Mockler made a statement and answered questions.

At 4:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, December 11, 2012
(88)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*TÉMOINS :**À titre personnel :*

L'honorable sénateur Richard Neufeld, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette, C.P., vice-présidente, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Vernon White, président, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones;

L'honorable sénateur Lillian Eva Dyck, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones;

L'honorable sénateur Percy Mockler, président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Les honorables sénateurs Neufeld et Mitchell font chacun un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

À 14 h 45, la séance est suspendue.

À 14 h 47, la séance reprend.

L'honorable sénateur Gerstein et l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., font chacun un exposé, puis répondent ensemble aux questions.

À 15 h 2, la séance est suspendue.

À 15 h 4, la séance reprend.

L'honorable sénateur White et l'honorable sénateur Dyck font chacun un exposé, puis répondent aux questions ensemble.

À 15 h 23, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 25, le comité reprend ses travaux.

L'honorable sénateur Mockler fait un exposé, puis répond aux questions.

À 16 h 5, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 11 décembre 2012
(88)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Chaput, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Martin, McInnis, Runciman and Smith (*Saurel*) (11).

In attendance: Édison Roy-César, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 30.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present and the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure but no later than the end of this parliamentary session.

It was agreed that the draft report on Supplementary Estimates (B), 2012-2013, be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions.

It was agreed that this report be tabled in the chamber at the earliest opportunity.

At 9:59 a.m., the committee suspended.

At 10 a.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 10, 2012, the committee began its examination of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-45.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Chaput, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Martin, McInnis, Runciman et Smith (*Saurel*) (11).

Également présent : Édison Roy-César, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2012, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 30 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel de sénateurs à rester dans la pièce.

Il est convenu que le comité autorise la transcription de la réunion à huis clos, qu'un exemplaire en soit conservé dans le bureau de la greffière du comité pour consultation par les membres du comité présents et les analystes du comité, puis que la transcription soit détruite par la greffière dès qu'elle en recevra l'autorisation du Sous-comité du programme et de la procédure, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu d'adopter une ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013, dans sa forme modifiée, et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à y apporter des corrections de forme mineures.

Il est convenu de déposer ce rapport à la Chambre à la première occasion.

À 9 h 59, la séance est suspendue.

À 10 heures, la séance reprend en public.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 10 décembre 2012, le comité commence son étude du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui porte sur le titre abrégé.

Il est convenu, avec le consentement des membres du comité, de regrouper les articles en fonction des parties du projet de loi décrites dans la table analytique du projet de loi C-45.

The chair asked whether Part 1, which contains clauses 2 to 73, shall carry.

After debate, it was agreed that Part 1 carry, on division.

The chair asked whether Part 2, which contains clauses 74 to 96, shall carry.

After debate, it was agreed that Part 2 carry, on division.

The chair asked whether Part 3, which contains clauses 97 and 98, shall carry.

After debate, it was agreed that Part 3 carry, on division.

The chair asked whether Part 4, which contains Divisions 1 to 24, which contains clauses 99 to 516, shall carry.

After debate, it was agreed that Part 4 carry, on division.

The chair asked whether schedule 1 shall carry.

After debate, it was agreed that schedule 1 carry.

The chair asked whether schedule 2 shall carry.

After debate, it was agreed that schedule 2 carry, on division.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry, on division.

It was agreed that the title carry, on division.

It was agreed that the bill carry, on division.

It was agreed that the chair report this bill to the Senate.

At 10:24 a.m., the committee suspended.

At 10:25 a.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2011, and Monday, June 11, 2012, the committee continued its study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canadian economy.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

At 10:32 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le président demande si la partie 1, qui contient les articles 2 à 73, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la partie 1.

Le président demande si la partie 2, qui contient les articles 74 à 96, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la partie 2.

Le président demande si la partie 3, qui contient les articles 97 et 98, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la partie 3.

Le président demande si la partie 4, qui contient les sections 1 à 24, qui contient les articles 99 à 516, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la partie 4.

Le président demande si l'annexe 1 est adoptée.

Après débat, il est convenu d'adopter l'annexe 1.

Le président demande si l'annexe 2 est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'annexe 2.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 1, qui porte sur le titre abrégé.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le titre.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 10 h 24, la séance est suspendue.

À 10 h 25, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2011 et le lundi 11 juin 2012, le comité poursuit son étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), le comité examine une ébauche de rapport.

À 10 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 12, 2012
(89)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day, at 6:34 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Chaput, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Martin, McInnis, Ringuette, Smith (*Saurel*), and Wallace (12).

In attendance: Édison Roy-César and Terrence Thomas, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2011, the committee continued its study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 5.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present and the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure but no later than the end of this parliamentary session.

It was agreed that the draft report on the Canada-USA Price Gap be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions.

It was agreed that the report be tabled in the chamber at the earliest opportunity.

At 8:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 12 décembre 2012
(89)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 34, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Chaput, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Martin, McInnis, Ringuette, Smith (*Saurel*) et Wallace (12).

Également présents : Édison Roy-César et Terrence Thomas, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la pièce.

Il est convenu que le comité permette la transcription des délibérations de la réunion à huis clos, qu'un exemplaire en soit conservé au bureau de la greffière du comité pour consultation par les membres du comité présents et les analystes du comité, puis que la transcription soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure lui en donnera l'autorisation, au plus tard à la fin de cette session parlementaire.

Il est convenu d'adopter l'ébauche de rapport sur l'écart entre les prix au Canada et aux États-Unis, dans sa forme modifiée, et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à y apporter des corrections de forme mineures.

Il est convenu que le rapport soit déposé à la Chambre à la première occasion.

À 20 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, December 11, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

FOURTEENTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on November 20, 2012, to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013, herewith tables its report thereon.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

(Text of the report appears following the evidence.)

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 11 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le 20 novembre 2012 à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 dépose ici son rapport.

Respectueusement soumis,

(Le texte du rapport paraît après les témoignages.)

Tuesday, December 11, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

Le mardi 11 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-45, Loi n°2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars et mettant en œuvre d'autres mesures, a examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study supplementary estimates (B) for the fiscal year ending March 21, 2013.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: This morning, we are continuing our study of supplementary estimates (B) for the fiscal year ending March 21, 2013.

[*English*]

This morning we are pleased to welcome officials from the Department of Finance Canada. We welcome Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch; and Douglas Nevison, Director, Economic and Fiscal Policy Branch.

From the Department of National Defence, we welcome Major-General Robert Bertrand, Acting Chief Financial Officer; Major-General Ian C. Poulter, Chief of Program; Karen Cahill, Director General, Strategic Finance and Financial Arrangements; and Rear-Admiral Patrick Finn, Chief of Staff, Materiel Group.

Thank you very much for being here. We will begin with the Department of Finance Canada. We are dealing with the supplementary estimates. When you give your remarks, if you say why you need the funds in this Supplementary Estimates (B), please refer to the supplementary estimates to help illustrate your comments. That is always helpful to us because then we can follow what you are saying.

We will begin with Finance and then move to the National Defence. I would ask each department to please provide our committee with as close to a good understanding as we can have in relation to the supplementary estimates, because we will be dealing with the supply bill that will be coming along next week, I expect, in relation to this matter.

[*Translation*]

Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch, Department of Canada: Good morning Mr. Chair. My name is Sherry Harrison and I am the Assistant Deputy Minister responsible for Corporate Services at the Department of Finance. With me today are officials to assist in responding to your questions on the 2012-2013 Supplementary Estimates (B) for the Department of Finance. These supplementary estimates reflect an increase in departmental spending of \$239 million.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour faire l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

[*Traduction*]

Ce matin, nous sommes ravis de recevoir des représentants du ministère des Finances. Nous souhaitons la bienvenue à Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels, et Douglas Nevison, directeur, Direction de la politique économique et fiscale.

Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons le major-général Robert Bertrand, agent principal des finances par intérim, le major-général Ian C. Poulter, chef de programme, Karen Cahill, directrice générale, Finances stratégiques et ententes financières, et le contre-amiral Patrick Finn, chef d'état-major, Groupe des matériels.

Merci beaucoup d'être ici. Nous allons commencer avec le ministère des Finances du Canada. Nous discutons du Budget supplémentaire des dépenses. Lorsque vous ferez votre exposé, si vous expliquez pourquoi vous avez besoin de fonds dans ce Budget supplémentaire des dépenses (B), veuillez faire référence aux documents du Budget supplémentaire des dépenses pour appuyer vos observations. Cela nous est toujours utile car nous pouvons ainsi suivre ce que vous dites.

Nous allons débiter avec les Finances, puis nous passerons à la Défense nationale. Je demanderais à chaque ministère d'expliquer le mieux possible au comité le Budget supplémentaire des dépenses, parce que nous traiterons du projet de loi de crédits la semaine prochaine, je crois.

[*Français*]

Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels, ministère des Finances Canada : Monsieur le président, je m'appelle Sherry Harrison, je suis sous-ministre adjoint à la Direction des services ministériels au ministère des Finances. Je suis accompagnée des fonctionnaires qui m'aideront à répondre à vos questions au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013 du ministère des Finances. Ces budgets supplémentaires des dépenses rendent compte d'une augmentation des dépenses ministérielles de l'ordre de 239 millions de dollars.

It is important to note that \$230 million relates to statutory items that have already been approved by Parliament through enabling legislation. These statutory items are displayed in the Supplementary Estimates (B) for information purposes and will not be included in the appropriation bill.

[English]

Within the statutory forecasts, the contributing factors to the \$230-million increase are as follows: a \$1.166-billion decrease in interest in unmatured debt to reflect revisions of forecasted interest rates by private sector economists; a \$28-million decrease in other interest costs due to the downward revision in the average long-term bond rate; a \$13.5-million decrease in additional fiscal equalization to Nova Scotia; a \$2.9-million decrease in Youth Allowances Recovery payments from Quebec; a \$22.3-million decrease in recoveries of Alternative Payments for Standing Programs; a \$733-million increase in payments to the Province of Quebec regarding sales tax harmonization; and \$679.7 million in additional fiscal equalization payments Total Transfer Protection to provinces related to the equalization program.

New funding requirements for vote 1 operating of \$1.1 million consist of re-profiles from the last fiscal year, including the Crown site of the 90 Elgin Street Redevelopment Project for \$179,000; maintaining the strength of Canada's financial system, \$588,000; Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act litigation with the legal profession, \$200,000; and the Toronto Waterfront Revitalization Initiative, \$179,000. These new requirements are entirely offset by funding available within vote 1 due to savings identified as part of the Budget 2012 spending review.

The new funding requirements of \$9.9 million in vote 1 grants and contributions are in support of the Toronto Waterfront Revitalization Initiative. A total of \$1.4 million available within vote 1 is being transferred to this vote to offset these funding requirements, resulting in a net increase of \$8.6 million in vote 5. The \$1.4 million consists of a \$1.2-million re-profile of the tax policy GST technical issues funding to next year, as well as \$191,000 for savings identified as part of the Budget 2012 spending review.

Il importe de noter que 230 millions de dollars portent sur des postes législatifs qui ont déjà été approuvés par le Parlement dans le cadre de la loi habilitante. Ces postes législatifs sont mentionnés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) à titre d'information et ils ne feront pas partie du projet de loi de crédits.

[Traduction]

Au titre des dépenses législatives prévues, les facteurs qui ont contribué à cette augmentation de 230 millions de dollars sont les suivants : une diminution de 1,166 milliard de dollars de l'intérêt sur la dette non échue pour tenir compte des révisions des taux d'intérêt prévus par les économistes du secteur privé; une diminution de 28 millions de dollars pour d'autres frais d'intérêts attribuables à la révision à la baisse du taux moyen pondéré des obligations à long terme; une diminution de 13,5 millions de dollars des paiements de péréquation supplémentaires à la Nouvelle-Écosse; une diminution de 2,9 millions de dollars des paiements de recouvrement effectués par le Québec en lien avec les allocations aux jeunes; une diminution de 22,3 millions de dollars des recouvrements des paiements de remplacement au titre des programmes permanents; une augmentation de 733 millions de dollars des paiements faits au Québec pour l'harmonisation de la taxe de vente; et 679,7 millions de dollars en paiements de péréquation additionnels pour la protection relative aux transferts totaux aux provinces dans le cadre du programme de péréquation.

Les nouveaux besoins de financement de l'ordre de 1,1 million de dollars au titre du crédit 1 consistent en des reports de fonds de l'exercice précédent, dont le projet de réaménagement du site 90 Elgin appartenant à la Couronne, soit 179 000 \$, le renforcement du système financier canadien, 588 000 \$, les procédures du Barreau concernant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, 200 000 \$, et l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, 179 000 \$. Ces nouveaux besoins sont entièrement compensés par les fonds disponibles dans le crédit 1 à la suite des économies cernées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012.

Les nouveaux besoins de financement de l'ordre de 9,9 millions de dollars au titre du crédit 5, Subventions et contributions, visent à appuyer l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto. Une somme de 1,4 million de dollars disponible dans le crédit 1 est transférée au crédit 5 pour compenser ces besoins de financement, ce qui se solde par une augmentation nette de 8,6 millions de dollars du crédit 5. Les 1,4 million de dollars proviennent d'un report à l'exercice suivant d'une somme de 1,2 million de dollars liés au financement des problèmes techniques de taxation relatifs à la politique sur la TPS, à laquelle s'ajoutent 191 000 \$ d'économies cernées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012.

[Translation]

We would be pleased to address questions that the committee may have on these supplementary estimates.

[English]

The Chair: Before we go to National Defence, I would like you to go to Supplementary Estimates (B) and point out these numbers for us and show us how we follow your piece of paper comments.

Ms. Harrison: Certainly. If we go to page 56 of the English text, you will see the voted appropriations at the top of the page. Vote 1 is the operating costs of the department, and vote 5 is the grants and contributions.

You will see down the left the four funding requests with a total of \$1.136 million in operating costs, as well as \$9.9 million for the grants and contributions, for a total request of \$11.1 million. Those new requests are offset by funding that is available within the operating budget due to Budget 2012 spending. Following down further, you will see under vote 1 that \$1.136 is available within the vote, so the net requirement that we are asking of new funding is zero, because the requests are offset by savings identified within the vote.

For the grants and contributions, you will see that \$1.4 million is available. There is a footnote at the bottom of the page that explains where that funding is coming from — it is coming from vote 1. Part of it is related to the spending review and part of it is related to the re-profile of the GST item that I referred to in my notes.

You will see below that the statutory appropriations that I walked through in my opening remarks. These are statutory appropriations. The authority for those payments is through statutory legislation, and they are not part of the appropriation bill.

The bold item of \$8.583 million is our net requirements in these estimates on a voted basis, and it is all related to our grants and contributions.

Is that helpful, Mr. Chair?

The Chair: Yes, it is. That number is about a third of the way down and is the total right-hand column of vote 1 and vote 5, is it not?

Ms. Harrison: That is correct. You will see the first column vote 1 nets out to zero because of the offset. Therefore, our total requirements in the supplementary estimates are strictly required for the grants and contributions vote 5 in a net amount of \$8.58 million.

[Français]

Maintenant, nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir au sujet de ce budget supplémentaire des dépenses.

[Traduction]

Le président : Avant de passer à la Défense nationale, j'aimerais que l'on regarde le Budget supplémentaire des dépenses (B) et que vous nous indiquiez où sont ces chiffres afin que nous puissions suivre les observations contenues dans votre document.

Mme Harrison : Certainement. À la page 56 de la version anglaise, vous verrez les crédits votés en haut de la page. Le crédit 1 concerne les frais d'exploitation du ministère, et le crédit 5 représente les subventions et les contributions.

Vous verrez un peu plus bas à gauche les quatre demandes de fonds qui représentent 1,136 million de dollars de frais d'exploitation, de même que 9,9 millions de dollars pour les subventions et contributions, pour un total de 11,1 millions de dollars. Ces nouvelles demandes sont compensées par des fonds qui sont disponibles à l'intérieur du budget d'exploitation à cause des dépenses prévues dans le budget de 2012. Un peu plus bas, vous pouvez voir qu'il y a 1,136 million de dollars disponibles dans le crédit 1, alors les demandes nettes de nouveaux fonds sont nulles, parce que les demandes sont compensées par des économies cernées dans le crédit.

Pour les subventions et contributions, vous pouvez voir que 1,4 million de dollars sont disponibles. Il y a une note en bas de page qui explique d'où vient ce financement, à savoir du crédit 1. Une partie provient de l'examen des dépenses et une partie consiste en un report de fonds concernant la TPS dont j'ai parlé dans mes notes.

Vous trouverez ci-dessous les crédits législatifs que je vous ai expliqués dans ma déclaration préliminaire. Ce sont des crédits législatifs. Les autorisations pour ces paiements proviennent des lois, et elles ne font pas partie du projet de loi de crédits.

Le chiffre en gras de 8,583 millions de dollars représente nos besoins nets dans ce budget des dépenses en matière de crédits votés, et il provient des subventions et contributions.

Est-ce que c'est plus clair, monsieur le président?

Le président : Oui, ce l'est. Le chiffre qui se trouve environ au tiers de la page dans la colonne de droite est la somme des crédits 1 et 5, n'est-ce pas?

Mme Harrison : C'est exact. La première colonne pour le crédit 1 a une somme de zéro parce que le montant était compensé. Conséquemment, tous nos besoins dans le Budget supplémentaire des dépenses proviennent des subventions et contributions, le crédit 5, pour un montant net de 8,58 millions de dollars.

The Chair: Okay. Usually before we get into questions, we ask why these are in these supplementary estimates and why they were not in the Main Estimates that we dealt with back in the spring.

Ms. Harrison: Related to the timing of the re-profile of the Toronto Waterfront Revitalization Initiative, we start closing the Main Estimates back in about January of the fiscal year due to the production of the estimates. The re-profiling request, both on the operating and the grants and contributions, were identified after those dates, so we brought them in through the supplementary estimates process.

The Chair: Thank you. There will be senators who will have questions. I will have the Department of National Defence give their presentation first.

Major-General Robert Bertrand, Acting Chief Financial Officer, National Defence: Turning to the estimates before you, I would like to walk you through our estimates and give you pointed reference to page number so you can follow the numbers I will present.

The bottom line up front — the net change resulting from these supplementary estimates — is an overall decrease in our spending authority of approximately \$15.7 million. You will find that number at the bottom of page 104 of the English version and at the bottom of page 74 of the French version. At the bottom right hand corner is the \$15.7-million reduction.

Moving on, this reduction in spending authority results from an increase of \$146.8 million in our operating expenditures, which is offset by a decrease of \$162.5 million in our capital expenditures. Those two numbers are reflected on page 102 of the English version and on page 71 of the French version, halfway down, under 5b and 10a on the right hand side. In the middle, you will see \$146.8 million and a reduction in capital of \$162 million.

Moving on to page 104 of the English version and page 74 of the French version, these supplementary estimates include new spending authority requests to provide Defence with the required resources to deliver on pressing operational needs of today and in the longer term. New authorities being sought include a \$205.6-million reimbursement of the Pension Act offset under the Canadian Forces Service Income Security Insurance Plan payment, pursuant to a court ruling; \$59.5 million for the acquisition and long-term support of the Tactical Armoured Patrol Vehicles; \$31.3 million for further science and technology investments in the areas of public safety and security; \$36.5 million for the implementation of Phase 1 for the Force Mobility Enhancement project; \$22 million for the definition phase of the Canadian Surface Combatant project; and

Le président : Bien. Normalement, avant que nous passions aux questions, nous demandons pourquoi ces montants se trouvent dans le Budget supplémentaire des dépenses et non pas dans le Budget principal des dépenses que nous avons examiné au printemps.

Mme Harrison : Au sujet du moment pour le report de fonds de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, nous commençons à mettre la dernière main au Budget principal des dépenses environ en janvier de l'exercice financier à cause de la production du budget des dépenses. Les demandes de report, pour les frais d'exploitation et les subventions et contributions, ont été cernées après cette date, alors nous les avons incluses dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : Merci. Il y aura des sénateurs qui auront des questions. Je vais d'abord demander aux fonctionnaires du ministère de la Défense nationale de faire leur exposé.

Major-général Robert Bertrand, agent principal des finances par intérim, Défense nationale : Je vais vous expliquer notre Budget supplémentaire des dépenses et mentionner le numéro des pages pour que vous puissiez suivre.

Tout d'abord le résultat, le changement net découlant de ce Budget supplémentaire des dépenses, représente une diminution générale du pouvoir de dépenser d'environ 15,7 millions de dollars. Ce chiffre se trouve au bas de la page 104 de la version anglaise et au bas de la page 74 de la version française. Dans le coin inférieur droit se trouve la réduction de 15,7 millions de dollars.

Ensuite, cette réduction de pouvoir de dépenser provient d'une augmentation de 146,8 millions de dollars en dépenses d'exploitation, compensée par une diminution de 162,5 millions de dollars en dépenses en capital. Ces deux chiffres se trouvent à la page 102 de la version anglaise et à la page 71 de la version française, au milieu de la page, sous les crédits 5b et 10a, dans la colonne de droite. Au milieu, vous verrez les 146,8 millions de dollars et la réduction de dépenses en capital de 162 millions de dollars.

Passons à la page 104 de la version anglaise et à la page 74 de la version française. On y voit que le Budget supplémentaire des dépenses comprend de nouvelles demandes d'autorisation de dépenser qui permettront à la Défense nationale d'acquiescer les ressources nécessaires afin de s'occuper des besoins opérationnels urgents actuels et des priorités à long terme. Les nouvelles autorisations demandées sont les suivantes : Une somme de 205,6 millions de dollars pour le remboursement des prestations dues en vertu de la Loi sur les pensions et déduites dans le cadre du Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes, aux termes d'une décision judiciaire; une somme de 59,5 millions de dollars pour l'acquisition et l'entretien à long terme de véhicules de patrouille blindés tactiques; une somme de 31,3 millions de dollars pour d'autres investissements dans les

\$7.2 million definition funding for the Fixed-Wing Search and Rescue Aircraft Replacement project. Finally, we have one line for reinvestment of royalties from intellectual property.

While the supplementary estimates contain new spending authority requests in the amount of \$370.7 million, the requests can be fully absorbed by funds available as a result of Budget 2012 spending review savings and the re-profiling of planned capital expenditures to future years through internal reallocations. Those numbers are reflected in the middle of page 104, where you can see the funds available and, under Total Voted Appropriations, that no new funding is required. The funds are available as a result of Budget 2012, which came out after the Main Estimates and froze spending of departmental appropriations that were approved in the Main Estimates. We had a capital re-profile as a result of changes in payments and contract schedules for our capital program in the order of \$280 million, which was not reflected in the Main Estimates. Again, there is no requirement for additional budget appropriations through these supplementary estimates. DND has sought to manage carefully its resources to balance the requirements of the CF with the need to protect Canada's fiscal health.

Please note that we do not have any officials from the Communications Security Establishment and the Military Police Complaints Commission here with us today, but we will take questions on notice for those two organizations. We would be pleased to hear the committee's thoughts and to answer any questions you may have.

The Chair: You said that you do not have officials from the Military Police Complaints Commission and the Communications Security Establishment here today. They fall under DND's broad umbrella but have a separate operating budget. Is that correct?

Maj.-Gen. Bertrand: Exactly. They do separate Main Estimates and supplementary estimates.

The Chair: Thank you, gentlemen.

Senator Finley: I have a couple of clarifying questions, if I may.

secteurs des sciences et de la technologie; une somme de 36,5 millions de dollars pour la mise en œuvre de la phase 1 du Projet d'amélioration de la mobilité de la force; une somme de 22 millions de dollars pour la phase de définition du Projet de bâtiments de combat de surface du Canada; et une somme de 7,2 millions de dollars pour la phase de définition du Projet d'avion de recherche et de sauvetage. Enfin, il y a une ligne portant sur le réinvestissement des redevances liées à la propriété intellectuelle.

Bien que le Budget supplémentaire des dépenses comprenne de nouvelles demandes d'autorisation de dépenser qui s'élèvent à 370,7 millions de dollars, ces demandes peuvent être entièrement absorbées par les fonds disponibles dans le cadre des économies prévues dans l'examen des dépenses du budget de 2012, le report de dépenses prévues à des exercices ultérieurs et des réaffectations internes. Ces chiffres figurent vers le milieu de la page 74, où l'on peut voir qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir de nouveaux fonds, sous la rubrique Total des crédits à adopter. Nous disposons des fonds nécessaires par suite du budget de 2012, qui a été déposé après la présentation du Budget principal des dépenses et qui a gelé les dépenses ministérielles approuvées dans le Budget principal. Nous avons eu un report des immobilisations par suite de la modification des échéanciers de paiement et des calendriers contractuels pour notre projet d'immobilisation de l'ordre de 280 millions de dollars, ce qui n'est pas indiqué dans le Budget principal des dépenses. Encore une fois, il n'y a aucune demande de nouveaux crédits budgétaires dans le cadre du présent Budget supplémentaire des dépenses. Le ministère de la Défense nationale s'est employé à gérer prudemment ses ressources afin d'atteindre un équilibre entre les exigences des Forces canadiennes et le besoin de protéger la santé financière du Canada.

Je vous signale qu'il n'y a pas de fonctionnaires du Centre de la sécurité des télécommunications ni de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire avec nous aujourd'hui, mais nous pourrions prendre note des questions adressées à ces deux organismes et les leur transmettre. Nous nous ferons un plaisir d'écouter les réflexions du comité et de répondre aux questions que vous voudrez nous poser.

Le président : Vous avez dit qu'il n'y a pas dans votre groupe de représentant de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire ni du Centre de la sécurité des télécommunications. Ces organismes relèvent du portefeuille du MDN, mais ont leur propre budget de fonctionnement, n'est-ce pas?

Mgén Bertrand : C'est exact. Ils préparent leur propre Budget principal des dépenses et leur propre Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : Merci beaucoup, messieurs.

Le sénateur Finley : J'aurais besoin de certaines précisions.

A substantial chunk of money is set aside for HST harmonization in Quebec. What is the state of that process? Are we well enough into it where this will become an ongoing event or will we continue to see further large chunks of money to make it happen?

Ms. Harrison: In March of this year, the Province of Quebec and the government entered into a comprehensive integrated tax coordination agreement whereby Quebec agrees to make a number of changes to their sales tax in order to harmonize it with the Goods and Services Tax. That reflects the \$733 million in the supplementary estimates as part of the total payments scheduled of \$2.2 billion to Quebec.

I could ask a colleague, who is here today, to speak to the details of the Quebec agreement.

Senator Finley: Is this a one-off type of deal or an ongoing event? You said that \$733 million is a consequence of signing the agreement or introducing this. Does that mean that this will stop or continue?

Ms. Harrison: There will be two payments; one this fiscal year and another next year for the balance of the agreement.

Senator Finley: How much roughly would that be?

Ms. Harrison: It will be \$1.46 billion. The total agreement is \$2.2 billion. Ms. Lise Potvin may have something to add.

The Chair: Ms. Potvin has joined us, Senator Finley. She may be able to help you with Quebec and perhaps British Columbia.

Lise Potvin, Director, Sales Tax Division, Department of Finance Canada: There are two payments to Quebec, one in January 2013 and the other on January 1, 2014, as a result of their signing the agreement that commits them to harmonize their sales tax with the GST going forward.

Senator Finley: Have there been any surprises in this process — anything that was unscheduled or unforeseen?

Ms. Potvin: To date, everything is fine. Quebec tabled their harmonization legislation, I believe, two weeks ago. The agreement has been signed, so everything is correct.

Senator Finley: Fiscally, there are no surprises in terms of numbers over what was anticipated.

New Speaker: The numbers are set out in the agreement. The amounts being paid are per the agreement.

Senator Finley: Okay. Both Finance and National Defence have couched their requirements under the subs and have relied heavily on budget savings from the 2012 review or 2011. Have these budget savings been pocketed already or will we save that money in the future? What is the status in each department of the projected budgeted savings?

On a mis de côté une importante somme d'argent pour l'harmonisation de la TPS au Québec. Où en est ce processus? Est-ce que cette mesure deviendra permanente ou est-ce qu'on va continuer à réserver les sommes importantes à cette fin?

Mme Harrison : En mars dernier, la province de Québec et le gouvernement ont signé une entente intégrée globale de coordination fiscale; le Québec a accepté d'apporter certaines modifications à sa taxe de vente pour l'harmoniser avec la taxe sur les produits et services. Cela correspond aux 733 milliards de dollars prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses, dans le cadre du versement total prévu de 2,2 milliards de dollars au Québec.

J'inviterais un de mes collègues, qui est dans la salle, à donner plus de précisions sur l'entente avec le Québec.

Le sénateur Finley : Est-ce qu'il s'agit d'une entente isolée ou d'un processus permanent? Vous dites que ces 733 millions résultent de la signature de l'entente. Est-ce qu'il y aura d'autres versements de ce genre ou non?

Mme Harrison : Il y aura deux paiements : l'un sera versé au cours du présent exercice et l'autre, au cours de l'exercice suivant pour le reste des montants prévus dans l'entente.

Le sénateur Finley : En gros, combien d'argent cela représente?

Mme Harrison : Une somme de 1,46 milliard de dollars. L'entente représente au total 2,2 milliards de dollars. Mme Lise Potvin voudra peut-être ajouter quelque chose.

Le président : Mme Potvin a pris place à la table, monsieur le sénateur Finley. Elle pourra peut-être vous renseigner au sujet du Québec et aussi de la Colombie-Britannique.

Lise Potvin, directrice, Division de la taxe de vente, ministère des Finances Canada : Le Québec recevra deux paiements : le premier en janvier 2013 et le deuxième, le 1^{er} janvier 2014, par suite de la signature de l'entente qui l'oblige à harmoniser sa taxe de vente avec la TPS.

Le sénateur Finley : Y a-t-il eu des surprises dans ce processus, des choses qu'on n'avait pas prévues?

Mme Potvin : Jusqu'à maintenant, tout va très bien. Le Québec a déposé sa loi sur l'harmonisation, sauf erreur, il y a deux semaines. L'entente a été signée, alors tout est réglé.

Le sénateur Finley : Sur le plan fiscal, il n'y a pas eu de surprises par rapport aux chiffres qu'on avait prévus au départ.

Nouvel intervenant : Les chiffres sont prévus dans l'entente et les montants sont versés conformément à celle-ci.

Le sénateur Finley : Très bien. Le ministère des Finances et le ministère de la Défense nationale ont fait état de leurs besoins dans le Budget supplémentaire des dépenses et s'en sont remis fortement aux économies budgétaires découlant de l'examen effectué en 2012 ou en 2011. A-t-on déjà empoché ces économies ou sont-elles encore à venir? Où en est chacun des deux ministères relativement aux économies prévues dans son budget?

Maj.-Gen. Bertrand: For National Defence, the first-year budget savings has been frozen. That is partially the \$90 million you see here.

Senator Finley: When you say “frozen,” what do you mean that?

Maj.-Gen. Bertrand: Funds were appropriated and the spending authorities were frozen — the \$218 million. Those spending authorities are not available to us. About \$90 million of that funding was used here so we would not have to appropriate new funds. We have three-year targets for Budget 2012 reductions. That funding will be reflected in next year’s Main Estimates.

Senator Finley: Thank you. What about Finance?

Ms. Harrison: Finance is on track for our savings. The Department of Finance, as one of its statutory accounts, has the purchase of domestic coinage. The reductions are related to things such as eliminating the penny. Those are well on track. We have some operating savings that we are using in the supplementary estimates to offset our requirements, and those are fully on track on the operating side.

Senator Finley: All is good with the budget.

Ms. Harrison: Yes.

Senator Finley: I have one last question, if I may, to National Defence.

You mentioned, but I did not catch the whole gist of what you were saying, that there were substantive changes in savings, presumably in the administration of contracts and schedules. You mentioned that toward the end of your presentation. Could you amplify what you meant by telling us what manner of savings they are to give the committee a flavour for this?

Maj.-Gen. Bertrand: The department has a rather large capital program, and there is funding set aside for each project. During the course of the year, twice a year, we do reviews on our spending against contract and contract deliverables. If required, funds can be moved forward if the projects are in need of more funding, or funding can be re-profiled to future years if there is slippage in deliverables or performance. The re-profiles that are done for us by the Department of Finance ensure that funding is available in future years to the department for those projects.

Senator Finley: These are not necessarily hard savings; they are just delayed savings. Is that right?

Mgén Bertrand : Les économies budgétaires de la première année ont été gelées à la Défense nationale. C’est, entre autres, ce que couvre le montant de 90 millions de dollars que vous voyez ici.

Le sénateur Finley : Qu’entendez-vous par « gel »?

Mgén Bertrand : Les crédits ont été obtenus et les autorisations de dépenser ont été gelées, ce qui correspond à 218 millions de dollars. Nous n’y avons plus accès. En utilisant quelque 90 millions de ces fonds, nous avons pu éviter de demander de nouveaux fonds. Nous avons des cibles triennales pour les réductions prévues dans le budget de 2012. Ces fonds seront indiqués dans le Budget principal des dépenses du prochain exercice.

Le sénateur Finley : Merci. Qu’en est-il au ministère des Finances?

Mme Harrison : Nous sommes en bonne voie de réaliser les économies prévues. Un des comptes législatifs du ministère des Finances correspond à la monnaie canadienne. Les réductions sont liées à des mesures comme l’élimination de la pièce d’un cent. Les choses se déroulent tel que prévu. Nous avons également réalisé des économies de fonctionnement que nous utilisons dans le Budget supplémentaire des dépenses pour réduire nos besoins, et les économies dans notre budget de fonctionnement correspondent également aux prévisions.

Le sénateur Finley : Tout va bien en ce qui concerne le budget.

Mme Harrison : Oui.

Le sénateur Finley : J’ai une dernière question, si vous permettez, pour le ministère de la Défense nationale.

Vous avez indiqué qu’il y aurait des changements importants au chapitre des économies, sans doute dans l’administration des contrats et dans les échéanciers. Toutefois, je n’ai pas saisi entièrement vos propos à ce sujet. Vous en avez parlé vers la fin de votre déclaration initiale. Pourriez-vous nous donner plus de précisions au sujet de ces économies pour que le comité en ait une meilleure idée?

Mgén Bertrand : Notre ministère a un programme d’immobilisations assez important, dans lequel des fonds sont réservés pour chaque projet. Deux fois par année, nous examinons nos dépenses en fonction de nos contrats et des résultats prévus. Au besoin, on peut reporter à plus tard certains montants si les projets ont besoin de plus de fonds; on peut aussi reporter les fonds aux années suivantes en cas de retard dans l’exécution du contrat ou la production des résultats. Grâce à ces reports de fonds que le ministère des Finances effectue pour nous, nous avons l’assurance que les fonds nécessaires seront disponibles au cours des exercices suivants pour les projets en question.

Le sénateur Finley : Ce ne sont pas nécessairement des économies directes; ce sont simplement des économies reportées à plus tard. Est-ce exact?

Maj.-Gen. Bertrand: Exactly. These are funds being re-profiled to future years to a large extent. Since the funds have been appropriated in-year, they are still available as an offset against any in-year requirements.

Senator Finley: Although you have the money, theoretically this is in future savings, but you are applying it now to something else?

Maj.-Gen. Bertrand: Correct. The funding for these projects was in our Main Estimates and has been appropriated. Since we will not be using it this year, government policy is to use those sources of funds to offset any current-year requirements, so there is no requirement to appropriate new funds.

Senator Finley: Thank you.

The Chair: I wonder if you could help us further. There are various capital projects that you decide you will not go ahead with this year, even though Parliament has approved them in the Main Estimates. You have those funds available, as you have just explained to Senator Finley, for other items, and the policy is to ask for that. You come to us in the supplementary estimates and ask to use some of that money that had been allocated for capital projects to be used for other purposes. Is that right?

Maj.-Gen. Bertrand: That is correct.

The Chair: We are with you so far. What happens to the capital project? We approved it with some money and you are now using that money for something else, with our approval. What happens to the approval of the capital project and the funding for that? Will you have to come back in the Main Estimates next year and ask for money for it?

Maj.-Gen. Bertrand: There is no change to the approval of the capital project. The only change is one in the cash phasing of the expenditures for the capital project. This submission for the re-profile is submitted through the Treasury Board for approval and forms part of our supplementary estimates to the extent that we use those funds to offset current-year requirements.

The Chair: Can we expect to have you back here next spring asking for funds for those capital projects that have already been approved but you used the money for something else?

Maj.-Gen. Bertrand: We will not be appearing in supplementary estimates asking for that funding; it will be going through Finance and become part of a re-profile that is approved and reserved in the fiscal framework for those projects for future years.

The Chair: However, the money was used for something else through a re-profiling, right?

Mgén Bertrand : Absolument. Il s'agit en grande partie de fonds qui seront reportés aux années suivantes. Comme les crédits ont été autorisés pendant l'exercice en cours, ils sont disponibles pour répondre aux besoins pendant l'année.

Le sénateur Finley : Bien que vous ayez l'argent, il s'agit en principe d'économies futures, mais l'utilisez-vous en ce moment pour autre chose?

Mgén Bertrand : Oui. Le financement de ces projets figurait dans notre Budget principal des dépenses et il a été autorisé. Comme nous n'utiliserons pas ces fonds cette année, nous nous servons pour répondre aux besoins de l'exercice en cours, conformément à la politique gouvernementale, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser de nouveaux fonds.

Le sénateur Finley : Merci.

Le président : Pourriez-vous nous aider à y voir un peu plus clair? Vous avez décidé de ne pas mettre en œuvre différents projets d'immobilisation cette année, même si vous en avez obtenu l'autorisation du Parlement dans le Budget principal des dépenses. Donc, ces fonds sont à votre disposition, comme vous venez de l'indiquer au sénateur Finley, pour que vous puissiez les utiliser pour autre chose. D'après la politique, vous pouvez en faire la demande. Ainsi, vous nous présentez un Budget supplémentaire des dépenses en demandant l'autorisation d'utiliser à d'autres fins certaines sommes prévues pour des projets d'immobilisation. Ai-je bien compris?

Mgén Bertrand : Oui.

Le président : Jusqu'ici, ça va. Mais qu'arrive-t-il au projet d'immobilisation? Nous avons autorisé des fonds, que vous utilisez maintenant pour autre chose, avec notre consentement. Qu'en est-il des fonds autorisés pour mener à bien le projet d'immobilisation? Devrez-vous demander de nouveau des fonds pour ce même projet dans le Budget principal des dépenses de l'année prochaine?

Mgén Bertrand : Rien ne change quant à l'autorisation du projet d'immobilisation. Le seul changement, c'est dans l'échelonnement des décaissements pour les dépenses du projet d'immobilisation. Nous avons présenté au Conseil du Trésor une demande de report de ces fonds, ce qui fait partie de notre Budget supplémentaire des dépenses, dans la mesure où nous nous servons des fonds en question pour compenser certains besoins de financement de l'exercice en cours.

Le président : Doit-on s'attendre que vous redemanderez des fonds au printemps pour ces projets d'immobilisation qui ont déjà été autorisés, puisque vous avez utilisé l'argent pour autre chose?

Mgén Bertrand : Nous n'allons pas demander ces fonds dans le cadre d'un budget supplémentaire; la demande sera adressée au ministère des Finances et ces fonds seront reportés et réservés, dans le cadre financier, pour les projets qui seront exécutés dans les années à venir.

Le président : Mais l'argent a servi à autre chose à la suite d'un report, n'est-ce pas?

Maj.-Gen. Bertrand: Right.

The Chair: What I am asking is do you have to come and ask again? You have used the money but will have more money later on. How do you get approval for those capital projects?

Maj.-Gen. Bertrand: The Treasury Board submission laid out the amount of money for each project that was required in future years. That is approved by Treasury Board. The source of the funds was used here. That funding is reserved for those projects in future years, as per the Treasury Board submission. We will not appear here asking for more money for these projects.

The Chair: Thank you.

Senator Callbeck: Thank you all for appearing this morning. I have a few questions for the Department of Finance.

Ms. Harrison, in the brief that you presented to us, there is a decrease in interest of \$1.1 billion. You say that reflects the forecasted interest rates by private sector economists. How much are they projecting that interest rates will go down, what percentage?

Ms. Harrison: I will ask my colleague Mr. Nevison to respond to that.

Douglas Nevison, Director, Economic and Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: The interest rates that are used in Supplementary Estimates (B) were provided in the Budget 2012 forecast. That was based on a March survey of private sector economists.

In that survey, to give you an example, long-term rates, 10-year bond rates came down to an average of 2.2 per cent versus 2.7 per cent, which was in the previous update, so 50 basis points. Short-term rates came down 30 basis points.

Senator Callbeck: There is another figure here, a \$22.3-million decrease in recovery of alternative payments for standing programs. Could you please explain what that is?

Ms. Harrison: The alternative payments for standing programs represents recovery from Quebec of additional tax points above and beyond the tax transfer point under the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer. In the 1960s, Quebec was the only province that took up on the federal government's offer to receive part of its federal program contributions in the form of tax abatement.

Mgén Bertrand : Exact.

Le président : Je voudrais savoir si vous allez devoir revenir pour présenter une nouvelle demande. Vous n'aurez plus l'argent puisque vous aurez dépensé ces fonds. Comment procédez-vous pour obtenir l'autorisation de ces projets d'immobilisation?

Mgén Bertrand : La présentation au Conseil du Trésor précisait les sommes nécessaires au cours des années à venir pour chaque projet. Le Conseil du Trésor a approuvé la demande et ces fonds ont été utilisés à cette fin. Cet argent sera réservé à la réalisation des projets d'immobilisation au cours des années à venir, conformément à notre présentation au Conseil du Trésor. Nous n'allons pas revenir demander plus d'argent pour les mêmes projets.

Le président : Merci.

Le sénateur Callbeck : Je remercie tous nos témoins d'être des nôtres ce matin. Mes questions s'adressent aux représentants du ministère des Finances.

Madame Harrison, le mémoire que vous nous avez remis fait état d'une réduction de 1,1 milliard en intérêts. Vous avez déclaré que ce montant correspond aux taux d'intérêt prévus par des économistes du secteur privé. De quel pourcentage prévoient-ils que les taux d'intérêt baisseront?

Mme Harrison : Je vais demander à mon collègue, M. Nevison, de répondre à votre question.

Douglas Nevison, directeur, Direction de la politique économique et fiscale, ministère des Finances Canada : Les taux d'intérêt utilisés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) figuraient dans les prévisions budgétaires de 2012. Ils reposent sur un sondage qui a été mené en mars auprès d'économistes du secteur privé.

Dans ce sondage, le taux obligataire sur 10 ans, à long terme, a été ramené à 2,2 p. 100 en moyenne, par opposition à 2,7 p. 100, qui était la prévision précédente; c'est donc une réduction de 50 points de base. Les taux obligataires à court terme ont baissé de 30 points de base.

Le sénateur Callbeck : Je vois un autre chiffre ici, une diminution de 22,3 millions de dollars au chapitre du recouvrement des montants compensatoires pour les programmes permanents. Pourriez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?

Mme Harrison : Les paiements compensatoires pour des programmes permanents représentent les points d'impôt supplémentaires récupérés du Québec, en sus du transfert d'un point d'impôt prévu par le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Le Québec est la seule province qui s'est prévaluée, dans les années 1960, de l'offre du gouvernement fédéral de recevoir une partie de ces subventions fédérales sous la forme d'un abatement fiscal.

The figure that we had in the Main Estimates for this amount was a forecast, and we have updated that forecast in the supplementary estimates. The next forecast will take place later this fiscal year and will be reflected in final supplementary estimates.

The recoveries for these programs are based solely on personal income tax data. That is why we are adjusting the numbers as we get the data refreshed.

Senator Callbeck: This refers only to Quebec, then, does it?

Ms. Harrison: That is my understanding, yes.

Senator Callbeck: There is another figure on page 57 in the English version. There are additional fiscal equalization payments of \$679 million. Earlier in the document you say those payments went to Quebec, Nova Scotia, New Brunswick and Manitoba. Nova Scotia was to get \$13 million, but then at the bottom, I see Nova Scotia will lose \$13 million.

Ms. Harrison: The total transfer payments were announced in December 2009 and were extended to the last fiscal year and the current fiscal year as announced by the Minister of Finance in Victoria, British Columbia, last December. They are calculated to prevent declines in the major transfers between 2011-12 and 2012-13. That is done by comparison of the equalization, CHT, CST and total transfer payments in 2011-12.

I can have a colleague come down to walk you through the various transfer payments between provinces.

Senator Callbeck: No, it just looked to me like Nova Scotia had been included in that amount of \$679 million. According to the documentation here, they were to get \$13 million, and then it is taken away from them.

Ms. Harrison: Perhaps I can have a colleague come down and speak to the various transfer payments to the provinces.

Chantal Maheu, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: Senator Callbeck, you are correct that under the Total Transfer Protection payment, the government provided payment to the provinces that saw a decline in their major transfers in 2012-13, and Nova Scotia was a recipient of that for \$13 million. However, Nova Scotia also received an amount under the additional fiscal equalization. I am looking at page 53. If you look there, they were forecast to get \$325 million. That payment is part of a commitment of the federal

Le montant indiqué dans le Budget principal des dépenses était en fait une prévision que nous avons actualisée dans le Budget supplémentaire des dépenses. On fera de nouvelles prévisions plus tard pendant le présent exercice, qui figureront dans le dernier Budget supplémentaire des dépenses.

Les montants recouvrés pour ces programmes se fondent exclusivement sur des données fiscales des particuliers. Voilà pourquoi nous rajustons les chiffres au fur et à mesure que nous obtenons des données plus récentes.

Le sénateur Callbeck : Cela ne s'applique qu'au Québec, n'est-ce pas?

Mme Harrison : Oui, que je sache.

Le sénateur Callbeck : Il y a un autre chiffre qui a attiré mon attention à la page 57 de la version anglaise : 679 millions de dollars en paiements de péréquation supplémentaires. Plus haut dans le document, vous expliquez que ces paiements ont été versés au Québec, à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La Nouvelle-Écosse devait recevoir 13 millions de dollars, mais au bas de la page, je vois que la Nouvelle-Écosse perdra plutôt 13 millions de dollars.

Mme Harrison : Le total des paiements de transfert a été annoncé en décembre 2009, puis ils ont été prolongés jusqu'au dernier exercice financier et à celui en cours, comme l'a annoncé le ministre des Finances à Victoria, en décembre dernier. On a calculé ces montants de manière à éviter la baisse des principaux transferts entre 2011-2012 et 2012-2013. On le fait en comparant les paiements de péréquation, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et le total des paiements de transfert en 2011-2012.

Je pourrais demander à une de mes collègues de venir vous expliquer les différents paiements de transfert entre les provinces.

Le sénateur Callbeck : Non, mais il me semblait que la Nouvelle-Écosse avait été incluse dans ce montant de 679 millions. Or, d'après le document que j'ai sous les yeux, cette province devait obtenir 13 millions de dollars, mais on lui a retiré cette somme.

Mme Harrison : Je peux demander à une de mes collègues d'expliquer les différents paiements de transfert aux provinces.

Chantal Maheu, directrice générale, Direction générale des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances du Canada : Madame le sénateur, vous avez raison de dire que dans le cadre du paiement de protection des transferts totaux, le gouvernement a fourni des paiements aux provinces qui ont connu une baisse de leurs principaux transferts en 2012-2013, ce qui était le cas pour la Nouvelle-Écosse, qui a reçu à ce titre 13 millions de dollars. Toutefois, la Nouvelle-Écosse a également reçu une somme en vertu du supplément de péréquation. Je suis à

government to ensure that Nova Scotia does not receive less in equalization payments from the changes that were made in 2007 than they would have received under the previous formula.

That \$325 million filled in the difference between the current equalization formula and the one that existed prior to 2007. Because Nova Scotia received \$13.5 million under the Total Transfer Protection payment, it reduced the gap between the two formulas. That amount was deducted from the additional payment they were to receive under the accord.

Senator Callbeck: I am not sure I follow this \$325 million. Would you go over that again, please?

Ms. Maheu: Yes. In 2007, the government changed the formula for equalization and committed at the same time to Nova Scotia that they would not receive less equalization under the new formula than they would have received under the previous formula. That amount, \$325 million, was our forecast of that difference between the two.

Senator Callbeck: That is fine. That was on page 57.

On page 56, under vote 5, there is the \$1.4 million, which you have already talked about. It says there is no new money needed here because of the spending review. There was \$191,981 that came from that review. Can you tell us what that was or give us a breakdown on that, please?

Ms. Harrison: Yes. As part of the Budget 2012 Spending Review, the department has undertaken some reductions to its operating costs, mainly around reorganizing internal services in the current fiscal year. I have generated savings in that I have consolidated some of the admin support, for example, in one of my groups. I have also done some other restructuring in corporate services. As a result of the staff savings that had been forecast and included in the Main Estimates, that money is now available to offset new requirements. The operating costs are entirely related to staff reductions.

Senator Callbeck: That \$191,981 is all staff reductions?

Ms. Harrison: Yes, and there is a further reduction. You will see on page 4 of the vote 1, \$1.136 million dollars. That is also part of the same spending reduction, senator. The combined reduction, part of it is going to vote 5 as a reduction of costs of \$200,000, and the balance is a reduction to the vote 1 operating cost. The total reduction is the sum of those two numbers, about \$1.4 million.

la page 53. Vous verrez qu'il y avait une prévision de 325 millions de dollars. Ce paiement découle d'un engagement du gouvernement fédéral de faire en sorte que la Nouvelle-Écosse ne reçoive pas moins d'argent en paiements de péréquation à la suite des changements apportés en 2007, qu'elle en aurait reçu en vertu de la formule précédente.

Ces 325 millions de dollars ont comblé l'écart entre la formule de péréquation actuelle et celle qui existait avant 2007. Comme la Nouvelle-Écosse a reçu 13,5 millions de dollars au titre de la protection des transferts totaux, cela a réduit l'écart entre les deux formules. Ce montant a été déduit du paiement supplémentaire que la province devait recevoir en vertu de l'accord.

Le sénateur Callbeck : Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris la nature de ces 325 millions de dollars. Pourriez-vous nous expliquer de nouveau?

Mme Maheu : Oui, en 2007, le gouvernement a changé la formule de péréquation et s'est engagé à ce que la Nouvelle-Écosse ne reçoive pas moins au titre de la péréquation sous la nouvelle formule que ce qu'elle aurait reçue sous l'ancienne. Ces 325 millions correspondent à notre prévision quant à la différence entre les deux montants.

Le sénateur Callbeck : Très bien. Cela figurait à la page 57.

À la page 56, sous le crédit 5, il y a un montant de 1,4 million de dollars dont vous avez déjà parlé. On dit ne pas avoir besoin de plus d'argent étant donné les résultats de l'examen des dépenses. Cet examen a permis de trouver des économies de 191 981 \$. Pourriez-vous nous expliquer les catégories dans lesquelles on a fait ces économies?

Mme Harrison : Très bien. Dans le cadre de l'examen des dépenses liées au budget de 2012, le ministère a réduit certains de ses frais de fonctionnement, essentiellement grâce au réaménagement de ses services internes pendant l'exercice en cours. J'ai trouvé les économies en regroupant certains employés de soutien, par exemple, dans l'un de mes groupes. J'ai également réaménagé des services ministériels. Grâce aux compressions d'effectifs prévues et incluses dans le Budget principal des dépenses, cet argent peut maintenant être utilisé pour contrebalancer de nouveaux besoins. Les économies réalisées au chapitre de nos frais de fonctionnement découlent entièrement de réductions de personnel.

Le sénateur Callbeck : Vous avez trouvé ces 191 181 \$ uniquement en réduisant le personnel?

Mme Harrison : Oui, et il y a également une autre réduction. On peut voir à la page 4, sous le crédit 1, la somme de 1,136 million de dollars. Cela fait partie de la même réduction des dépenses. Une partie de la réduction combinée se trouve au crédit 5, grâce à une réduction de coûts de 200 000 \$, et le reste correspondant à la réduction des frais de fonctionnement prévus au crédit 1. La somme de ces deux chiffres, quelque 1,4 million de dollars, correspond à la réduction totale.

Senator Callbeck: This has been brought up with regard to Quebec, \$733 million for harmonizing. When a province says, "Yes, we will harmonize," is there a formula that decides what each province will get so that it is fair across the board?

Ms. Harrison: The terms for receiving the transitional assistance and the schedule of payments are set out in an annex to the agreement. I would like to have my colleagues come back to speak to the details of how that is established.

Ms. Potvin: The payments are all determined in the same way since Ontario has harmonized, so the payments to Ontario and British Columbia, which are now being repaid. Quebec and Prince Edward Island are based on 1.5 points of GST, the value of that in the province.

Senator Callbeck: Everyone is treated the same way right across the board.

Ms. Potvin: Yes.

Senator Callbeck: My other question is on national finance, and Senator Finley has already asked it.

[Translation]

Senator Bellemare: I would like to ask a question in the same vein as that asked by Senator Finley. In your remarks, Ms. Harrison, you said you are financing a large portion of the increase through a \$1.2 billion decrease in interest, therefore in the payment on the debt. This decrease is not based on real decreases in the interest rate, but on forecasts. We balance the expenditures that are sometimes permanent relative to the revisions. Here you are talking about a decrease and that is fine, but we could just as well have seen an increase in the interest rates. Is this common practice? Are the supplementary estimates often balanced through variations in the interest on the debt? What was the nature of the sensitivity?

I also understand, from the answer you gave to Senator Callbeck's question, that the \$1.2 billion amount corresponds to a change of 0.5 p. cent in the anticipated interest rates; is that correct?

[English]

Mr. Nevison: I would add that for 2012, again there is a time lag between the projections that we are using in the supplementary estimates. For example, as I mentioned, for this Supplementary Estimates (B), the projection was done in March of 2012. Subsequently, we have seen interest rates evolve. We are almost done 2012 as a calendar year, and interest rates have come in lower than that projection. In a sense, I think that projection is fairly clear. As we move towards

Le sénateur Callbeck : On a abordé la question du Québec, qui obtient 733 millions de dollars par suite de l'harmonisation. Lorsqu'une province accepte d'harmoniser ses taxes de vente avec la taxe de la TPS, existe-t-il une formule qui permet de déterminer ce qu'elle obtiendra de manière à ce que ce soit équitable pour tout le monde?

Mme Harrison : Une annexe de l'entente énonce les conditions qu'il faut réunir pour obtenir de l'aide transitoire ainsi que le calendrier des paiements. Je vais inviter mes collègues à revenir expliquer les détails de cette formule.

Mme Potvin : Depuis que l'Ontario a harmonisé sa taxe de vente, tous les paiements sont déterminés de la même façon; c'est le cas des paiements à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, qui sont en train d'être versés. Dans le cas du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, on se fonde sur la valeur de la TPS dans la province, soit 1,5 point de la TPS.

Le sénateur Callbeck : Tout le monde est traité de la même façon partout au Canada?

Mme Potvin : Effectivement.

Le sénateur Callbeck : Mon autre question portait sur les finances nationales, et le sénateur Finley l'a déjà posée.

[Français]

Le sénateur Bellemare : J'aimerais poser une question dans la même veine que celle posée par le sénateur Finley. Dans vos remarques, madame Harrison, vous dites financer une bonne partie de l'augmentation des dépenses par une baisse de 1,2 milliard de dollars sur l'intérêt, donc du paiement sur la dette. Cette baisse est basée sur des baisses non pas réelles de l'intérêt, mais sur des prévisions. On équilibre des dépenses qui sont pour certaines permanentes, par rapport aux révisions. Là, il s'agit d'une baisse et c'est correct, mais on aurait pu aussi voir des hausses des taux d'intérêt. Est-ce une pratique courante? Est-ce très fréquent d'équilibrer les dépenses supplémentaires avec des variations des taux d'intérêt sur la dette? Quelle était la nature de la sensibilité?

Je comprends également de votre réponse à la question posée par le sénateur Callbeck que cette somme de 1,2 milliard de dollars correspond à un changement de 0,5 p. 100 dans les taux d'intérêt prévus; est-ce bien exact?

[Traduction]

M. Nevison : J'ajouterais que pour 2012, il y a encore un certain décalage en ce qui concerne les prévisions que nous avons utilisées dans le Budget supplémentaire des dépenses. Ainsi, comme je l'ai indiqué, les prévisions qui ont servi à élaborer le Budget supplémentaire des dépenses (B) datent de mars 2012. Les taux d'intérêt ont continué à évoluer depuis. Nous arrivons à la fin de l'année civile 2012, et les taux d'intérêt se sont avérés inférieurs à cette prévision. Je crois que cette prévision est assez

Supplementary Estimates (C), you will see another downward revision in public debt charges as a result of what has happened in the economic environment and interest rates.

[Translation]

Senator Bellemare: You could therefore easily have written that it was not a decrease in the forecasts but a decrease in the costs of the interest. You could have said that the decrease reflects the forecasts, rather than stating that it was a real decrease in the interest rate, could you not?

[English]

Mr. Nevison: In the event, yes, you are right. The actual events have seen interest rates drop even further. However, again, the timing lags that go into production of supplementary estimates are based on a particular forecast at a point in time. Again, these estimates are based on a March forecast. We have subsequent forecasts by private sector economists for our updated economic and fiscal projections. That was released in November. Again, those interest rate projections — not only for 2012 but for the entire forecast period — have come down quite significantly.

[Translation]

Senator Bellemare: My second question deals with the \$679 million in additional equalization payments. Are they permanent transfers or is this a single payment for this year?

[English]

Ms. Harrison: These are payments for the declines in transfers between 2011-12 and 2012-13, and those were announced by the Minister of Finance in December of 2011. These are just for this period of time.

Senator Bellemare: They are non-recurrent, then. Okay.

Senator L. Smith: Just a simple question for Ms. Harrison. Proceeds of crime, vote 1, \$200,000. Could you explain the expenditure or the monies required on that?

Ms. Harrison: This funding will be used to support the department's ongoing litigation with the Federation of Law Societies of Canada to defend the constitutionality of the legislation. The legislation covers a wide variety of financial transactions and intermediaries, including lawyers, accountants, real estate agents and casinos. This legislation has been the subject of a constitutional challenge by the legal profession since 2001. The funding we are bringing forward from last year into this year is to deal with the outstanding legal issues.

claire. D'ici la présentation du Budget supplémentaire des dépenses (C), il y aura une nouvelle révision à la baisse du service de la dette publique par suite de l'évolution de la conjoncture économique et des taux d'intérêt.

[Français]

Le sénateur Bellemare : Vous auriez donc pu facilement écrire qu'il s'agissait non pas d'une baisse dans les prévisions, mais d'une baisse dans le coût de l'intérêt. Vous auriez pu écrire que la baisse reflète les prévisions, plutôt que d'écrire qu'il s'agit d'une réelle baisse dans les frais d'intérêt?

[Traduction]

M. Nevison : Dans ce cas, oui, vous avez raison. En réalité, les taux d'intérêt ont diminué encore plus. Cependant, il faut tenir compte du délai pour la production du Budget supplémentaire des dépenses qui est fondé sur certaines prévisions à un moment donné. Encore une fois, le Budget supplémentaire des dépenses est basé sur une prévision effectuée en mars. Nous avons eu d'autres prévisions faites par des économistes du secteur privé pour les mises à jour économiques et financières. Elles ont été publiées en novembre. Je répète que ces prévisions du taux d'intérêt — non seulement pour 2012, mais pour toute la période couverte par les prévisions — ont considérablement baissé.

[Français]

Le sénateur Bellemare : Ma deuxième question a trait aux 679 millions de dollars de paiements additionnels concernant la péréquation. Est-ce que ce sont des transferts permanents ou s'agit-il d'un seul paiement unique pour cette année?

[Traduction]

Mme Harrison : Il s'agit de paiements pour la diminution des transferts entre 2011-2012 et 2012-2013, et ils ont été annoncés par le ministre des Finances en décembre 2011. Ils ne couvrent que cette période.

Le sénateur Bellemare : Ils ne sont donc pas récurrents. Bien.

Le sénateur L. Smith : J'ai une question simple pour Mme Harrison au sujet du poste sur les produits de la criminalité, au crédit 1, qui correspond à 200 000 \$. Pourriez-vous nous expliquer les dépenses ou les fonds nécessaires pour ce poste?

Mme Harrison : Ces fonds seront utilisés dans le cadre du litige en cours entre le ministère et la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada pour défendre la constitutionnalité de la loi. La loi couvre une vaste gamme de transactions et d'intermédiaires financiers, y compris les avocats, les comptables, les agents immobiliers et les casinos. La profession juridique conteste la constitutionnalité de la loi depuis 2001. Le financement de l'an dernier que nous reportons à cette année sera utilisé pour les questions juridiques non résolues.

Senator L. Smith: It is ongoing, and basically the legal profession does not want to be covered by FINTRAC, is that correct, in terms of being required to submit transactions?

Ms. Harrison: There is an issue with the legal profession as to how they see their role under this legislation vis-à-vis the government's position, and there has been ongoing legislation.

Senator L. Smith: It is just the legal profession; it is not necessarily real estate agents and other folks? You had mentioned other groups.

Ms. Harrison: My understanding is that the litigation in this particular case is with the Federation of Law Societies of Canada.

Senator L. Smith: Thank you.

Senator Gerstein: I will pick up on the question by my colleague, Senator Smith. Three members of the Banking Committee, which is currently reviewing the proceeds of crime act, are on this committee. This litigation has been taking place since 2001 and we have the number of \$200,000 today. Could you indicate to the committee or provide the committee with how much has been spent on this since 2001? What was the budget for this year? What do you anticipate it may entail in its totality?

Ms. Harrison: My understanding is that the current profile for the issue around the constitutionality of the legislation is \$1.7 million over about four fiscal years.

Senator Gerstein: Is that to go or since it was raised in 2001?

Ms. Harrison: Yes, that is my understanding. This is the funding profile that was approved.

Senator Gerstein: What has been spent? Can you get that information and provide it to the committee?

Ms. Harrison: Yes, I can.

The Chair: Is there someone who would like to have a seat at the table now?

Ms. Harrison: My colleague, Mr. Rudin, may have that information.

Jeremy Rudin, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: As you were discussing, litigation with the law societies has been ongoing for some time. There was a period in which it was suspended while government sought to negotiate an agreement with the law societies. When that failed the litigation was re-initiated, and for the period of the re-initiation of the legislation, \$1.7 million was set aside. The \$200 million that we seek to re-profile into the current year —

Senator Gerstein: Do you mean \$200,000?

Mr. Rudin: Yes, thank you, senator. The remaining \$0.2 million of the \$1.7 million is what has yet to be expended, and it is for litigation activities this year.

Le sénateur L. Smith : C'est un litige en cours et, en gros, la profession juridique ne veut pas être régie par le CANAFE et devoir soumettre ses transactions, est-ce exact?

Mme Harrison : Il y a un désaccord entre la profession juridique et le gouvernement quant au rôle de la profession juridique en vertu de la loi, et la loi est en vigueur.

Le sénateur L. Smith : Est-ce seulement les juristes? Ce n'est pas nécessairement les agents immobiliers et les autres? Vous avez mentionné d'autres groupes.

Mme Harrison : Ce litige concerne la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

Le sénateur L. Smith : Merci.

Le sénateur Gerstein : Je vais poursuivre sur la question posée par mon collègue, le sénateur Smith. Trois membres du Comité des banques, qui examinent actuellement la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, siègent à notre comité. Ce litige est en cours depuis 2001, et nous voyons ce montant de 200 000 \$ aujourd'hui. Pourriez-vous dire au comité combien d'argent a été dépensé sur ce litige depuis 2001? Quel a été le budget pour cette année? Quel sera le total une fois le litige terminé?

Mme Harrison : Le profil actuel pour cette question de constitutionnalité de la loi est de 1,7 million de dollars sur environ quatre années financières.

Le sénateur Gerstein : Est-ce que c'est pour l'ensemble ou depuis le début, en 2001?

Mme Harrison : Oui, c'est mon impression. C'est le profil de financement qui a été approuvé.

Le sénateur Gerstein : Combien d'argent a été dépensé? Pourriez-vous obtenir ce renseignement et le fournir au comité?

Mme Harrison : Oui.

Le président : Y a-t-il quelqu'un qui aimerait venir s'asseoir à la table maintenant?

Mme Harrison : Mon collègue, M. Rudin, a peut-être cette information.

Jeremy Rudin, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Comme vous le disiez, ce litige avec l'ordre des juristes a cours depuis un bon moment. Il a été suspendu pendant un certain temps, lorsque le gouvernement essayait de négocier un accord avec les ordres professionnels de juristes. Comme cela n'a pas été possible, le litige a repris, et on a prévu 1,7 million de dollars pour cette période de remise en vigueur de la loi. Les 200 millions de dollars que nous voulons reporter à l'année en cours...

Le sénateur Gerstein : Vous voulez dire 200 000 \$?

M. Rudin : Oui, merci, monsieur le sénateur. Les 200 000 \$ qui restent à dépenser des 1,7 million de dollars serviront pour les activités juridiques de cette année.

Senator Gerstein: Is the \$1.7 million over a period of four years? Was that when it was re-established as a suit?

Mr. Rudin: It reaches back to 2009-10.

The Chair: We did not quite hear the prompting from Ms. Harrison to Mr. Rudin.

Ms. Harrison: The expenditure of \$1.7 million was started in 2009-10.

The Chair: Thank you.

Senator Hervieux-Payette: For how many years will we go with that? Where are we in terms of the legal process? Even though we are proposing new legislation, if we have not solved that it means it is blocking some evolution with the legislation.

The Chair: The second member of the Banking Committee giving free advice here. We are pleased you came to the Finance Committee to find out what is going on.

Mr. Rudin: A hearing took place in May of 2011 before the British Columbia Supreme Court. The court found in favour of the Federation of Law Societies of Canada. The government appealed this decision. This was heard by the British Columbia Court of Appeal in October 2012. That is the state of the matter. We are awaiting the British Columbia Court of Appeal's decision, and I cannot predict whether that will be the last step or not.

Senator Gerstein: Mr. Rudin, can you provide this committee with the amount spent on this legal issue since 2001? How much was spent in 2001 until it was suspended; when was the \$1.7 million approved; how much has been spent and where are we today?

Mr. Rudin: I will see if I have a colleague whose memory goes back to 2001, and if not I will undertake to provide that information to the committee.

Senator Gerstein: You can provide it in writing.

Mr. Rudin: If that suits you, Mr. Chair, that is what we will do.

The Chair: Please keep in mind that we will probably have to deal with this within the week, so the sooner you could get us the information the better. Thank you.

Senator Gerstein: My second question is to General Bertrand. I would like to pursue the issue raised by Senator Finley and Senator Day. I must say the concept of funding current operations by reducing capital expenditures is somewhat interesting, if not questionable and incomprehensible, particularly when you make the statement that you will not be asking for additional money for approved capital projects in the future. Could you expand a little? I cannot understand what you

Le sénateur Gerstein : Est-ce que les 1,7 million de dollars s'étendent sur une période de quatre ans? Est-ce que c'est depuis la reprise du litige?

M. Rudin : Cela remonte à 2009-2010.

Le président : Nous n'avons pas bien entendu la réponse de Mme Harrison à la question de M. Rudin.

Mme Harrison : On a commencé à dépenser les 1,7 million de dollars en 2009-2010.

Le président : Merci.

Le sénateur Hervieux-Payette : Pendant combien d'années cela se poursuivra-t-il? Où en sommes-nous dans ce litige? Même si nous proposons une nouvelle loi, si le litige n'est pas résolu, cela bloquera l'évolution de la loi.

Le président : Le deuxième membre du Comité des banques vous donne des conseils gratuits. Nous sommes ravis que vous soyez venue au Comité des finances pour voir ce qui se passe.

M. Rudin : Il y a eu une audience en mai 2011 devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique. La cour a tranché en faveur de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Le gouvernement a fait appel de la décision. L'appel a été entendu par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en octobre 2012. Voilà où en sont les choses. Nous attendons la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, et je ne peux pas prévoir si ce sera la dernière étape ou non.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Rudin, pourriez-vous dire au comité combien d'argent a été dépensé sur ce litige depuis 2001? Combien d'argent a été dépensé de 2001 jusqu'à la suspension? Quand la somme de 1,7 million de dollars a-t-elle été approuvée? Combien d'argent a été dépensé et à combien s'élèvent ces dépenses à l'heure actuelle?

M. Rudin : Je vais voir si l'un de mes collègues se rappelle ce qui s'est fait à cet égard depuis 2001 et, sinon, j'entreprendrai de fournir ce renseignement au comité.

Le sénateur Gerstein : Vous pouvez nous le fournir par écrit.

M. Rudin : Monsieur le président, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, c'est ce que nous allons faire.

Le président : Veuillez garder à l'esprit que nous devons probablement traiter de la question cette semaine, alors plus tôt vous pourrez nous fournir ce renseignement, mieux ce sera pour nous. Merci.

Le sénateur Gerstein : Ma deuxième question s'adresse au général Bertrand. J'aimerais donner suite à la question soulevée par le sénateur Finley et le sénateur Day. Je dois dire que l'idée de financer les dépenses de fonctionnement en réduisant les dépenses en capital est assez intéressante, sinon douteuse et incompréhensible, surtout lorsque vous dites que vous ne demanderez pas de fonds supplémentaires à l'avenir pour les projets d'immobilisations adoptés. Pourriez-vous nous donner

are saying at all. How can you take money from capital, use it for current operations, still have the capital project in place and suggest that you will not have to refill the bucket at some point?

Maj.-Gen. Bertrand: Thank you for the question. When projects are approved they have an approved project budget and they have an approved project cash phasing for the project. Major Crown projects go for Treasury Board approval. If we miss them in Main Estimates, those projects subsequently appear in supplementary estimates for approval.

Twice a year the department does a cash forecast for its capital program. We submit the results of that cash forecast to the Treasury Board for review and approval. This is for approved projects only. With the approval of the board, the funds are reserved for those projects in the years requested in the future.

Senator Gerstein: From where are they reserved?

Maj.-Gen. Bertrand: Future funds within the fiscal framework, and the funds that are not used in-year are available for reallocation. You see those funds being used in-year to offset a current year requirement. Those funds have been appropriated, they are not required in-year, and they are being reused in-year to fund a current year requirement. Funding is protected for those projects in the future.

Senator Gerstein: I do not understand this at all. Could you take me through some numbers?

The Chair: That was exactly my question. I am glad you are asking this.

Senator Gerstein: You have been approved \$100 million to acquire something. Because of the delivery or whatever, you have only taken \$50 million and you have spent \$50 million. Now, in effect, you are saying you have \$50 million still in your pocket and will use that to fund other things, which you do. You come around and the following year the \$50 million is now on the table. Where do you get the money to pay for it?

Maj.-Gen. Bertrand: Current year funds unused, as I said, remain available for in-year. They are unused because of changes to the capital contracts — deliverables. Any number of reasons could cause a project not to spend in-year.

Senator Finley: Could you give an example of what could cause that? You are saying some reasons. Give me some examples of reasons that would cause \$50 million or \$100 million to be unused.

Maj.-Gen. Bertrand: My colleague from the Materiel Group will give several reasons.

plus de détails? Je ne comprends pas du tout ce que vous dites. Comment pouvez-vous prendre l'argent des immobilisations, l'utiliser pour les dépenses de fonctionnement, conserver le projet d'immobilisations et dire que vous n'aurez pas besoin de renflouer votre portefeuille à un moment donné?

Mgén Bertrand : Merci de cette question. Lorsque des projets sont approuvés, un budget approuvé y est associé ainsi qu'un étalement de fonds. Les grands projets de la Couronne sont approuvés par le Conseil du Trésor. S'ils ne sont pas inclus dans le Budget principal des dépenses, ils se retrouvent dans les Budgets supplémentaires des dépenses afin d'être approuvés.

Deux fois par année, le ministère fait une prévision de trésorerie pour son programme d'immobilisation. Nous présentons les résultats de ces prévisions de trésorerie au Conseil du Trésor pour qu'il les examine et les approuve. Cela se fait seulement pour les projets approuvés. Avec l'approbation du conseil, les fonds sont mis de côté pour les années à venir demandées.

Le sénateur Gerstein : Où sont-ils mis de côté?

Mgén Bertrand : Les fonds futurs se trouvent dans le cadre financier, et les fonds qui ne sont pas utilisés pendant l'année en cours peuvent être réaffectés. Vous pouvez voir ces fonds utilisés cette année pour compenser une demande de l'année en cours. Ces fonds ont été affectés, ils ne sont pas nécessaires cette année et ils sont réutilisés la même année pour financer une autre demande. Le financement de ces projets est protégé pour l'avenir.

Le sénateur Gerstein : Je ne comprends pas du tout ce point. Pourriez-vous me présenter certains chiffres?

Le président : J'avais exactement la même question. Je suis ravi que vous la posiez.

Le sénateur Gerstein : On a approuvé 100 millions de dollars pour que vous achetiez quelque chose. À cause de la livraison ou une autre raison, vous n'avez dépensé que 50 millions de dollars. Maintenant, vous dites que vous avez toujours ces 50 millions dans vos poches et que vous les utiliserez pour financer d'autres choses, ce que vous êtes en train de faire. L'année suivante, vous avez besoin des 50 millions de dollars. Où allez-vous chercher l'argent?

Mgén Bertrand : Les fonds non utilisés pendant l'année actuelle demeurent disponibles pendant cette même année, comme je l'ai dit. Ils ne sont pas utilisés à cause de changements aux contrats des projets d'immobilisations, aux produits livrables. Il y a toutes sortes de raisons qui peuvent faire qu'un projet n'utilise pas ses fonds pendant l'année.

Le sénateur Finley : Pourriez-vous nous en donner un exemple? Vous dites qu'il y a certaines raisons. Donnez-moi des exemples où l'on n'utiliserait pas 50 millions ou 100 millions de dollars.

Mgén Bertrand : Mon collègue du Groupe des matériels vous présentera plusieurs raisons.

Rear-Admiral Patrick Finn, Chief of Staff, Materiel Group, National Defence: As General Bertrand has said, there are many reasons. As we cash phase each individual project, we will lay it out in different phases. They typically go through a definition phase. We are working with industry to define what will actually be provided. Requests for proposals will be issued. Once we get into contract, we will go through the implementation.

In each one of those phases, we make a number of financial predictions. In some cases we are buying things offshore and we have to deal with exchange rates. We will establish contingency in each contract to determine if there are issues or opportunities. It could be, as you have indicated, that there is a delay in establishing the contract. It could be a delay in delivery as they go through the design phase that pushes some of the work out into future fiscal years. Although we go forward for approvals with initial cash phasing, as each project individually goes forward there are any number of times that we have to come back and revisit the project. At times it could be things are actually delivered earlier once an assembly line gets up and going, so we may actually be re-profiling money and advancing it to try to make earlier payments.

However, each project by itself progresses at its own rate. As indicated, twice a year we come together to look at all the projects in total to look at the net effect in our overall capital program.

Senator Gerstein: With respect, I understand everything you have said so far. What I do not understand is that if you did not spend the money and have then taken that money and spent it on something else, how do you get the money to fulfill the final obligation when the deliverables come forward, without coming back and asking for more money?

Maj.-Gen. Bertrand: It is a tricky concept to understand.

Senator Gerstein: I should say so.

Maj.-Gen. Bertrand: The funds are appropriated in-year for the project. If the project does not require those funds in-year, they are used as a source of funds for other requirements, as you have seen in these supplementary estimates. The Treasury Board submission that goes through for approval for the re-profile re-profiles the requirement and reserves it. Let us take that \$50 million example you used: If we need it next year, it will be appropriated for next year.

The project did not need the \$50 million; it was being used for something else in-year.

Senator Finley: However, the taxpayer —

Maj.-Gen. Bertrand: It does not come back to the taxpayer. They are different funding requirements in future years, and that particular bookkeeping is done by Finance.

The Chair: We are concerned about something, and it is pretty obvious, I think, but let me put it on the record. We as parliamentarians felt that we voted appropriations, and we felt

Contre-amiral Patrick Finn, chef d'état-major, Groupe des matériels, Défense nationale : Comme le général Bertrand l'a dit, il y a plusieurs raisons. Lorsque nous étalons les fonds pour chaque projet, nous les étalons selon différentes phases. Les projets passent normalement par une phase de définition. Nous collaborons avec l'industrie pour définir ce qui sera fourni. Des demandes de propositions seront émises. Une fois le contrat signé, nous passons à la mise en œuvre.

Pendant chacune de ces phases, nous faisons un certain nombre de prévisions financières. Dans certains cas, nous achetons des choses à l'étranger et nous devons gérer la question des taux de change. Nous allons prévoir une réserve à chaque contrat au cas où il y aurait des problèmes ou de nouvelles occasions. Comme vous l'avez mentionné, ce pourrait être des retards dans la signature du contrat. Ce pourrait être un retard dans la livraison pendant la phase de conception, ce qui repousse certains des travaux à des années financières futures. Bien que nous demandions l'approbation pour l'étalement des fonds initial, alors que chaque projet progresse, nous devons parfois le revoir. Quelquefois, les choses sont livrées plus tôt que prévu parce que la chaîne de montage est en fonction, alors on doit réaffecter des fonds en les avançant pour verser les paiements plus tôt.

Cependant, chaque projet progresse à son propre rythme. Comme on l'a mentionné, deux fois par année, nous examinons tous les projets pour voir l'effet net sur tout le programme d'immobilisation.

Le sénateur Gerstein : Avec tout le respect que je vous dois, je comprends tout ce que vous avez dit jusqu'à maintenant. Ce que je ne comprends pas, c'est que si vous n'avez pas dépensé l'argent mais que vous l'avez utilisé pour d'autres choses, où trouvez-vous l'argent pour respecter vos engagements finaux lorsque les produits livrables arrivent, sans revenir demander plus d'argent?

Mgén Bertrand : C'est un concept difficile à comprendre.

Le sénateur Gerstein : Je ne vous le fais pas dire.

Mgén Bertrand : Les fonds sont affectés pour le projet pendant l'année en cours. Si le projet n'a pas besoin de ces fonds pendant l'année, ils sont utilisés pour d'autres demandes, comme vous l'avez vu dans le Budget supplémentaire des dépenses. La présentation au Conseil du Trésor qui approuve le report repousse la demande et prévoit les fonds. Utilisons votre exemple des 50 millions de dollars : si nous n'en avons besoin, ils seront affectés l'an prochain.

Le projet n'a pas eu besoin des 50 millions de dollars; ces fonds ont été utilisés pour d'autres choses pendant l'année.

Le sénateur Finley : Cependant, le contribuable...

Mgén Bertrand : Cela ne touche pas le contribuable. Il s'agit de différentes demandes de financement pour les années à venir, et cet aspect comptable est géré par le ministère des Finances.

Le président : Nous avons des questions sur un point, et je crois que c'est assez évident, mais je veux le mentionner. En tant que parlementaires, nous pensions que lorsque nous adoptons des

that we had, in that way, a control over what the government was spending in any year. You are now telling us that there are funds that you can draw on for other years that you do not need parliamentary approval for in that particular year. That is what you are telling us.

Maj.-Gen. Bertrand: The Main Estimates provide your appropriations for the year with the subsequent supplementary estimates providing updates for actions and approvals that have happened after the Main Estimates. Next year's Main Estimates will be the opportunity for Parliament to approve the department's funding requirements in all three votes — votes 1, 5 and 10. The vote 5 in next year's estimates will contemplate the full capital program for the department for that year.

Therefore, the Main Estimates that were voted on this year covered the 2012-13 fiscal year.

Senator L. Smith: What comes to mind from a business perspective is that there seems to be a shifting of priorities and plans. Therefore, what is going on with the planning process with the shifting priorities if you suddenly go from one project to another?

In business, you usually have a strategic plan and you go forward with A, B and C. It would seem that you probably have A, B and C, but there could suddenly be a D, E and F, and you have a pot of money you can play with. That begs the question: Is this reflected in the planning process within your group?

Maj.-Gen. Bertrand: Certainly we have an extensive capital program, and the projects are managed individually by project managers, subject to a certain amount of governance, whether by senior review boards and/or departmental oversight. That piece is reviewed. On a cash side, it culminates twice a year in the cash forecasts, which I explained to you.

It is hard to establish a cash forecast for a project when there are so many variables that could affect deliverables, as Rear-Admiral Finn said. Any number of reasons could cause a change to the cash requirements for the project.

The project itself, with the re-profile, remains on budget and within its approved funding. It is just that the cash phasing of that funding will change from year to year.

The Chair: I will have to call an end to this discussion. Could we all review the transcript of this particular discussion? General Bertrand, could you provide us with an explanation of this process in writing? Then, if we need to, we will ask you to come back after that. However, we are under a time constraint. I have three senators who have expressed an interest in discussing what I

crédits, nous avons alors un contrôle sur les dépenses du gouvernement pendant l'année. Vous nous dites maintenant qu'il y a des fonds que vous pouvez utiliser pour d'autres années pour lesquels vous n'avez pas besoin de l'approbation parlementaire pendant l'année en question. C'est ce que vous nous dites.

Mgén Bertrand : Le Budget principal des dépenses présente les crédits pour l'année, et les Budgets supplémentaires des dépenses subséquents décrivent les mises à jour des activités des approbations qui ont eu lieu après le Budget principal des dépenses. Lors du Budget principal des dépenses de l'an prochain, le Parlement aura l'occasion d'approuver les demandes de financement du ministère pour les trois crédits, les crédits 1, 5 et 10. Le crédit 5 du Budget des dépenses de l'an prochain couvrira l'ensemble du programme d'immobilisation du ministère pour cette année-là.

Conséquemment, le Budget principal des dépenses approuvé cette année couvrirait l'année financière 2012-2013.

Le sénateur L. Smith : Du point de vue de la gestion des affaires, cela ressemble à un changement des priorités et des plans. Donc, qu'est-ce qui se passe avec le processus de planification si les priorités changent et que vous passez d'un projet à l'autre?

En affaires, on a normalement un plan stratégique et on va de l'avant avec A, B et C. On peut avoir A, B et C, mais soudainement il pourrait y avoir D, E et F, et on a des fonds que l'on peut utiliser. Il y a lieu de poser la question suivante : Est-ce que cela se retrouve dans le processus de planification de votre groupe?

Mgén Bertrand : Nous avons bien sûr un vaste programme d'immobilisation, et tous les projets sont gérés par des gestionnaires de projet, font l'objet d'une certaine gouvernance, que ce soit par un conseil supérieur de révision ou une surveillance ministérielle. Cet aspect est examiné. Pour la trésorerie, on effectue deux fois par année des prévisions de trésorerie, que je vous aie expliquées.

Il est difficile d'établir une prévision de trésorerie pour un projet lorsqu'il y a autant de variables qui ont un effet sur les produits livrables, comme le contre-amiral Finn l'a dit. Toutes sortes de raisons peuvent mener à un changement aux demandes de trésorerie dans ce projet.

Le projet lui-même, avec le report, respecte son budget et le financement approuvé. C'est simplement l'étalement des fonds de ce financement qui change d'une année à l'autre.

Le président : Je devrai mettre fin à cette discussion. Pourrions-nous tous en revoir la transcription? Général Bertrand, pourriez-vous nous fournir par écrit une explication de ce processus? Ensuite, si nécessaire, nous vous demanderons de revenir. Cependant, notre temps est limité. Il y a trois sénateurs qui se sont dits intéressés à discuter de ce que je présume être des points

presume to be other matters than this one. Therefore, if you could do that and provide us that in writing, it would be appreciated. We have five minutes left and another panel will then be stepping forward.

I would suggest that I will take the questions from all senators first, so we can get the questions on the record. Then, if you can answer those questions quickly, that would be fine. If not, you will provide us with a written answer to those questions, as well.

Senator McInnis: Thank you for coming. Senator Callbeck handled well the matter of equalization. My question is one of clarification with respect to the capital money for funding — the definition phase of the Canadian Surface Combatant Project as well as the fixed-wing search and rescue aircraft. What do you mean? Are you defining the requirements? Is this a request for proposals? What do you mean by “definition”?

Rear-Admiral Finn: Each of the major Crown projects goes through a number of phases. We basically have a two-gate process to Treasury Board. The definition phase means we have gone and sought approval to enter into the phase by which we are providing more detail, engaging industry, refining budget. We are doing all that work under vote 5. Once we have gone through it, we will return to Treasury Board for approval to actually implement.

Therefore, the “definition phase” is what we call it, and that is where we are defining time, schedule and costs for each of the projects.

Senator McInnis: It just appeared to be a great deal of money — \$30 million.

Rear-Admiral Finn: Some of these are. For example, the Canadian Surface Combatant Project will be north of \$20 billion in implementation.

Senator McInnis: I know. Thank you.

Senator Buth: I am not sure this will be a quick answer. Both Finance and National Defence are using reductions that you have calculated through the Budget 2012 process to offset your requests in Supplementary Estimates (B). Where are you actually reporting what your reductions are; where could we see what your reductions are?

Second, do you have additional funds that you will use to offset requests in Supplementary Estimates (C)?

Maj.-Gen. Bertrand: National Defence will be reporting its Budget 2012 reductions in the quarterly financial reports. Quarterly financial reports are reported on a cash basis, and there is a Budget 2012 implementation section in each quarterly financial report.

Senator Buth: Is it clear, essentially, that they are Budget 2012 reductions?

différents. Conséquemment, si vous pouviez nous fournir la réponse par écrit, ce serait apprécié. Il nous reste cinq minutes, puis nous entendrons un autre groupe de témoins.

Je propose tout d’abord d’entendre les questions de tous les sénateurs, afin qu’elles figurent au compte rendu. Ensuite, si vous pouvez répondre brièvement aux questions, ce serait bien. Sinon, vous nous fournirez également une réponse par écrit à ces questions.

Le sénateur McInnis : Merci d’être venu. Le sénateur Callbeck a bien couvert la question de la péréquation. J’aimerais avoir des éclaircissements sur les demandes de fonds d’immobilisation, la phase de définition du projet de navire de combat de surface canadien de même que l’avion de recherche et de sauvetage. Que voulez-vous dire? Est-ce que vous définissez les exigences? Est-ce une demande de propositions? Que voulez-vous dire par « définition »?

Cam Finn : Chaque grand projet de la Couronne passe par un certain nombre de phases. Nous devons nous présenter deux fois devant le Conseil du Trésor. La phase de définition signifie que nous avons demandé et obtenu l’approbation d’entrer dans la phase où nous fournissons plus de détails, discutons avec l’industrie et précisons le budget. Nous faisons tous ces travaux au titre du crédit 5. Une fois cette phase terminée, nous retournons devant le Conseil du Trésor pour faire approuver la mise en œuvre.

C’est pourquoi nous l’appelons la « phase de définition », pendant laquelle nous définissons le moment, l’échéancier et les coûts de chaque projet.

Le sénateur McInnis : Cela semblait être beaucoup d’argent, 30 millions de dollars.

Cam Finn : C’est parfois le cas. Par exemple, la mise en œuvre du projet de navire de combat canadien coûtera plus de 20 milliards de dollars.

Le sénateur McInnis : Je sais. Merci.

Le sénateur Buth : Je ne sais pas s’il pourra y avoir une réponse brève à ma question. Les Finances et la Défense nationale utilisent des réductions calculées dans le cadre du budget de 2012 pour compenser les demandes du Budget supplémentaire des dépenses (B). Où déclarez-vous qu’elles ont été vos réductions? Où pourrions-nous voir qu’elles ont été vos réductions?

Deuxièmement, avez-vous des fonds supplémentaires que vous utiliserez pour compenser les demandes du Budget supplémentaire des dépenses (C)?

Mgén Bertrand : La Défense nationale présentera ses réductions du budget de 2012 dans les rapports financiers trimestriels. Les rapports financiers trimestriels se font selon la comptabilité de caisse, et ils contiennent chacun une section sur la mise en œuvre du budget de 2012.

Le sénateur Buth : En gros, est-ce clair qu’il s’agit de réductions du budget de 2012?

Maj.-Gen. Bertrand: Yes, it is.

Senator Buth: Thank you very much.

Ms. Harrison: It is the same answer for us, as well.

[Translation]

Senator Chaput: Could you send us that information in writing? For the Department of National Defence, it is at page 74, in the French version, and page 104 in the English version. This concerns transfers. The eighth transfer we are discussing here involves five different departments and concerns the search and rescue prevention and coordination initiatives across Canada.

With these transfers, how many regions are involved in this initiative? How many initiatives are there across Canada? How much do the regions receive per initiative and how often?

[English]

Maj.-Gen. Bertrand: I will take that as notice. I do not have the information by region. I only have it by department.

The Chair: Thank you. That would be very helpful. As soon as you can get us that information, send it to the clerk and it will be circulated to everyone.

[Translation]

Senator Chaput: Is this a new initiative, and if not, has it been going on for several years?

MGen Bertrand: It has been several years, and there are different amounts per year per department. That can change from year to year.

[English]

The Chair: To Finance and National Defence, thank you for being here, and we thank your teams here for backing you up. We appreciate your doing that because we were able to handle most of the questions that way. We look forward to the answers to those questions you took under advisement for us.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, we are continuing our study on the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013.

[English]

In our second session this morning, we welcome officials from Agriculture and Agri-Food Canada: Mr. Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch; Mr. Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management; and Ms. Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Programs Branch. We are also pleased to welcome officials from the

Mgén Bertrand : Oui, ce l'est.

Le sénateur Buth : Merci beaucoup.

Mme Harrison : C'est la même réponse pour nous également.

[Français]

Le sénateur Chaput : Est-ce que vous pourriez nous envoyer cette information par écrit? Pour le ministère de la Défense nationale, c'est à la page 74, pour la version française, et à la page 104, pour la version anglaise. Cela a trait aux transferts. Le huitième transfert dont il s'agit ici touche cinq différents ministères et concerne des initiatives de prévention et de coordination d'opérations de recherche et de sauvetage partout au Canada.

Dans ces transferts, combien de régions seront impliquées par cette initiative? Combien y a-t-il d'initiatives à travers le Canada? Combien d'argent par initiative les régions recevront-elles et à quelle fréquence?

[Traduction]

Mgén Bertrand : Je vais noter la question. Je n'ai pas l'information par région. Je l'ai seulement par ministère.

Le président : Merci. Ce serait très utile. Dès que vous aurez cette information, envoyez-la à la greffière, qui la distribuera à tous.

[Français]

Le sénateur Chaput : S'agit-il d'une nouvelle initiative, sinon cela fait-il plusieurs années que cela se poursuit?

Mgén Bertrand : Cela fait plusieurs années, et il y a différents montants par année par ministère. Cela peut changer chaque année.

[Traduction]

Le président : Je remercie les Finances et Défense nationale d'être venus et nous remercions vos équipes de vous avoir appuyés. Nous vous sommes reconnaissants de procéder de cette façon car nous pouvons ainsi répondre à la plupart des questions. Nous avons hâte de recevoir les réponses à nos questions que vous avez notées.

[Français]

Le président : Honorables sénateurs, nous continuons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

[Traduction]

Pendant notre deuxième séance de ce matin, nous recevons des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : M. Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, M. Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, et Mme Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes. Nous sommes

Canadian Food Inspection Agency: Mr. Peter Everson, Vice President, Corporate Management; Mr. Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs; and Ms. Barbara A. Jordan, Associate Vice President, Operations.

Mr. Meredith, I believe you have some opening remarks on behalf of Agriculture and Agri-Food Canada. We will begin with you and then move to Mr. Everson, who will speak on behalf of the Canadian Food Inspection Agency. You have the floor, sir.

[Translation]

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-food Canada: Honourable senators, it is an honour to appear before you again today.

[English]

I will be discussing the supplementary estimates today, and I would like to talk to you a little about our new strategic framework agreement for agriculture and agri-food, Growing Forward, between the provinces and the federal government.

The sector is doing extremely well, as you know. We are optimistic about the future of the sector based on current performance.

[Translation]

I am optimistic about the potential of agriculture in 2013. Despite the difficulties experienced by pork producers, commodity prices in many areas are strong and are expected to remain above historical levels over the next decade.

[English]

Producers are seeing these price increases reflected in rising net worth, which grew 5 per cent on average last year and about 30 per cent since 2007. Producers are also seeing a rise in their incomes. In 2012, farm cash receipts are up a projected 12 per cent to approximately \$150 billion. Realized net income — cash in producers' pockets — is also up by 53 per cent since 2010 to a record \$5.7 billion.

[Translation]

Moving forward, the government will work with industry to help position the sector as a strong player in global trade, while continuing to address issues affecting our competitiveness with emerging markets.

[English]

We have also been involved in a number of legislative initiatives designed to increase efficiency and promote profit for the sector. The Safe Food for Canadians Act, which is led by my colleagues, will help to strengthen the food system and continue

également ravis de recevoir des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments : M. Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée, M. Paul Mayers, vice-président associé, Politiques et programmes, et Mme Barbara A. Jordan, vice-présidente associée, Opérations.

Monsieur Meredith, je crois savoir que vous ferez un exposé préliminaire au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous allons débiter avec vous et ensuite passer à M. Everson, qui parlera au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Vous avez la parole, monsieur.

[Français]

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Honorables sénateurs, je suis heureux de vous revoir aujourd'hui.

[Traduction]

J'aborderai aujourd'hui le Budget supplémentaire des dépenses, et j'aimerais parler un peu du nouvel accord sur le cadre stratégique de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Cultivons l'avenir, entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Comme vous le savez, le secteur se porte extrêmement bien. Nous sommes optimistes quant à l'avenir du secteur étant donné le rendement actuel.

[Français]

Je demeure optimiste quant au potentiel des produits de l'agriculture en 2013. Malgré les difficultés des producteurs de porc, le prix de nombreux secteurs est à la hausse et on s'attend à ce qu'ils demeurent au-dessus des moyennes historiques au cours des prochaines années.

[Traduction]

Les producteurs constatent que les hausses de prix se traduisent par une augmentation de la valeur nette, qui s'est accrue de 5 p. 100 en moyenne l'an dernier et d'environ 30 p. 100 depuis 2007. Les producteurs constatent également une augmentation de leurs revenus. En 2012, les recettes agricoles devraient augmenter de 12 p. 100 et atteindre environ 150 milliards de dollars. Le revenu net des producteurs — l'argent dans leurs poches — a aussi augmenté de 53 p. 100 depuis 2010, pour atteindre une somme record de 5,7 milliards de dollars.

[Français]

Afin de consolider cette hausse, le gouvernement travaillera de concert avec les producteurs en vue de positionner ce secteur comme acteur clé du marché mondial et continuera de s'attaquer aux enjeux auxquels les producteurs doivent faire face.

[Traduction]

Nous avons également participé à un certain nombre de modifications législatives visant à accroître l'efficacité et la rentabilité du secteur. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada, dont s'occupent mes collègues, permettra de consolider

to provide safe food for consumers. That was recently passed, as you know. The Marketing Freedom for Grain Farmers Act, which removed the single desk from the Canadian Wheat Board, has re-energized the Western Canadian grain sector, which is doing extremely well this year. Proposed changes to the Canada Grain Act, which are in Bill C-45, will allow for the modernization of our grain handling system and remove several inefficiencies from the system for the benefit of producers and shippers alike.

[Translation]

Federal, provincial and territorial ministers announced details of Canada's policy framework for agriculture, Growing Forward 2, on September 14 at the ministerial meeting in Whitehorse.

[English]

That framework will invest more in innovation, competitiveness and market development activities to help producers meet the rapidly rising global demand for food. Growing Forward 2: 2013-2018 will invest more than \$3 billion over five years in cost share programming that will be delivered by the provinces.

[Translation]

As with Growing Forward, provinces will have the flexibility to tailor cost-shared programs to suit local needs and objectives. We look forward to announcing with our provincial partners the new initiatives that will take effect once negotiations are finalized.

[English]

That should happen in the next month or so.

Growing Forward 2 will also see a transformation in the way that we deliver income support to farmers. Business risk management programming will move from a reactive posture to facilitate more market-based profitability for the sector. Risk management programs will continue to help farmers in a comprehensive way when disasters or catastrophes strike, as a result of either the market or natural disaster. Canada's exports of agriculture are a driver of growth in the sector and reached a record \$44 billion in 2011.

[Translation]

Trade will be an essential component of growth in agriculture in coming years, as new free trade agreements are negotiated and new opportunities present themselves to Canadian businesses.

le système de salubrité alimentaire et de continuer à offrir des aliments sains aux consommateurs. Comme vous le savez, elle a été récemment adoptée. La Loi sur le libre choix des producteurs de grains, qui a éliminé le guichet unique de la Commission canadienne du blé, a dynamisé à nouveau le secteur des grains de l'Ouest canadien, qui se porte extrêmement bien cette année. Les changements proposés à la Loi sur les grains du Canada, qui se trouve dans le projet de loi C-45, permettront de moderniser le système de manutention des céréales et d'éliminer plusieurs aspects inefficaces du système, ce qui sera avantageux pour les producteurs et les expéditeurs.

[Français]

Le 14 septembre dernier, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'agriculture ont annoncé les détails sur le nouveau cadre stratégique Cultivons l'avenir 2, lors de la conférence des ministres tenue à Whitehorse, au Yukon.

[Traduction]

Ce cadre investira plus dans l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés pour aider les producteurs à répondre rapidement à la montée de la demande mondiale en aliments. Cultivons l'avenir 2, qui se déroulera de 2013 à 2018, investira plus de 3 milliards de dollars sur cinq ans dans des programmes à coûts partagés qui seront offerts par les provinces.

[Français]

Comme dans le programme précédent, Cultivons l'avenir 2 permet aux provinces d'adapter les programmes à leurs besoins et à leurs objectifs. Nos partenaires et nous avons hâte d'annoncer ces nouveaux programmes dès que les négociations seront terminées.

[Traduction]

Cela devrait se produire dans le mois à venir.

Cultivons l'avenir 2 se traduira également par une transformation de la façon dont nous offrons le soutien au revenu aux agriculteurs. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise favoriseront une plus grande rentabilité axée sur le marché pour les secteurs plutôt que n'être utilisés que pour réagir. Les programmes de gestion des risques continueront d'aider les agriculteurs d'une façon complète lorsqu'il y a des catastrophes naturelles ou sur les marchés. Les exportations agricoles du Canada sont un moteur de la croissance du secteur et ont atteint une somme record de 44 milliards de dollars en 2011.

[Français]

Les échanges commerciaux constitueront la pierre angulaire de la croissance dans le secteur agricole dans les prochaines années puisque de nouveaux accords seront négociés et que ceux-ci offriront de nouvelles possibilités d'affaires pour les entreprises canadiennes.

[English]

It is true that most of the growth that we foresee for the sector will be driven globally. Domestic markets will grow very slowly. As you know, the government has completed a number of free trade agreements with several countries. As you will also know, we are involved currently in several negotiations.

In terms of the supplementary estimates, we received increased funding this year of roughly \$215 million. The majority of that money is to assist the Canadian Wheat Board in its transition to a private grain marketing organization. Also, approximately \$41 million in funding will be divided between Growing Forward programming and the control of diseases in the hog industry, which has been re-profiled from previous years.

[Translation]

In summary, the agriculture portfolio is well positioned to assist the sector moving forward to capitalize on new opportunities through support under GF2 and other initiatives, while preparing the sector for the challenges that lie ahead.

[English]

Thank you for your time. My colleagues and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you. Is there anything in the estimates themselves that you wish to draw to our attention, Mr. Meredith?

Mr. Meredith: No, Mr. Chair, not beyond what I have already done.

I should mention one thing that happened just before we came to committee. You will know that we have had a long-standing dispute with the United States on what we call COOL, country-of-origin labelling. We won the initial case. The United States appealed, and we understand that the WTO issued a judgment just this morning in Canada's favour asking the United States to comply within 10 months. That is a very positive outcome for our sector.

The Chair: Does this have to do with the North American Free Trade Agreement country-of-origin issue?

Mr. Meredith: It was more of a WTO issue, but it was with the United States with regard to access for our beef and pork industries.

The Chair: Thank you. It is good to have breaking news here at our meeting this morning. We will now go to Mr. Everson.

Peter Everson, Vice President, Corporate Management, Canadian Food Inspection Agency: Thank you. The Canadian Food Inspection Agency is committed to ensuring that Canada's food safety program is world-class. The recently enacted Safe

[Traduction]

Il est vrai que la plupart de la croissance que nous prévoyons pour le secteur sera fondée sur la demande mondiale. Les marchés nationaux croîtront très lentement. Comme vous le savez, le gouvernement a conclu des accords de libre-échange avec plusieurs pays. Vous savez sans doute aussi que nous participons actuellement à plusieurs autres négociations.

En ce qui concerne le Budget supplémentaire des dépenses, nous avons reçu cette année une augmentation d'environ 215 millions de dollars. La plus grande partie de cette somme servira à aider la Commission canadienne du blé à devenir une organisation privée de mise en marché des céréales. En outre, quelque 41 millions de dollars serviront au programme Cultivons l'avenir et à la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine; il s'agit de sommes prévues au budget des années précédentes qui ont été reportées.

[Français]

En résumé, on peut affirmer que le portefeuille de l'agriculture est tout à fait en mesure d'aider ce secteur à aller de l'avant et de tirer profit des nouvelles possibilités, tout en préparant ce secteur à relever les défis de l'avenir.

[Traduction]

Merci de votre attention. Mes collègues et moi attendons avec impatience vos questions.

Le président : Merci. Monsieur Meredith, aimeriez-vous attirer notre attention sur un élément particulier de votre budget?

M. Meredith : Non, monsieur le président, rien qui s'ajoute à ce dont j'ai déjà fait mention.

J'ajouterai toutefois une chose qui s'est produite juste avant notre départ pour venir vous rencontrer. Vous savez sans doute que nous avons un litige de longue date avec les États-Unis sur l'étiquetage du pays d'origine. Nous avons eu gain de cause à la première instance. Les États-Unis ont interjeté appel et nous avons appris ce matin que l'OMC a de nouveau tranché en faveur du Canada et a demandé aux États-Unis de se conformer à sa décision d'ici 10 mois. C'est une excellente nouvelle pour notre secteur.

Le président : Est-ce que cela a à voir avec les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain sur le pays d'origine?

M. Meredith : Cela relève plutôt des règles de l'OMC, plus précisément telles qu'elles s'appliquent à l'accès des États-Unis à nos secteurs du bœuf et du porc.

Le président : Merci. Je suis heureux que vous ayez pu nous faire part de cette nouvelle toute fraîche. Je cède maintenant la parole à M. Everson.

Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée, Agence canadienne d'inspection des aliments : Merci. L'Agence canadienne d'inspection des aliments est déterminée à s'assurer que le système de salubrité des aliments du Canada demeure de

Food for Canadians Act will improve food safety oversight to better protect consumers, streamline and strengthen legislative authorities and enhance international market opportunities for Canada.

[*Translation*]

The Safe Food for Canadians Act provides us with the necessary foundation to provide an even more science-focused, risk-based approach for all of the food commodities we regulate. New and enhanced regulations that are provided for in the act will allow us to apply inspection, compliance and enforcement in a more uniform way.

[*English*]

The public expects us to be continually improving, and Parliament moved this bill forward quickly to ensure that Canada's food safety system remains one of the best.

Legislation and regulation are the foundations that will allow the agency to modernize its inspection model. As we move from eight different approaches to inspection based on food commodity, we will have a common approach for all of them while maintaining specific commodity knowledge and expertise. Our legislation and regulations have their basis in sound science; therefore, the actions and decisions we take are also necessarily science-based. All of these activities are complementary and interlinked. All of them must move forward in tandem.

[*Translation*]

The agency continues to evolve to meet the challenges of a complex and ever changing food safety landscape, thanks in large measure to its highly-skilled and adaptive workforce that is supported by effective training and improved tools.

[*English*]

To assist in the agency's front-line efforts in food safety, Budget 2012 made an additional investment of \$51 million over the next two years to sustain these measures. Prior to that, there were additional investments made in the agency in Budget 2011. Those additional investments come with a responsibility. It is our responsibility to be prudent about spending and making programs and operations as effective and efficient as they can be.

calibre mondial. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada adoptée récemment améliorera la surveillance de la salubrité des aliments en vue de protéger davantage les consommateurs. Elle simplifiera et renforcera les pouvoirs législatifs et accroîtra les débouchés sur les marchés internationaux pour l'industrie canadienne.

[*Français*]

La Loi sur la salubrité des aliments fournit les assises nécessaires pour l'adoption d'une approche encore plus axée sur la science et les risques à l'égard de tous les produits alimentaires que nous réglementons. Les règlements nouveaux et améliorés prévus dans la loi nous permettront de réaliser nos activités d'inspection, de vérification, de conformité et d'application de la loi de façon plus uniforme.

[*Traduction*]

Le public s'attend à une amélioration continue de notre part, et le Parlement a fait adopter cette loi rapidement pour s'assurer que le système canadien d'assurance de la salubrité des aliments demeure l'un des meilleurs au monde.

Les lois et les règlements sont les fondements qui permettent à l'agence de moderniser son modèle d'inspection. Au lieu de huit approches d'inspection différentes fondées sur les produits alimentaires, nous adopterons une approche commune pour l'ensemble de ces produits, tout en maintenant l'expertise et les connaissances propres à ces produits. Nos lois et nos règlements sont fondés sur des principes scientifiques et prouvés. Les mesures et les décisions qui en découlent sont donc nécessairement axées elles aussi sur la science. Toutes ces activités sont complémentaires et reliées, alors, elles doivent aller de l'avant parallèlement.

[*Français*]

L'agence continue d'évoluer afin de surmonter les défis qu'engendre un environnement de salubrité des aliments complexe et changeant. Elle y parvient en grande partie grâce à ses employés hautement qualifiés et capables d'adaptation qui bénéficient d'une formation efficace et de meilleurs outils.

[*Traduction*]

Pour appuyer les efforts déployés par le personnel de première ligne de l'agence à l'égard de la salubrité des aliments, on a prévu dans le budget de 2012 un investissement additionnel de 51 millions de dollars au cours des deux prochaines années afin d'appuyer ces mesures. D'autres investissements avaient aussi été prévus pour l'agence dans le budget de 2011. Avec ces investissements supplémentaires viennent des responsabilités, soit surveiller les dépenses et rendre les programmes et les opérations aussi efficaces que possible.

Investments in Canada's food safety system help to modernize the CFIA's food inspection system, update its program and regulatory frameworks and strengthen its relationship with Canadians, industry and international food safety stakeholders.

As I mentioned improved tools earlier in my remarks, one of the transfers you will see in Supplementary Estimates (B) is one of \$276,000 from the Department of National Defence under the auspices of the Canadian Safety and Security Program. The scope of this program is to deliver science and technology solutions, support and advice to respond to the Government of Canada's public safety and security goals.

Specifically, we will use these funds to ensure the CFIA food microbiology laboratories are able to work to the same standard for the detection and characterization of food pathogens. Scientific tools will need to be purchased by the CFIA in order to accomplish this, and this purchase meets the criteria set forth in DND's program.

[Translation]

Additionally, you will notice that there is a transfer from the agency to the Public Service Commission for the public service resourcing system.

[English]

This system is the national recruitment system in the public service behind the federal government's primary job portal of jobs.gc.ca, which is used by organizations to post jobs open to the public. Fees paid by the CFIA and all organizations are determined on their relative size, and it is simply more cost-effective for us to participate in this portal than build one on our own.

These are but a couple of examples on how the agency benefits from and contributes to government-wide overarching programs and policies, and such participation strengthens our ability to meet our commitments for safe food, healthy animals and the protection of Canada's plant life.

The Chair: Mr. Everson, could you explain at page 35 the transfer to the Public Service Commission? We have had representatives from the Public Service Commission before us on a number of occasions, and we understand the work they do. However, had you overpaid them? Why is this in brackets? Had you overpaid them and will be getting some money back?

Mr. Everson: No, it is a transfer to the Public Service Commission for services they are providing in the context of that job portal.

Les investissements faits dans le système de salubrité des aliments du Canada permettent de moderniser le régime d'inspection de l'ACIA, de mettre à jour les programmes et les cadres de réglementation de cette dernière et de renforcer les liens que l'agence a tissés avec les Canadiens, l'industrie et les intervenants en matière de salubrité des aliments sur la scène internationale.

J'ai parlé un peu plus tôt d'avoir de meilleurs outils. L'un des transferts que vous constaterez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) est un transfert de 276 000 \$ du ministère de la Défense nationale vers l'agence dans le cadre du Programme canadien de sûreté et de sécurité, ou PCSS. Le programme vise à offrir des solutions scientifiques et technologiques, ainsi qu'un appui et des conseils en vue d'atteindre les objectifs du gouvernement du Canada en matière de sûreté et de sécurité publique.

Plus précisément, ces fonds permettront de veiller à ce que tous les laboratoires de microbiologie alimentaire de l'ACIA soient en mesure de respecter la même norme pour la détection et la caractérisation des agents pathogènes alimentaires. Pour y parvenir, l'ACIA devra se procurer des outils scientifiques, dont l'achat respecte les critères des objectifs établis pour le PCSS.

[Français]

Vous remarquerez également un transfert de l'agence vers la Commission de la fonction publique pour ce qui est du système de ressource de la fonction publique.

[Traduction]

Le SRSP est le système national de recrutement sur lequel repose le principal portail d'emploi du gouvernement fédéral, soit le site emplois.gc.ca, qui est utilisé par les organisations pour afficher des emplois ouverts au public. Les frais que les organisations doivent payer sont fixés en fonction de leur taille respective. Il est beaucoup plus rentable pour l'agence de se servir de ce portail plutôt que d'en créer un.

Ce ne sont là que quelques exemples des avantages que l'agence tire des politiques et des programmes généraux du gouvernement et de la manière dont elle y contribue. Une telle participation renforce la capacité de l'agence de remplir ses engagements en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux au Canada.

Le président : Monsieur Everson, pourriez-vous expliquer le transfert à la Commission de la fonction publique qui figure à la page 57? Nous avons à plusieurs reprises accueilli des représentants de la Commission de la fonction publique, et nous savons ce qu'ils font. Pourquoi ce transfert? Aviez-vous trop payé la commission? Pourquoi est-ce entre parenthèses? S'agissait-il d'un paiement en trop qu'on vous remboursera?

M. Everson : Non, il s'agit d'un transfert à la Commission de la fonction publique pour les services qu'elle nous dispense pour le portail d'emploi.

Almost all federal organizations participate in the job portal, and you are effectively assessed a fee based on the number of employees you have. It allows you to advertise your jobs across Canada.

Alternatively, we would have to develop our own portal. This is much more cost-effective.

The Chair: The fact that it is in brackets means it is going from your agency?

Mr. Everson: From us to them.

The Chair: It reduces the amount in your agency by that amount?

Mr. Everson: Correct.

The Chair: You had received this amount in Main Estimates presumably earlier on, and now you are saying it is better to send it somewhere else to do that job?

Mr. Everson: Yes. Effectively, we are buying a service.

The Chair: I understand.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: My questions relate to agriculture and inspection. You talked about a \$3 billion amount to fund research. I cannot find that in your figures, of course. Is the program that you will soon be announcing following up on the study carried out by the provinces in collaboration with industry which published a report — under the chairmanship of Mr. Lussier — that recommended investing more in the area of research?

What are the federal and provincial portions? On what basis did you negotiate? Did you say that the provinces paid half? Is the private sector going to invest in research and development to develop the agrifood sector? Because the study was carried out between the three parties: the provinces, the federal government and the private sector.

Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management, Agriculture and Agrifood Canada: The strategic framework, Growing Forward 2, will be implemented in 2013-2014. It is for the coming year and that is why you will not find these funds in the current forecasts. My colleague will describe how the negotiations occurred with the parties.

[*English*]

Mr. Meredith: The \$3 billion is shared federally and provincially. The federal portion is 60 per cent; the provinces put in 40 per cent.

On a project-by-project basis, when we are doing research and development, we try to emphasize partnerships with industry, with universities and with the provinces so that we are not duplicating and we are concentrating resources in a fashion that

Presque toutes les organisations fédérales utilisent le portail d'emploi, et chacune doit acquitter des frais en fonction du nombre d'employés qu'elle compte. Ce portail vous permet de faire de la publicité sur les emplois à combler dans tout le Canada.

L'autre possibilité aurait été de créer notre propre portail, ce qui aurait été très coûteux.

Le président : Le montant figure entre parenthèses parce que c'est vous qui versez cette somme?

M. Everson : Oui, nous versons cette somme à la commission.

Le président : Elle est donc déduite de votre budget?

M. Everson : C'est exact.

Le président : Je présume que cette somme vous avait été allouée dans le Budget principal des dépenses et que vous la versez maintenant à la commission pour qu'elle effectue un travail pour vous?

M. Everson : Oui, en effet, nous achetons un service.

Le président : Je comprends.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Mes questions concernent l'agriculture et l'inspection. Vous parlez d'une somme de trois milliard de dollars pour le financement de la recherche. Évidemment, je suis loin de le voir dans vos chiffres. Est-ce que ce programme que vous annoncerez sous peu fait suite à l'étude qui a été faite par les provinces en collaboration avec l'industrie qui a publié un rapport — sous la présidence de M. Lussier — qui recommandait d'investir davantage dans le domaine de la recherche?

Quelle est la portion du fédéral et du provincial? Sur quelle base avez-vous négocié? Est-ce que vous avez dit que les provinces ont payé moitié-moitié? Est-ce que le secteur privé va investir dans la recherche et le développement pour développer le secteur agroalimentaire? Parce que l'étude a été faite entre les trois parties : les provinces, le fédéral et le secteur privé.

Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 sera mis en œuvre en 2013-2014. C'est pour l'année à venir et c'est pourquoi vous ne retrouverez pas ces fonds dans les prévisions actuelles. Mon collègue va vous décrire la façon on a mené les négociations avec les parties.

[*Traduction*]

M. Meredith : Ce montant de 3 milliards de dollars est partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. La contribution d'Ottawa est de 60 p. 100, et celle des provinces, de 40 p. 100.

Dans chaque projet de recherche et développement que nous entreprenons, nous mettons l'accent sur les partenariats avec l'industrie, les universités et les provinces afin qu'il n'y ait pas de doublement des efforts et afin de concentrer les ressources pour

actually produces good results. The proportion that industry puts in depends on the project and in part depends on the capacity of the particular organizations involved to pay.

We do have specific streams in our programming that encourage companies to do research with us directly, one-on-one. We also encourage many companies and other science performers to gather in clusters that would be focused on a given commodity group like beef or dairy, for example. Those clusters concentrate their resources on the kinds of priority projects they want to accomplish.

Senator Hervieux-Payette: What is the time frame for the \$3 billion?

Mr. Meredith: Five years.

Senator Hervieux-Payette: Thank you. Maybe you could provide something more concrete and day to day that is happening in Quebec, particularly with regard to pork. We seem to be going from one crisis to another.

Do you think this will stabilize? I get the impression that we subsidize the pork that is being eaten by Japanese people. Where are we going with this production?

Mr. Meredith: That is a very good question. Your observation is exactly right in that the sector is having some difficulties right now. For those not deeply involved in agriculture, what is happening is the price of feed, which is the majority of the cost of raising hogs, has gone up rather dramatically as a result of significant drought in the United States. The result of that is that pork producers are struggling to keep positive margins, in other words, to profit.

At the same time that feed prices are going up, what the pork producers do to manage their costs is sell more hogs into the market. That tends to have a depressing effect on price, so the pork producers are getting squeezed a bit on both ends.

The minister, as a result of that situation, established what he called the Hog Industry Task Team, which was chaired by myself and my colleague Mr. Jean-Guy Vincent, who is a pork producer from Quebec but also chair of the Canadian Pork Council.

We had a number of producers and people from the supply chain, the slaughterhouse and meat packer business, and we worked through a number of angles about how to assist pork producers using existing programming. The minister also met with bankers, and separately with credit unions and with Farm Credit Canada, to try to encourage them to work one on one with producers to get them over this hump.

I think it is fair to say that most of us around that table believe this is a short-term problem. It is driven primarily by high feed costs, which we think will moderate once some of the harvests from Latin America come in and once we have the harvest forecast for next year.

obtenir les meilleurs résultats possibles. La part de l'industrie dépend du projet, mais aussi de la capacité de payer des organisations.

Notre programme prévoit des mesures pour encourager les entreprises à faire de la recherche directement avec nous. Nous encourageons aussi les entreprises et les autres acteurs du monde scientifique à se regrouper en grappes par secteur — le bœuf ou la production laitière, par exemple. Dans ces grappes, on peut concentrer les ressources sur les projets prioritaires.

Le sénateur Hervieux-Payette : Ces 3 milliards de dollars, c'est pour quelle période?

M. Meredith : Pour cinq ans.

Le sénateur Hervieux-Payette : Merci. Peut-être pourriez-vous nous donner quelque chose de plus concret sur ce qui se passe au quotidien au Québec, surtout dans le secteur du porc. On semble traverser une crise après l'autre.

Croyez-vous que la situation se stabilisera? J'ai l'impression que nous subventionnons le porc que mangent les Japonais. Que réserve l'avenir au secteur du porc?

M. Meredith : C'est une très bonne question. Vous avez tout à fait raison de dire que ce secteur connaît des difficultés en ce moment. Pour ceux qui ne suivent pas l'agriculture de près, le prix des aliments pour le bétail — et c'est ce qui coûte le plus dans l'élevage des porcs — a grimpé en flèche depuis la sécheresse qui a sévi aux États-Unis. Par conséquent, les producteurs de porc ont du mal à maintenir une marge de profit positive.

Pour maîtriser leurs coûts, les producteurs vendent davantage de porc sur le marché, ce qui a pour effet de faire baisser les prix. Cela ajoute aux pressions que subissent les producteurs de porc de toutes parts.

Devant cette situation, le ministre a mis sur pied un groupe de travail sur l'industrie du porc, que je copréside avec M. Jean-Guy Vincent, producteur de porc du Québec et président du Conseil canadien du porc.

Nous avons consulté des producteurs et des représentants de la chaîne d'approvisionnement, des abattoirs et du secteur de la transformation pour trouver des façons d'aider les producteurs de porc dans le cadre du programme existant. Le ministre a aussi rencontré les banques et, à une autre occasion, les coopératives de crédit et Financement agricole Canada, pour les encourager à travailler individuellement avec les producteurs pour les aider à traverser cette crise.

Toutefois, je crois pouvoir dire que nous tous ici estimons que les difficultés sont temporaires. Elles sont attribuables principalement aux coûts élevés des aliments pour le bétail, qui devraient baisser de nouveau au moment des récoltes en Amérique latine et quand nous aurons les prévisions pour la récolte de l'an prochain.

We think it is a short-term issue. We think our pork producers are, by and large, very efficient. There is some restructuring happening in the industry, both in Manitoba and in Saskatchewan, with major pork producers being acquired by other operations. We do think it is short term and we do think the industry will bounce back.

Senator Hervieux-Payette: Is there some credit here that covers for the millions of dollars that you have to give them not to close down their shops? We hear about big figures in the Quebec newspapers, what is being given. I know it is being given by the provinces, but I suppose the feds are also helping the industry to cope with that problem.

Mr. Meredith: There is a major program in Quebec called ASRA, Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. It is providing significant support to pork producers. It is not repayable. The support we are providing comes from programs that are already established and that are statutory in nature, which means they have access to the fiscal framework, and they are demand-driven. They are not repayable. They are for income stabilization and support.

Senator Hervieux-Payette: There is nothing in the supplementary estimates to cover these costs?

[Translation]

Mr. Corriveau: One clarification: most of the funding for the support programs was already included in our main estimates in the springtime. The only point you will perhaps see, on V6, is a carry-forward from the last year of \$6.1 million to support the hog producers who are facing problems with pig diseases. There is a \$6.1 million figure on page 35 in the English version, and on page 56 in the French.

Senator Hervieux-Payette: I have a short question for Mr. Everson. First, regarding the departmental requirements on packaging, there is no standardization. The same product may be presented in a 150-gram container, or another in a 100-gram container; you cannot make comparisons — I am thinking of cereals because there are more or less 50 kinds of cereal boxes — when you want to do an analysis to see what the price and food values are.

Are you making any plans to ensure that there is standardization, regardless of the products, because the quantities are not always the same?

Second, have we seen any repercussions because of the problem at XL Foods? Have the additional costs been paid in an attempt to solve the issues with this processing plant?

[English]

Mr. Meredith: I will ask Mr. Mayers to respond to those questions.

Selon nous, la situation est temporaire. Nos producteurs de porc sont en général très rentables. Au Manitoba et en Saskatchewan, on assiste à une certaine restructuration : des producteurs achètent les exploitations d'importants producteurs de porc. Nous croyons que le problème sera de courte durée et que le secteur s'en remettra.

Le sénateur Hervieux-Payette : Y a-t-il un crédit dans ce budget pour les millions de dollars que vous devez leur verser pour qu'ils ne ferment pas leurs portes? Dans les journaux, au Québec, on dit que des sommes considérables leur sont versées. Je sais que les provinces les aident financièrement, mais je suppose qu'Ottawa aide aussi l'industrie à faire face à la situation.

M. Meredith : Il existe au Québec un programme important, le Programme d'assurance stabilisation du revenu agricole, qui apporte une aide importante aux producteurs de porc. Il s'agit de sommes non remboursables. Ce que nous accordons comme soutien provient des programmes existants, qui ont été créés aux termes de la loi, ce qui signifie qu'ils figurent dans le cadre budgétaire et sont axés sur la demande. Cette aide financière n'est pas remboursable. Elle sert au soutien et à la stabilisation du revenu.

Le sénateur Hervieux-Payette : Il n'y a rien dans le Budget supplémentaire des dépenses pour ces coûts?

[Français]

M. Corriveau : Une clarification : la plupart des financements pour les programmes de soutien étaient déjà inclus dans notre Budget principal des dépenses au printemps. Le seul point que vous allez peut-être voir, sur V6, c'est un report de fonds de l'an dernier pour 6,1 million de dollars, pour le soutien aux producteurs de porc qui sont confrontés à des problèmes de maladies porcines. Il y a un 6,1 millions de dollars, à la page 35, dans la version anglaise, ou à la page 56 en français.

Le sénateur Hervieux-Payette : J'ai une petite question pour M. Everson. Premièrement, pour ce qui est des exigences de votre ministère concernant les emballages, il n'y a pas de standardisation. Le même produit peut se présenter sous forme d'un contenant de 150 grammes, ou d'un autre de 100 grammes; et on ne peut pas faire de comparaisons — je pense aux céréales parce qu'il y a à peu près 50 sortes de boîtes de céréales — quand on veut faire l'analyse pour savoir le prix et la valeur alimentaire.

Est-ce que vous avez des planifications pour s'assurer d'une standardisation, quels que soient les produits, parce que les quantités ne sont pas toujours les mêmes?

Deuxièmement, est-ce que, par rapport au problème de XL Foods, on voit des conséquences? Est-ce que des coûts additionnels ont été payés pour essayer de régler la question de cette usine de bœuf?

[Traduction]

M. Meredith : Je demanderais à M. Mayers de répondre à ces questions.

Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs, Canadian Food Inspection Agency: Thank you very much. In terms of the first question, there is only very limited regulatory standardization in terms of the size of consumer containers. In that regard, Budget 2012 reflected that the CFIA would remove those regulatory requirements that constrained the container sizes for certain commodities.

For the majority of commodities, as you have noted, there is no container size regulatory requirement, and so the issue of comparison at point of purchase has been one that the retail sector has addressed largely by unit pricing. Many retailers present unit pricing to allow consumers the opportunity to compare products presented in different packaging sizes. However, that is not a regulatory requirement except in very specific circumstances. In those cases, Budget 2012 did indicate the intent to remove those regulatory requirements on container sizes.

As it relates to XL Foods and the management of that particular situation — and my colleague might wish to speak to that further — the agency's response to that is within our normal operational response, and so there is not a supplementary estimates line specific to our costs in relation to responding to the XL situation. Certainly, there were enhancements in terms of our activities, including placing additional staff in the facility, and so there are some additional costs associated. However, those come out of our normal operating line. Perhaps Mr. Everson wants to expand on that.

Mr. Everson: Just to expand on that point, it is met through an internal reallocation, recognizing that a food safety response is really normal business, although it is much larger in scale and size.

Senator Hervieux-Payette: My deduction is that you always have a cushion, and when there is some special event, it is already in the budget. Wherever it is happening, you have the budget, but it is not assigned before the start of the year?

Mr. Everson: I think that is a fair characterization. We have maybe 250 different food safety recalls — Class I, II and III — each year. Some of them require a large response; some require no response at all. The expectation is that we will accommodate that within our budget.

Senator Hervieux-Payette: In the usual overall budget, would you say the contingency would be about 5 per cent for every activity you are conducting in your own department?

Mr. Everson: Probably not as large as 5 per cent. Normally we establish in the order of about \$10 million at the beginning of the year for contingencies; and then, as the year unfolds, we get a sense of how much we will need and unfold it as the year goes along.

Senator Buth: I have questions for both CFIA and the department. I will start with the department.

Paul Mayers, vice-président associé, Politiques et programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments : Merci beaucoup. Par rapport à votre première question, la taille des contenants à des fins de consommation est très peu réglementée ou normalisée. À cet égard, le budget 2012 témoignait du fait que l'ACIA retirait ce genre d'exigences réglementaires qui limitaient la taille des récipients de certaines marchandises.

Pour la plupart des marchandises, comme vous l'avez noté, il n'y a aucune exigence par rapport à la taille des contenants, et donc la comparaison aux points d'achat au détail se fait sur la base de prix à l'unité. Un grand nombre de détaillants présentent un prix à l'unité afin de permettre aux consommateurs de comparer les produits vendus dans des emballages de tailles différentes. Toutefois, ceci n'est pas exigé par la loi sauf dans certaines circonstances bien précises. Dans les deux cas, le budget de 2012 indique que l'on abolira les exigences réglementaires relatives à la taille des contenants.

En ce qui concerne XL Foods et la gestion de cette situation — et mes collègues pourront peut-être compléter —, l'intervention s'inscrit dans le cadre de nos activités de fonctionnement normales et il n'y a donc pas de budget supplémentaire pour les coûts d'interventions liées à la situation de XL. Bien entendu, nous avons augmenté nos activités, par exemple en envoyant du personnel supplémentaire dans l'installation, ce qui bien entendu a occasionné certains coûts. Toutefois, ces coûts ont été absorbés dans notre budget ordinaire. Peut-être que M. Everson souhaitera compléter.

M. Everson : En effet, il faut savoir que nous avons assumé ces coûts grâce à une réaffectation de crédits internes, reconnaissant que l'intervention en cas de crise fait partie de nos activités habituelles, bien qu'à une plus grande échelle.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je présume donc que vous avez toujours un certain coussin, et que lorsqu'il y a un événement inhabituel, vous l'avez déjà calculé dans votre budget. Vous avez donc des budgets prévus à cet effet, mais ils ne sont pas affectés avant le début de l'année?

M. Everson : C'est à peu près cela. Chaque année, il y a environ 250 rappels d'aliments — de catégorie I, II, ou III. Certains de ces rappels exigent une intervention musclée, tandis que d'autres n'exigent aucune intervention du tout. Nous faisons en sorte de pouvoir absorber ces interventions dans notre budget habituel.

Le sénateur Hervieux-Payette : Dans votre budget global, vous dites que vous vous ménagez un coussin de 5 p. 100 pour chacune des activités de votre ministère?

M. Everson : Ce n'est probablement pas aussi élevé que 5 p. 100. Normalement, nous prévoyons environ 10 millions de dollars au début de chaque année pour les urgences; ensuite, au fur et à mesure, nous nous faisons une meilleure idée de la proportion de ce budget qui sera consommé.

Le sénateur Buth : J'ai une question qui s'adresse à la fois à l'ACIA et au ministère. Mais je commencerai par le ministère.

In terms of the grant payments for the Canadian Wheat Board transition cost program, Mr. Meredith, you made some comments regarding how things have changed in terms of removing the monopoly of the Wheat Board. Can you make some further comments around what the department has seen since the monopoly has been removed? Can you give me more details of what the transition costs actually are?

Mr. Meredith: I will start with the latter part of your question, senator, if that is all right.

The \$180-plus million is part of the government's commitment to assist the board to transition to a private organization. The principle behind that was that any costs that were associated with the policy decision to remove the single desk should not be borne by producers. There are really only one or two sources of funds for the Wheat Board, and one of the main sources of funds would have been the pools, that is, the money earned for farmers. The government did not want to dip into those pools to pay. That was the principle underlying the need for transition costs.

The costs take the form of obligations that the board had to employees, for example, for pensions, and obligations that they had to suppliers, long-term suppliers who were under contract. There were affreightment deals that the board had entered into, which were three to five years, which they had to negotiate their way out of. They had other capital borrowings, because their main source of self-financing was borrowing, with the government guarantee, which we had to take care off; otherwise, the pools would have borne those costs. Largely, that is the nature of the kinds of costs the board was facing.

In terms of the Western grain sector, for those not deeply involved in agriculture, the single desk was basically a monopoly for the sale, export of wheat, barley and durum in the Western provinces and Peace River region of B.C. There was substantial business in the area of 20 million to 25 million tonnes of grain a year. There was a great deal of concern when we removed the single desk that farmers would suffer. We have seen quite the opposite. Prices are very strong in grains in general, but in wheat, durum, canola and barley they are very strong.

We have seen increased freight velocity, that is moving trains to port positions with grain is faster, more efficient now that the transparency is very clear, from inland terminals right to the port. We have seen traffic through Thunder Bay increase in what we called board grains before, by some 19 per cent over last year and 15 per cent over the five-year average.

Port Metro Vancouver and Rupert are seeing about the same volumes as last year moving to export position. The Port of Churchill was a major concern for many because the board was

Ma question porte sur les paiements de subventions pour le programme de transition de la commission canadienne du blé. Monsieur Meredith, vous avez dit que les choses ont changé par rapport à l'abolition du monopole de la Commission. Pourriez-vous élaborer sur ce que le ministère a remarqué depuis l'abolition du monopole? Pourriez-vous me dire quels sont les coûts réels de ce programme de transition?

M. Meredith : Je commencerai par la deuxième question, si vous le permettez.

Les 180 millions de dollars et quelque témoignent de l'engagement du gouvernement d'aider la commission dans sa transition vers la privatisation. Le principe de base veut que tout coût associé à cette décision politique, à savoir d'abolir le guichet unique, ne devrait surtout pas être supporté par les producteurs. Il y a en fait une ou deux sources de fonds pour la Commission canadienne du blé, et l'une de ces principales sources de fonds aurait été les bassins, c'est-à-dire l'argent gagné par les agriculteurs. Le gouvernement ne voulait pas faire razzia sur ces bassins. C'était donc le principe de base de financement des coûts de transition.

Les coûts prenaient la forme d'obligations que la commission avait prises envers ses employés, par exemple les pensions, et les obligations envers les fournisseurs, à savoir des fournisseurs avec lesquels elle avait signé des contrats de longue durée. Ensuite, il y avait les contrats de tonnage, d'une durée de trois à cinq ans, qu'il a fallu renégocier. Il y avait également des emprunts de capitaux, car la principale source de financement prenait la forme de prêts garantis par le gouvernement, qui ont dû être résiliés; sinon, ce sont les bassins qui auraient supporté tous ces coûts. Donc voilà la sorte de coûts que la commission devait affronter.

En ce qui concerne le secteur céréalier de l'Ouest, pour ceux qui n'étaient pas très profondément impliqués dans l'agriculture, le guichet unique représentait un monopole de vente et d'exportation de blé, d'orge, et de blé dur dans les provinces de l'Ouest et la région Peace River de la Colombie-Britannique. Il y en avait pour 20 à 25 millions de tonnes de céréales par année. L'on s'était inquiété, lorsque l'on a aboli le guichet unique, que les agriculteurs en souffriraient. Pourtant, nous avons constaté le contraire. Les prix sont très forts pour les céréales en général, mais le blé, le blé dur, le canola et l'orge se négocient à des prix particulièrement élevés.

Nous avons également constaté une accélération du transport, c'est-à-dire que les trains se rendent aux ports chargés de céréales beaucoup plus vite, de façon plus efficiente, maintenant que la transparence y est. Nous avons également constaté une augmentation de l'achalandage par le port de Thunder Bay pour tout ce qui est céréales de la Commission canadienne du blé, à savoir une augmentation de 19 p. 100 par rapport à l'année dernière et de 15 p. 100 par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les ports de Metro Vancouver et de Rupert reçoivent également à peu près la même quantité de céréales que l'année dernière à des fins d'exportation. On s'inquiétait particulièrement

one of the main users of the port. The concern was that the port utilization would go down. It is a little bit down but the government put in a program to support rail freight through the Port of Churchill, and it is doing about 430,000 tonnes, which is about its five-year average for that short season in which it operates. In general, we have seen a real re-energizing of the Western grain sector.

Finally, on producer cars, these are rail cars that producers can load themselves and that saves them money, makes them money, puts cash in their pockets. There was a concern that the Wheat Board's absence would mean that producer cars would not be picked up and shipped by railways. That is not happening. The number of producer cars ordered and delivered is about the same as last year.

All in all, the sector really is re-energized, and we expect that that will continue.

Senator Buth: In terms of transition costs, is this the entire amount that will be needed for the transition, or do you expect there will be additional funds in years to come?

Mr. Meredith: There will be additional funds as obligations come. Overall the government budgeted up to \$349 billion for the board and, again, the nature of those costs is as I described earlier.

Senator Buth: You mentioned the support for Churchill supplementing, or support for the shippers essentially. Was that support for Churchill included in the Main Estimates?

Mr. Meredith: It came in supplementary estimates.

Senator Buth: Has that already been allocated? Have we seen that already?

Mr. Meredith: Yes. I do not know how much has actually been paid out, but almost all of the annual allocation of \$5 million was utilized this year. Close to the full amount was utilized.

Senator Buth: Thank you.

Regarding CFIA, can you provide a bit more detail about the \$276,000 transfer from Defence? It is for the Canadian Safety and Security Program. What is that program for and why do we need laboratories that will detect food pathogens?

Mr. Everson: DND's program is meant to support governmental and non-governmental partners to purchase technology and attain expertise to support security and safety objectives of the Government of Canada. In our particular context, we are buying seven very sophisticated scientific instruments for the characterization of food-borne pathogens in

du port de Churchill parce que la commission était un des principaux clients de ce port. On craignait que l'achalandage de ce port baisse. Il est vrai que l'achalandage a baissé quelque peu, mais le gouvernement a mis en place un programme pour soutenir le transport ferroviaire par le port de Churchill, et l'on y achemine actuellement quelque 430 000 tonnes, ce qui correspond à peu près à la moyenne sur les cinq dernières années. En général, nous avons en fait constaté un nouveau dynamisme dans le secteur céréalier de l'Ouest.

Enfin, il y a également les wagons de producteurs, c'est-à-dire des wagons ferroviaires que les producteurs peuvent charger eux-mêmes afin d'économiser de l'argent, et mettre donc davantage d'argent dans leurs poches. On craignait que l'absence de la commission ne se traduise par une diminution de wagons de producteurs, mais ce n'est pas le cas non plus, le nombre de wagons de producteurs commandés et livrés est à peu près le même que l'année dernière.

Bref, l'on constate un nouveau dynamisme dans ce secteur, dynamisme qui sera soutenu.

Le sénateur Buth : En ce qui concerne les coûts de transition, cette somme représente-t-elle le total pour la transition dans son ensemble, ou pensez-vous qu'il y a aura d'autres crédits de transition dans les budgets à venir?

M. Meredith : Il y aura d'autres crédits nécessaires au fur et à mesure que les obligations viennent à échéance. Le gouvernement avait prévu 349 milliards de dollars pour la commission, dont la nature des coûts est celle que j'ai décrite plus tôt.

Le sénateur Buth : Vous avez parlé d'un programme de soutien pour le port de Churchill, et pour les expéditeurs. Le coût de ce programme de soutien a-t-il été inclus dans le Budget principal des dépenses?

M. Meredith : On retrouve ce coût dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Buth : Cette somme a-t-elle déjà été affectée? L'a-t-on déjà vue quelque part?

M. Meredith : Oui, je ne sais pas quelle proportion de cette somme a déjà été versée, mais presque l'entièreté de cette affectation de 5 millions de dollars a été consommée cette année. Nous avons utilisé le montant presque au complet.

Le sénateur Buth : Merci.

Au sujet de l'ACIA, pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur le transfert de 276 000 \$ de la Défense? C'est pour le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité. À quoi sert ce programme et pourquoi avons-nous besoin de laboratoires pour détecter les pathogènes alimentaires?

M. Everson : Le programme du MDN sert à aider les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux à acheter la technologie et à acquérir l'expertise pour atteindre les objectifs du gouvernement du Canada en matière de sûreté et de sécurité publiques. Dans notre contexte précis, nous achetons sept instruments scientifiques très sophistiqués pour la

our microbiology labs. For us the important thing is seven identical machines of high speed that will allow us to do our own work. However, in the event of a national emergency we could support other partners who needed that type of detection service.

Senator Buth: You are talking about food-borne pathogens in what?

Mr. Mayers: In any food matrix is the intent. In a national emergency context this can then allow us to more rapidly respond to the unintentional contamination of food or the intentional contamination of food. In either case, the technology allows us to enhance our diagnostic capacity to more rapidly identify and characterize the pathogens we are dealing with to understand the scope of the problem and take mitigating steps to protect Canadians.

Senator Buth: Thank you very much. It was that link to intentional that I was not getting.

Senator L. Smith: To follow up on Senator Buth's question, Mr. Meredith, in the monies planned for the transition for the Wheat Board, if the board itself fails to survive, are there any other costs that would be involved for the government? Second, would there be any assets that the government would pick up and be able to liquidate to cover some of the costs incurred to transition the Wheat Board?

Mr. Meredith: In relation to the nature of the board's obligations on transition from the single desk to a more independent company, those costs would have been borne by the government had the board gone out of business then. Our legislation was designed to keep the board alive. Had the board or had the government decided that it could no longer operate, we would have incurred those costs, again, because they are contractual or legal obligations either to employees or to prior employees or to other companies that had been suppliers to the board.

In effect, unless we authorized additional purchase of assets, the board does not own very much that is not encumbered with debt, largely because it could not finance itself from earnings from the pool, it could only finance itself from borrowings. The board would often secure those borrowings with hard assets. For example, they own hopper cars, which are encumbered with debt; they own their building, which is largely encumbered with debt; they had a computer system that was built with borrowed money, which was decommissioned and not useful in the current environment. The government would have faced those costs regardless.

caractérisation des agents pathogènes alimentaires dans nos laboratoires de microbiologie. Pour nous, ce qui importe, ce sont sept machines identiques à grande vitesse qui nous permettraient de faire notre propre travail. Toutefois, en cas d'urgence nationale, nous pourrions venir en aide à d'autres partenaires qui auraient besoin de ce genre d'appareil de détection.

Le sénateur Buth : Vous parlez d'agents pathogènes alimentaires dans quoi?

M. Mayers : Dans n'importe quelle matrice alimentaire. Dans un contexte d'urgence nationale, cela peut alors nous permettre de répondre plus rapidement à la contamination accidentelle ou à la contamination intentionnelle des aliments. Dans les deux cas, la technologie nous permet d'avoir de meilleures capacités diagnostiques pour identifier et caractériser plus rapidement les agents pathogènes en question pour comprendre l'ampleur du problème et prendre des mesures d'atténuation pour protéger les Canadiens.

Le sénateur Buth : Merci beaucoup. Ce que je ne comprenais pas, c'était le lien avec ce qui serait intentionnel.

Le sénateur L. Smith : Pour faire suite à la question du sénateur Buth, monsieur Meredith, dans la somme prévue pour la transition de la Commission du blé, si la commission elle-même n'arrivait pas à survivre, y aurait-il des coûts supplémentaires pour le gouvernement? Ensuite, y aurait-il des actifs que le gouvernement récupérerait et pourrait liquider pour couvrir une partie des frais occasionnés par la transition de la Commission du blé?

M. Meredith : Pour ce qui est de la nature des obligations de la commission dans le cadre de sa transition vers une entité plus indépendante, ces frais auraient été assumés par le gouvernement si la commission avait alors dû fermer ses portes. Notre loi a été conçue de manière à maintenir la commission en vie. Si la commission ou si le gouvernement avait décidé qu'elle n'était plus en mesure de fonctionner, nous aurions assumé ces frais, car il s'agit d'obligations contractuelles ou juridiques pour les employés ou pour les anciens employés ou autres entreprises qui ont été fournisseurs de la commission.

En effet, à moins que nous n'autorisions l'achat supplémentaire d'actifs, la commission ne possède pas grand-chose qui ne soit pas grevée de dettes, en grande partie car elle ne pouvait pas s'autofinancer à même les recettes de la mise en commun, elle ne pouvait que se financer en empruntant. La commission garantissait souvent ses emprunts à l'aide de biens durables. Par exemple, elle est propriétaire de wagons-trémies qui sont grevés de dettes; elle est propriétaire de son édifice, lequel est largement grevé de dettes; elle avait un réseau informatique qu'elle avait mis sur pied en empruntant de l'argent et qui a été mis hors service et qui n'est pas utile dans l'environnement actuel. Le gouvernement aurait dû faire face à ces coûts, indépendamment de tout cela.

There is the potential, of course, for the board to borrow money using the government guarantee and go under, thereby losing the money. My colleagues, many who were behind me at your previous discussion, make us pretty diligent in ensuring that that does not happen. I could say with a fair degree of assurance that in the current situation we would not incur any further obligations on behalf of the government.

Senator L. Smith: Do you have any other contingencies over and above the \$350 million that you have planned? I believe that was the number.

Mr. Meredith: The number was up to \$349 million. We would have to go back to cabinet to get a policy decision if additional funds were required.

Senator L. Smith: Is there no surplus?

Mr. Meredith: There is not, other than the fiscal framework.

Senator Buth: Mr. Meredith, on page 35 of the estimates there is contributions to minimize the occurrence and extent of risk incidence. Can you explain what that is and who those payments are going to?

Mr. Corriveau: I will start with the financial aspect of the issue. As part of our Growing Forward agreement we can re-profile 25 per cent from one year to another. This is part of our Growing Forward agreement with the provinces, so every year you will see a similar number that comes back in Supplementary Estimates (B). This is based on public accounts as of March 31 of last year. Those monies are then basically reused in the current year for various programs. My colleague, Ms. Moritz, can explain the purpose.

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Programs Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: In this instance we have, as Mr. Meredith mentioned earlier, cost-shared programs with the provinces. The provinces have some flexibility in deciding what those cost-shared programs would be, depending on their regional differences or what important aspects are playing out in the sector in that region. However, the programs do have to fit into the framework. For growing forward there were a series of themes so that we will have national outcomes across those themes. One of the themes is to minimize the occurrence and extent of risk. That re-profile would include programs that support the development and implementation of biosecurity systems, for example, or traceability systems. For some it would be commodities. This really is an instance where the money was not spent but carried forward to be spent on those types of programs in this fiscal year.

Senator Buth: When talking about risk, you are not talking about business risk here.

Bien entendu, la commission peut toujours emprunter de l'argent en se servant de la garantie du gouvernement et fermer ses portes, perdant ainsi l'argent. Mes collègues, dont bon nombre étaient derrière moi à votre discussion précédente, nous poussent à faire preuve de beaucoup de diligence pour que cela ne se produise pas. Je peux vous affirmer, avec une certaine assurance, que dans la situation actuelle, nous ne contracterons aucune autre obligation au nom du gouvernement.

Le sénateur L. Smith : Avez-vous d'autres fonds de réserve, en plus des 350 millions de dollars qui sont prévus? Je crois que c'était le montant.

M. Meredith : La somme allait jusqu'à 349 millions de dollars. Il nous faudrait revenir au Cabinet pour obtenir une décision si des fonds supplémentaires étaient requis.

Le sénateur L. Smith : N'y a-t-il pas d'excédents?

M. Meredith : Non, mis à part le cadre financier.

Le sénateur Buth : Monsieur Meredith, à la page 56 du Budget supplémentaire des dépenses, il y a des contributions pour réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques. Pourriez-vous nous expliquer ce que c'est et à qui ces paiements sont versés?

M. Corriveau : Je vais commencer en répondant à l'aspect financier de la question. Dans le cadre de notre entente Cultivons l'avenir, nous pouvons reporter 25 p. 100 d'une année sur l'autre. Cela fait partie de notre entente Cultivons l'avenir avec les provinces et donc chaque année vous verrez une somme similaire qui revient dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Cela est basé sur les comptes publics en date du 31 mars de l'an dernier. Ces sommes sont en fait réutilisées dans l'année en cours pour différents programmes. Ma collègue Mme Moritz peut vous en expliquer la raison.

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Ici nous avons, comme M. Meredith l'a mentionné plus tôt, des programmes à frais partagés avec les provinces. Les provinces disposent d'une certaine souplesse pour décider ce que ces programmes à frais partagés sont, en fonction de leurs différences régionales ou en fonction des importants aspects en jeu dans le secteur de cette région. Toutefois, les programmes doivent s'insérer dans le cadre. Pour Cultivons l'avenir, il y avait une série de thèmes, de manière à avoir des résultats nationaux dans tous ces thèmes. Un de ces thèmes était de réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques. Ce report inclut des programmes qui appuient le développement et la mise en œuvre de systèmes de biosécurité, par exemple, ou de systèmes de traçabilité. Pour certains, il s'agit de produits. Il s'agit véritablement d'un exemple où l'argent n'a pas été dépensé mais reporté de manière à être dépensé sur ce genre de programmes pendant cet exercice.

Le sénateur Buth : Lorsque vous parlez de risque, vous ne parlez pas de risque d'affaires ici.

Ms. Moritz: No, we are not talking about business risk. We are talking about risk to commodities and looking at biosecurity, so disease risk and traceability to be able to respond.

Senator Buth: Can you walk us through 25 per cent re-profiling, to go back to that?

Mr. Corriveau: As part of the federal-provincial agreement, every year at the end of the fiscal year, March 31, our colleagues here in the program will canvas all the provinces to look at the amount of money that they have spent on the various programs that were agreed to. In financial jargon, it is called a “late re-profile” because we have to close the books and finish the fiscal year to know exactly what amount needs to be redone. We normally inform the Department of Finance sometime in the summer, and that is why this number comes back in Supplementary Estimates (B).

A number of those things are to ensure that we maximize the resources provided out of the GF framework and that the money is not being lost. Sometimes there is also implementation. That is a macro number; obviously, this number is broken down by various programs and divided by 10 provinces and two territories. It is an amalgamation of information received from all the parties.

Senator Buth: Thank you.

[Translation]

Senator Chaput: I have a very brief question for the Canadian Food Inspection Agency.

I do not see anything here, but I would like to know, in reviewing the estimates of the federal budget, if you were obliged to let some members of your staff go in order to achieve any savings?

[English]

Mr. Everson: Yes, the CFIA did participate in the 2012 savings exercise and put forward proposals, many of which were accepted, to reduce our overall expenditure. The dominant theme of that was to focus on administrative savings of all sorts. We then looked at a number of programming areas and decided whether they were well aligned with our mandate. Finally, we made sure not to make reductions in front-line food safety.

[Translation]

Senator Chaput: Can you give me some examples of what you had to eliminate or cut back on, whether they are examples of programs or positions? And how much have you achieved in savings?

Mme Moritz : Non, nous ne parlons pas de risque d'affaires. Nous parlons de risque pour les produits et en matière de biosécurité, c'est-à-dire les risques de maladie et la traçabilité pour pouvoir intervenir.

Le sénateur Buth : Pourriez-vous nous expliquer plus en détail cette réaffectation de 25 p. 100?

M. Corriveau : Dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale, chaque année à la fin de l'exercice, le 31 mars, nos collègues ici au programme consultent toutes les provinces pour voir les sommes qu'elles ont dépensées dans les différents programmes et dont il avait été convenu. Dans le jargon financier, c'est ce que l'on appelle « la réaffectation tardive », car nous devons fermer les livres et finir l'exercice pour savoir exactement quels montants doivent être refaits. D'habitude, nous informons le ministère des Finances, dans le courant de l'été, et c'est pour cela que cette somme revient dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Un certain nombre de ces choses nous permettent de maximiser les ressources distribuées à partir du cadre de Cultivons l'avenir et de veiller à ce que l'argent ne soit pas perdu. Parfois il y a également la mise en œuvre. Il s'agit d'un chiffre macro; bien évidemment, ce chiffre est ventilé en fonction de différents programmes et divisé entre les dix provinces et les deux territoires. Il regroupe tous les renseignements reçus des différentes parties.

Le sénateur Buth : Merci.

[Français]

Le sénateur Chaput : J'ai une question très brève qui s'adresse à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Je ne vois rien ici, mais j'aimerais savoir si, dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral, vous avez été obligés de laisser aller certains membres de votre personnel afin de réaliser des économies?

[Traduction]

M. Everson : Oui, l'ACIA a participé à l'exercice des économies de 2012 et a soumis des propositions, dont un bon nombre a été accepté, pour réduire nos dépenses globales. Le thème dominant consistait à se concentrer sur les économies administratives de toutes sortes. Ensuite, nous avons examiné un certain nombre de domaines de programmation et décidé s'ils étaient tous alignés avec notre mandat. Enfin, nous nous sommes assurés de ne pas faire de réductions dans le domaine de la salubrité alimentaire de première ligne.

[Français]

Le sénateur Chaput : Pouvez-vous me donner des exemples de ce que vous avez dû éliminer ou couper, des exemples soit de programmes ou de postes? Et combien d'économies avez-vous réalisées?

[English]

Mr. Everson: To begin with, about 50 per cent of our savings were administrative in nature. A concrete example is that we share an office building in town with our colleagues here and we merged the security contract, a modest savings, certainly, but it adds up over time.

Another way we saved money of an administrative nature was to reduce the number of executives in the agency by about 12 per cent, and by reducing the number of executives, of course, you have a knock-on effect of reducing the number of support staff in turn.

Another area in which we sought savings, again, with our colleagues in AAFC, was to merge the low-risk staffing HR management system co-located in Moncton that we both were running. Again, they are modest savings, but they add up over time.

Finally, perhaps the most innovative administrative savings is that we now share the same chief information officer, so we are beginning to bring together our information technology investments with the idea of benefitting from their scale of economy, certainly on our side.

Much or all of this is posted on our website. One of the program changes that we undertook was to amalgamate physical space. Where we had smaller inspection stations, we decided to bring those together, again, saving the rental costs for Public Works as well as savings for administrative things.

We had already entered into an agreement to return provincial meat inspection to the provinces, and that saved us about \$4 million.

Finally, we have changed our approach to certain animal diseases and plant pests, and my colleagues will be happy to expand on any of those points.

Senator Chaput: You said that you returned meat inspection services to the provinces. What does that mean?

Barbara A. Jordan, Associate Vice President, Operations, Canadian Food Inspection Agency: Thank you for the question. We have long had provincial meat inspection services and federal inspection services in Canada. The federal jurisdiction kicks in where food products are crossing provincial borders or international borders. When food products are within a province and are not transported out of the province, the provinces have responsibility for inspecting those facilities.

[Traduction]

M. Everson : Pour commencer, environ 50 p. 100 de nos économies étaient de nature administrative. Un exemple concret est que nous partageons un édifice à bureaux en ville avec nos collègues ici et nous avons fusionné le contrat pour la sécurité, ce qui a entraîné des économies modestes certes, mais qui ont fini par s'accumuler avec le temps.

Une autre façon pour économiser de l'argent du point de vue administratif a été de réduire le nombre de cadres dans l'agence d'environ 12 p. 100 et en réduisant le nombre de cadres, bien entendu, vous avez l'effet domino de la réduction du nombre de personnel de soutien.

Un autre domaine où nous avons recherché des économies, encore une fois, avec nos collègues d'AAC, a concerné la fusion du système de gestion des ressources humaines pour la dotation à faible risque coimplanté à Moncton et que nous exploitons ensemble. Encore une fois, il s'agit d'économies modestes, mais qui s'additionnent avec le temps.

Enfin, et ce sont peut-être les économies administratives les plus innovatrices, c'est que nous partageons maintenant le même dirigeant principal de l'information et donc nous commençons à unir nos investissements dans la technologie de l'information, en vue de bénéficier des économies d'échelle, surtout de notre côté.

Une grande partie de ces renseignements sont affichés sur notre site Web. Un des changements que nous avons apportés à nos programmes a été de fusionner l'espace physique. Là où nous avions de petites stations d'inspection, nous avons décidé de les fusionner, ce qui nous a permis une fois de plus d'économiser les frais de location pour Travaux publics et de réaliser en même temps des économies administratives.

Nous avons déjà conclu une entente pour rendre l'inspection de la viande provinciale aux provinces et cela nous a fait épargner environ 4 millions de dollars.

Enfin, nous avons changé notre méthode par rapport à certaines maladies animales et par rapport aux parasites végétaux et mes collègues seront heureux de vous donner plus de détails sur ces points.

Le sénateur Chaput : Vous avez dit que vous avez rendu les services d'inspection de la viande aux provinces. Qu'est-ce que cela signifie?

Barbara A. Jordan, vice-présidente associée, Opérations, Agence canadienne des aliments : Merci de la question. Cela fait longtemps que nous avons des services provinciaux d'inspection de la viande et des services fédéraux d'inspection au Canada. Ces services relèvent de la compétence fédérale dès que les produits alimentaires traversent les frontières provinciales ou les frontières internationales. Lorsque les produits alimentaires se situent à l'intérieur d'une province et qu'ils ne sont pas exportés de cette province, la province est responsable de l'inspection des établissements.

I think it is important to point out that all food, whether within the provincial inspection system or in the federal inspection system, is subject to the food safety requirements in the Food and Drugs Act.

In three provinces, British Columbia, Saskatchewan and Manitoba, the federal government has been providing inspection services on behalf of those three provinces in the provincially regulated plants. That is the area, where, because we have no mandate in that area, we have entered into an arrangement with those three provinces to transfer the provision of those services back into provincial hands, so it will now be consistent with the way the food inspection system is run in all of the other provinces. That will come into effect in 2014.

Senator Chaput: When you talk about facility inspections and food inspections, I guess they are treated differently by different inspectors, or is it all the one inspection? You have the facility and then you have the food.

Ms. Jordan: When we undertake our food inspection activity, it is often conducted in food production establishments. There are also activities in laboratories, et cetera, related to food inspection where we do the testing and look at test results, but the majority of the inspection activity is conducted in food production facilities.

Senator Chaput: Do you still have in place as many food inspectors as you had before, in spite of the fact that you had to do some economies?

Ms. Jordan: None of the savings proposals that are under way at CFIA will have an impact on food safety. Our numbers of inspectors have been going up, and I have the numbers if you wish to hear them. They have increased slightly from last year to this year. Where we are transferring the responsibility for provincial inspection back to the provinces, about 61 federal inspectors are involved in that activity, but that activity will be picked up by the provinces.

Senator McInnis: I have a question for Mr. Meredith. Over the last two decades, it was quite prevalent that farms were dying off; they were closing up, predicated on whether the parents could get their children to take them on. When I listen to you this morning, and I am delighted with this, you almost sound gleeful as you are reading your script, not just on the successful victory over the United States but over the fact of \$44 billion in sales.

With respect to farming, in the East there is talk now that, heaven forbid, lentils and pulse are replacing potatoes in some areas, and of course through the Port of Halifax lentils and pulse

Je crois qu'il est important de souligner que tous les aliments, que ce soit à l'intérieur du système d'inspection provincial ou du système d'inspection fédéral, sont assujettis à la Loi sur les aliments et drogues et à ses exigences en matière de salubrité alimentaire.

Dans trois provinces, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba, le gouvernement fédéral fournit des services d'inspection au nom de ces trois provinces dans les usines sous réglementation provinciale. C'est dans ce domaine que, étant donné que nous n'avions aucun mandat, nous avons conclu une entente avec ces trois provinces pour transférer la prestation de ces services afin qu'elle revienne entre les mains des provinces et pour que ce soit désormais conforme à la façon dont le système d'inspection des aliments fonctionne dans toutes les autres provinces. Cela entrera en vigueur en 2014.

Le sénateur Chaput : Lorsque vous parlez d'inspection d'établissement et d'inspection des aliments, j'imagine que ces deux types d'inspection sont traités différemment par différents inspecteurs ou bien s'agit-il d'une seule et même inspection? Vous avez l'installation et ensuite vous avez les aliments.

Mme Jordan : Lorsque nous entreprenons nos activités d'inspection des aliments, cela se fait souvent dans les établissements de production de produits alimentaires. Il y a également des activités dans des laboratoires et autres et qui sont reliées à l'inspection des aliments, où nous faisons des tests et nous examinons les résultats de ces tests, mais la majorité de l'activité d'inspection se fait dans les établissements de production des aliments.

Le sénateur Chaput : Avez-vous encore autant d'inspecteurs des aliments qu'auparavant, malgré les compressions que vous avez dû effectuer?

Mme Jordan : Aucune des propositions d'économies à l'ACIA ne touchera la salubrité des aliments. Nous avons augmenté le nombre d'inspecteurs que nous avons et je pourrais vous fournir ces chiffres, si vous le souhaitez. Il y a eu une légère augmentation par rapport à l'année dernière. Nous sommes en train de transférer la responsabilité des inspections provinciales aux provinces. Environ 61 inspecteurs fédéraux sont touchés et ce sont ensuite les provinces qui prendront le relais.

Le sénateur McInnis : J'aimerais poser une question à M. Meredith. Au cours des deux dernières décennies, on pouvait voir que l'exploitation agricole était en train de mourir. Elles devaient fermer les portes lorsque les parents ne pouvaient pas convaincre leurs enfants d'en assurer la relève. Je vous écoute ce matin, et vous semblez presque enchanté, ce qui me ravit d'ailleurs, non seulement de votre victoire par rapport aux États-Unis, mais également des ventes qui s'élèvent à 44 milliards de dollars.

En ce qui concerne l'agriculture, on parle, dans l'Est, et que Dieu nous en préserve, que les lentilles et les légumineuses remplaceraient la culture des pommes de terre dans certaines

are shipped all the way by container to India where there appear to be some tremendous markets.

Am I correct in assuming, and I have heard this as well in recent times, that there is a revitalization in farming, particularly in the East?

Mr. Meredith: I would say yes, you are. The observation you are making about the replacement of potatoes with pulse is a very positive thing from a farmer perspective. Potatoes are a very high-value crop, and in the past, in terms of rotation, and as you know, being an easterner, you do have to rotate potato fields or you could incur disease, it is valuable for them to have a high-value crop as a rotation crop.

Canada is one of the world's — if not the world's — leading pulse exporters. Eastern provinces are contributing to that. I would say also that you are starting to see canola adapted to the eastern soil and environment conditions; again, it is a very high-value crop as a rotation now, so that is quite valuable.

Overall, what we are seeing globally is the entrance of millions of new populations into the middle classes, which is resulting in changing diets and more disposable income for food. There is a tremendous global demand in countries like India and China, and Southeast Asia in general, and Canada is one of the five or six countries in the world that is a net exporter of food. We are taking advantage of that; producers are taking advantage of that capacity very well.

I should add one precision to your question. You said we had \$44 billion in sales. That was exports alone. Domestic sales are about 60 per cent of what we produce in some commodities. The sector is doing very well and net worth is up, incomes are up, and opportunities globally are very positive.

Senator McInnis: Markets in Canada you said earlier have pretty much reached their ceiling.

Mr. Meredith: The issue there is growth. Like most Western countries, population growth is very limited. We are already mostly middle class; our diets will not change much, so the opportunity for growth is population growth, whereas in the rest of the world you see numbers that are extraordinarily high in terms of population growth and in terms of entrants into the middle class where disposable incomes really drive food choice.

régions. Nous savons que les lentilles et les légumineuses sont expédiées dans des conteneurs à partir du port de Halifax vers l'Inde, où il semble y avoir d'énormes marchés pour ces produits.

Ai-je bien compris, et c'est ce qu'on m'a dit dernièrement, que l'agriculture connaît une revitalisation dans l'Est du pays?

M. Meredith : Je vous dirais que vous avez raison. L'observation que vous avez faite à propos du remplacement des pommes de terre par des légumineuses est un point fort positif d'après les agriculteurs. Les pommes de terre représentent une récolte d'une grande valeur et comme vous le savez, puisque vous venez de l'Est, il est important de procéder à une rotation des cultures de pommes de terre car sinon, cela pourrait mener à des maladies. Il est donc fort utile pour eux d'avoir une culture de rotation qui ait une grande valeur.

Le Canada est un des premiers — si ce n'est le premier — exportateur mondial de légumineuses. Ce sont les provinces de l'Est qui contribuent à cela. Je soulignerais également que l'on est en train d'adapter le canola à la terre et aux conditions environnementales de l'Est du Canada. Il s'agit d'une culture de grande valeur qui se présente également comme culture de rotation et cela est très opportun.

Ce que nous voyons à l'échelle mondiale, c'est que des millions de nouvelles personnes se retrouvent dans les classes moyennes, et cela modifie les régimes alimentaires des ménages ainsi que le revenu disponible qu'ils ont pour s'acheter des aliments. Il y a une demande mondiale fort importante dans des pays tels que la Chine, l'Inde et dans l'Asie du Sud-Est en général, et le Canada représente un des cinq ou six pays qui sont des exportateurs nets d'aliments. Nous en tirons avantage, de même que les producteurs.

J'aimerais ajouter un point d'éclaircissement. Vous avez dit que nous affichions des ventes de l'ordre de 44 milliards de dollars. Ce chiffre ne porte que sur les exportations. Les ventes nationales représentent environ 60 p. 100 de ce que nous produisons pour certains produits. Le secteur va très bien et sa valeur nette augmente, les revenus augmentent et les occasions dont on peut se prévaloir à l'échelle internationale sont très alléchantes.

Le sénateur McInnis : Vous avez dit tout à l'heure que les marchés canadiens avaient plus ou moins atteint leur plafond.

M. Meredith : Il s'agit plutôt d'un problème de croissance. Tout comme la plupart des pays occidentaux, la croissance de la population est très limitée. La plupart d'entre nous se trouvent déjà dans la classe moyenne. Nos régimes alimentaires n'ont pas beaucoup changé, alors les occasions de croissance dépendent de la croissance démographique tandis que, dans le reste du monde, on voit qu'il y a une très forte croissance démographique ainsi que de plus en plus de gens qui appartiennent à la classe moyenne dans laquelle le revenu disponible détermine réellement les choix alimentaires.

Senator Callbeck: It is great to hear you being optimistic about agriculture as it is the main industry in my province. I want to ask about the Growing Forward initiative that will be ending in March. In the supplementaries we have, another \$27 million is going toward that.

What will be the total amount that will be spent in that program by the end of March?

Mr. Meredith: Over the life of that agreement on a cost-shared basis, that is, between the federal government and provincial and territorial governments, about \$1.3 billion will be spent. That is why you will hear the minister say that the cost-shared arrangement for Growing Forward 2 has 50 per cent more money in it than in the original agreement, which, given the restraint environment that we are all operating in, is a vote of confidence in the sector and the return on investment that governments make.

Senator Callbeck: Is the \$1.3 billion divided the same way as the new program, 60-40?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Callbeck: How is that money divided among the provinces?

Mr. Meredith: We have an agreed formula that we negotiated with provinces some time ago. It is called the Quebec formula, because it was negotiated there. It is a reflection of the proportion of that province's primary production as a percentage of the whole of primary production in Canada. A province that has 10 per cent of the production in Canada will get 10 per cent of the federal envelope.

Senator Callbeck: Is this new program to substitute for the old program? Is the mandate the same?

Mr. Meredith: Broadly speaking, yes. The focus for Growing Forward 2 is much more sharply on innovation. We have invested a lot more money in innovation, market development and market access — those are a top priority of the minister — and in competitiveness programming. There is a little more focus there, but generally speaking, most of the programming that would have been eligible under Growing Forward will continue to be eligible in Growing Forward 2.

We have added some additional flexibilities for provinces in the area of environmental programming and in the area of on-farm water infrastructure, so that is a bit different. We have also asked that provinces invest at least 25 per cent of their expenditures in innovation activities, including research and development and commercialization of new products.

Le sénateur Callbeck : Je suis ravie de vous voir aussi optimiste à l'endroit de l'agriculture étant donné qu'il s'agit du secteur industriel le plus important dans ma province. J'aimerais vous parler de l'initiative Cultivons l'avenir qui se terminera en mars. Dans le Budget supplémentaire des dépenses, l'on peut voir que l'on y consacra une somme additionnelle de 27 millions de dollars.

Quel sera le montant total qui sera dépensé dans ce programme d'ici la fin du mois de mars?

M. Meredith : Au cours de la durée de vie de cet accord, qui a été créé selon une formule de partage des coûts entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, l'on dépensera environ 1,3 milliard de dollars. C'est pour cela que le ministre dira que l'entente de financement partagé pour Cultivons l'avenir 2 recevra 50 p. 100 plus de fonds que l'entente initiale. Étant donné l'environnement austère dans lequel nous vivons, cela témoigne de la confiance que l'on a dans ce secteur et le rendement sur l'investissement que les gouvernements offrent.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que cette somme de 1,3 milliard de dollars sera divisée comme on l'a vu dans le nouveau programme, selon un rapport 60-40?

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Callbeck : Comment est-ce qu'on répartit ces fonds entre les provinces?

M. Meredith : Nous nous sommes mis d'accord sur une formule qui a été négociée avec les provinces il y a un certain temps. Nous l'appelons la formule du Québec, car elle a été négociée au Québec. Elle permet de témoigner de la part de la production primaire de la province en tant que pourcentage de toute la production primaire au Canada. Une province qui récolte 10 p. 100 de la production au Canada obtiendra 10 p. 100 de l'enveloppe fédérale.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que ce nouveau programme peut remplacer l'ancien programme? Aura-t-il le même mandat?

M. Meredith : En règle générale, oui. Cultivons l'avenir 2 met davantage l'accent sur l'innovation. Nous avons investi beaucoup d'argent dans l'innovation, le développement des marchés ainsi que l'amélioration de l'accès au marché — il s'agit de priorités pour le ministre — et nous avons également investi dans les programmes qui mettent l'accent sur la compétitivité. On met un peu davantage l'accent sur ces points mais, en règle générale, la plupart des programmes qui auraient été admissibles en vertu de Cultivons l'avenir le seront pour Cultivons l'avenir 2.

Nous avons ajouté certaines mesures de souplesse pour les provinces dans les domaines de la programmation environnementale et de l'infrastructure hydraulique sur les fermes, alors cela constitue une légère différence. Nous avons également demandé aux provinces d'investir au moins 25 p. 100 de leurs fonds dans des activités d'innovation, dont, notamment, la richesse et le développement et la commercialisation des nouveaux produits.

Senator Callbeck: You have mentioned that the provinces can tailor this to their local needs, but there are some stipulations.

Mr. Meredith: Yes. A great deal of the negotiation that went on between governments to establish the new framework was devoted to focusing on the outcomes that I mentioned: innovation, competitiveness, market development and access.

We asked provinces, based on their knowledge of the kinds of agronomics and the challenges they have in their provinces, to strive to meet those outcomes. How they do it is something that we try to leave as much as possible to them.

I do not know whether Ms. Moritz would like to add to that.

Ms. Moritz: There is ongoing governance, and it is a joint governance between the province and the federal government. In Growing Forward, the first framework, there was a series of themes, as I mentioned earlier, and there is governance in place where the provinces can bring proposals for programming. It is then decided in a joint way whether that programming does fit the funding in that thematic area as well as the intent so that we end up with national outcomes that are meant to move this sector forward in a number of these areas.

Senator Callbeck: Ms. Jordan, someone talked about saving money by having the federal government do the provincial inspection in three provinces — British Columbia, Saskatchewan and Manitoba. Would those provinces not pay the federal government for that function?

Ms. Jordan: Yes. There has been a financial arrangement over time. I would add that those three provinces were not paying full cost for the services. We tried, when we put forward saving proposals, to orient our focus and the focus of the activities of the agency on the agency's mandate, a very important part of which is food safety in the federal realm. That is what we are trying to achieve, to focus on areas that are strictly within the federal mandate.

Senator Callbeck: Would they have been paying roughly half the cost? How much will you save here?

Mr. Everson: I would like to write back to the committee on the details of that.

The Chair: That would be fine, if you could do that.

Senator Finley: Having covered such heady topics as pork and Wheat Boards, my questions are somewhat picayune type of questions.

On page 35 of the English version, about halfway down, you have total gross transfer payments of 216 and some-odd million dollars. Then it says "less funds available within the vote." Where do those funds come from? What are they not getting spent on?

Le sénateur Callbeck : Vous avez mentionné que les provinces peuvent modifier cela pour que ce soit plus conforme à leurs besoins locaux, mais il y a quand même certaines règles.

M. Meredith : Oui. Une grande partie de la négociation entre les gouvernements visait à créer un nouveau cadre qui mettrait l'accent sur les résultats tels que l'innovation, la compétitivité, le développement des marchés et l'accessibilité.

Nous avons demandé aux provinces, en vertu de leurs connaissances de l'agronomie et des défis qui existaient, d'essayer d'atteindre ces objectifs. Nous tentons, dans la mesure du possible, de leur laisser le soin de voir comment elles vont y parvenir.

Je ne sais pas si Mme Moritz voudrait rajouter quelque chose.

Mme Moritz : Il y a une gouvernance continue, et il s'agit d'une gouvernance conjointe entre la province et le gouvernement fédéral. Dans le premier cadre de Cultivons l'avenir, il y avait plusieurs thèmes et une gouvernance est en place qui permet aux provinces de faire des propositions de programmation. L'on décide ensuite conjointement si cette programmation cadre avec le financement attribué dans cette thématique ainsi qu'avec les intentions qui nous permettraient d'atteindre des objectifs nationaux qui visent à faire avancer ce secteur dans bon nombre de domaines.

Le sénateur Callbeck : Madame Jordan, quelqu'un a parlé de réaliser des économies en chargeant le gouvernement fédéral d'effectuer l'inspection provinciale dans trois provinces — la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba. Ces provinces ne paieraient-elles pas le gouvernement fédéral pour assurer cette fonction?

Mme Jordan : Oui. Au fil du temps, un arrangement financier a pris forme. J'ajouterais que ces trois provinces n'assumaient pas le plein coût de ces services. Nous avons tenté, lorsque nous avons mis de l'avant ces propositions d'économies, d'orienter les activités de l'agence sur le mandat de celles-ci, dont une bonne part est la salubrité des aliments dans le domaine fédéral. C'est ce que nous tenterons de réaliser, à savoir d'orienter nos activités sur des domaines qui relèvent strictement du mandat fédéral.

Le sénateur Callbeck : Payaient-elles environ la moitié du coût? Quelles seront les économies?

M. Everson : J'aimerais répondre par écrit au comité concernant ces renseignements détaillés.

Le président : Cela serait tout à fait convenable.

Le sénateur Finley : Ayant examiné des sujets aussi importants que le porc et les commissions du blé, ma question peut sembler s'intéresser à des brouilles.

À la page 56 de la version française, vers le bas de la page, on peut voir le montant total brut des paiements de transfert d'un peu plus de 216 millions de dollars. Il est ensuite indiqué : « Moins : Fonds disponibles à même le crédit. » D'où proviennent ces fonds? Quels sont les postes qui n'en bénéficient pas?

Mr. Corriveau: That is similar to the answer that my colleague gave you previously. These were funds basically associated with Budget 2012.

They were funds that were voted on in the Main Estimates, but we could not, at the time of Main Estimates' production, put the 2012 decision in the Main Estimates. This is basically a reduction, savings that we are applying against the total request.

Senator Finley: But you must have asked for them.

Mr. Corriveau: Yes, in the Main Estimates.

Senator Finley: With a reason for them.

Mr. Corriveau: Yes.

Senator Finley: Was the reason to diminish or to lessen the impact of the total gross transfer program?

Mr. Corriveau: The reasons were programs eliminated in Budget 2012. One of those programs, for example, would be the rural and co-op program that ended as part of Budget 2012.

Senator Finley: I will have to come back to that; I will have to think about it. It also came up in prior testimony from another department, the same phrase, essentially.

I would like to know how you handle, from a financial perspective, the reinvestment of royalties from intellectual property. It is not a substantial amount of money; it is about \$6 million, if I read it correctly.

Mr. Corriveau: Perhaps, I can give you a quick response on the financial aspect of it and not on the subject matter.

Throughout the year, we receive royalties for the work that our research and science people are doing via wheat development or a new canola. The revenue from that is deposited in the Consolidated Fund; the department does not have re-spending authority. At the end of the year, when we do our public account, we total up the revenues we gain out of those royalties. Basically, we are seeking the authority right now to re-spend those revenues entirely in the science branch for further development in the science area. Basically we are asking for the authority for the money that we collected in the last fiscal year to be spent in the current year.

Senator Finley: The money does not come to you. You create the money by a technological or whatever advance.

Mr. Corriveau: By research, yes.

Senator Finley: It goes into general revenue and comes back to you, which is why it shows up as an item on this.

M. Corriveau : Ma réponse est semblable à celle que vous a fournie ma collègue précédemment. Il s'agissait de fonds qui étaient associés au budget de 2012.

Ce sont des fonds qui faisaient l'objet de crédit dans le Budget principal, mais on ne pouvait pas, au moment de la production du Budget principal, faire figurer cette décision de 2012 dans le Budget principal. Il s'agit principalement d'une réduction, d'économies que nous appliquons à la demande totale.

Le sénateur Finley : Mais il faut que vous les ayez demandés.

M. Corriveau : Oui, dans le Budget principal.

Le sénateur Finley : Avec un motif.

M. Corriveau : Oui.

Le sénateur Finley : Le motif était-il de réduire les répercussions du programme de transfert brut total?

M. Corriveau : Cela a été motivé par le fait que des programmes ont été éliminés du budget de 2012. L'un de ces programmes, par exemple, est le programme rural et des coopératives qui a pris fin dans le cadre du budget de 2012.

Le sénateur Finley : Il faudrait que je revienne; il va falloir que je réfléchisse. Cela a déjà été mentionné dans un témoignage précédent d'un autre ministère, essentiellement la même expression.

J'aimerais savoir comment vous gérez, d'un point de vue financier, le réinvestissement de redevances issues de la propriétaire intellectuelle. Il ne s'agit pas d'un montant substantiel; c'est environ 6 millions de dollars, si je ne me trompe pas.

M. Corriveau : Peut-être que je pourrais vous donner une réponse rapide sur l'aspect financier de cela et non sur le sujet en tant que tel.

Au cours de l'année, nous recevons des redevances pour le travail effectué par nos chercheurs et nos scientifiques en ce qui a trait au développement du blé ou d'un nouveau canola. Les recettes tirées de cela sont déposées dans le Trésor; Le ministère n'a pas le pouvoir de dépenser ces fonds. À la fin de l'exercice, lorsque nous faisons notre compte public, nous ajoutons les recettes que nous tirons de ces redevances. Essentiellement, nous cherchons actuellement à recevoir le pouvoir de dépenser de nouveau ces recettes entièrement dans la direction scientifique afin de favoriser le développement dans le domaine scientifique. En gros, nous demandons d'avoir le pouvoir de dépenser au cours de l'exercice actuel de l'argent qui a été recueilli au cours de l'exercice précédent.

Le sénateur Finley : Ce n'est pas de l'argent provenant de financement. Vous créez ces recettes grâce à des avancées technologiques ou autres.

M. Corriveau : Au moyen de la recherche, oui.

Le sénateur Finley : Cela passe dans les recettes générales et vous revient, et c'est la raison pour laquelle un poste y est consacré ici.

Mr. Corriveau: Correct.

Senator Finley: Do you budget for that, as such? Do you have targets?

Mr. Corriveau: Yes. We estimate at the beginning of the year when we give the various branches their budgets. The gross amount is fairly stable every year, so we assume that this money will be coming forward during the year.

Senator Finley: Okay, thank you.

The Chair: At the top of page 84, we have a figure that we talked about before — funding for the Wheat Board transition. That is about \$184 million. Then over at page 35, on the first half of the page, about halfway down, is contribution payments to the Canadian Wheat Board Transition Cost Program, \$1.5 million. Are they two different programs?

Mr. Corriveau: No, they are not. On the top of page 35, if you have \$182.7 million with the \$1.5 million, that will total the \$184.2 million. One part was a grant, and the difference is a contribution.

The Chair: I see; grants and contributions again. One you are watching a little more closely than the other in terms of programming.

Mr. Corriveau: Correct.

The Chair: Mr. Meredith, before we close here, when Senator Buth asked you a question about the state of the industry for wheat sales, you indicated that the international price is very good. I was wondering whether you wanted us to draw the conclusion that that was a happy coincidence that helps in the transition for the Wheat Board or that the international pricing is higher because we did away with the Wheat Board. What conclusion did you wish us to draw from that comment?

Mr. Meredith: I would love to be in a position to claim that the removal of the single desk drives wheat prices globally, but it would not be true. It was a happy coincidence.

The Chair: Thank you very much. Colleagues, that concludes this particular session. On your behalf, thanks to Agriculture and Agri-Food Canada and CFIA for the good work that you are doing. Keep that up. We will probably see you here again in due course.

(The committee adjourned.)

M. Corriveau : C'est exact.

Le sénateur Finley : Prévoyez-vous ce poste en tant que tel dans votre budget? Avez-vous des cibles?

M. Corriveau : Oui. Il fait l'objet d'une estimation au début de l'exercice lorsque nous attribuons les budgets aux différentes directions. Le montant brut est relativement stable d'une année à l'autre, nous présumons donc que cet argent sera reçu au cours de l'exercice.

Le sénateur Finley : D'accord, merci.

Le président : Tout en haut de la page 55, il y a un chiffre dont on a déjà parlé — financement pour la transition de la Commission du blé. Cela représente environ 184 millions de dollars. Ensuite, en page 56, dans la première moitié de la page, figurent des paiements de subventions pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé, soit 1,5 million de dollars. S'agit-il de deux programmes différents?

M. Corriveau : Non, ce n'est pas le cas. En haut de la page 56, si vous avez 182,7 millions de dollars avec le 1,5 million de dollars, ceci représente un total de 184,2 millions. Une partie de ce montant est constituée d'une subvention, et la différence représente une contribution.

Le président : Je vois; les subventions et les contributions une fois encore. Il y en a un que vous examinez de plus près que l'autre en termes de programme.

M. Corriveau : C'est exact.

Le président : Monsieur Meredith, avant de conclure, lorsque le sénateur Buth vous a posé une question concernant l'état du secteur concernant les ventes de blé, vous avez indiqué que le prix international était très bon. Je me demandais si vous vouliez que nous en parvenions à la conclusion qu'il s'agissait d'une heureuse coïncidence qui favorise la transition de la Commission du blé ou que le prix international est plus élevé car nous nous sommes débarrassés de cette commission. Quelle conclusion souhaitez-vous que nous tirions de cette observation?

M. Meredith : J'aimerais pouvoir prétendre que la suppression de ce guichet unique a permis de faire augmenter les prix du blé à l'international, mais cela serait faux. Il s'agit d'une heureuse coïncidence.

Le président : Merci beaucoup. Chers collègues, ceci conclut notre séance. Au nom du comité, je remercie Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que l'ACIA de leur excellent travail. Continuez dans cette voie. Nous nous reverrons probablement ici en temps opportun.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, December 5, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to examine the subject matter of all of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012, and other measures introduced in the House of Commons on October 18, 2012.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

Honourable senators, today we are continuing our examination of the subject matter of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators will know that there were five other committees that were tasked by the Senate chamber to look into parts of Bill C-45. The Standing Senate Committee on National Finance will be required, once Bill C-45 arrives at this committee through the Senate chamber, to conduct a clause-by-clause consideration of the entire bill, including those parts that were studied by other committees.

For that reason, we felt it prudent to understand those portions of the bill that we did not study ourselves and that were studied by the other committees.

We have heard from the Chair and the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications last Thursday, and we look forward to hearing from the remaining four other committees involved in the subject matter study this afternoon between two and four o'clock.

Initially, we will begin with the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We are very pleased to welcome the Chair and Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, Senator Neufeld from Charlie Lake, British Columbia, who was a former member of this committee but somehow we let him get away. We have him back today. Welcome back, Senator Neufeld. We also have with us the Deputy Chair of the committee, Senator Mitchell from Alberta, who periodically is a pinch hitter in this committee as well.

We will be dealing with the subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-45. Divisions 4, 18 and 21 were the three divisions studied by this committee. Division 4 can be found at page 203, Division 18 at page 275, and Division 21 at page 334.

OTTAWA, le mercredi 5 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour examiner la teneur complète du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 18 octobre 2012.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, soyez les bienvenus à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Français*]

Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la teneur du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant sur certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Les honorables sénateurs savent que le Sénat a demandé à cinq autres comités d'examiner des parties du projet de loi C-45. Lorsque le Sénat renverra le projet de loi C-45 au Comité sénatorial permanent des finances nationales, nous devons effectuer une étude article par article de l'ensemble du projet de loi, y compris les parties qui auront été examinées par d'autres comités.

Pour cette raison, nous avons jugé prudent de comprendre les portions du projet de loi que nous n'avons pas examinées nous-mêmes et qui l'ont été par d'autres comités.

Nous avons entendu le président et le vice-président du Comité sénatorial des transports jeudi dernier et nous entendrons les quatre autres comités cet après-midi, entre 14 heures et 16 heures.

Nous commencerons par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Nous sommes heureux d'accueillir le président et le vice-président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, le sénateur Neufeld, de Charlie Lake, en Colombie-Britannique, qui a déjà été membre de notre comité, mais que nous avons laissé partir. Il revient aujourd'hui. Bon retour, sénateur Neufeld. Nous souhaitons également la bienvenue au vice-président du comité, le sénateur Mitchell, de l'Alberta, qui vient faire son tour périodiquement à notre comité.

Nous discuterons des éléments contenus dans la partie 4 du projet de loi C-45. Notre comité a examiné les sections 4, 18 et 21. La section 4 se trouve à la page 203, la section 18 à la page 275, et la section 21 à la page 334.

I would ask honourable senators to give us a bit of an overview of what they heard and saw during their hearing on those various divisions, and then perhaps we will go into a discussion. Senator Neufeld, the floor is yours.

Hon. Richard Neufeld, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: Thank you, chair. I look forward to presenting the issues we heard from both the people who actually administer the bill and from different groups and organizations that will have to proceed with the new rules and regulations.

I will deal with them in the order they came to us, so I will deal with the first one, the Fisheries Act. By no means will I touch every section because time will not permit it. I will try to be as quick as I can. I am not trying to miss anything; I am letting you know there is quite a bit and a lot of it very technical.

From the Fisheries folks, we heard there is an amendment to direct all fines collected under section 40 of the Fisheries Act to the existing Environmental Damages Fund to be used for proactive initiatives to further advance the protection of Canada's fisheries.

The second amendment clarifies the interpretation of the term "Aboriginal fisheries" in relation to a fishery. That is to actually add a sentence that says "purposes set out in a land claims agreement" which was not there before. There are some bands with land claims agreements and some bands that do not have them. This will add to it.

The third one addresses the unintended consequences of previous amendments to the Fisheries Act. There are amendments here to some of the amendments that took place earlier that did not allow for authorization of obstructions to fish passage, and a provision is added to clarify that issue, to have it only for fishing gear and that the minister has the authority to remove those obstructions if, in fact, they are causing serious issues with fish.

The second one is Division 18. This was probably the one that most people commented on, which is the Navigable Waters Protection Act. I will paraphrase some of the things we heard from the folks who administer this. All levels of government, industry and small private builders have long complained about delays in getting projects approved under the Navigable Waters Protection Act, not only because of the time involved but also the extra costs associated with waiting for approvals. They question why, if the objective of the act is to support trade and commerce, the current regulatory burden creates so many obstacles to commercial navigation. When the legislation was originally created in 1882, it was designed to approve infrastructure projects in waterways that support trade and commerce. It set

Je demanderais aux honorables sénateurs de nous donner un bref aperçu de ce qu'ils ont vu et entendu durant leurs réunions sur ces diverses sections, puis nous en discuterons. Sénateur Neufeld, vous avez la parole.

L'honorable Richard Neufeld, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : Merci, monsieur le président. Je suis ravi de présenter les sujets qui ont été abordés non seulement par ceux qui administreront la loi, mais aussi par différents groupes et organisations qui devront appliquer les nouvelles règles et les nouveaux règlements.

Je procéderai dans l'ordre où ils nous ont été présentés et je commencerai donc par la Loi sur les pêches. Je ne présenterai évidemment pas chaque section, parce que je n'aurai pas le temps. J'essaierai d'être aussi rapide que possible. Je ne veux pas esquiver quoi que ce soit, mais je vous préviens qu'il y a beaucoup de matière, souvent très technique.

Des fonctionnaires de Pêches et Océans, nous avons entendu qu'une modification vise à faire verser toutes les amendes perçues aux termes de l'article 40 de la Loi sur les pêches à l'actuel Fonds pour dommages à l'environnement, pour qu'elles servent à des initiatives proactives visant à renforcer la protection des pêches du Canada.

La deuxième modification apporte plus de clarté à l'interprétation du terme « autochtone » dans le contexte d'une pêche. Il s'agit en réalité d'ajouter « à des fins prévues dans un accord sur des revendications territoriales ». Certaines bandes ont conclu des accords sur des revendications territoriales, d'autres pas. Cet ajout clarifie la responsabilité.

La troisième porte sur l'incidence imprévue de modifications apportées antérieurement à la Loi sur les pêches. Des modifications sont apportées à des modifications antérieures qui ne prévoyaient pas d'autorisations pour des obstacles au passage du poisson, afin que des obstacles soient permis seulement pour les engins de pêche et que le ministre puisse faire enlever les engins qui posent de graves problèmes pour le poisson.

Le deuxième sujet est la section 18, qui porte sur la Loi sur la protection des eaux navigables. C'est probablement celle qui a suscité le plus d'observations. Je paraphraserai certaines des observations que nous avons entendues de la part de ceux qui administrent cette loi. Tous les ordres de gouvernement, l'industrie et les petits promoteurs privés se plaignent depuis longtemps des délais dans l'approbation des projets en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables, non seulement à cause du temps que cela prend, mais aussi à cause des frais supplémentaires liés à l'obtention des approbations. Ils se demandent pourquoi le régime réglementaire actuel crée autant d'obstacles à la navigation commerciale si l'objectif de la loi est d'appuyer le commerce. Lorsque la loi a été créée en 1882, elle

out to balance the efficient movement of commercial marine traffic with the need to construct works that might obstruct navigation.

Over the past century or more, the courts have interpreted the question of navigability generously. Today, if a waterway is navigated even by a canoe or an irrigation ditch, any works constructed in those waters become subject to the act. This has dramatically expanded the scope of the application of the Navigable Waters Protection Act far beyond commercial navigation.

I will go back. In 2009, some incremental improvements were made, primarily to minor works and waters. Orders came into effect. As a result, low-risk works to navigation can be built as preapproved. This refers to things like boathouse, dock, water, intakes and so on.

It is interesting to note that since then there have been no complaints about these changes or the designation of low-risk works that have been brought to the attention of the department. Despite this improvement, Transport Canada still faces a considerable backlog on applications with resulting delays and uncertainty that discourages public and private sector investment. As a result of this, municipal, provincial and territorial governments, industry and small private builders have all urged us to make substantive changes to the act. They cite projects that have been delayed by two or even three years.

The proposed changes will streamline and update the act to make it more responsive to navigators and builders who operate in and around Canadian waters. The key elements to the proposed plans are to focus the time and resources only on Canada's busiest waterways, specifically, those listed in the act. The amended legislation will clearly define the waterways where regulatory review is required prior to construction of a project. The requirement for approvals would only apply to works considered likely to substantially interfere with navigation. This would let us zero in on bodies of water that are the busiest or the most heavily navigated in the country. This determination is based on statistics we have that indicate high levels of either recreational boating or freight movement. This change would enable us to review projects early on these important waterways, ensuring they comply with the requirements of the act.

We would expand the classes of minor works eligible under the minor works and waters order. This would permit more low-risk projects to be approved because they pose very little or no impact on navigation. Builders planning construction projects in unlisted waters could opt into the legislation if they choose. They could request that the minister review and, if appropriate, approve the work in the same way projects in listed waters would be. The

visait à approuver les projets d'infrastructure dans les voies navigables qui appuient les échanges commerciaux. Elle visait également à établir un équilibre entre la circulation efficace du trafic maritime commercial et le besoin de construire des ouvrages susceptibles d'obstruer la navigation.

Au cours des quelque 100 dernières années, les tribunaux ont interprété de façon libérale la question de la navigabilité. À l'heure actuelle, tout ouvrage, ne serait-ce qu'un fossé d'irrigation, construit sur un cours d'eau, même s'il est uniquement emprunté par un canot, est assujéti à la loi. Cela a considérablement élargi la portée de l'application de la loi, qui va bien au-delà de la navigation commerciale.

Je reviens en arrière. En 2009, des améliorations accessoires ont été apportées. Un arrêté est entré en vigueur. Il en résulte que les ouvrages à faible risque, par exemple un quai, une remise à bateaux ou une prise d'eau, peuvent être construits comme s'ils étaient approuvés à l'avance.

Fait intéressant, depuis, aucune plainte découlant de ces changements de désignation des ouvrages à faible risque n'a été portée à l'attention du ministère. Malgré cette amélioration, Transports Canada demeure aux prises avec un arriéré considérable de demandes. Des retards et une incertitude en découlent, ce qui décourage les investissements des secteurs public et privé. Par conséquent, les administrations municipales, les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie et les petits constructeurs privés nous ont tous exhortés à apporter des modifications importantes à la loi. Ils affirment que des projets ont été retardés de deux, voire trois ans.

Les modifications proposées permettront de rationaliser et de mettre à jour la loi en vue de la rendre plus adaptée aux réalités des navigateurs et des constructeurs qui exercent leurs activités sur les eaux canadiennes et les eaux limitrophes. Les principaux éléments du plan proposé consistent à consacrer du temps et des ressources exclusivement aux voies maritimes les plus achalandées du Canada, autrement dit, celles qui sont énumérées dans la loi. La loi modifiée définira clairement les voies maritimes exigeant un examen réglementaire avant le début des travaux de construction liés à un projet. Seuls les ouvrages considérés comme susceptibles de nuire considérablement à la navigation devraient faire l'objet d'une approbation. Ainsi, il nous serait possible de nous concentrer sur les plans d'eau où la navigation est la plus forte ou qui sont les plus fréquentés du pays. Cette conclusion repose sur des statistiques qui indiquent des niveaux élevés de navigation de plaisance ou de mouvements de fret. Cette modification nous permettrait d'étudier en détail les projets sur ces importantes voies navigables et de veiller à ce qu'ils soient conformes à toutes les exigences de la loi.

Nous élargirions la catégorie des ouvrages secondaires admissibles au titre de l'arrêté sur les ouvrages et les eaux secondaires. Cela permettrait à des projets à plus faible risque d'être approuvés à l'avance parce qu'ils n'ont très peu d'incidence, voire aucune, sur la navigation. Les constructeurs qui prévoient mener des projets sur des cours d'eau non répertoriés pourraient choisir, s'ils le souhaitent, d'être assujétiés aux dispositions

advantage would be greater certainty about building in unlisted waterways. The proposed name of the legislation is the navigation protection act to reinforce that the act is focused on protecting navigation.

Despite all the changes that are proposed in the bill, there are several fundamental principles that would remain the same. Nothing in the amendments alters the roles or responsibilities of other federal departments and agencies or those of provincial, territorial or municipal governments.

There are still eight other acts within Transport Canada alone that protect marine safety and marine navigation, including the Canada Shipping Act and the Marine Transportation Safety Act. There will be no deterioration in public safety.

Likewise, environmental laws are unaffected by these amendments. The Canadian Environmental Assessment Agency, Environment Canada and complementary provincial rules and regulations will continue to protect the quality of Canada's waters.

Fisheries-related laws are unchanged by these amendments. The Department of Fisheries and Oceans will continue to implement its acts unrelated to this legislation. Municipalities will continue to decide where and when projects can be built locally.

The Crown's obligation to consult with First Nations will continue to be fulfilled. Where Crown conduct is being contemplated that is likely to adversely impact Aboriginal or treaty rights, the Crown will engage in consultation with the Aboriginal groups that may be impacted.

Division 21 makes some minor and technical amendments to the Canadian Environmental Assessment Act. Clauses 425, 427, 429 and 431 are intended to ensure concordance between the French and English versions of the act. Clause 428 corrects an oversight with respect to conditions that can be put on a decision statement. Clause 430 clarifies that the obligation for federal authorities to ensure their actions with respect to projects on federal lands do not cause significant adverse environmental effects is limited to the environmental effects caused by the components of the project that are situated on federal lands.

The committee held five meetings and heard 19 witnesses across a range of stakeholder interests and received submissions and written evidence. We heard broadly supportive views that the amendments will improve the efficiency and environmental outcomes from regulatory reviews and environmental assessments for major infrastructure projects while maintaining a strong record of responsible development.

législatives. Ils pourraient demander que le ministre examine et, le cas échéant, approuve leurs projets de la même façon que le seraient des projets de construction sur des eaux répertoriées. Cela aurait l'avantage de procurer une plus grande certitude en ce qui concerne la construction d'ouvrages sur des cours d'eau navigables non répertoriés.

Malgré tous ces changements proposés dans le projet de loi, plusieurs principes fondamentaux resteraient inchangés. Les modifications ne changent pas les rôles ni responsabilités des autres ministères et organismes, ni ceux des gouvernements provinciaux et territoriaux et des municipalités.

À lui seul, Transports Canada administre huit autres lois qui protègent la sécurité et la navigation maritimes, y compris la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur la sûreté du transport maritime. Il ne se produira absolument aucune détérioration de la sécurité publique.

De même, les lois environnementales ne sont pas touchées par ces modifications. L'Agence canadienne de la protection environnementale, Environnement Canada et les règles et règlements provinciaux complémentaires continueront de protéger la qualité des eaux canadiennes.

Les lois relatives aux pêches ne sont pas touchées par ces modifications. Le ministère des Pêches et des Océans continuera de mettre en œuvre ses lois qui ne sont pas reliées au projet de loi. Les municipalités continueront de décider où et quand des projets peuvent aller de l'avant chez elles.

L'obligation de la Couronne de consulter les Premières nations continuera d'être respectée. Lorsque la conduite de la Couronne pourrait porter atteinte aux droits ancestraux ou issus de traités, la Couronne consultera les groupes autochtones qui pourraient être touchés.

La section 21 apporte quelques modifications mineures et techniques à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Les articles 425, 427, 429 et 431 visent à assurer la concordance entre les versions française et anglaise de la loi. L'article 428 corrige une omission en ce qui concerne les conditions pouvant être définies dans une déclaration de décision. L'article 430 précise que l'obligation des autorités fédérales, à savoir de s'assurer que les mesures qu'elles prennent relativement aux projets réalisés sur le territoire domaniale ne sont pas susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, est limitée aux effets environnementaux occasionnés par les composantes du projet réalisées sur le territoire domaniale.

Le comité a tenu cinq réunions et a entendu 19 témoins s'exprimer au nom d'un éventail de parties intéressées. De plus, le comité a reçu des mémoires. Nous avons entendu des avis dans une large mesure favorables, affirmant que les modifications allaient améliorer l'efficacité des examens réglementaires et des évaluations environnementales des grands projets d'infrastructure, tout en préservant l'excellent bilan du Canada en matière de développement responsable.

The Canadian Association of Petroleum Producers, the Canadian Construction Association and the Canadian Energy Pipeline Association said that improving the regulatory framework is crucial to attracting the investment required to create Canadian jobs, economic growth and energy security in an increasingly competitive global market. They noted that regulatory efficiency is vital to our effort to be internationally competitive and that the proposed amendments will reduce the regulatory burden.

The Canadian Energy Pipeline Association added that consolidating the National Energy Board as the primary regulator for the pipeline sector creates a more efficient permitting process and helps create better outcomes by reinforcing accountability with a single regulator.

The Canadian Construction Association said the amendments focus resources on projects on waters where regulation is warranted and appropriate to protect navigation.

Witnesses who appeared before the committee also expressed a number of concerns. The Canadian Association of Petroleum Producers noted that there may be unintended consequences from the depositing and dewatering prohibitions in sections 22 and 23 of the proposed navigation protection act. These are not limited to listed waterways; they apply to all navigable waters. This may have impacts on industrial, municipal or private users of surface waters. It was suggested that the term “dewatering” be defined so as to permit the removal of water unless it creates a significant impediment to navigation and the dewatering prohibition restricted to the navigable waters listed in Schedule 2 to the proposed navigation protection act.

With respect to projects on federal lands, there is a requirement in sections 66 to 72 of the Canadian Environmental Assessment Act for a federal authority to determine if a project is likely or not to cause significant environmental effects. The act gives no guidelines as to how this authority will make this determination and fulfil its responsibility. The Canadian Construction Association was concerned that this could be interpreted to mean requiring an environmental assessment. It was suggested that the responsibility of the federal authority be clarified.

The Assembly of First Nations noted a concern with respect to lack of consultation between First Nations and other stakeholders regarding these amendments. They suggest that this may affect First Nations’ constitutional rights under section 35 of the Constitution Act.

Des représentants de l’Association canadienne des producteurs pétroliers, de l’Association canadienne de la construction et de l’Association canadienne des pipelines d’énergie ont affirmé qu’il était essentiel d’améliorer le cadre réglementaire canadien pour attirer les investissements requis en vue de favoriser la création d’emplois, la croissance économique et la sécurité énergétique dans un marché mondial de plus en plus compétitif. Ils ont souligné que l’efficacité et l’efficience réglementaires revêtent une importance cruciale dans l’effort déployé par le Canada pour assurer sa compétitivité internationale et que les modifications proposées allégeront le fardeau réglementaire.

L’Association canadienne des pipelines d’énergie a ajouté que la consolidation de la responsabilité, qui fait en sorte que l’Office national de l’énergie sera le principal organisme de réglementation pour ce qui est des pipelines, entraînera un processus de délivrance de permis plus efficace et renforcera la responsabilisation du fait qu’il y aura un seul organisme de réglementation.

L’Association canadienne de la construction a affirmé que les modifications concentrent les ressources sur les projets ayant une incidence sur des eaux où la réglementation est justifiée et où il est important de protéger la navigation.

Les témoins que nous avons entendus ont aussi exprimé quelques préoccupations. L’Association canadienne des producteurs pétroliers a fait remarquer que les interdictions relatives au dépôt et à l’assèchement contenues dans les articles 22 et 23 de la loi proposée sur la protection de la navigation pourraient avoir des conséquences imprévues. Ces dispositions ne se limitent pas aux eaux navigables énumérées à l’annexe; elles s’appliqueraient à toutes les eaux navigables, ce qui pourrait avoir des conséquences sur les utilisateurs industriels, municipaux et privés des eaux de surface. Il a été suggéré de définir le terme « assèchement » de manière à permettre le prélèvement d’eau à moins qu’il n’entraîne une entrave sérieuse à la navigation; et que l’interdiction d’assèchement ne s’applique qu’aux eaux navigables énumérées à l’annexe 2 de la loi proposée sur la protection de la navigation.

En ce qui concerne les projets réalisés sur un territoire domanial, les articles 66 à 72 de la Loi canadienne sur l’évaluation environnementale exigent qu’une autorité fédérale détermine si un projet est susceptible ou non d’entraîner des effets environnementaux négatifs importants. La loi ne donne pas d’indication sur la manière dont l’autorité fédérale est censée prendre cette décision et mener à bien sa responsabilité. L’Association canadienne de la construction craignait qu’on puisse en déduire qu’une évaluation environnementale est requise. Elle a suggéré de clarifier la responsabilité de l’autorité fédérale.

L’Assemblée des Premières Nations s’est inquiétée de l’absence de consultation avec les Premières nations et d’autres parties intéressées au sujet des modifications. Elle a indiqué que cela pourrait porter atteinte aux droits constitutionnels des Premières nations en vertu de l’article 35 de la Loi constitutionnelle.

The Assembly of First Nations expressed further concern with the breadth and discretion in administering the Environmental Damages Fund in the Fisheries Act. They recommended that First Nation technicians be included in the technical body that reviews proposals for the Environmental Damages Fund and that the fund adopt a preference system similar to that in the 1986 habitat policy to assess funding proposals. Moreover, the Assembly of First Nations also advised the committee that the Canadian Environmental Assessment Act, the Fisheries Act and the proposed navigation protection act are silent in terms of specifying whether or how the Crown is to discharge its duty to consult with and accommodate First Nations, which could lead to more litigation between First Nations and government.

The World Wildlife Fund, Mountain Equipment Co-op, Ecojustice and the Lake Ontario Waterkeeper advised the committee that waters not listed in Schedule 2 of the proposed navigation protection act will be subject only to the protection of the common law right to navigate. They suggested that this is reactive and expensive and could lead to litigation and more uncertainty. They also noted that there are no automatic public notice and comment provisions for projects on navigable waters under the proposed navigation protection act. They suggested that without knowing what works are to be planned it will be difficult to ensure that they do not interfere with the rights of navigation or that they will not pose a risk to the safety of water users.

According to the World Wildlife Fund, the West Coast Environmental Law Association, Ecojustice and the Lake Ontario Waterkeeper, focusing resources on listed waterways means that there will be no federal oversight of navigational matters such as dewatering and depositing material into unlisted waters. As navigation is the sole jurisdiction of the federal government under the Constitution Act, 1867, the provinces lack the authority to act there.

Also, according to Mountain Equipment Co-op and World Wildlife Fund Canada, the focus on commercial navigation minimizes the importance of paddling, recreational boating, fishing, hunting and other water-based recreation activities. It was suggested that such an approach marginalizes the outdoor recreation and tourism industry.

The obstruction of fish passage prohibition in section 35 of the Fisheries Act prohibits serious harm to any commercial, recreational or Aboriginal fishery or to fish that support that

L'Assemblée des Premières Nations a également exprimé des doutes quant à la portée et au pouvoir discrétionnaire de l'administration du Fonds pour dommages à l'environnement prévus dans la Loi sur les pêches. Elle a recommandé que des techniciens des Premières nations soient inclus dans le groupe technique qui évalue les propositions soumises au Fonds pour dommages à l'environnement et que le fonds adopte un système de préférence similaire à celui de la politique de gestion de l'habitat du poisson de 1986 pour l'évaluation des propositions de financement. En outre, l'Assemblée des Premières Nations a informé le comité que la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur les pêches et la loi proposée sur la protection de la navigation sont muettes pour ce qui est de savoir si la Couronne doit s'acquitter de son devoir de consulter les Premières nations et de trouver des accommodements et comment elle doit procéder, ce qui pourrait accroître les litiges entre les Premières nations et le gouvernement.

Le Fonds mondial pour la nature, Mountain Equipment Co-op, Écojustice et Lake Ontario Waterkeeper ont indiqué au comité que la navigation dans les eaux non énumérées à l'annexe 2 de la loi proposée sur la protection de la navigation ne sera protégée que par le droit à la navigation en vertu de la common law. Ils ont indiqué qu'une action ne peut être intentée qu'après l'obstruction de la navigation et que ces poursuites sont coûteuses. Les poursuites et l'incertitude pourraient augmenter. Ils ont aussi fait remarquer que la loi proposée sur la protection de la navigation ne prévoit pas de dispositions visant les avis publics et la présentation d'observations sur les ouvrages proposés dans les eaux navigables. Ils ont fait valoir qu'il sera difficile de veiller à ce que ces ouvrages ne portent pas atteinte au droit à la navigation ou ne constituent pas un risque pour la sécurité des utilisateurs si on ignore les ouvrages qui sont prévus.

Le Fonds mondial pour la nature, la West Coast Environmental Law Association, Écojustice et Lake Ontario Waterkeeper ont signalé que la concentration des ressources sur les eaux navigables désignées n'entraînera aucune surveillance fédérale des enjeux tels que l'assèchement et le dépôt de matières dans les rivières, les lacs et les cours d'eau non désignés. De plus, étant donné que, selon la Constitution, seul le gouvernement fédéral a compétence sur la navigation, les provinces et territoires ne peuvent pas combler cette lacune potentielle.

En outre, d'après Mountain Equipment Co-op et Fonds mondial pour la nature Canada, la concentration sur la navigation commerciale minimise les activités récréatives telles que le canotage, la navigation de plaisance, la pêche et la chasse. Selon eux, une telle approche marginalise le secteur du plein air et du tourisme.

L'interdiction de nuire au passage du poisson se trouve à l'article 35 de la Loi sur les pêches, qui interdit d'exploiter un ouvrage ou une entreprise ou d'exercer une activité entraînant des

fishery unless authorized. This leaves the fish that are not part of or do not support a commercial, recreational or Aboriginal fishery with no protection.

The Assembly of First Nations advised the committee that certain First Nations fisheries use seines and weirs that extend across entire rivers for fishing purposes as well as for the purposes of counting and monitoring fish stocks. As the right to practise these fisheries is protected by the Constitution, it is unclear how this right will be accommodated in light of this prohibition against obstructing passage.

I will leave it there. That gives you a high level review of what we heard from those who will administer the act and those who had some concerns with the bill. Senator Mitchell and I are ready for questions, unless Senator Mitchell wants to add anything.

Hon. Senator Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: The Chair covered the water very well.

I want to mention one piece of testimony that all of us found interesting. It came from David Labistour, the Chief Executive Officer of Mountain Equipment Co-op, who emphasized the size, impact and magnitude of the outdoor industry. While we do not have similar up-to-date figures, apparently, in Canada, by way of illustration, he said that the outdoor industry association in the U.S. has shown that consumer spending on outdoor recreation is almost double that of pharmaceuticals, motor vehicles and parts, gas, fuels and household utilities. He said that the outdoor industry in the U.S. employs more people than in oil and gas, finance, construction, transportation or the education sectors. He is confident that this would hold true in Canada as well.

That is to emphasize how significant and important this is and how sensitive these kinds of changes can be and how clearly they need to be considered.

The Chair: Thank you. Before I go to my list, could you clarify a point? You left me a bit confused. You talked about dewatering and the Canadian Association of Petroleum Producers' concern that, from a dewatering point of view, the act still applies to all navigable waterways, whereas the Mountain Equipment Co-op people who came to talk to you wanted the act to apply more broadly, but they were interpreting it to say that the act is now being restricted to waters listed in Schedule 2. Can you help me there?

dommages sérieux à tout poisson visé par une pêche commerciale, récréative ou autochtone, ou à tout poisson dont dépend une telle pêche, à moins d'avoir obtenu une autorisation. Cette disposition laisse sans protection le poisson qui n'est pas visé une pêche commerciale, récréative ou autochtone.

L'Assemblée des Premières Nations a informé le comité que, dans le cadre de certaines pêches, les Premières nations utilisent des sennes et des filets-pièges installés d'un bout à l'autre d'une rivière pour récolter le poisson, mais aussi pour évaluer et surveiller les stocks de poisson. Étant donné que le droit de pratiquer ces pêches est protégé par la Constitution, il n'est pas clair de quelle manière on tiendra compte de ce droit s'il est interdit d'obstruer le passage.

Je m'en tiendrai là. Cela vous donne un aperçu de ce que nous avons entendu de la part de ceux qui administreront la loi et de ceux qui avaient des préoccupations relatives au projet de loi. Le sénateur Mitchell et moi sommes disposés à répondre à vos questions, à moins que le sénateur Mitchell veuille ajouter quelque chose.

L'honorable Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : Le président a très bien exposé les faits.

Je voudrais mentionner un témoignage que nous avons tous trouvé intéressant. Il s'agit de celui de David Labistour, président-directeur général de Mountain Equipment Co-op, qui a insisté sur la taille, l'incidence et l'ampleur de l'industrie du plein air. Ainsi, il a affirmé que, même s'il n'existe pas, semble-t-il, de données récentes comparables, une étude de l'association américaine de l'industrie du plein air a révélé que les dépenses de consommation pour les activités de plein air représentent presque le double des dépenses pour les produits pharmaceutiques; les véhicules automobiles et les pièces; l'essence et les carburants et les services publics domiciliaires. Il a ajouté que l'industrie du plein air des États-Unis emploie plus de gens que les secteurs de l'exploitation gazière et pétrolière, des finances, de la construction ou de l'éducation. Il est convaincu qu'il en va de même au Canada.

Tout cela fait ressortir l'importance et l'incidence de ces types de changements et le sérieux avec lesquels il faut les prendre en considération.

Le président : Merci. Avant que je passe à ma liste, pourriez-vous clarifier un point? Je suis un peu confus. Vous avez parlé d'assèchement et de la crainte de l'Association canadienne des producteurs pétroliers que, du point de vue de l'assèchement, la loi s'applique encore à toutes les eaux navigables, tandis que le représentant de Mountain Equipment Co-op voulait que la loi s'applique de manière plus large, mais il estimait que la portée de loi se limite actuellement aux eaux énumérées à l'annexe 2. Pouvez-vous m'aider à comprendre?

Senator Neufeld: Dewatering was an issue that the mining association raised with us as well because they can use and do presently use some ponds for putting their tailings in. That could be classed as dewatering.

The other thing is there could be some small ponds in areas that other industries may draw all the water because there is no real commercial fish or anything like that in those small ponds. The industry thought that it was a bit vague. They were asking for more information or a better explanation of what the legislation will actually mean when it comes to actual dewatering in places.

On the opposite side of the fence, the folks wanted probably every body of water in Canada to be regulated again by Transport Canada so it takes a long time to get anything done.

There is probably some room there and government has to think about regulations and how it would determine what dewatering actually means in the context of this legislation, because it is a bit grey.

The Chair: Assuming that this act is passed, the waterways that will be covered are in the schedule attached. Are there any portions of this act that will continue to apply to waterways in addition to those in Schedule 2?

Senator Neufeld: No. Senator Mitchell can perhaps add to this. As they told us, all the rules and regulations in place by all the other agencies — that means federal, provincial or municipal — are still in place. It is not an abandonment of all those other waterways. It is to try to simplify and have an act that deals with navigation, which the act is now called.

They determined which lakes, oceans, rivers to include by going to the provinces and territories and asking for information, as we understand, and also to their own staff across the country to find out which waterways are used for commercial traffic so that they included those.

The Chair: I am sorry to belabour the point, but I am looking at the end of the first full paragraph of page 7 of your report. This is the Canadian Association of Petroleum Producers. The last bit of that sentence says “the dewatering prohibition be restricted to the navigable waters listed in Schedule 2.” That is what they were looking for. Witnesses recommended that. Your interpretation is that it would be restricted to only those waterways in Schedule 2, but they are saying they would like to see it restricted.

Senator Neufeld: Yes.

The Chair: You do not agree with their interpretation then, is that it?

Senator Mitchell: No, I think we accept their concern that this is not clearly defined and it could in fact apply to not just specified or listed or major works. It could apply to everything. Their

Le sénateur Neufeld : La question de l'assèchement a aussi été soulevée par l'association minière parce que les sociétés minières peuvent se servir, et se servent actuellement, de quelques étangs comme bassins de résidus, ce qui pourrait être considéré comme un assèchement.

D'autres industries pourraient puiser de l'eau dans de petits étangs parce qu'il ne s'y pratique aucune pêche commerciale ou autre activité du genre. L'industrie pensait que c'était un peu vague. Ils ont demandé plus de renseignements ou une meilleure explication du sens qu'il faut donner à la loi pour déterminer ce qui constitue réellement un assèchement.

De l'autre côté de la clôture, des témoins voulaient probablement que toutes les eaux du Canada soient régies par Transports Canada afin de retarder le processus.

Il y a probablement un entre-deux, et le gouvernement doit réfléchir au règlement et à la manière de déterminer ce qu'on entend vraiment par « assèchement » dans le contexte de la loi, parce qu'il y a une zone grise.

Le président : En supposant que le projet de loi est adopté, les eaux navigables visées seront énumérées à l'annexe. Est-ce que des portions de la loi continueront de s'appliquer aux eaux navigables, en plus de celles qui sont énumérées à l'annexe 2?

Le sénateur Neufeld : Non. Le sénateur Mitchell peut peut-être donner des précisions. D'après ce qu'ils nous ont dit, les règles et règlements adoptés par tous les autres organismes — fédéraux, provinciaux ou municipaux — resteront en place. Ce n'est pas un abandon des autres eaux navigables. Il s'agit simplement de simplifier les choses et de se doter d'une loi sur la navigation, comme elle s'appelle.

Ils ont déterminé quels lacs, océans et rivières il fallait inclure en demandant aux provinces et aux territoires de leur fournir de l'information à ce sujet, si nous avons bien compris, et en demandant aussi à leur personnel, partout au pays, de déterminer quels cours d'eau servent à la navigation commerciale afin de les inclure.

Le président : Je suis désolé d'insister, mais j'ai devant les yeux la fin du premier paragraphe complet à la page 8 de votre rapport. Il est question de l'Association canadienne des producteurs pétroliers. La fin de la phrase se lit comme suit : « que l'interdiction d'assèchement ne s'applique qu'aux eaux navigables mentionnées à l'annexe 2 ». C'est ce qu'ils souhaitaient. Des témoins ont fait cette recommandation. C'est votre interprétation, qu'elle se limiterait aux eaux navigables énumérées à l'annexe 2, mais ils affirment qu'ils voudraient voir clairement que l'application est limitée.

Le sénateur Neufeld : Oui.

Le président : Alors, vous n'êtes pas d'accord avec leur interprétation?

Le sénateur Mitchell : Non, je pense que nous acceptons leur observation que ce n'est pas défini clairement et que cela pourrait effectivement s'appliquer pas seulement aux eaux énumérées ou

concern is that if it applies to everything, how is it applied and does that not defeat the purpose the government had in mind for this bill?

In your question, chair, were you specifically seeking clarification on the dewatering when you asked about how this act applies more broadly? There are a couple of things I could add.

The Chair: Please add them. I interpreted this legislation to restricting the number of waterways that would be covered by this legislation. Then I read your comment here that the petroleum association thinks that the act would, from a dewatering point of view, still apply to waterways other than or in addition to those listed in Schedule 2. Are there other activities that this legislation will continue to cover in addition to the waterways in Schedule 2?

Senator Mitchell: In certain ways, there are. First, we had no testimony to the contrary, that dewatering would not apply to unlisted waters, which are 99 per cent of the waters. Industry was concerned about that, because they would say it defeats the purpose of the bill.

There are other ways or examples, and people had concerns about some of these. The fact is that anyone doing a minor work or a minor project on an unlisted waterway would still be responsible for upholding whatever regulations and standards apply to that particular piece of water with respect to navigation or fish, which in one sense can be argued to be of some advantage, of course. The weakness in that is that the only remedy would be civil litigation by someone, a neighbour or a paddler who is saying this is not working the way it should. There is little recourse beyond that for that kind of project. That is one way you could argue that it applies broadly.

The other way, and I may be stretching it a bit, is the opt-in provision. If a business, or for that matter anyone, is doing a project in an unlisted waterway and it could be defined as a minor work, that means it would not have to qualify for certain approvals. They have the option to apply for a permit. I am not a lawyer, but we are told that in that case it would give them some defence against suits in the future. You could see where the act could apply more broadly in those cases, but it runs against the remedy, which is civil action.

The Chair: Thank you for that clarification.

Senator L. Smith: I wanted to follow up. Is there any definition of dewatering, or is it just through usage that different types of definitions have been made?

Senator Neufeld: Actually, we asked that question, and dewatering is just dewatering. That is why people are asking for a more fulsome description of what dewatering actually is.

aux grands ouvrages. Elle pourrait s'appliquer à tout. Si elle s'applique à tout, demandent-ils, comment s'applique-t-elle et est-ce que cela n'est pas contraire à l'objectif que vise le gouvernement par l'entremise de ce projet de loi?

Par votre question, monsieur le président, demandiez-vous une clarification sur l'assèchement, quand vous avez demandé comment cette loi s'applique plus largement? Je pourrais ajouter quelques précisions.

Le président : Je vous en prie, ajoutez-les. Mon interprétation du projet de loi était que le nombre de cours d'eau visés serait limité. Puis, j'ai lu ici votre observation selon laquelle l'association pétrolière pense que, du point de vue de l'assèchement, la loi s'appliquerait encore aux cours d'eau autres que ceux énumérés à l'annexe 2 ou en plus de ceux-là. La loi continuera-t-elle de viser d'autres activités en plus des eaux navigables énumérées à l'annexe 2?

Le sénateur Mitchell : À certains égards, oui. Premièrement, nous n'avons entendu aucun témoignage à l'effet contraire, soit que l'assèchement ne s'appliquerait pas aux eaux navigables qui ne sont pas énumérées et qui représentent 99 p. 100 des cours d'eau. L'industrie s'en inquiétait, parce qu'elle affirme que cela contredit l'objet du projet de loi.

Il y a d'autres façons ou exemples, et des témoins s'en inquiétaient dans certains cas. La réalité, c'est que celui qui réaliserait un ouvrage ou un projet secondaire sur ces cours d'eau non répertoriés devrait encore respecter les règlements et normes qui s'appliquent à ces eaux en ce qui concerne la navigation ou le poisson, ce qui, en un sens, peut être considéré comme un avantage, évidemment. Le point faible, c'est que le seul recours serait une action civile par quelqu'un, un voisin ou un canoteur, qui affirmerait que la loi ne fonctionne pas comme elle le devrait. Il y aurait peu d'autres recours pour ce genre de projet. Ce serait une façon de soutenir que le projet de loi s'applique dans un sens large.

L'autre façon, et je vais peut-être un peu loin, c'est par la possibilité de choisir d'être assujéti à la loi. Si une entreprise, ou n'importe qui en fait, réalise un projet qui pourrait être qualifié d'ouvrage mineur dans des eaux navigables non énumérées, cela signifie qu'elle ne serait pas tenue de demander certaines approbations. Elle a le choix de demander un permis. Je ne suis pas avocat, mais on nous dit que, dans ce cas, elle se protégerait jusqu'à un certain point contre de futures poursuites. Vous pouvez voir que la loi s'appliquerait dans un sens plus large dans ces cas, mais cela va à l'encontre du recours, soit une action civile.

Le président : Merci pour ces précisions.

Le sénateur L. Smith : Dans la même veine, y a-t-il une définition de l'assèchement, ou est-ce par l'usage que les différentes définitions ont été établies?

Le sénateur Neufeld : En fait, nous avons posé cette question, et l'assèchement c'est l'assèchement. C'est pour cette raison que certains demandaient une description plus complète de ce qu'est l'assèchement.

Senator L. Smith: To this point, what has been the interpretation of dewatering? Is it just taking water out and putting waste in a small lake and having to recycle it at a later date? Is that what it is?

Senator Neufeld: I would assume that could apply. I will not say no, because it is a grey area. I cannot firmly define what it would be. That is the question that comes up from both sides, from those for and those against. "Please define this better so we understand what we can and cannot do."

Senator L. Smith: The responsibility to define it would fall to whom?

Senator Neufeld: The ministry, in drafting regulations to actually administer this will, I am hoping, by our recommendations, actually examine that.

Senator Finley: I have a standard question that I raise where other committees have studied a bill that we are studying.

Did anyone that you questioned or anyone who interceded wave any major red flags about this piece of the legislation? I understand that there is opposition to the omnibus variety and so on, but as a stand-alone piece of legislation here, with the merits that it has, were there any major red flags, major concerns, or warnings for the future that came up?

Senator Neufeld: Senator Mitchell can add to this if he wishes. Obviously, those who were opposed to any changes to the Navigable Waters Protection Act did tell us that there will be some serious environmental damage. The interesting part came from one group who also attended a meeting of the Standing Senate Committee on National Finance in 2009, who said that with the changes to minor works, there was going to be major environmental damage. When I asked the question of the gentleman, "Across Canada — I have not heard of anything — can you tell me of anything that has happened that has been major?" he said, "No, I cannot. I just write in theory. I do not really know what happens on the ground."

That is just one example from one person. I would say we did not get any huge red flags. Obviously, when you draft new legislation and come out with it, there will be some suggestions. What we are trying to do as a committee is to take those reasonable suggestions and actually put them back to the government so that the ministry can deal with them in some form or fashion. I do not believe there was anything that was a huge red flag.

Senator Mitchell: I have no reason to contradict the chair at all. I would say that the Aboriginal issue of subsistence and definition of fisheries with respect to Aboriginal usage would be in the major column. We have heard it before with respect to changes to Bill C-30. I think there would be those who would argue that, overall, the impact of 38 and 48 with respect to fisheries and navigation and the Environmental Assessment Act accumulate to

Le sénateur L. Smith : Jusqu'ici, quelle a été l'interprétation de l'assèchement? S'agit-il simplement de prélever de l'eau et de jeter des déchets dans un petit lac, puis de recycler plus tard? Est-ce cela?

Le sénateur Neufeld : Je suppose que cela s'appliquerait. Je ne dirai pas non, parce que c'est une zone grise. Je ne peux pas définir fermement ce que ce serait. C'est la question qui se pose des deux côtés, tant chez les partisans que chez les opposants. Ils demandent une meilleure définition afin de comprendre ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire.

Le sénateur L. Smith : Qui serait chargé de donner la définition?

Le sénateur Neufeld : Le ministère examinerait cette question dans le règlement qu'il rédigerait sur l'administration de la loi. En tous cas, c'est ce que j'espère, grâce à nos recommandations.

Le sénateur Finley : J'ai une question que je pose toujours aux autres comités qui, comme nous, ont étudié le projet de loi.

Est-ce que ceux que vous avez interrogés ou qui sont intervenus ont brandi de gros drapeaux rouges à propos de ce projet de loi? Je comprends qu'il y a de l'opposition au fait qu'il s'agit d'un projet de loi omnibus, mais dans le cas de cette loi en particulier, compte tenu de ses avantages, a-t-on brandi des drapeaux rouges, soulevé de grandes préoccupations ou fait des mises en garde au sujet de l'avenir?

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Mitchell pourra intervenir s'il le souhaite. De toute évidence, ceux qui étaient opposés à toute modification de la Loi sur la protection des eaux navigables nous ont déclaré qu'il y aura de graves dommages environnementaux. Le témoignage intéressant est venu d'un groupe qui avait aussi témoigné devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales en 2009 et qui a affirmé que les modifications relatives aux ouvrages secondaires entraîneraient de graves dommages environnementaux. Quand j'ai demandé à son représentant s'il pouvait me donner un exemple de conséquence grave au Canada, parce que je n'en connaissais pas, il m'a répondu qu'il parlait seulement en théorie et qu'il ne savait pas exactement ce qui se passait sur le terrain.

Voilà un exemple, d'une personne. Je dirais que nous n'avons pas vu d'énormes drapeaux rouges. Évidemment, quand on rédige une nouvelle loi et qu'on la propose, il y a des suggestions. Ce que nous essayons de faire dans notre comité, c'est de proposer les suggestions raisonnables au gouvernement afin que le ministère puisse les prendre en considération. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'énormes drapeaux rouges.

Le sénateur Mitchell : Je n'ai aucune raison de contredire le président. J'ajouterais que la question soulevée par les Autochtones au sujet de la subsistance et la définition des pêches dans le contexte de l'usage autochtone seraient dans la colonne des enjeux majeurs. Nous avons déjà entendu cela en ce qui concerne les changements au projet de loi C-30. Je pense que certains soutiendraient que, dans l'ensemble, l'incidence de

major. However, one of our witnesses, for example, made the point that in the absence of not knowing what did not happen, if I can put it that way, that because we did not have these things in place and we will not have these things in place, we do not know what they might have found.

The point was raised, and it might be something for the government to consider, that there is a legitimate hypothesis raised by these changes: Are they going to make for negligible impact? Will there really not be any problems? It might be that an audit of this can be done by the government to say: Let us test a few cases across the country in different ways to see if it did make a difference in a good way or in a bad way. I think that would put a lot of concerns to rest or focus on things that could be corrected.

Senator Callbeck: Thank you for coming and presenting the findings of your committee.

In your brief, first, you have covered a wide area here with the amendments to the Navigable Waters Protection Act and also to the Fisheries Act. On page 9, it says a number of witnesses commented on the lack of consultation prior to introduction of the amendments in Bill C-45. What did the government officials say when you asked them about that lack of consultation? What is the reason?

Senator Neufeld: First, the people who came and explained to us were ADMs and directors. That question was not asked because we heard from them first and then we heard from the other groups who said they would have liked more consultation. At least in my experience — I will put on the record here — it does not matter how much consultation you have with different groups and organizations; it is still not going to be enough. If you think about going across the country and trying to talk to everyone who would access waters for paddling or canoeing, you would probably take ten years to figure that out; and when you figured it all out, you would not know where you started from.

What we tried to do is just take the major ones. I think it is the Ontario waterkeepers and some of those major ones. I understand that maybe they were not consulted. I do not know that for a fact. Maybe one of them was consulted. I am not the minister and I am not the government. We are just senators trying to hear from people about their concerns.

Senator Callbeck: You really do not know whether there was any consultation with any groups before this legislation was introduced?

Senator Neufeld: Senator Mitchell, I do not think you would have anything different to say. I do not believe there was consultation. I mean, I do not know if there was or not. I cannot comment “yes” or “no” on that. That would be a fair question for the minister, if you wanted to ask the minister.

38 et 48 en ce qui concerne les pêches et la navigation et la Loi sur l'évaluation environnementale finirait par être majeure. Mais un de nos témoins, par exemple, a fait valoir que, parce qu'on ne connaît pas ce qui n'a pas eu lieu, si je peux m'exprimer ainsi, parce que ces mesures n'étaient pas en place et qu'elles ne le seront pas, nous ne savons pas quelles conséquences elles auraient pu avoir.

On a indiqué, et c'est peut-être quelque chose que le gouvernement devrait considérer, qu'on peut légitimement se demander si ces changements auront une incidence négligeable, s'il n'y aura vraiment pas de problème. Pour le savoir, le gouvernement pourrait décider de vérifier quelques cas partout au pays, pour voir s'il y a eu une incidence positive ou négative. Je pense que cela apaiserait bien des inquiétudes ou permettrait de mettre l'accent sur ce qui pourrait être corrigé.

Le sénateur Callbeck : Merci d'être venus nous présenter les résultats de l'étude de votre comité.

D'abord, dans votre mémoire, vous abordez une grande question avec les modifications à la Loi sur la protection des eaux navigables et à la Loi sur les pêches. À la page 11, vous dites que quelques témoins ont signalé l'absence de consultation avant la présentation des modifications contenues dans le projet de loi C-45. Qu'ont répondu les fonctionnaires quand vous les avez interrogés sur l'absence de consultation? Quelle en est la cause?

Le sénateur Neufeld : D'abord, ceux qui sont venus donner des explications étaient des sous-ministres adjoints et des directeurs. Cette question n'a pas été posée parce que nous les avons entendus en premier, puis nous avons entendu les autres groupes nous dire qu'ils auraient aimé plus de consultation. D'après mon expérience tout au moins — et je le dis ouvertement, aux fins du compte rendu —, quelles que soient les consultations avec différents groupes et organismes, ce ne sera jamais assez. Pour sillonner le pays et essayer de parler à tous ceux qui ont accès à des cours d'eau pour faire du canot, il faudrait probablement 10 ans, et à la fin, on ne saurait plus par où on a commencé.

Nous avons tenté de parler seulement aux plus importants. Je pense que c'est le cas d'Ontario Waterkeeper et de certains autres grands groupes. Je comprends qu'ils n'ont peut-être pas été consultés. Je ne saurais le dire. Peut-être qu'un d'entre eux a été consulté. Je ne le suis pas le ministre et je ne suis pas le gouvernement. Nous sommes seulement des sénateurs qui essaient d'entendre les citoyens exprimer leurs préoccupations.

Le sénateur Callbeck : Vous ne savez pas vraiment si des groupes ont été consultés avant le dépôt du projet de loi?

Le sénateur Neufeld : Sénateur Mitchell, je ne pense pas que vous soyez d'un autre avis. Je ne crois pas qu'il y a eu de consultation. En fait, je ne sais pas s'il y en a eu ou non. Je ne peux pas répondre à cette question par un oui ou par un non. Ce serait une question à poser au ministre, si vous voulez la poser.

Senator Mitchell: All we know for sure is that the Aboriginal representatives said they were not consulted adequately, if at all, and the waterkeepers, again, said that the environmental groups were not consulted.

Senator Callbeck: When did these groups learn what was in the legislation?

Senator Neufeld: When it was released, I would assume.

Senator Callbeck: When it was tabled.

The other thing I wanted to ask about is the witnesses. There has been so much discussion about the omnibus bill, that there are so many things in this. Certainly I agree with that. We can see that from the findings of your committee, because it covers such a wide area. Did many of your witnesses express the view that this should be stand-alone legislation?

Senator Neufeld: I cannot remember exactly who, but there were some who said that there should be stand-alone legislation. Yes, we did hear that. I have heard that before, too.

The Chair: You might even hear it again.

Senator Neufeld: Exactly.

Senator Buth: I have a very simple question. What is the definition of “navigable”? I could not find it.

Senator Neufeld: No, you could not find it, and I cannot tell you where you would go to find that, either.

Senator Buth: Would it be in the Navigable Waters Protection Act?

Senator Neufeld: What it used to be is that a canoe that could float with a certain amount of pounds in it was considered navigable. A gentleman who represented the rural municipalities in Saskatchewan came and talked to us about the lengthy time it took to get a permit to build a bridge. It was not a stream. In the springtime, when the snow would melt, or during heavy rains, you might have a little bit of water run through there. They had to go through all of these things with Transport Canada to be able to build a bridge. However, that got changed to actually class that as a minor work, which helped them to be able to build that bridge across that river.

I know that also in the Lower Mainland in British Columbia, some of the ditches that were made — and these are small ditches to drain water and keep it off the farmland — were classed as navigable waters. That is what I think they are trying to do. Well, it is what they are trying to do. It is navigation. It is about navigation. Let us decide which rivers, streams and oceans, and those that make up that waterway actually are commercially used for freighting and all of those kinds of things. I am sure they have not hit every river, or everyone would probably say that this river could be in or that river could be in. I think the minister can actually add and take away as he or she deems necessary in the future. This is not written in stone that it will always be this way. There can be changes to this by the minister.

Le sénateur Mitchell : Ce qui est certain, c'est que les représentants autochtones nous ont déclaré ne pas avoir été consultés suffisamment, voire pas du tout, et que Waterkeeper a déclaré que les groupes environnementaux n'ont pas été consultés eux non plus.

Le sénateur Callbeck : Quand ces groupes ont-ils appris ce qui se trouve dans ce projet de loi?

Le sénateur Neufeld : Quand il a été publié, je suppose.

Le sénateur Callbeck : Quand il a été déposé.

Je voulais vous poser une autre question sur les témoins. On a beaucoup discuté du fait que c'est un projet de loi omnibus, qui porte sur une foule de sujets. Je suis tout à fait d'accord. Nous le voyons dans les constatations de votre comité, parce qu'il ratisse très large. Un grand nombre de vos témoins ont-ils exprimé le point de vue qu'il devrait s'agir d'un projet de loi distinct?

Le sénateur Neufeld : Je ne me souviens pas exactement qui, mais quelqu'un a déclaré qu'il devrait y avoir un projet de loi distinct. Oui, nous avons aussi déjà entendu cela.

Le président : Vous l'entendrez peut-être encore.

Le sénateur Neufeld : Exactement.

Le sénateur Buth : J'ai une question très simple. Quelle est la définition de « navigable »? Je ne l'ai pas trouvée.

Le sénateur Neufeld : Non, vous ne pouviez pas la trouver et je ne saurais vous dire où vous pourriez la trouver.

Le sénateur Buth : Se trouverait-elle dans la Loi sur la protection des eaux navigables?

Le sénateur Neufeld : Autrefois, lorsqu'un canot chargé d'un certain nombre de livres pouvait flotter sur un cours d'eau, ce cours d'eau était considéré navigable. Un témoin qui représentait les municipalités rurales de la Saskatchewan est venu nous parler de tout le temps qu'il a fallu pour obtenir un permis afin de bâtir un pont. Ce n'était pas un ruisseau. Au printemps, la neige fondait, durant les fortes pluies, un peu d'eau coulait. Il a fallu faire toutes les démarches auprès de Transports Canada avant de pouvoir bâtir un pont. Mais la catégorie a été changée et est devenue un ouvrage secondaire, ce qui les a aidés à construire le pont sur ce cours d'eau.

Je sais que dans le Lower Mainland en Colombie-Britannique, quelques fossés ont été creusés — de petits fossés pour drainer l'eau et l'empêcher d'inonder des terres agricoles — et considérés comme des eaux navigables. Je pense que c'est ce qu'ils essaient de faire. Oui, c'est ce qu'ils essaient de faire. Il s'agit de navigation. C'est une affaire de navigation. Décidons quelles rivières, quels ruisseaux et quels océans et lesquels sont utilisés de manière commerciale pour transporter des marchandises et pour d'autres fins. Je suis convaincu qu'ils n'ont pas inclus toutes les rivières ou que quelqu'un dirait probablement que telle ou telle rivière pourrait être incluse. Je pense que le ministre peut faire les ajouts ou les suppressions qu'il jugera nécessaires à l'avenir. Ce n'est pas coulé dans le béton. Le ministre peut apporter des changements.

Senator Buth: I have experienced a lot of the same things with producers, farmers across Western Canada, trying to do some drainage on their land and then facing the potential of permits, et cetera. I was curious about the definition and whether or not the list, essentially, defines “navigable.”

If it is the Navigable Waters Protection Act —

Senator Neufeld: For commercial navigation.

Senator Nancy Ruth: For commercial navigation, then it is really the list of water bodies that defines what is navigable.

Senator Neufeld: Exactly.

The Chair: It is subject to the minister adding or subtracting from that list, as you say.

Senator Neufeld: Yes, as they see fit over time.

The Chair: Presumably, there is some procedure in the bill to do that. I am not familiar with that procedure.

Senator Mitchell: I could add one thing, Chair. The fact is that many rivers and bodies of water that are not on that list are navigable, but they will be excluded from mandatory permitting and reviews.

Senator Neufeld: Because they are not commercially —

Senator McInnis: Presumably, docks and moors and the likes of that would be preapproved if they are not on the list, if they are not on a navigable water.

Senator Neufeld: If they are not on a navigable water. If they are on anything else, they are minor works.

Senator Mitchell: On or off a navigable water, a minor work would not need review or permitting. You could be on a big lake and your neighbour could build a dock and you could find out later that this is a problem. It would not have had to have been permitted before.

Senator Neufeld: Exactly.

Senator McInnis: You can opt in. If I am a developer and I have a major development and I want to protect myself — I want to get under the act — then you can do that; you can opt in, can you not?

Senator Neufeld: Yes.

Senator McInnis: The other point I wanted to make is an observation with respect to the common law. I presume that the precedents have already been set in many instances, so that when they say common law, it is not that we are presuming there will be litigation in each instance. There has been considerable litigation that has formed the basis for the common law that most of the enforcement officers would understand quite quickly. Therefore,

Le sénateur Buth : J’ai constaté la même chose avec les producteurs, les agriculteurs dans l’Ouest canadien qui essaient de drainer leurs terres et qui doivent parfois demander des permis, et cetera. J’étais curieux de connaître la définition et je me demandais si la liste ne définit pas essentiellement ce qui est navigable.

Si c’est la Loi sur la protection des eaux navigables...

Le sénateur Neufeld : Pour la navigation commerciale.

Le sénateur Nancy Ruth : Pour la navigation commerciale, alors c’est la liste des plans d’eau qui définit ce qui est navigable.

Le sénateur Neufeld : Exactement.

Le président : Mais le ministre peut faire des ajouts ou des suppressions, comme vous l’avez dit.

Le sénateur Neufeld : Oui, comme il le juge bon, avec le temps.

Le président : On peut supposer que le projet de loi prévoit une marche à suivre en ce sens. Je ne la connais pas.

Le sénateur Mitchell : J’ajouterais une chose, monsieur le président. Un grand nombre de rivières et de plans d’eau qui ne figurent pas sur la liste sont navigables, mais ils seront exclus des permis et des examens obligatoires.

Le sénateur Neufeld : Parce qu’ils ne sont pas commercialement...

Le sénateur McInnis : On peut supposer que les quais et les ouvrages du genre seraient approuvés d’avance s’ils ne sont pas sur la liste, s’ils ne sont pas sur des eaux navigables.

Le sénateur Neufeld : S’ils ne sont pas sur des eaux navigables, s’ils sont sur d’autres cours d’eau, ce sont des ouvrages secondaires.

Le sénateur Mitchell : Qu’il soit sur un cours d’eau navigable ou non, un ouvrage secondaire ne serait pas assujéti à un examen ou ne nécessiterait pas de permis. Vous pourriez être sur un grand lac et votre voisin pourrait construire un quai et vous constateriez ensuite que cela pose problème. Auparavant, il n’aurait pas fallu de permis.

Le sénateur Neufeld : Exactement.

Le sénateur McInnis : Vous pouvez choisir d’être assujéti à la loi. Si je suis promoteur, que j’ai un grand projet et que je veux me protéger — je veux être assujéti à la loi — alors je le peux. Je peux choisir d’être assujéti à la loi, n’est-ce pas?

Le sénateur Neufeld : Oui.

Le sénateur McInnis : J’aimerais faire une observation sur la common law. Je présume que les précédents ont déjà été établis dans de nombreux cas, alors quand ils parlent de common law, cela ne veut pas dire que nous supposons qu’il y aura des poursuites dans chaque cas. Les nombreuses poursuites qui ont constitué la base de la common law seraient comprises très rapidement par la plupart des agents chargés de faire appliquer la

it is not a presumption that we will have to all go to court in order to establish the law; it will be predicated on the common law that has been established.

Senator Neufeld: I would assume so. It is much the same as all other issues are.

Senator Mitchell: I am not a lawyer and this will become immediately apparent, I am sure, but there is a distinction between common law and civil action. Our witness testimony regarding unpermitted cases where an individual has a problem with a neighbour's dock, the only remedy is civil action. I do not think it was ever said to us that the common law might be established and we could call a fisheries person and they would come out and say, "This person is breaking the law and we will fine them." I am not sure. That is a very good question; we should pursue that.

Senator McInnis: Actually, what happens is that the fisheries officer would come out and would likely be aware of what the common law is, in most instances, because most of the Crowns have attorneys who advise them. However, having said that, it is a fact that it does not take much to get civil litigation underway between neighbours. However, the common law would be used in the court of law to establish who is right and wrong.

Senator Mitchell: The concern expressed of course was that such a course is very expensive, and most individuals do not have the money to do it. Therefore, you are shifting it from government that does have resources to deal with those things to individuals who do not. In a sense, you are, some would say, "abdicating;" some would say "delegating."

The Chair: Were there any other follow-ups?

Seeing none, on behalf of our Finance Committee, I would like to thank both of you for being here. Senator Neufeld and Senator Mitchell, thank you for helping us understand those sections that you studied. Also, thank you for your report. That was very helpful in preparing for this.

Senator Neufeld: Thank you. We appreciate it very much.

The Chair: We are pleased to welcome the Chair and the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Senator Gerstein, former Deputy Chair of this committee, and Senator Hervieux-Payette. We will be dealing with the subject matter of those elements contained in Part 4 of the bill, Divisions 1 at page 176, 3 at page 197, 6 at page 217, and 14 at page 270.

Hon. Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Thank you very much, Mr. Chair, and thank you, colleagues. It is a pleasure to appear before you today. As the chair has stated, the Banking Committee was charged with studying four divisions of Part 4 of Bill C-45; namely Divisions 1, 3, 6 and 14.

loi. Par conséquent, on ne suppose pas que nous devons tous aller devant les tribunaux pour établir le droit; le droit reposera sur la jurisprudence qui a été établie.

Le sénateur Neufeld : Je le suppose. C'est un peu la même chose dans tous les domaines.

Le sénateur Mitchell : Je ne suis pas avocat et cela paraît tout de suite, j'en suis convaincu, mais il y a une distinction entre la common law et l'action civile. Dans le cas du témoignage que nous avons entendu, concernant une situation ne nécessitant pas de permis où un particulier s'oppose à la construction d'un quai par son voisin, le seul recours est l'action civile. Je ne pense pas qu'on nous ait jamais affirmé que la common law pourrait être établie et que nous pourrions tous appeler un agent des pêches pour lui dire que quelqu'un ne respecte pas la loi et qu'il faut lui imposer une amende. Je ne suis pas certain. C'est une très bonne question. Nous devrions y réfléchir.

Le sénateur McInnis : L'agent des pêches viendrait et connaîtrait probablement la jurisprudence, dans la plupart des cas, parce que, la plupart des organismes de la Couronne ont des avocats qui les conseillent. Cela dit, il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas grand-chose pour intenter une action civile entre des voisins. Mais le tribunal se fonderait sur la jurisprudence pour établir qui a raison et qui a tort.

Le sénateur Mitchell : L'inquiétude exprimée était évidemment qu'un tel recours coûte très cher et que la plupart des gens n'en ont pas les moyens. Par conséquent, on transfère la responsabilité du gouvernement, qui possède les ressources pour faire face à ce genre de situation, à des gens qui ne les ont pas. En un sens, certains parleraient de « désistement », d'autres de « délégation ».

Le président : Quelqu'un d'autre veut intervenir?

Personne? Au nom de notre Comité des finances, j'aimerais vous remercier tous les deux d'être venus. Sénateur Neufeld et sénateur Mitchell, merci de nous aider à mieux comprendre les sections que vous avez étudiées. Merci également pour votre rapport. Il nous a beaucoup aidés à nous préparer.

Le sénateur Neufeld : Merci. Nous l'apprécions.

Le président : Nous sommes heureux d'accueillir le président et la vice-présidente du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, le sénateur Gerstein, qui a déjà été vice-président de notre comité, et le sénateur Hervieux-Payette. Nous examinerons la teneur des éléments contenus dans la section 1 à la page 176, la section 3 à la page 197, la section 6 à la page 217, et la section 14 à la page 270, de la partie 4 du projet de loi.

L'honorable Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous, chers collègues. C'est un plaisir de comparaître devant vous aujourd'hui. Comme l'a déclaré le président, le Comité des banques a été chargé d'étudier quatre sections de la partie 4 du projet de loi C-45, soit les sections 1, 3, 6 et 14.

Bill C-45 was to amend legislation that was examined by the Banking Committee relatively recently in the context of other bills. Overall, the committee held four meetings on the various divisions, hearing from 22 different witnesses, beginning on November 6 with both the Minister of State for Finance, the Honourable Ted Menzies; and the Ministry of Industry, the Honourable Christian Paradis.

Division 1 contains technical and coordinating amendments to support provisions already adopted in Bill C-38, particularly the provisions allowing public sector investment pools to become equity investors in federally-regulated financial institutions.

Division 3 responds to a G20 commitment to preserve the stability of the global financial sector in relation to over-the-counter derivatives.

Division 6 follows an agreement made by IMF members in 2010. In particular, it would amend the process for electing board members by eliminating the requirement that 5 of 20 members be elected by the members with the largest quotas.

Division 14 would amend the Agreement on Internal Trade Implementation Act, providing for the introduction of person-to-government dispute resolution processes and to the enforceability of orders resulting for the dispute settlement mechanisms, in particular, between the two orders of government.

Our report was tabled in the Senate on Thursday, November 29, 2012. A summary of each division is represented and outlines the evidence heard by the Banking Committee. I would note that all witnesses were basically supportive of the legislation, with only minor exceptions.

Before turning it over to my colleague, I would like to close with one observation the committee made regarding Division 14 and the Agreement on Internal Trade. For that I would like to direct your attention to the final paragraph in the presentation made by the Senate Banking Committee. On page 7, it simply states:

Finally, Division 14 addresses a variety of issues in relation to internal trade. The Committee urges the federal and provincial/territorial governments to work together with a view to reducing barriers to internal trade.

With that, it is a pleasure to turn it over to the deputy chair, Senator Hervieux-Payette, for her comments.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Mr. Chair, our examination dealt mainly with extremely technical matters, and I do not have any comments to add.

Le projet de loi C-45 visait à modifier des lois que le Comité des banques a examinées il n'y a pas très longtemps dans le contexte d'autres projets de loi. Le comité a tenu quatre réunions sur les diverses sections et entendu 22 témoins, à partir du 6 novembre, dont le ministre d'État aux Finances, l'honorable Ted Menzies; et le ministre de l'Industrie, l'honorable Christian Paradis.

La section 1 comporte des dispositions de nature technique et de coordination à l'appui de dispositions déjà adoptées dans le projet de loi C-38, en particulier les dispositions permettant à des fonds communs de placement du secteur public d'investir dans les institutions financières fédérales.

La section 3 répond à un engagement du G20 visant à préserver la stabilité du secteur financier mondial en ce qui a trait aux transactions de produits dérivés de gré à gré.

La section 6 donne suite à un accord conclu par les membres du FMI en 2010. En particulier, elle modifierait la manière dont les membres du conseil d'administration sont élus en éliminant l'exigence selon laquelle 5 des 20 administrateurs doivent être élus par les membres ayant les quotes-parts les plus importantes.

La section 14 modifierait la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, de manière à instaurer des procédures de règlement des différends entre une personne et un gouvernement et à prévoir la force exécutoire des décisions découlant des mécanismes de règlement des différends opposant les deux ordres de gouvernement.

Notre rapport a été déposé au Sénat le jeudi 29 novembre 2012. Un résumé de chaque section est présenté, ainsi qu'une description des témoignages entendus par le Comité des banques. Je signale que tous les témoins étaient essentiellement en faveur du projet, à quelques exceptions mineures.

Avant de céder la parole à ma collègue, j'aimerais terminer par une observation faite par le comité au sujet de la section 14 et de l'Accord sur le commerce intérieur. Pour cela, j'aimerais attirer votre attention sur le dernier paragraphe du mémoire présenté par le Comité sénatorial des banques. Dans la conclusion, on peut lire :

Enfin, la section 14 porte sur diverses questions de commerce intérieur. Le comité exhorte le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux à collaborer afin d'abaisser les barrières qui entravent le commerce intérieur.

Cela dit, c'est avec plaisir que je cède la parole à la vice-présidente, le sénateur Hervieux-Payette, qui vous présentera ses observations.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Monsieur le président, notre examen avait trait surtout des questions extrêmement techniques et je n'ai pas de commentaires à ajouter.

[English]

Senator Callbeck: The last paragraph says that Division 14 addresses a variety of issues in relation to internal trade. Could you elaborate on that?

Senator Gerstein: I would be pleased to. In particular, I would refer to you the comment that was made by the Canadian Council of Chief Executives. They have repeatedly stated, as have other groups — the Organisation for Economic Co-operation and Development, the IMF — that the internal trade barriers are a major factor in Canada's poor productivity. These barriers cost Canadian businesses up to \$14 billion a year. Furthermore, the perception that Canada has internal barriers to trade affects the way in which international investors view the country.

They were very supportive of the elimination of the discriminatory practices and policies. They emphasize that it is not the payment of penalties that is important in dealing with this issue but the discontinuance of the practice and the policy, and hence the recommendation that I referred to as the final paragraph, which the committee endorses.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: In the case of penalties, when it is a private party or, in any case, not a government party, filing a complaint, there used to be complaints that someone who initiates procedures does not recover their costs even if they win. So a business that complained about a barrier and that won its case would have to spend considerable amounts of money. There is a fund where all the penalties go, but a company that suffers damages does not have access to these funds. In the future, it will be important that those who report poor productivity and who rightly complain about these barriers have access at least to reimbursement of the costs of filing their complaint.

[English]

Senator Callbeck: Is that what Division 14 addressed, the recovery of costs, or are there other things regarding the barriers?

Senator Hervieux-Payette: Mostly recovery of cost. What is very important is the fact that actually we have a process that is more or less doing the same thing as we do when we go to the World Trade Organization. You have to build a case. You have to defend a case. If you go to the WTO, you will remember that there is a damage that is being paid, and sometimes it is a very large amount of money. The country that puts some barriers to trade, if they have made some damages to a company, they will have to pay back all the damages. In the case of Canada, it is a penalty; it is not repairing all the damages. We are far from the international system, and I feel we still have some progress to make.

[Traduction]

Le sénateur Callbeck : Le dernier paragraphe dit que la section 14 porte sur diverses questions de commerce intérieur. Pouvez-vous donner des précisions?

Le sénateur Gerstein : Avec plaisir. Je vous renvoie en particulier à une observation du Conseil canadien des chefs d'entreprises. À l'instar d'autres groupes comme l'Organisation de coopération et de développement économiques et le FMI, le conseil a signalé que les obstacles au commerce intérieur sont un important facteur qui explique la faible productivité du Canada. Ces obstacles coûtent jusqu'à 14 milliards de dollars par année aux entreprises canadiennes. De plus, la perception que le Canada a des obstacles au commerce intérieur influe sur la vision qu'ont les investisseurs étrangers de notre pays.

Ils étaient très en faveur de l'élimination des pratiques et politiques discriminatoires. Ils soulignent que les pénalités ne sont pas une bonne façon de résoudre le problème et qu'il faut plutôt mettre fin à ces pratiques et politiques, d'où la recommandation que j'ai appelée le dernier paragraphe et que le comité appuie.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Dans le cas des pénalités, quand c'est une partie privée ou, en tout cas, pas une partie gouvernementale qui dépose une plainte, on se plaignait que la personne qui entame les procédures ne soit pas remboursée des déboursés même si elle gagne. Donc, une entreprise qui se plaindrait qu'on a mis une barrière, et qui obtiendrait gain de cause, aura à dépenser des sommes d'argent considérables. Il y a un fonds où toutes les pénalités vont se retrouver, mais la compagnie ayant subi des dommages n'aura pas accès à ces fonds. À l'avenir, il serait important que ceux qui rapportent des manques de productivité et qui se plaignent avec raison de ces barrières puissent avoir accès au moins pour rembourser les coûts pour aller déposer leur dossier.

[Traduction]

Le sénateur Callbeck : Est-ce que la section 14 résout le problème du remboursement des coûts, ou y a-t-il d'autres aspects concernant les barrières?

Le sénateur Hervieux-Payette : Surtout le remboursement des coûts. Ce qui est très important, c'est que nous avons un processus qui fait plus ou moins la même chose qu'un recours devant l'Organisation mondiale du commerce. Il faut monter un dossier. Il faut défendre sa cause. À l'OMC, vous vous rappellerez que des dommages-intérêts sont versés, parfois des sommes rondettes. Le pays, qui érige des obstacles au commerce et qui a causé des préjudices à une entreprise, doit réparer tous les torts. Dans le cas du Canada, c'est une pénalité; on ne répare pas tous les torts. Nous sommes très loin du système international, et je pense qu'il y a encore du chemin à faire.

If you operate in Ontario and you want to sell in Quebec, P.E.I. or B.C., you have all sorts of barriers. In Quebec, we know the most famous one is about the beer. I never understood why there was a trade barrier for beer and why beer from one province could not be sold in other provinces. There are all sorts of barriers. Yes, you can eventually overcome this, but it has to be done through a system that is very complicated.

When it comes to the enterprise, mostly in the private sector, it is even worse, because then you are not getting the best price, the best value for what you are buying.

[Translation]

Senator Bellemare: I would like to understand a bit better the discussions you had in connection with Division 3 on derivatives. Because we know that there was the big financial crisis in 2008, and that it was brought about to a large extent by asset-backed commercial papers, ABCPs, and the whole question of securitization. Did you address that in this division?

[English]

Senator Gerstein: Thank you very much for the question. In fact, we did, and this whole issue of derivatives was in keeping with a commitment made in 2009 by the G20 in Pittsburgh. I would start with a comment that was made by Bank of Canada Governor Mark Carney, who stated, when he appeared before the Commons Finance Committee, this very committee:

We do well to remember that there are immense markets globally. They bring real true systemic risk to global financial institutions. The so-called infrastructure of these derivatives market was found wanting during the crisis and needed to be fixed. We actually want to know what is going on in these markets so that regulators and authorities can see the actual level of activity, spot trends, see emerging vulnerabilities and address them as necessary. Unlike the equity market, one does not have a central repository of the trades that happen in derivatives, and it is not acceptable. It is being fixed. It is the first element, and Canada is moving forward on that.

That, basically, is the framework of how we are moving forward on the situation.

[Translation]

Senator Bellemare: That means that the bill provides for the creation of an oversight body or a registry? Because anyway I learned that, in 2008, for example, even the Bank of Canada was

Si vous êtes établi en Ontario et que vous voulez vendre votre marchandise au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard ou en Colombie-Britannique, vous devez surmonter toutes sortes d'obstacles. Au Québec, l'un des exemples les plus connus est celui de la bière. Je n'ai jamais compris pourquoi il y a un obstacle commercial pour la bière et pourquoi la bière d'une province ne peut pas être vendue les autres. Il y a toutes sortes d'obstacles. Oui, on peut finir par les surmonter, mais il faut passer par un système très compliqué.

Au niveau de l'entreprise, surtout dans le secteur privé, c'est encore pire, parce qu'on n'obtient pas le meilleur prix, la meilleure valeur pour ce qu'on achète.

[Français]

Le sénateur Bellemare : Je suis intéressée à comprendre un petit peu mieux les débats que vous avez eus entourant la section 3 sur les produits dérivés. Parce qu'on sait qu'il y a eu la grosse crise financière en 2008, et qui a été amenée beaucoup par les papiers commerciaux adossés à des actifs, les PCAA et toute la question de la titrisation. Est-ce que vous avez touché à cela dans cette section?

[Traduction]

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie de la question. De fait, oui nous avons touché à ce sujet. Toute cette question des produits dérivés était conforme à un engagement pris en 2009 par le G20 à Pittsburgh. Je commencerais par une observation qui a été faite par le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, lorsqu'il a témoigné devant le Comité des finances de la Chambre des communes :

Nous avons intérêt à nous souvenir que [...] ce sont des marchés énormes au niveau mondial. Ils exposent les institutions financières mondiales à des risques réels et systémiques. Ce qu'on appelle l'infrastructure de ces marchés de ces produits dérivés s'est avéré insuffisant pendant la crise, et il faut y remédier. Tout d'abord, nous voulons savoir ce qui se passe sur ces marchés [...] afin de permettre aux responsables de la réglementation et aux autorités de constater le volume réel d'activités, de relever les tendances, de détecter les vulnérabilités [...] et de prendre, au besoin, les mesures qui s'imposent. À la différence de ce qui se passe sur le marché boursier, on ne dispose pas d'un registre central des transactions, et cela n'est pas acceptable. On y remédie actuellement. C'est le premier élément. Le Canada va de l'avant dans ce domaine.

Voilà essentiellement le cadre qui définit comment nous avançons dans ce dossier.

[Français]

Le sénateur Bellemare : Cela veut-il dire que le projet de loi prévoit la création d'une unité de surveillance ou d'un registre? Parce que j'ai su, en tout cas, qu'en 2008, par exemple, même la

not able to follow what was going on with ABCPs, was not familiar with this type of product, could not really act preventively. So is there some concrete action in this bill?

Senator Hervieux-Payette: Whether the creation of an oversight body is being allowed, I think we can talk about an oversight body that is not necessarily national but international, in which many countries take part. This is not in the bill itself but it is headed in that direction, that is, towards transparency. Actually it is the norm. Then there is something else to be added, that is, the matter of transactions made with foreign currencies. Derivative transactions are accessible to currencies other than Canada's. I repeat to my colleagues who were not members of the committee that we are talking about an industry worth \$775 billion a year. These are not small sums.

Senator Bellemare: Absolutely.

Senator Hervieux-Payette: This is a very large sector. But it is something that will take place gradually from what the Governor of the Bank of Canada tells us. Whether it is England or the United States, we are headed in that direction, but it is not complete and that is part of the mandate of the committee considering it.

[English]

The Chair: On page 5 of your report, in relation to the internal trade agreement again, the minister indicated that this legislation, which is a budget implementation act, is implementing changes agreed upon in 2008. Do I read that correctly? Did you get into any discussion as to why we waited for four years; and second, why it ends up in a budget implementation act?

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: In fact, the one who more or less was the witness on the operation of that was the minister from the northwest or one of the ministers chairing a committee of ministers from the other provinces. In the end, we are one part, but there are ten other governments that are part of it and that lay down the rules. We understood that there were not a lot of annual meetings of all those ministers. So the process is very slow in being implemented. They have plenty of work ahead of them and, really, having one meeting a year slows down the process of implementing the reduction of barriers and moving more quickly towards implementation of a free-trade system in all the provinces.

Banque du Canada n'était pas capable de suivre ce qui se passait avec les PCAA, ne connaissait pas ce genre de produits, n'était pas capable de vraiment agir de manière préventive. Alors, avec ce projet de loi, est-ce qu'il y a une action concrète?

Le sénateur Hervieux-Payette : De là à dire qu'on permet la création d'un organisme de surveillance, je pense qu'on peut parler d'un organisme de surveillance pas nécessairement national mais international, auquel plusieurs pays participeraient. Ce n'est pas dans la loi même, mais c'est aller dans cette direction, à savoir qu'il y aurait une transparence. En fait, c'est la norme. Puis également, il y a une chose à ajouter aussi, c'est la question des transactions faites avec des monnaies étrangères. On ouvre à d'autres monnaies que la monnaie canadienne pour les transactions sur les produits dérivés. Je répète à mes collègues qui n'étaient pas membres du comité, qu'on parle d'une industrie de 775 milliards de dollars par année. Il ne s'agit pas de petits montants.

Le sénateur Bellemare : Absolument.

Le sénateur Hervieux-Payette : C'est un très gros secteur. Mais c'est une chose qui va se faire par étape selon ce que le gouverneur de la Banque du Canada nous dit, que ce soit l'Angleterre ou les États-Unis, on s'en va dans cette direction-là, mais ce n'est pas complété et cela fait partie du mandat du comité qui l'a présidé.

[Traduction]

Le président : À la page 7 de votre rapport, une fois de plus au sujet de l'Accord sur le commerce intérieur, on lit que, d'après le ministre, ce projet de loi, qui est une loi d'exécution du budget, met en œuvre des changements convenus en 2008. Est-ce que je comprends bien? Avez-vous demandé pourquoi nous avons attendu quatre ans et pourquoi cela se retrouve dans une loi d'exécution du budget?

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : En fait, celui qui a été le témoin plus ou moins sur l'opération de cette chose était le ministre du nord-Ouest ou un des ministres qui présidait un comité des ministres des autres provinces, parce que somme toute, nous sommes une partie, mais il y a 10 autres gouvernements qui font partie de cela et qui établissent les règles. On a pu comprendre qu'il n'y avait pas beaucoup de réunions annuelles de tous ces ministres. À ce moment-là, le processus est très long à implanter. Ils ont beaucoup de travail devant eux et effectivement, le fait d'avoir une réunion par année ralentit le processus d'implantation d'abaissement des barrières et d'aller plus rapidement pour l'implantation d'avoir un système de libre-échange dans toutes les provinces.

[English]

The Chair: The other point I want to clarify is back at page 1. You indicate that these are technical and coordinating amendments to support the provisions of Bill C-38. My recollection is that Bill C-38 was a budget implementation act that we handled in the spring, in June, was it not?

We handled some changes in relation to this particular subject matter in that bill, which was budget implementation No. 1, and now we are into budget implementation No. 2, expanding on, rectifying and clarifying something we did in the last budget implementation. Did you get into a discussion on that?

Senator Gerstein: We did, but it was basically to ensure that Canadian financial institutions are competitive with foreign financial situations and that it is open to investment pools. It does not in any way change the restrictions of how corporations are owned in Canada.

The Chair: My point is, Senator Gerstein, that if this was something we should be doing, why did we not do it all together in one piece of legislation rather than in two budget implementation acts?

Senator Gerstein: I will leave that for others to answer.

The Chair: I do not want to get into an argument on this, but I wondered if you might have had that discussion.

Senator Gerstein: We did not.

The Chair: That is too bad.

Colleagues, on your behalf, I would like to thank Senator Gerstein and Senator Hervieux-Payette for being here from the Banking Committee and providing us with a good report on the subject matters they studied and helping us to understand that report. Thank you very much. It was good to have you back.

We are now pleased to welcome the Chair and Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, Senator White and Senator Dyck. Thank you both for being here and going through this process. We are dealing with the subject matter of those elements of Bill C-45 contained in Part 4, Division 8, at page 226 of the bill. There are proposed amendments to the Indian Act.

Senator White, I give you the floor.

Hon. Vernon White, Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples: Thank you, and thank you also for allowing both of us to come in today.

There are two notable changes. One refers to the designation of land and the requirement in the past of a double majority, a majority of a majority, for the land to be designated. It would now be changed to a simple majority. The second change would

[Traduction]

Le président : L'autre point que j'aimerais clarifier se trouve à la page 1. Vous indiquez qu'il s'agit de dispositions de nature technique et de coordination à l'appui du projet de loi C-38. Si je me souviens bien, le projet de loi C-38, c'est la loi d'exécution du budget que nous avons étudiée ce printemps, en juin, n'est-ce pas?

Nous avons examiné des modifications portant sur cette question dans ce projet de loi qui était la loi n° 1 portant exécution du budget, et maintenant nous examinons la loi n° 2 portant exécution du budget, qui explique, rectifie ou clarifie ce que nous avons fait dans la dernière loi portant exécution du budget. Avez-vous discuté de cette question?

Le sénateur Gerstein : Oui, mais c'était surtout pour s'assurer que les institutions financières canadiennes sont concurrentielles avec les institutions étrangères et que les fonds communs de placement sont permis. Cela ne modifie en rien les restrictions qui s'appliquent à la propriété des entreprises au Canada.

Le président : À mon avis, sénateur Gerstein, si c'est quelque chose que nous devrions faire, pourquoi ne l'avons-nous pas fait dans un projet de loi distinct plutôt que dans deux lois portant exécution du budget?

Le sénateur Gerstein : Je laisse à d'autres le soin de répondre.

Le président : Je ne veux pas lancer un débat, mais je me demandais si vous aviez eu cette discussion.

Le sénateur Gerstein : Nous ne l'avons pas eue.

Le président : Dommage.

Chers collègues, en votre nom, je remercie le sénateur Gerstein et le sénateur Hervieux-Payette d'être venus au nom du Comité des banques, de nous avoir fourni un bon rapport sur les sujets qu'ils ont étudiés et de nous avoir aidé à comprendre ce rapport. Merci beaucoup. Nous avons été ravis de vous revoir.

Nous sommes heureux d'accueillir maintenant le président et la vice-présidente du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, le sénateur White et le sénateur Dyck. Merci à tous les deux d'être ici et de participer à ce processus. Nous étudions la teneur des éléments du projet de loi C-45 contenus dans la section 8 de la partie 4, qui se trouve à la page 226 du projet de loi. Des modifications sont proposées à la Loi sur les Indiens.

Sénateur White, vous avez la parole.

L'honorable Vernon White, président, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones : Merci. Je vous remercie de nous accueillir tous les deux aujourd'hui.

Il y a deux changements notables. Le premier porte sur la désignation des terres et l'obligation qu'il y avait par le passé d'obtenir une double majorité, autrement dit, une majorité d'une majorité, pour que les terres soient désignées. Cela serait

have required the Governor-in-Council, or GOC, approval and the change that would be suggested with that legislation would instead require the approval of the minister.

In both cases, there have been discussions among First Nations and between First Nations and the government in the past about the need for expediency, and both of these were identified as opportunities to improve expediency when it came to designating land. I will ask Senator Dyck speak to this as well, if she would like.

Hon. Lillian Eva Dyck, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples: I am not sure whether we should go through what witnesses told us. I am new to this procedure. Could you give me a little guidance as to what you expect us to present?

The Chair: We are interested in knowing if you found a number of your witnesses in favour of the legislation, saying, "Finally, you have done it," or, "We have some concerns that this may be going too far." We are interested in knowing about that.

Senator Dyck: Overall, we did not have a lot of witnesses. We had the minister and officials come to speak to us one time, and the next week we had a witness from the Assembly of First Nations. That was it. I believe we also invited one other vice chief, but for some reason he was not able to attend.

I think the overall view from the First Nation communities, the Assembly of First Nations and other regional chiefs, is that they are not happy with this bill because of the lack of consultation. I believe that is reflected in our report. It is put in strong but delicate language.

Yesterday, as we all know, the First Nation chiefs were on the hill, and they were very upset. Chief Wallace Fox from Saskatchewan, from a very prosperous First Nation, was speaking to this bill directly. They were upset at the lack of consultation and the implications that it might have with respect to actual ownership on the land. They are not confident that this is the best way to go, and they are not in favour of this proceeding. They want those sections to remain the way they are. They do not want any changes. They have not been consulted.

The minister indicated he had consulted, but his consultation was to send a letter to all First Nation chiefs across the country after the bill had been tabled. He said he had not received any complaints. However, two letters have been received by the committee after the bill was tabled and after the minister said he had received no feedback. Chief Wallace was one of the chiefs who wrote to us, saying, "Stop the bill. We do not want it to proceed."

Senator White: If I may, to be fair, having only heard from one representative from the Assembly of the First Nations, Ms. Lickers, I believe, she did state that, on its face, and I do

maintenant changé en une majorité simple. Le deuxième changement porte sur l'obligation d'obtenir l'approbation du gouverneur en conseil. Désormais, la loi exigerait plutôt l'approbation du ministre.

Dans les deux cas, il y a eu par le passé des discussions entre les Premières nations et entre les Premières nations et le gouvernement au sujet de la nécessité d'agir avec efficacité, et ces deux changements ont été considérés comme des moyens d'améliorer l'efficacité de la désignation des terres. Je prierais le sénateur Dyck de vous en parler aussi, si elle le souhaite.

L'honorable Lillian Eva Dyck, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones : Je ne sais pas si nous devrions passer en revue ce que les témoins nous ont déclaré. C'est la première fois que je participe à cette procédure. Pouvez-vous me dire ce que vous espérez que nous vous présentions?

Le président : Nous aimerions savoir si vous avez entendu un certain nombre de témoins s'exprimer en faveur du projet de loi et affirmer qu'on passait finalement à l'action ou si certains pensaient que le projet de loi allait trop loin. C'est ce que nous aimerions savoir.

Le sénateur Dyck : Nous n'avons pas entendu beaucoup de témoins. Nous avons entendu le ministre et des fonctionnaires une fois, puis la semaine suivante nous avons entendu un témoin de l'Assemblée des Premières Nations. C'est tout. Je pense que nous avons aussi invité un autre vice-chef, mais pour une raison que j'ignore, il n'a pas pu venir.

Je pense que l'opinion générale des communautés des Premières nations, de l'Assemblée des Premières Nations et d'autres chefs régionaux est qu'ils sont mécontents du projet de loi, à cause du manque de consultation. Je crois que notre rapport le reflète et nous l'avons exprimé fermement et en pesant nos mots.

Comme nous le savons tous, les chefs des Premières nations étaient sur la Colline hier et ils étaient très mécontents. Le chef Wallace Fox, d'une Première nation très prospère de la Saskatchewan, s'est exprimé directement sur le projet de loi. Ils prennent mal le manque de consultation et les conséquences qui pourraient en découler sur la propriété des terres. Ils ne sont pas convaincus que c'est la meilleure façon de procéder et ils ne sont pas d'accord. Ils veulent que la loi reste la même. Ils ne veulent pas de changements. Ils n'ont pas été consultés.

Le ministre a indiqué qu'il avait consulté, mais sa consultation a consisté à envoyer une lettre à tous les chefs des Premières nations du pays après que le projet de loi a été déposé. Il a affirmé ne pas avoir reçu de plaintes. Pourtant, le comité a reçu deux lettres après le dépôt du projet de loi. Le ministre a déclaré ne pas avoir eu de rétroaction. Le chef Wallace faisait partie de ceux qui nous ont écrit pour nous dire de bloquer le projet de loi parce qu'ils n'en voulaient pas.

Le sénateur White : Si vous permettez, pour être franc, vu que nous n'avons entendu qu'un représentant de l'Assemblée des Premières Nations, Mme Lickers, je crois, elle a déclaré qu'en

not want to quote her but I think that was the term she used, it appeared to be acceptable, but she did raise issues around consultation and specifically in relation to the department. They have regular meetings in relation to land, and she felt there should be an opportunity.

Also, to be fair, and not as an excuse, but this being my first time as well, not understanding the realities of a budget bill and the inability to have some consultation in some cases might have made it more difficult for them. Certainly consultation was the concern, and I think it was the concern more so than the substance. I do know some members from both sides of table in the committee meeting identified from their perspective that this would be a positive thing for First Nations. Again, both sides also had concerns around the department's lack of consultation and the fact that they meet regularly with First Nations.

Senator Dyck: If I could add, Ms. Lickers also talked at some length about the word "surrender," which is used. She said although surrendering of lands is the term used legally, it is actually poorly defined or vaguely defined in legal terms. There was some concern about the exact meaning of "surrender". However, because it is used in other pieces of legislation, it seemed appropriate to leave in. Yet, there was concern about what surrender meant to the actual ownership of the land to the individual First Nations. Yes, overall she did indicate that it was a positive move that may help initiate economic activity on reserves.

One thing that kind of surprised me was one of officials from the department, when I asked what were the disadvantages of this bill, said that still a band member could stop the process. In fact, from my point of view, I thought that was an advantage, but from his point of view it was a disadvantage. It depends on which side of the fence you are on.

Senator White: I do believe we see it as an advantage that a member concerned about the process followed has an opportunity to stop the process if there are concerns being raised.

The Chair: Thank you. Turning to the surrender issue, I am looking at Bill C-45 at page 227, and clause 207 makes reference to absolute surrender. Is absolute surrender a term that is in the Indian Act now, or is this newly introduced? I agree that it seems a somewhat cumbersome term.

Senator Dyck: I am not sure if the original Indian Act says "absolute surrender," but she did indicate that "surrender" was the word used. Since "surrender" is open to interpretation, there was some concern whether the surrender meant surrender temporarily to the Crown or for the purposes of leasing. What would happen if someone should decide there was a dispute? If a corporation, for example, were to go bankrupt on the leased land, would that land then revert back to the reserve, or would it become part of a dispute during bankruptcy? That is how one of

principe, je ne la cite pas, mais je pense qu'elle a déclaré que les changements semblaient acceptables, mais elle a soulevé des questions au sujet de la consultation et plus particulièrement du ministère. Ils se réunissent souvent pour discuter des terres et elle pensait qu'il devrait y avoir une possibilité de s'exprimer.

En outre, pour être franc et ce n'est pas une excuse, mais c'est une première pour moi aussi et je ne comprends pas les réalités d'un projet de loi portant exécution du budget, l'incapacité d'avoir des consultations dans certains cas peut avoir rendu la situation plus difficile pour eux. Il est évident que les consultations étaient la principale préoccupation et je pense que cette préoccupation l'emportait sur le fond. Je sais que des membres des deux côtés de la table lors de la réunion du comité ont indiqué qu'à leur avis c'était une mesure positive pour les Premières nations. Mais les deux côtés avaient aussi des préoccupations au sujet de l'absence de consultation de la part du ministère, malgré le fait qu'ils rencontrent périodiquement les Premières nations.

Le sénateur Dyck : Mme Lickers s'est aussi exprimée assez longuement sur la « cession » des terres. Elle a affirmé que même si « cession » est le terme juridique employé, il est mal défini ou défini de manière très vague. Elle s'inquiétait du sens exact du mot « cession ». Mais parce qu'il est employé dans d'autres lois, il a semblé pertinent de le garder. Pourtant, elle se demandait ce que signifiait le mot cession par rapport à la propriété des terres pour les diverses Premières nations. Oui, globalement, elle a indiqué que c'était une mesure positive susceptible de promouvoir l'activité économique dans les réserves.

Quand j'ai interrogé l'un des fonctionnaires du ministère sur les inconvénients du projet de loi, j'ai été surprise de l'entendre me répondre qu'un membre d'une bande pouvait bloquer le processus. À mon avis, je pensais que c'était un avantage, mais lui estimait que c'était un inconvénient. Tout dépend de quel côté de la clôture on se trouve.

Le sénateur White : Je pense que nous considérons comme un avantage le fait qu'un membre préoccupé par le processus puisse le bloquer lorsque des préoccupations sont soulevées.

Le président : Merci. Pour en revenir à la question de la cession, l'article 207, à la page 227 du projet de loi C-45, parle de cession à titre absolu. Est-ce que la Loi sur les Indiens actuelle emploie le terme « cession à titre absolu » ou est-ce un nouveau terme? Je conviens que ce terme semble un peu lourd.

Le sénateur Dyck : Je ne sais pas s'il est question de « cession à titre absolu » dans la Loi sur les Indiens actuelle, mais elle a indiqué que le terme « cession » était employé. Étant donné que le mot « cession » est sujet à interprétation, elle se demandait si cela signifiait une cession temporaire à la Couronne ou une location. Qu'arriverait-il en cas de différend? Si, par exemple, une entreprise qui louait des terres déclarait faillite, les terres retourneraient-elles à la réserve ou seraient-elles visées par le différend? C'est ce que l'un des chefs m'a expliqué. Il craignait que

the chiefs explained it to me. He was worried that that land might become the property of someone else because that company had gone bankrupt.

Senator Finley: I only have two very general questions, one which I have asked, I think, three times today in other committees with other groups. First, in your evidence here, were there any major red flags? I am not talking about the process, the consultation or the omnibus bill but about the actual subject matter of this division. Were there any particular red flags waved about that or any difficulties?

Senator Dyck: I do not think that there were any major red flags, but, on the other hand, I would say that the lack of consultation and putting it in the omnibus bill is a major red flag to First Nations, although it may not seem that way to this committee.

Senator Finley: I do not disagree with that. I did say apart from recognizing that those two burrs might exist, and I am not saying that they do not. I was really speaking to the content of bill, about whether there were red flags in the content. I acknowledge the other issues.

Senator Dyck: Thank you.

Senator White: I think, as Senator Dyck said, that we had limited representation, to be fair. However, I do think that there were quite a number of people around the table in that committee who have a huge amount of experience dealing with First Nation land and First Nation issues across this country, a couple having been former premiers of primarily First Nation territories. They all acknowledge that this is a good move and to be seen as good economic development. The ability to actually do business more quickly will make them better communities when it comes to fiscal responsibility and opportunities.

I did not see or hear any red flags in relation to what this will do for First Nation communities.

Senator Finley: Thank you, senator. Thank you, chair.

Senator Callbeck: I thank both of you for coming. As to the issue of consultation, we heard about it from the first committee this afternoon, the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. If I am to understand correctly, there was no consultation whatsoever with First Nations on this and they learned about the measure when the minister sent a letter. You say that it is insulting to First Nations and unacceptable and I certainly have to agree with you on that.

You mention that there is a joint process that the government should have followed on this. Can you comment a little bit about what is involved in that joint process?

ces terres deviennent la propriété de quelqu'un d'autre parce que l'entreprise aurait fait faillite.

Le sénateur Finley : J'ai seulement deux autres questions très générales, dont une que j'ai déjà posée trois fois, je crois, aujourd'hui dans d'autres comités avec d'autres groupes. Premièrement, dans vos témoignages, y a-t-il eu de gros drapeaux rouges? Je ne parle pas du processus, de la consultation ou du fait qu'il s'agit d'un projet de loi omnibus, mais plutôt de la teneur de cette section. A-t-on brandi des drapeaux rouges ou soulevé des problèmes?

Le sénateur Dyck : Je ne pense pas qu'il y ait eu de gros drapeaux rouges, mais par contre, je dirais que l'absence de consultation et intégrer les changements dans le projet de loi omnibus constitue un drapeau rouge important pour les Premières nations, même si le comité ne s'en aperçoit peut-être pas.

Le sénateur Finley : Je suis d'accord. J'ai dit, mis à part le fait qu'il peut y avoir eu ces deux bavures, et je ne prétends pas qu'elles n'existent pas. En réalité, je parlais du contenu du projet de loi, de drapeaux rouges au sujet du contenu. Je reconnais les autres problèmes.

Le sénateur Dyck : Merci.

Le sénateur White : Comme l'a indiqué le sénateur Dyck, je pense que la représentation était limitée. Mais je pense aussi qu'un assez grand nombre de personnes qui siègent à ce comité possèdent une expérience considérable en ce qui concerne les terres des Premières nations et les questions relatives aux Premières nations dans ce pays, dont quelques-uns qui ont été premiers ministres dans des régions comprenant principalement des territoires des Premières nations. Ils reconnaissent tous que c'est une mesure positive, qui favorisera le développement économique. La capacité de faire des affaires plus rapidement les transformera en de meilleures communautés du point de vue des responsabilités financières et des débouchés économiques.

Je n'ai pas vu ni entendu parler de drapeaux rouges concernant les incidences sur les communautés des Premières nations.

Le sénateur Finley : Merci, sénateur. Merci, monsieur le président.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie tous les deux d'être venus. En ce qui concerne la consultation, nous en avons aussi entendu parler quand nous avons accueilli le premier comité cet après-midi, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Si je comprends bien, il n'y a eu aucune consultation avec les Premières nations à ce sujet et elles ont été informées quand le ministre a envoyé une lettre. Vous affirmez que c'est une insulte aux Premières nations et inacceptable, et je suis d'accord avec vous.

Vous indiquez qu'il existe un processus conjoint que le gouvernement aurait dû appliquer. En quoi consiste exactement ce processus conjoint?

Senator White: If I may, the joint process referred to was referred to us by the Assembly of First Nations representative, who talked about the regular meetings they have in relation to Additions to Reserve, ATR. They are regular meetings to talk about land issues between the First Nations and the Government of Canada.

To be fair as well, a lack of understanding, on my part anyway, of the ability to actually speak to a budget bill prior to it becoming a piece of legislation probably allowed me to be stronger on the lack of consultation than I properly would have been. I worked in the federal government for 24 years and also will acknowledge that, as a government official, there are times when you can have discussions with other partners that may not be clear on how it will occur but can be clear on what is possibly going to occur. The opportunity for the department to have had at least some discussions around “what if we were able to” or whether it is possible is really what I think most people would have expected to see from department officials. That was not seen. The presentation that we had from Ms. Lickers would indicate that it was not seen.

Senator Callbeck: Did any of your witnesses express the desire that these amendments should have been in standalone legislation rather than in an omnibus bill?

Senator Dyck: I do not think so.

Senator White: No, I do not think so.

Senator McInnis: I have a couple of points I want to make. Back to the word, Mr. Chair and witnesses, “surrender.”

In this context, when the land is designated, it is leased. It is not conveyed, and so where is the difficulty?

Senator Dyck: I would have to look at the transcripts again as to what Ms. Lickers said, but she certainly did indicate that the word “surrender” was open to interpretation and that, because it was used commonly, she did not have a great objection but said that there was a concern that, within individual First Nations, it is not really clear exactly what that means. Apparently, as I tried to indicate, there is a question as to whether, in the case where it is leased to someone who is not a First Nation member — a corporation or whatever — and where there are difficulties and that corporation goes bankrupt, that land becomes surrendered back to them or not. It is apparently a temporary surrender, but, again, it is because of the interpretation of the word.

Senator White: Ms. Lickers did refer to “surrender,” but my understanding, in this case, is that it would be a land designation and that the First Nation would retain rights and interest in the land.

I think she was expressing — and we did not ask the question, to be fair — a bit of frustration on her part as to understanding what the end result would be. That was not the reason that she had concerns with the legislation, but it was a small flag that she held up to say that we have to ensure that there is a level of ownership maintained by the reserve. Land surrender would mean

Le sénateur White : Si je puis me permettre, le processus conjoint nous a été signalé par la représentante de l'Assemblée des Premières Nations, qui a parlé des réunions périodiques relatives aux ajouts aux réserves. Il y a des réunions périodiques entre les Premières nations et le gouvernement du Canada pour discuter des questions relatives aux terres.

À vrai dire, le fait de ne pas comprendre, pour ma part tout au moins, qu'il était possible de s'exprimer sur un projet de loi portant exécution du budget avant qu'il soit déposé, m'a probablement permis de m'exprimer sur l'absence de consultation plus vigoureusement que je ne l'aurais fait autrement. J'ai travaillé au gouvernement fédéral pendant 24 ans et je reconnais que les fonctionnaires ont parfois avec d'autres partenaires des discussions où ils ne peuvent pas expliquer clairement comment cela se passera, mais où ils peuvent expliquer clairement ce qui arrivera probablement. La plupart des gens se seraient attendus à ce que les fonctionnaires tiennent au moins des discussions sur ce qui pourrait être envisagé ou ce qui serait possible. Cela ne s'est pas fait. Le témoignage de Mme Lickers nous a indiqué que cela ne s'est pas fait.

Le sénateur Callbeck : Des témoins ont-ils exprimé le désir que ces modifications se retrouvent dans un projet de loi distinct plutôt que dans un projet de loi omnibus?

Le sénateur Dyck : Je ne pense pas.

Le sénateur White : Non, je ne pense pas.

Le sénateur McInnis : J'aimerais faire quelques observations. Revenons d'abord sur le mot « cession ».

Dans ce contexte, quand les terres sont désignées, elles sont louées. Elles ne sont pas cédées, alors où est la difficulté?

Le sénateur Dyck : Je devrais relire les transcriptions pour voir ce qu'a déclaré Mme Lickers, mais elle a certainement indiqué que le mot « cession » était sujet à interprétation et que, parce qu'il était employé couramment, elle n'avait pas vraiment d'objection, mais elle s'inquiétait du fait que certaines Premières nations ne savaient pas exactement ce que cela voulait dire. Comme j'ai tenté de l'expliquer, il semble qu'on se demande ce qui se passerait si des terres étaient louées à quelqu'un qui n'est pas membre des Premières nations, une entreprise par exemple, et que cette entreprise éprouvait des difficultés et déclarait faillite. Les terres seraient-elles rétrocédées ou non aux Premières nations? Il s'agit apparemment d'une cession temporaire, mais encore une fois, c'est une interprétation du sens du mot « cession ».

Le sénateur White : Mme Lickers a employé le mot « cession », mais si je comprends bien, dans ce cas-ci, des terres seraient désignées et la Première nation conserverait ses droits et son intérêt à l'égard de ces terres.

Je pense qu'elle exprimait — et, franchement, nous n'avons pas posé la question — une certaine frustration au sujet du résultat final. Ce n'est pas pour cette raison que le projet de loi la préoccupait, mais c'est un petit drapeau rouge qu'elle a brandi pour nous signaler que nous devons nous assurer que la réserve reste propriétaire. La cession des terres signifierait qu'en cas de

that, if something happens later, the land is no longer part of the reserve. I think that was what she was expressing, but, to be fair, I do not know that we got to that point.

Senator McInnis: It is probably poor wording. It certainly implies that you are surrendering your rights, but, in fact, you are not.

Senator White: That is correct.

Senator McInnis: I want to come back to this business of consultation because consultation with governments takes different forms. On March 15, 2012, the National Aboriginal Economic Development Board voiced concerns to the House of Commons Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development that “First Nations do not have the ability to move swiftly in developing their land as a result of the restrictions that arise under the Indian Act and the red tape that comes with that.” Further to that, the Auditor General identified the designation and leasing process as the cause of unnecessarily lengthy approval times on reserves.

You have that instance, and then, obviously, you must have had consultation in 2009 on matters such as this when the federal framework for Aboriginal economic development was put in place. When you have an Aboriginal economic development board coming forward and saying, “We are not able to get developments forward. This is cumbersome. It takes months and months to get this through the process,” it strikes me the government acted responsibly and at the behest of the economic development board from the Aboriginal community. I know and appreciate, for all groups out there, that consultation is extremely important, but, quite often, you react to requests from individuals and, particularly this board, who want to see economic development in areas that are crucial to them. It seemed to me that the content of this bill was absolutely enhancing the development opportunities and was done at the request of the Aboriginal community.

Where regular meetings are held with the Aboriginal community and the chiefs and so on it perhaps could have been mentioned. However, there probably was a presumption that there was agreement.

Senator White: If I may, you are absolutely right; you have a lot more experience in government than I do, thankfully.

I do not disagree that from a content perspective this is a very positive thing. In fact, we heard concerns about the process from the Auditor General and many other witnesses in the *Additions to Reserve* hearings that we held. We heard over and over that it is taking way too long to get through double majority, too much time for GOC approvals, purchasing land, accessing land, using land and the fact they pay tax until it is placed on reserve in the meantime while they are waiting 12, 14 or even 18 years. There is no question this is a concern of First Nations and, to be fair, a

pépin ultérieur, les terres ne feraient plus partie de la réserve. Je pense que c'est ce qu'elle voulait exprimer, mais franchement, je ne crois pas que cela a été confirmé.

Le sénateur McInnis : Le terme est probablement mal choisi. Il implique certainement qu'on cède ses droits, ce qui n'est pas le cas en réalité.

Le sénateur White : Exactement.

Le sénateur McInnis : J'aimerais revenir sur la question de la consultation parce que la consultation avec les gouvernements prend diverses formes. Le 15 mars 2012, le Conseil national de développement économique des Autochtones a déclaré au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes : « Compte tenu des restrictions et des tracasseries administratives qui en découlent, il devient impossible pour les Premières nations d'agir assez rapidement pour la mise en valeur de leurs possessions foncières. » En outre, le vérificateur général a indiqué que les délais d'approbation du processus de désignation et de location pour les projets dans les réserves étaient inutilement longs.

Il y a cet exemple, puis évidemment, il doit y avoir eu des consultations en 2009 sur des questions de ce genre lorsque le cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones a été mis en place. Quand un conseil de développement économique des Autochtones vient dire que les projets ne peuvent avancer parce que le mécanisme est lourd et qu'il faut des mois et des mois pour obtenir le feu vert, il me semble que le gouvernement a agi de manière responsable et sur l'ordre du conseil de développement économique des Autochtones. Je sais et je comprends que, pour tous les groupes qui existent, la consultation est extrêmement importante, mais souvent, on réagit à des demandes de particuliers, surtout dans le cas de ce conseil qui veut promouvoir le développement économique dans des domaines cruciaux pour eux. Il me semblait que le contenu du projet de loi encourageait incontestablement les possibilités de développement et que ces mesures avaient été prises à la demande de la communauté autochtone.

Lorsqu'il y a des réunions périodiques avec la communauté autochtone et les chefs, par exemple, il faudrait probablement le signaler. Mais on a probablement présumé que tout le monde était d'accord.

Le sénateur White : Vous avez tout à fait raison; vous avez beaucoup plus d'expérience au gouvernement que moi-même, heureusement.

Je suis d'accord du point de vue du contenu; c'est très positif. De fait, nous avons entendu les préoccupations du vérificateur général et de nombreux autres témoins concernant le processus, lors de notre étude sur les ajouts aux réserves. On nous a répété à maintes et maintes reprises qu'il faut trop de temps pour obtenir une majorité double, trop de temps pour obtenir les approbations du gouverneur en conseil, acheter des terres, avoir accès aux terres, utiliser les terres, sans compter qu'ils paient des impôts tant que les terres restent dans les réserves, même s'il faut parfois

concern of the department and the Auditor General. I do not disagree with that. This is a good news story from a content perspective, from my perspective only.

Senator Dyck: I would like to add comments. You were talking about surrender and the consultation question is related to that. If there had been more consultation with the various First Nation parties, the question of surrender probably would have been discussed head of time and there might have been something different in the bill that addressed their concerns. You also say, and I agree, that it is a good move to speed up the process because you do not want things to be dragging on for years. We heard in our *Additions to Reserve* study that the process was incredibly long. They had a list that would span the width of this room on the process they had to go through.

Apparently a big part of that is dealing with the communities from which they are trying to purchase land. It is a complicated process and this has removed part of it, but we did not really get a good idea of what the major barrier is in terms of time. This will remove some of it but it may not be the only answer.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank Senator White and Senator Dyck for being here and explaining what they found during their study of their part of Bill C-45.

Senator White: Thank you very much.

The Chair: We will have our final panel for this afternoon. Senator Mockler is our next presenter. We are pleased to welcome the Chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

Senator Mockler will be dealing with a subject matter of those elements contained in Part 4 of the bill at Division 19, page 307, which proposes amendments to the Canada Grain Act.

Senator Mockler, up until now we have been inviting the Chair plus the Deputy Chair. Is your Deputy Chair not available to be in attendance?

Hon. Percy Mockler, Chair, Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry: Mr. Chair, the Deputy Chair did not participate in the study of this particular section and he told me that he would not be present at this committee.

The Chair: Thank you. As long as you know that the invitation was extended. We appreciate your explanation and put the weight of explanation on your shoulders.

[Translation]

Senator Mockler: I wish first of all to thank you for allowing me to appear before you as the Chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

attendre 12, 14, voire 18 ans. Il ne fait aucun doute que cela préoccupe les Premières nations et, franchement, cela préoccupe aussi le ministère et le vérificateur général. Je ne le nie pas. C'est une bonne nouvelle du point de vue du contenu, à mon avis tout au moins.

Le sénateur Dyck : J'aimerais intervenir. Vous parlez de cession et des consultations sur cette question. S'il y avait eu plus de consultation auprès des diverses parties des Premières nations, la question de la cession aurait probablement été discutée à l'avance et le projet de loi aurait été rédigé de manière à en tenir compte. Vous affirmez aussi, et je suis d'accord que c'est une bonne mesure pour accélérer le processus, parce que vous ne voulez pas qu'il s'éternise pendant des années. Nous avons appris dans notre étude sur les ajouts aux réserves que le processus était extrêmement long. Ils avaient une liste longue comme la largeur de cette salle concernant les démarches qu'ils devaient faire.

Apparemment, cela touche surtout les communautés où l'on cherche à acheter des terres. C'est un processus compliqué, qui le sera un peu moins, mais nous n'avons pas mis le doigt sur ce qui constitue la plus importante cause des délais. Cette mesure les raccourcira un peu, mais ce n'est peut-être pas la seule solution.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, j'aimerais remercier le sénateur White et le sénateur Dyck d'être venus ici et de nous expliquer ce qu'ils ont constaté durant leur étude de leur partie du projet de loi C-45.

Le sénateur White : Merci beaucoup.

Le président : Nous entendrons notre dernier groupe de l'après-midi. Le sénateur Mockler aura la parole. Nous sommes heureux d'accueillir le président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Le sénateur Mockler parlera de la teneur des éléments de la section 19, page 307, de la partie 4 du projet de loi, qui propose des modifications à la Loi sur les grains du Canada.

Sénateur Mockler, jusqu'ici, nous avons invité le président et le vice-président. Votre vice-président ne pouvait pas venir?

L'honorable Percy Mockler, président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts : Monsieur le président, le vice-président n'a pas participé à l'étude de cette section et il m'a indiqué qu'il n'assisterait pas à cette réunion de votre comité.

Le président : Je vous remercie. Sachez cependant que l'invitation a été lancée. Nous vous remercions pour vos explications, que vous devrez donner seul.

[Français]

Le sénateur Mockler : Je tiens d'abord à vous remercier de me permettre de comparaître devant vous à titre de président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

On October 30, 2012, the committee received an order of reference from the Senate to examine Division 19 of Part 4 of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012, which contains amendments to the Canada Grain Act.

[English]

On Thursday, November 22, 2012, our committee tabled its eighth report and dutifully reported back to the Senate on the previously mentioned order of reference.

If you would permit me, honourable senators, I would like to now give a brief summary of the work of the committee as it pertains to this order of reference. Between November 1 and November 22, 2012, the committee held three meetings, comprising approximately seven hours in total on this study.

In addition to testimony by the Honourable Gerry Ritz, Minister of Agriculture and Minister for the Canadian Wheat Board; and Mr. Elwin Hermanson, the Chief Commissioner of the Canadian Grain Commission, the committee heard testimony from senior officials with Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Grain Commission as well as representatives from 12 organizations.

Two people also appeared as individuals. Feel free to refer to the appendix attached to the committee's eighth report to see the names of all the organizations and individuals who appeared.

[Translation]

The witnesses who appeared work in various areas of the grain sector, including those in production, transportation, handling, storage, processing and also research and development.

[English]

Through testimony, the committee was informed that the intention of this legislation would be the modernization of the Canada Grain Act, which has not been revised in over 40 years. The specific goal of this legislation would be to simplify the activities of the Canadian Grain Commission and to reduce the regulatory burden on grain producers. It is estimated that the proposed changes would eliminate about \$20 million annually.

For the most part, honourable senators, the testimony received touched on the following: privatization of certain inspections and weighing issues, an increase of CGC user fees, implementation of an insured base program to protect payments to producers, grain marketing freedom, and rail transport of grain.

Le 30 octobre 2012, le comité a reçu un ordre de renvoi du Sénat pour examiner la section 19 de la partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012, qui contient des modifications de la Loi sur les grains du Canada.

[Traduction]

Le jeudi 22 novembre 2012, notre comité a déposé son huitième rapport et a fait rapport au Sénat conformément à l'ordre de renvoi déjà indiqué.

Si vous me le permettez, honorables sénateurs, j'aimerais résumer brièvement les travaux du comité relatifs à cet ordre de renvoi. Aux fins de cet examen, le comité a tenu, du 1^{er} au 22 novembre 2012, trois réunions d'une durée totale d'environ sept heures, sur cet examen.

En plus de la comparution de l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé et de M. Elwin Hermanson, commissaire en chef de la Commission canadienne des grains, le comité a entendu les témoignages des hauts fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne des grains ainsi que des représentants de 12 organisations.

Deux individus ont également comparu à titre personnel. N'hésitez pas à consulter l'annexe au huitième rapport du comité pour voir les noms des organisations et des personnes qui ont témoigné.

[Français]

Les témoins qui ont comparu œuvrent dans divers domaines du secteur céréalier, y compris ceux de la production, du transport, de la manutention, de l'entreposage, de la transformation et aussi de la recherche et du développement.

[Traduction]

Par les témoignages, le comité a été informé que le projet de loi visait à moderniser la Loi sur les grains du Canada, qui n'a pas été révisée depuis plus de 40 ans. Le projet de loi vise à simplifier les activités de la Commission canadienne des grains et à alléger le fardeau de la réglementation supporté par les producteurs de grains. Les modifications proposées devraient permettre la réalisation d'économies annuelles estimées à près de 20 millions de dollars par année.

Honorables sénateurs, la plupart des témoignages ont porté sur les aspects suivants : la privatisation de certains services d'inspection et de pesée; la hausse des frais d'utilisation requis par la Commission canadienne des grains; la mise en œuvre d'un programme de protection des paiements aux producteurs fondé sur l'assurance; la commercialisation libre des grains; le transport ferroviaire des grains.

[*Translation*]

Honourable senators, some questions have been raised in connection with the bill. Nevertheless, most of the witnesses have indicated that this is a step in the right direction and have suggested other amendments for the future.

[*English*]

While some concern was raised over the proposed legislation, the majority of witnesses indicated that this legislation was a step in the right direction and proposed further modification for the future. In the end, the majority of committee members did not see any necessity to propose any changes to the legislation as outlined and so none were recommended in our report to the Senate.

In conclusion, I believe that we have given this study its due diligence, and I thank you again for your interest in the work of our committee.

The Chair: Thank you very much, Senator Mockler. I notice Senator Mercer and Senator Plett have both joined the same committee.

Senator Callbeck: I thank the three of you for coming. I am a member, as you know, of the Agriculture Committee. From sitting through the various hearings and hearing the witnesses, I firmly believe that these amendments to the Canada Grain Act should be stand-alone legislation. I do not think they have any place whatsoever in an omnibus bill. I would like comments on that from the three of you.

Senator Mercer: I agree with Senator Callbeck. As Senator Mockler said, general agreement was had from most of the witnesses that there was a need to overhaul the legislation. As Senator Mockler said, it has been a long time. However, everyone said there were other things that needed to be done that are not contained in the legislation. It was believed that there was enough that it became obvious to me and some others that it probably would have been a bill that should have been introduced by itself. There would be more changes, more thought given to some of the changes that have been proposed and that stand-alone legislation would have been the answer.

Senator Plett: Thank you, senator, and thank you, chair. Although most witnesses had comments to make, the witnesses, all but a very few — maybe two or three witnesses, the way I understood them — were very clear that this is a good first step. What we are doing is a good first step.

Certainly, everyone wants more all the time, senator. They all had suggestions of what we could do down the road. However, again, I want to emphasize that they were in agreement that what we were doing was the right way to go; it was a step in the right

[*Français*]

Honorables sénateurs, certaines questions ont été soulevées quant au projet de loi. Cependant, la majorité des témoins ont indiqué qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction et ont proposé d'autres modifications pour l'avenir.

[*Traduction*]

Bien que certaines préoccupations aient été soulevées au sujet du projet de loi, la plupart des témoins ont indiqué que le projet de loi était un pas dans la bonne direction et ils ont proposé que d'autres modifications soient apportées à l'avenir. Finalement, la majorité des membres du comité n'a pas jugé nécessaire de proposer des amendements au projet de loi tel que présenté, de sorte qu'aucun amendement n'a été recommandé dans notre rapport au Sénat.

En conclusion, je crois que nous avons accordé à cette étude toute l'attention nécessaire et je vous remercie de votre intérêt pour les travaux de notre comité.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Mockler. Je vois que le sénateur Mercer et le sénateur Plett viennent d'arriver.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie tous les trois d'être venus. Comme vous le savez, je suis membre du Comité de l'agriculture. Après avoir participé aux diverses réunions et entendu les témoins, je suis fermement convaincue que ces modifications à la Loi sur les grains du Canada devraient faire l'objet d'un projet de loi distinct. Je ne pense pas qu'elles ont leur place dans un projet de loi omnibus. J'aimerais savoir ce que vous en pensez tous les trois.

Le sénateur Mercer : Je suis d'accord avec le sénateur Callbeck. Comme l'a indiqué le sénateur Mockler, l'opinion généralement partagée par la plupart des témoins était qu'il fallait moderniser la loi. Comme l'a déclaré le sénateur Mockler, elle ne l'a pas été depuis longtemps. Mais tout le monde a dit qu'il fallait aller plus loin que ce qui était proposé dans le projet de loi. Il y avait là suffisamment de matière pour qu'il devienne évident pour moi et quelques autres qu'il aurait probablement mieux valu déposer un projet de loi distinct. Il y aurait eu plus de changements, plus de réflexion sur certains changements qui ont été proposés, et un projet de loi distinct aurait été la solution.

Le sénateur Plett : Merci, sénateur, merci à vous aussi, monsieur le président. Même si la plupart des témoins avaient des observations à présenter, tous les témoins, sauf deux ou trois si j'ai bien compris, ont indiqué clairement que c'est un bon premier pas. Ce que nous faisons, c'est un bon premier pas.

Évidemment, tout le monde veut toujours davantage tout le temps, sénateur. Ils avaient tous des suggestions sur les mesures que nous pourrions prendre à l'avenir. Mais une fois de plus, je tiens à souligner qu'ils s'entendaient pour dire que nous allons

direction. They all expressed, as most witnesses do, the desire for further changes down the road. Certainly, they did not suggest that this should be stand-alone legislation.

Senator Mockler: If you permit me, Chair, I believe that the minister, when asked, addressed that particular question. I also believe that the officials from Agriculture and Agri-Food Canada addressed that particular question. That is why you have a report of the majority of members — we tabled this report — and I believe that the majority of witnesses addressed that particular question.

The Chair: Have you given us a summary of what the witnesses had to say?

Senator Mockler: In my previous statement.

The Chair: That this was considered to be a good first step; is that right?

Senator Mockler: Absolutely.

The Chair: We have made note of that.

Senator Callbeck: There is one other area. Under the current legislation, the elevators post a bond in an amount equal to the value of the grain that they are handling so as to protect the producer. This legislation will do away with that. We will move to an insurance-based program. However, that legislation does not say that it is mandatory. Do you have concerns about that?

Senator Mercer: I have some grave concerns; some of the witnesses expressed some concerns. The bonding issue has worked extremely well. As a matter of fact, Mr. Laurence Nicholson, a member of the Canadian Wheat Board Alliance, told us a story in his testimony about a farmer who had a small amount of wheat that he was having difficulty moving. He was recommended to a buyer in Lethbridge and, indeed, he sold his grain to that buyer. Between the time he sold it and the time he should have been paid, the people went broke. However, he was fine because the bond system took care of him and he got paid.

There is nothing wrong with insurance, but what is missing is the fact that it is not defined if it would be mandatory for people to carry that insurance and it is not defined who would pay for that insurance. It is really in the protection of the farmer that we have to be concerned.

Again, it is a moot point. I do not want to have the debate we had at the Agriculture Committee in front of the Finance Committee. However, stand-alone legislation would have allowed you to look at the whole aspect of this. Since there were other questions that could not be answered, when I questioned the minister about the number of people who would lose their jobs because there were changes and inspection levels would be removed, he could not give us the answers on the issue of how many.

dans la bonne direction; c'est un pas dans la bonne direction. Comme le font habituellement la plupart des témoins, ils ont tous exprimé le désir de voir d'autres changements à l'avenir. Mais ils n'ont certainement pas laissé entendre qu'il devrait s'agir ici d'un projet de loi distinct.

Le sénateur Mockler : Si vous me permettez, monsieur le président, je crois que le ministre a répondu quand on lui a posé cette question. Je crois aussi que les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont répondu à cette question. C'est pour cette raison que vous avez un rapport de la majorité des membres — nous avons déposé le rapport — et je pense que la majorité des membres ont répondu à cette question.

Le président : Nous avez-vous remis un résumé des témoignages?

Le sénateur Mockler : Dans ma déclaration du début.

Le président : Que c'était considéré comme une bonne première étape?

Le sénateur Mockler : Absolument.

Le président : Nous en prenons note.

Le sénateur Callbeck : Il y a un autre aspect. En vertu de la loi actuelle, les silos à grains versent une caution d'un montant égal à la valeur des grains qu'ils manutentionnent afin de protéger les producteurs. Le projet de loi éliminera cette exigence. Nous passerons à un programme fondé sur l'assurance. Mais le projet de loi ne stipule pas que l'assurance sera obligatoire. Cela ne vous préoccupe pas?

Le sénateur Mercer : Cela me préoccupe beaucoup; tout comme certains des témoins. Le cautionnement a très bien fonctionné. De fait, M. Laurence Nicholson, membre de la Commission canadienne du blé Alliance, nous a raconté l'histoire d'un agriculteur qui avait du mal à vendre une petite quantité de blé. On lui a recommandé un acheteur de Lethbridge et il a vendu son grain à cet acheteur. Entre la date de la vente et le moment où il aurait dû être payé, l'acheteur a déposé son bilan. Il n'y a pas eu de conséquences fâcheuses, parce que le système de cautionnement fonctionné et il a été indemnisé.

Rien ne cloche avec l'assurance, mais ce qui manque, c'est qu'il n'est pas précisé qu'il est obligatoire de s'assurer ni qui doit payer pour l'assurance. C'est la protection de l'agriculteur qui doit nous importer.

Encore une fois, c'est discutable. Je ne veux pas relancer au Comité des finances le débat que nous avons eu au Comité de l'agriculture. Mais un projet de loi distinct aurait permis d'examiner toutes les facettes. D'autres questions sont restées sans réponse. Quand j'ai interrogé le ministre sur le nombre de personnes qui perdront leur emploi à cause des changements et de l'élimination de niveaux d'inspection, il n'a pas pu me répondre.

Both Senator Plett and Senator Mockler have talked about this being a first step, but it could have been a complete step if we had that stand-alone legislation and helped improve it. However, it is lumped into a budget bill. We are all political people around here. We know that getting an amendment on a very small part of the budget bill will not wash in an omnibus bill whereas a logical amendment in a stand-alone bill sometimes works and can happen. The legislation could have been improved and the service to the people who we are trying to protect and serve with this legislation would have been much better.

Senator Plett: The bond issue would have done nothing — would have not made any difference whether it was this legislation or stand-alone legislation. The bond issue could have been left alone. Witnesses overwhelmingly said the problem with the bond is that they rarely pay out 100 per cent. Those of us who have been in business and had to supply bonds know this. They pay out anywhere from 50 to 75 cents on the dollar, and that was a problem with the bond. The insurance companies will pay out 100 per cent.

Absolutely, the insurance is voluntary. I certainly would not want to be in business without carrying insurance and grain companies would not want to be in business without carrying insurance. No farmer would go and sell his grain to a company that would not have insurance to carry that, just like they would not have done that without the bonds before.

The insurance aspect is a much better one, because the farmers will be able to be paid out 100 per cent.

Senator Mercer, I find it strange — I do not recall that there were any amendments suggested other than a bit of a wording change in the report. That was the only amendment suggested by the other side. I am not sure, if this was not good legislation, why they did not suggest an amendment.

Senator Mockler: On that, we can agree to disagree. I have to consider the quality of the witnesses we heard from. If I may, the minister explained that the proposed changes based on an insurance model are more efficient and easier to manage than the bonding cash set-aside model. Also, Mr. Elwin Hermanson, Chief Commissioner of the Canadian Grain Commission, added that the amendments would reduce licensing costs and improve protection coverage. I believe it is a step in the right direction.

Senator Callbeck: As you say, this proposed legislation is a step in the right direction. However, as Senator Mercer said, it could have been a complete step if we had had a stand-alone bill.

The proposed change to go to the insurance-based program is fine if the insurance is there, but I am seeing in the bill that this is not mandatory and is on a voluntary basis. My concern is the protection of the producer.

Le sénateur Plett et le sénateur Mockler ont déclaré que c'est une première étape, mais d'autres étapes n'auraient peut-être pas été nécessaires si nous avions eu un projet de loi distinct et que nous l'avions amélioré. Mais il est intégré à un projet de loi portant exécution du budget. Nous sommes tous des politiciens. Nous savons que présenter un amendement sur une très petite partie du projet de loi portant exécution du budget n'ira pas loin dans un projet de loi omnibus, tandis qu'un amendement logique dans un projet de loi distinct réussit parfois à être adopté. La loi aurait pu être améliorée et le service offert à ceux que nous tentons de protéger et de servir grâce à ce projet de loi aurait été grandement amélioré lui aussi.

Le sénateur Plett : Le problème du cautionnement n'aurait pas été davantage réglé dans un projet de loi distinct que dans ce projet de loi. On aurait pu laisser de côté la question du cautionnement. La plupart des témoins ont déclaré que le problème, avec le cautionnement, c'est que l'indemnité est rarement à 100 p. 100. Ceux d'entre nous qui ont œuvré dans le domaine et qui ont dû verser des cautions le savent bien. L'indemnité représentait de 50 à 75 p. 100, c'était un problème du cautionnement. Les assureurs indemniseront à 100 p. 100.

Évidemment que l'assurance est facultative. Je ne voudrais pas être en affaires sans assurance et les compagnies de grains ne voudraient pas être en affaires sans assurance. Aucun agriculteur ne vendrait son grain à une entreprise qui ne serait pas assurée, tout comme il n'aurait pas été en affaires sans cautionnement par le passé.

L'assurance est bien meilleure, parce que les agriculteurs pourront être indemnisés à 100 p. 100.

Sénateur Mercer, je trouve étrange... Je ne me souviens pas que des modifications aient été suggérées, à part quelques mots dans le rapport. C'est tout ce qui a été proposé par les sénateurs de l'autre parti. Si ce n'est pas un bon projet de loi, je me demande pourquoi ils n'ont pas suggéré d'amendement.

Le sénateur Mockler : Nous pouvons être d'accord ou pas sur ce point. Je dois tenir compte de la qualité des témoins que nous avons entendus. Le ministre a expliqué que les changements proposés se fondent sur un modèle d'assurance plus efficient et plus facile à gérer que le modèle de cautionnement. En outre, M. Elwin Hermanson, commissaire en chef de la Commission canadienne des grains, a ajouté que les modifications réduiraient les coûts des licences et amélioreraient la protection. Je crois que c'est un pas dans la bonne direction.

Le sénateur Callbeck : Comme vous le dites, les modifications proposées sont un pas dans la bonne direction. Mais comme l'a indiqué le sénateur Mercer, il n'y aurait peut-être pas eu besoin d'autres étapes si nous avions eu un projet de loi distinct.

Le changement proposé en vue d'instaurer le programme fondé sur l'assurance est très bien si l'on est assuré, mais je vois dans le projet de loi que l'assurance n'est pas obligatoire; elle est facultative. Je m'inquiète de la protection des producteurs.

The Chair: Thank you for your point, which some senators have commented on.

Senator Finley: On the process, omnibus bill notwithstanding, we have certainly heard arguments on both sides of the chamber and at endless times throughout committee that omnibus bills are not exactly new. They have been around for an awfully long time. The purpose of this committee is not to set the process. The purpose of this committee is to determine the changes to the proposed legislation placed before it.

I will ask you, Senator Mockler, if I may, the same question that I have asked each of the three committees that have appeared before us today. In the process of your investigation and testimony, were there any witnesses who raised deep red flags indicating dangers or warnings about the future regarding this bill? Was there anything of that nature that we should be looking at?

Senator Mockler: We have at this table five members of the Agriculture Committee. I would answer the question by saying that the majority of those witnesses told us that it was a step in the right direction. Plus, they said that they would like to see further changes made to the bill.

May I share with you some comments that were taken under the chair's advisement? For example, the Canadian Canola Growers Association advocates for changes to the CGC structure of governance. Another witness said that CGC weighing and inspection of offshore exports should be made optional. This was from the Western Canadian Wheat Growers Association. The Alberta Barley Commission, the Western Grain Elevator Association, the Inland Terminal Association of Canada and the Grain Growers of Canada said that CGC weighing and inspection of offshore exports should remain optional. The Alberta Barley Commission and the Grain Growers of Canada called for more involvement of farmers in the CGC's governance. The Grain Growers of Canada suggested that the dispute settlement role of the CGC be extended in order to cover value-added facilities.

It is fair to say that what is in Bill C-45 is a step in the right direction; however, a great number of witnesses, I will say the majority, said that we should go further, sir.

Senator Mercer: That was a good and accurate rundown by Senator Mockler. It goes back to the point that if it was a stand-alone bill, those things could have been addressed. We could have been a much more efficient Parliament in dealing with it at that time because, in all likelihood, we will be back to deal with it in the future, tying up the resources of both the House of Commons and the Senate and the committees in both places to deal with something that we could have dealt with now.

Le président : Merci de ce point de vue, sur lequel quelques sénateurs se sont exprimés.

Le sénateur Finley : En ce qui concerne le processus, malgré le fait que c'est un projet de loi omnibus, nous avons certainement entendu les arguments des deux côtés de la Chambre et à maintes reprises au sein du comité sur le fait que les projets de loi omnibus ne sont pas exactement nouveaux. Ils existent depuis belle lurette. Notre comité n'a pas pour objet de définir le processus. Notre but consiste à déterminer s'il faut proposer des changements au projet de loi que nous devons examiner.

Sénateur Mockler, je vous poserai la même question que j'ai posée à chacun des trois comités qui ont comparu devant nous aujourd'hui. Au cours de votre étude et durant les témoignages, est-ce que des témoins ont brandi de gros drapeaux rouges pour prévenir des dangers ou faire des mises en garde pour l'avenir concernant ce projet de loi? Y a-t-il des signaux de cette nature que nous devrions examiner?

Le sénateur Mockler : Il y a autour de la table cinq membres du Comité de l'agriculture. Je répondrais à la question en disant que la plupart des témoins nous ont affirmé que c'est un pas dans la bonne direction. Ils ont aussi déclaré qu'ils aimeraient que d'autres changements soient apportés au projet de loi.

Puis-je vous faire part de certaines observations qui ont été prises en délibéré par le président? Par exemple, la Canadian Canola Growers Association préconise des modifications à la structure de gouvernance de la Commission canadienne des grains. Un autre témoin a déclaré que la pesée et l'inspection des exportations par la commission devraient devenir facultatives. Il s'agissait de la Western Canadian Wheat Growers Association. L'Alberta Barley Commission, la Western Grain Elevator Association, l'Inland Terminal Association of Canada et les Producteurs de grains du Canada ont aussi déclaré que la pesée et l'inspection des exportations par la commission devraient devenir facultatives. L'Alberta Barley Commission et les Producteurs de grains du Canada ont demandé une plus grande participation des agriculteurs dans la gouvernance de la commission. Les Producteurs de grains du Canada ont suggéré d'élargir le rôle de règlement des différends de la commission afin d'inclure les installations à valeur ajoutée.

Il est juste d'affirmer que les mesures proposées dans le projet de loi C-45 sont un pas dans la bonne direction; mais un grand nombre de témoins, la majorité je dirais, ont affirmé que nous devrions aller plus loin, monsieur.

Le sénateur Mercer : Voilà un compte rendu exact de la part du sénateur Mockler. Cela confirme que, si le projet de loi avait été distinct, ces aspects auraient pu être abordés. Nous aurions pu être un Parlement beaucoup plus efficace si nous avions examiné ces questions à ce moment-là, parce que, selon toute probabilité, nous devrions y revenir à l'avenir, ce qui mobilisera les ressources de la Chambre des communes et du Sénat et des comités des deux Chambres pour régler quelque chose qui aurait pu l'être dès maintenant.

Senator Plett: My colleagues have covered it but if we had a stand-alone bill, we would not have a bill that 100 per cent of the people would be happy with. There would always be room for improvements as there could have been further moves made in this bill. A stand-alone bill would have made little difference. As Senator Finley pointed out, omnibus bills certainly did not start here in the last year; we have always had them.

Senator Hervieux-Payette: I was not intending to raise the question of the tradition of the British parliamentary system. However, I am thinking of all the witnesses who appeared and tried to give us their best advice but eventually had no say in anything we do with regard to these big budget bills. I also think of the parliamentarians. We are talking, in general, about those on one side who are elected and on the other side appointed. I have been a parliamentarian for a good part of my life, so I want to remind my colleague that usually when a budget bill contained other provisions, most of the time it was for emergency correction of some legislation that had major flaws. It was not the tradition and has never been the tradition otherwise. The largest bill ever introduced by the other party was 125 pages. We are now dealing with budget bills that are 400 to 500 pages. We are involved in a very different way of parliamentary procedure and parliamentary democracy.

You said this would be a saving of \$20 million. What is the size of the grain business? How many billions of dollars?

Senator Mockler: I could not give you the exact figure but, if you permit me, I would be honoured to present that figure to the chair within the next few hours.

The Chair: We will circulate that to everyone.

Senator Hervieux-Payette: Can you add the definition of the grains we are talking about? We produce more than wheat in this country, such as canola and several other grains. I would like to know which ones are covered by the bill. I suppose you would like to add this to my first request.

More on the substance and the privatization of inspection, I have some very big reservations. Who will draft the regulation? Who will review the regulation? How will you cope with the conflict of interest? If the people who deal in this business of grain do that they will be self-regulating, so what about Canadian citizens? How can they have a say? How can other organizations have a say in the regulations? Here we have a process whereby when you have regulations and they are revised, we have to make sure that they are in line with the legislation, so we have the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations. Under this bill, a large number of Canadian business will be self-regulating, even after the big problem we had with XL Foods,

Le sénateur Plett : Mes collègues en ont parlé, mais même si nous avons eu un projet de loi distinct, il n'aurait pas satisfait tout le monde. Il y a toujours place à amélioration et d'autres mesures auraient pu être prises dans ce projet de loi. Un projet de loi distinct n'aurait pas fait de différence. Comme l'a fait remarquer le sénateur Finley, les projets de loi omnibus ne datent pas d'hier; il y a en a toujours eu.

Le sénateur Hervieux-Payette : Loin de moi l'idée de remettre en question la tradition du système parlementaire britannique, mais je pense à tous les témoins qui ont tenté de nous donner leurs meilleurs conseils et qui, finalement, n'ont eu aucun mot à dire dans ces énormes projets de loi portant exécution du budget. Je pense aussi aux parlementaires. On parle en général de ceux qui sont élus d'un côté et nommés de l'autre. J'ai été parlementaire pendant une bonne partie de ma vie, alors je rappelle à mon collègue que, par le passé, lorsqu'un projet de loi portant exécution du budget contenait d'autres dispositions, c'était la plupart du temps pour corriger d'urgence une loi qui comportait de graves lacunes. Ce n'était pas la tradition et cela n'a jamais été la tradition autrement. Le plus gros projet de loi jamais déposé par l'autre parti comptait 125 pages. Nous avons maintenant devant nous des projets de loi portant exécution du budget qui en ont de 400 à 500. Il s'agit d'une procédure parlementaire et d'une démocratie parlementaire très différentes.

Vous avez déclaré qu'il y aurait des économies de 20 millions de dollars. Quelle est la taille de l'industrie des grains? Combien de milliards de dollars?

Le sénateur Mockler : Je ne pourrais pas vous donner le montant exact, mais si vous me le permettez, je serai honoré de communiquer ce chiffre au président d'ici quelques heures.

Le président : Nous le communiquerons à tout le monde.

Le sénateur Hervieux-Payette : Pouvez-vous ajouter la définition des grains dont il est question? Nous ne produisons pas que du blé dans ce pays; nous produisons aussi du canola et plusieurs autres grains. J'aimerais savoir quels grains sont visés par le projet de loi. Je suppose que vous pourriez ajouter cela à ma première demande.

Sur le fond et la privatisation des inspections, j'ai de très grandes réserves. Qui rédigera le règlement? Qui examinera le règlement? Comment éviterez-vous les conflits d'intérêts? Si les entreprises font ce qu'elles veulent dans l'industrie des grains et s'autoréglementent, comment les citoyens canadiens peuvent-ils avoir leur mot à dire? Comment d'autres organisations peuvent-elles avoir leur mot à dire dans le règlement? Ici, nous avons un processus dans lequel il existe un règlement, qui est révisé, et nous devons nous assurer que le règlement est conforme à la loi, alors nous avons le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. En vertu de ce projet de loi, un grand nombre d'entreprises canadiennes vont s'autoréglementer, même après le

where there were government inspectors. Under the proposed legislation, we will have no government inspectors, just industry inspectors. Tell me how this will operate.

Senator Mockler: It will be administered by the grain commission.

Senator Plett: Canadian Grain Commission.

Senator Mockler: Canadian Grain Commission, CGC. As for the different grains, cereals, I could also provide you with the exact nomenclature of the grains. There are certain grains that I would not be in a position to share because I do not personally have the proper knowledge of this.

Senator Hervieux-Payette: I want to have the guidelines. How will we be able to monitor the privatization of the inspection? Will the regulations being developed at the commission level be submitted to parliamentary review?

Senator Mockler: It is teamwork on our committee, Mr. Chair. I would ask Senator Plett, since he is from Western Canada, to comment.

Senator Plett: The Canadian Grain Commission regulates that now, and they will continue to do that. There is no change there. The Canadian Grain Commission will still be the regulating body that will be in charge of inspections.

Senator Hervieux-Payette: This means it will still be reviewed by the parliamentary committee?

Senator Plett: If a producer is not happy with the grade they get, they can take a sample to the grain commission and have them review that to make sure they have been given the right grade for their grain.

Senator Hervieux-Payette: That is not what I am talking about. I am talking about the regulations, how they are established. I am not talking about someone contesting the inspection and the grade that was given to their product. I am talking about who will develop these. Who will change them over time? How often will the inspection be done?

I have seen in the bill that, yes, there will be some samples and there are different steps to be taken with the samples that are being taken. Then, of course, the grade can be contested. Then there is a certain level where people stop contesting because the decision will be final.

Who will overlook the whole process of establishing the inspection process through regulation? Is it the minister or is it the parliamentary committee?

Senator Mockler: Mr. Chair — and can you add, if you want, Senator Plett — we have been assured that it will be the Canadian Grain Commission and also Agriculture Canada will be working, as they do presently, hand in hand with agriculture across Canada. On that technical question, again, Mr. Chair, this is a

grand problème que nous avons eu avec XL Foods, quand il y avait des inspecteurs du gouvernement. En vertu du projet de loi proposé, il n'y aura plus d'inspecteurs du gouvernement, seulement des inspecteurs de l'industrie. Expliquez-moi comment cela fonctionnera.

Le sénateur Mockler : Ce sera administré par la Commission des grains.

Le sénateur Plett : La Commission canadienne des grains.

Le sénateur Mockler : La Commission canadienne des grains. En ce qui concerne les différents grains, les céréales, je pourrai aussi vous fournir la nomenclature exacte des grains. Je ne pourrais pas fournir de données sur certains grains, parce que je ne suis pas assez renseigné pour le faire.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je voudrais avoir les lignes directrices. Comment pourrions-nous surveiller la privatisation de l'inspection? La réglementation sera-t-elle élaborée à la commission et assujettie à un examen parlementaire?

Le sénateur Mockler : Nous travaillons en équipe dans notre comité, monsieur le président. Je demanderais au sénateur Plett de reprendre, puisqu'il vient de l'Ouest.

Le sénateur Plett : La Commission canadienne des grains régit l'inspection actuellement et elle continuera de le faire. Il n'y aura pas de changement. La Commission canadienne des grains restera l'organisme de réglementation chargé des inspections.

Le sénateur Hervieux-Payette : Cela veut dire qu'il y aura encore un examen par le comité parlementaire?

Le sénateur Plett : Si un producteur n'est pas satisfait du grade qui est attribué à son grain, il peut apporter un échantillon à la commission des grains et le faire examiner pour vérifier qu'on a bien classé son grain.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je ne parle pas de cela. Je parle de la réglementation, de la manière dont elle est établie. Je ne parle pas de quelqu'un qui conteste l'inspection et le classement de son produit. Je demande qui élaborera les règles sur les inspections. Qui les changera avec le temps? Quelle sera la fréquence des inspections?

J'ai vu dans le projet de loi qu'il y aura effectivement quelques échantillons et qu'il y a diverses étapes à suivre avec les échantillons prélevés. Évidemment, le grade peut être contesté. Mais il arrive un moment où l'on cesse de contester parce que la décision est finale.

Qui surveillera le processus d'établissement du mécanisme d'inspection par voie de règlement? Le ministre ou le comité parlementaire?

Le sénateur Mockler : Monsieur le président — et vous pouvez laisser intervenir le sénateur Plett si vous le voulez —, on nous a assurés que la Commission canadienne des grains et aussi Agriculture Canada travailleront main dans la main avec les agriculteurs du Canada, comme ils le font actuellement. Cette

question that is within the context of the report we have presented, and we would be happy to bring that to your attention.

Senator Hervieux-Payette: Just to complete this, then: Who will pay the inspector at the end of the day?

Senator Buth: May I interject? We seem to be straying from the actual legislation that is included in here.

Senator Hervieux-Payette: No. This is in the bill.

The Chair: Just a second, please. Make your point.

Senator Buth: What is being changed in the bill is the elimination of mandatory inward inspection. Inward inspection is when grain moves from an elevator to another elevator within the system, or from an elevator to a terminal elevator. That is being changed from being mandatory to voluntary. It used to be that those were different companies. In the past, because a lot of the grains were under the Wheat Board, the grower actually still owned the grain as it was moving through the system.

With the changes to the industry, when what you are doing is you are having a company move grain from their own elevator to their own terminal elevator, there are costs in the system because it was a mandatory inspection that the grain commission inspected the grain. The companies do not need that anymore, so it is going voluntary.

It is not a privatization of an inspection that is actually needed. That is where the \$20 million in savings is coming from, the elimination from inspections that are within the system that are no longer needed, essentially, and no longer needed to protect producers either.

Senator Hervieux-Payette: At the beginning or at the end?

Senator Buth: Outward inspections are still mandatory. They are done by the Canadian Grain Commission and they have to be done. Some companies choose to hire private inspectors because their buyer wants a different inspection done than the Canadian Grain Commission, but outward inspections are still done by the Canadian Grain Commission.

The Chair: The term is “inward inspection”?

Senator Buth: Yes.

The Chair: That is in articles 352 and 354 of the bill.

Senator Hervieux-Payette: I used the words that were in the report. I took the notes and I was told that it was a privatization of the inspection. I was reading some of the articles, and there were many articles dealing with the inspection. For me, when we talk about privatization and inspection, there are different levels and different inspections. I do not think we can see it from the bill.

question technique, monsieur le président, est posée dans le contexte du rapport que nous avons présenté, et nous serions heureux d’y répondre.

Le sénateur Hervieux-Payette : Pour en faire le tour, dans ce cas, qui paiera l’inspecteur, au bout du compte?

Le sénateur Buth : Puis-je intervenir? Nous semblons nous éloigner du projet de loi.

Le sénateur Hervieux-Payette : Non. C’est dans le projet de loi.

Le président : Une seconde, s’il vous plaît. Exprimez-vous.

Le sénateur Buth : Ce que change le projet de loi, c’est qu’on élimine l’inspection obligatoire à l’arrivage. L’inspection à l’arrivage s’effectue lorsque le grain passe d’un silo à un autre dans le système, ou d’un silo à une installation terminale. Cette inspection obligatoire deviendra facultative. Autrefois, il y avait des compagnies différentes. Par le passé, parce qu’un grand nombre de grains relevaient de la Commission canadienne du blé, le producteur restait propriétaire des grains qui se déplaçaient dans le système.

À cause des changements dans l’industrie, quand une entreprise transporte des grains de son silo à son installation terminale, il y a des coûts dans le système, parce que la commission des grains effectue une inspection obligatoire des grains. Les entreprises ne seront plus tenues de faire inspecter les grains, alors ce sera facultatif.

Ce n’est pas une privatization d’une inspection nécessaire. C’est de là que viennent les économies de 20 millions de dollars, on élimine dans le système des inspections inutiles nécessaires, et qui ne sont plus nécessaires non plus pour protéger les producteurs.

Le sénateur Hervieux-Payette : Au début ou à la fin?

Le sénateur Buth : Les inspections à la sortie sont encore obligatoires. Elles sont effectuées par la Commission canadienne des grains et elles sont nécessaires. Quelques entreprises choisissent d’embaucher des inspecteurs privés parce que leur acheteur veut une inspection différente de celle de la Commission canadienne des grains, mais les inspections à la sortie sont encore effectuées par la Commission canadienne des grains.

Le président : Le terme est « inspection à l’arrivage »?

Le sénateur Buth : Oui.

Le président : Cela se trouve aux articles 352 et 354 du projet de loi.

Le sénateur Hervieux-Payette : J’ai employé les mots qui se trouvent dans le rapport. J’ai pris les notes et l’on m’a dit que c’était une privatization de l’inspection. J’ai lu certains articles, et de nombreux articles portent sur l’inspection. Pour moi, quand on parle de privatization et d’inspection, il y a différents niveaux et différentes inspections. Je ne pense pas que nous pouvons le voir dans le projet de loi.

Senator Buth: You can actually see it from the bill but I agree it was not completely clear in the report. However, really the changes are essentially within the system.

The Chair: Thank you. That was helpful.

You are okay with that explanation from another member of your committee who knows the western grain industry?

Senator Mockler: Absolutely. When we were in Western Canada, Senator Buth has certainly a good reputation and is an icon when it comes to the canola industry and the process of grains, like others, but in Western Canada.

Senator Mercer: We have learned not to argue with Senator Buth.

The Chair: She is developing a good reputation in the Finance Committee too, so we appreciate that.

I notice at clause 352 and 354 that since the Canadian Grain Commission is no longer required to do these inward inspections and weighing services that they did previously conduct, that there is also the elimination of a board or tribunal, the Grain Appeal Tribunal. Did you get into that? Was that a tribunal that helped producers and that will disappear?

Senator Plett: The appeal would be to the grain commission again, as I said earlier. Senator Buth is quite correct about the inward inspection. If Richardson buys their grain and transfers it from one terminal to another, it is their own system. They have no need for it. However, if the farmer or the producer is not happy with the grade that Richardson is giving him, then he still has the opportunity to get that further inspection.

The Chair: Was that Grain Appeal Tribunal internal to the commission or a separate, stand-alone tribunal that the producer could go to?

Senator Plett: Maybe we could ask Senator Buth again to be the witness here.

The Chair: We are all friends exchanging information.

Senator Buth: I cannot recall the details in terms of where the Grain Appeal Tribunal resided. However, Senator Plett is right in terms of protecting the producers. There is no change in terms of protecting the producers and their ability to essentially appeal.

The Chair: The tribunal is being eliminated.

Senator Buth: Yes, but the producer can still go to the Canadian Grain Commission and appeal the basis, essentially, of the grade they have been given.

The Chair: Yes, or the weight, I suppose.

Senator Buth: Yes, into the system. However, as I mentioned, there is no need, then, for the Grain Appeal Tribunal to look at issues between two companies, because that inward inspection

Le sénateur Buth : Vous pouvez le voir dans le projet de loi, mais je conviens que ce n'est pas tout à fait clair dans le rapport. En réalité, cependant, les changements s'effectuent essentiellement dans le système.

Le président : Merci. C'était utile.

Vous acceptez cette explication d'un autre membre de votre comité qui connaît l'industrie des grains de l'Ouest?

Le sénateur Mockler : Absolument. Quand nous étions dans l'Ouest canadien, le sénateur Buth a certainement montré sa bonne réputation; c'est une icône quand il est question de l'industrie du canola et le processus des grains, comme d'autres, mais dans l'Ouest canadien.

Le sénateur Mercer : Nous avons appris à ne pas contredire le sénateur Buth.

Le président : Elle est aussi en train de se bâtir une bonne réputation au Comité des finances, alors nous comprenons.

Je remarque aux articles 352 et 354 que, puisque la Commission canadienne des grains n'est plus tenue d'offrir les services d'inspection à l'arrivage et de pesée, un tribunal est aboli, soit le Tribunal d'appel pour les grains. Avez-vous examiné cette question? Était-ce un tribunal qui aidait les producteurs et qui disparaîtra?

Le sénateur Plett : L'appel ira à la commission des grains, comme je l'ai déjà dit. Le sénateur Buth a raison à propos de l'inspection à l'arrivage. Si Richardson achète du grain et le transfère d'un terminal à un autre, c'est son système. Il n'y a pas besoin d'inspection. Mais si l'agriculteur ou le producteur n'est pas satisfait du grade que lui attribue Richardson, il peut demander une inspection.

Le président : Le Tribunal d'appel pour les grains était-il un organe de la commission ou un tribunal distinct, auprès de qui le producteur pouvait porter plainte?

Le sénateur Plett : Nous pourrions peut-être demander au sénateur Buth de reprendre la parole comme témoin.

Le président : Nous sommes tous des amis qui échangent de l'information.

Le sénateur Buth : Je ne me souviens pas où se situait le Tribunal d'appel pour les grains. Mais le sénateur Plett a raison en ce qui concerne la protection des producteurs. La protection des producteurs et leur capacité d'aller en appel sont inchangées.

Le président : Le tribunal est aboli.

Le sénateur Buth : Oui, mais le producteur peut encore interjeter appel auprès de la Commission canadienne des grains, s'il n'est pas satisfait du grade qui a été attribué.

Le président : Oui, ou de la pesée, je suppose.

Le sénateur Buth : Oui, dans le système. Mais comme je l'ai indiqué, il n'est plus nécessaire que le Tribunal d'appel pour les grains examine des litiges entre deux sociétés, parce qu'il n'y a

essentially is not being done between two companies, typically; or if it is, then those two companies have the opportunity, essentially, to hire a private inspector, although that is pretty rare.

The Chair: The only reason I think these questions are being asked of you, Senator Mockler, and your team, is because we are interested in knowing if and how this impacts on producers, and if the producers will be disadvantaged as a result of these changes. I think that is what the questions are going to.

Senator Plett: They will not, chair.

The Chair: They will not. Good. You have investigated that and say they will not.

Is there follow up on that?

Senator Hervieux-Payette: Just to point out that in clause 358, that is where they talk about those who are dissatisfied, where they can go, where they can appeal, and it will be the chief grain inspector for Canada. Where does that chief grain inspector sit? I do not know, but I know that they can appeal to the chief grain inspector, and it is article 39.1, 39.2. They have a limited period of time. They have 15 days to appeal the first decision as to the grade that was awarded by the commission.

Senator Buth: They will typically do that quite quickly. If they go to an elevator and they get a grade that they are not happy with, then they will do something about that quite quickly.

The Chair: Thank you. There are \$20 million in saving anticipated by these changes. Did the Canadian Wheat Board have to go through all of these steps as well and, if so, would the savings be to the Wheat Board as well if it were still in existence?

Senator Plett: Regarding the Canadian Wheat Board, I think Senator Buth explained that clearly. With the Wheat Board, the inward inspections were needed, so they would not have been able to do this with the Wheat Board buying all this grain because they would still be going to different elevators and inward inspections would still be necessary.

With this, if Cargill buys my grain and moves it from elevator to another or from one terminal to another, it is their grain. If they have graded my grain when it leaves my farm, I have a grade and what happens after that is Cargill's responsibility. With the Canadian Wheat Board, that was not the case.

We were told by some witnesses that the changes as they are could not have happened had we not passed Bill C-18.

The Chair: That is the point I was getting to. This flows from the elimination of the monopoly with the Canadian Wheat Board. This flows from that.

Senator Buth: I actually had a question that relates to the last or second last panels that were at the committee.

habituellement plus d'inspection à l'arrivage entre deux sociétés; ou s'il y en a une, les deux sociétés peuvent embaucher un inspecteur privé, encore que ce soit assez rare.

Le président : La seule raison pour laquelle ces questions vous sont posées, sénateur Mockler, et à votre équipe, c'est parce que nous souhaitons savoir s'il y a une incidence sur les producteurs et si les producteurs seront désavantagés à cause de ces changements. Je pense que c'est le sens de nos questions.

Le sénateur Plett : Ils ne le seront pas, monsieur le président.

Le président : Ils ne le seront pas. Bien. Vous avez examiné la question et vous affirmez qu'ils ne le seront pas.

Quelqu'un veut intervenir?

Le sénateur Hervieux-Payette : Simplement pour faire remarquer que c'est l'article 358 qui porte sur ceux qui seront insatisfaits, où ils peuvent porter plainte, où ils peuvent interjeter appel, en l'occurrence, l'inspecteur en chef des grains pour le Canada. Où se situe cet inspecteur en chef des grains? Je ne le sais pas, mais je sais qu'ils peuvent interjeter appel auprès de l'inspecteur en chef des grains, c'est écrit aux paragraphes 39(1) et 39(2). Il y a un délai. Ils ont 15 jours pour interjeter appel de la première décision sur le grade prise par la commission.

Le sénateur Buth : Ils le feront habituellement très rapidement. S'ils vont à un silo et ne sont pas satisfaits du grade qu'on leur attribue, alors ils réagiront très rapidement.

Le président : Merci. Ces changements devraient faire économiser 20 millions de dollars. Est-ce que toutes ces étapes existaient aussi à la Commission canadienne du blé et, dans l'affirmative, est-ce que des économies auraient été réalisées également à la Commission canadienne du blé si elle existait encore?

Le sénateur Plett : En ce qui concerne la Commission canadienne du blé, je pense que le sénateur Buth a donné une explication claire. Avec la Commission canadienne du blé, il fallait des inspections à l'arrivage, alors cette mesure n'aurait pas pu s'appliquer à la Commission canadienne du blé, parce qu'elle achetait tout le grain qui allait dans différents silos et que des inspections à l'arrivage seraient restées nécessaires.

Avec cette mesure, si Cargill achète mon grain et le déplace d'un silo à un autre ou d'un terminal à un autre, c'est son grain. Si Cargill a classé mon grain lorsqu'il quitte ma ferme, j'ai un grade, et ce qui arrive par la suite relève de la responsabilité de Cargill. Ce n'était pas le cas avec la Commission canadienne du blé.

Des témoins nous ont déclaré que ces changements auraient été impossibles si nous n'avions pas adopté le projet de loi C-18.

Le président : C'est à cela que je voulais en venir. Tout découle de l'élimination du monopole de la Commission canadienne du blé. C'est une conséquence.

Le sénateur Buth : J'aurais une question reliée au dernier ou à l'avant-dernier groupe entendu au comité.

The question is to Senator Plett, because it will be his recollection, since he asked the question. It was the panel of witness that actually had the most suggestions in terms of changes and they clearly had been in conversations with the Canadian Grain Commission for quite a considerable amount of time.

I wonder if you can recall, when you asked them, how they would like the legislation. Would they like the changes being done now or would they like to wait until the changes could be incorporated with all the other suggestions they had made? Do you recall the answers to that?

Senator Plett: As I recall, they wanted this to start. Again, as I said in my first answer earlier, they all would like more. I think that is fairly typical of all of us in that we always want a little more. However, they definitely believe these changes were good and needed to take place and needed to take place as quickly as possible.

The Chair: Thank you, Senator Buth.

Senator Plett, Senator Mockler and Senator Mercer, thank you for being here and for your report. That helped us understand what is being studied.

Colleagues, this concludes our meetings with the other committees that have studied parts of Bill C-45. We had set aside some time tomorrow afternoon to finish this up. That is not necessary. You can have tomorrow afternoon to sit in the Senate chamber; we anticipate receiving Bill C-45.

We had also hoped to do clause by clause tomorrow, but we are not able to start on that until we have the bill referred to us, and that takes second reading first. It is very difficult for us to predict when that might happen but it will be sometime next week that we will have the bill here. Since we have studied the proposed legislation fully, we will go into clause by clause immediately. That is the plan.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, December 11, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012, and other measures, met this day at 9:30 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill; and in camera for the consideration of a draft report on Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2013.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

La question s'adresse au sénateur Plett, parce qu'il s'en souviendra, puisque c'est lui qui a posé la question. Il s'agit du groupe de témoins qui avaient le plus de changements à suggérer et ils avaient certainement discuté avec la Commission canadienne des grains pendant fort longtemps.

Je me demande si vous vous souvenez ce qu'ils ont répondu quand vous leur avez demandé s'ils aimaient le projet de loi. Voulaient-ils que les changements soient apportés maintenant ou préféreraient-ils attendre que les changements soient apportés en même temps que toutes les autres suggestions qu'ils avaient faites? Vous souvenez-vous des réponses?

Le sénateur Plett : Si je me souviens bien, ils voulaient des changements tout de suite. Encore une fois, comme je l'ai déjà dit dans ma première réponse, ils voudraient tous davantage. Je pense que c'est assez caractéristique de tout le monde d'en vouloir toujours un peu plus. Mais ils sont fermement convaincus que ces changements sont bons et doivent être apportés aussi rapidement que possible.

Le président : Je vous remercie, sénateur Buth.

Sénateur Plett, sénateur Mockler et sénateur Mercer, merci d'être venus et merci pour votre rapport. Cela nous a aidés à comprendre ce qui est étudié.

Chers collègues, ainsi se terminent nos réunions avec les autres comités qui ont étudié des parties du projet de loi C-45. Nous avions prévu du temps demain après-midi pour terminer nos travaux. Ce ne sera pas nécessaire. Vous pourrez siéger au Sénat demain après-midi. Nous attendons de recevoir le projet de loi C-45.

Nous espérons aussi effectuer l'étude article par article demain, mais nous ne pouvons pas commencer tant que le projet de loi ne nous est pas renvoyé, et il faut attendre d'abord la deuxième lecture. Il est très difficile pour nous de prévoir la suite, mais nous devrions avoir le projet de loi au courant de la semaine prochaine. Étant donné que nous avons achevé l'étude complète du projet de loi proposé, nous ferons l'étude article par article immédiatement. Voilà le plan.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 11 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, international, auquel a été renvoyé le projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour faire l'étude article par article du projet de loi, et se réunit à huis clos afin d'examiner l'ébauche d'un rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

Honourable senators, we have two matters on our agenda for today. The first is the report on Supplementary Estimates (B) and the second is to give clause-by-clause consideration to Bill C-45. I propose that we go in camera now to deal with the report on Supplementary Estimates (B).

Normally, when we go in camera we pass a motion permitting staff who have helped us work on these particular matters to stay in the room, even though we are in camera. Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

I will read the second motion. It is moved:

That the committee allow the transcription of today's in camera meeting;

That one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present, and the committee analysts; and

That the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure —

— that is the steering committee —

— by no later than the end of this parliamentary session.

Could I have a motion to that effect? Thank you.

The reason for that is so that there can be consultation if there has been a discussion about some changes and a handwritten note is not quite clear, we can go back to the transcript to ensure what was said is reflected. Are there any other reasons? Is that it? Is everyone okay with that? It is not an unusual motion in any event.

Thank you. Those two motions have been carried.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, we are now dealing with Bill C-45. As senators know, during the subject-matter study of Bill C-45, we held 12 meetings, met for over 21 hours and heard from 65 witnesses. We have now received Bill C-45 and are at the stage where we will soon begin going through the bill on a clause-by-clause basis.

Before we do this, I would like to remind senators of a number of points. I know that senators from both sides are very eager to ensure that this committee does the best we possibly can do so

[Traduction]

Le président : Bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Honorables sénateurs, nous avons deux points à l'ordre du jour d'aujourd'hui. Il y a d'abord le rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) et il y a ensuite l'étude article par article du projet de loi C-45. Je propose que nous examinions maintenant, à huis clos, le rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Habituellement, lorsque nous nous réunissons à huis clos, nous adoptons une motion pour permettre au personnel qui nous a aidés dans notre travail sur le dossier de rester dans la salle, même si nous sommes à huis clos. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Je vais lire la deuxième motion. Il est proposé :

Que le comité autorise la transcription de la séance à huis clos d'aujourd'hui;

Qu'une copie de la transcription soit conservée dans le bureau de la greffière pour consultation par les membres présents et les analystes du comité;

Que le document soit détruit par la greffière avant la fin de la présente session parlementaire, à la demande du Sous-comité du programme et de la procédure —

— c'est-à-dire le comité directeur.

Quelqu'un propose cette motion? Merci.

Nous procédons ainsi pour pouvoir consulter la transcription advenant qu'il y aurait des discussions sur certains changements et qu'une note manuscrite ne serait pas claire, pour nous assurer de ce qui a été dit. Y a-t-il d'autres raisons? C'est tout? Tout le monde est d'accord? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une motion inhabituelle.

Merci. Ces deux motions ont été adoptées.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance reprend en public.)

Le président : Honorables sénateurs, nous allons maintenant traiter du projet de loi C-45. Comme les sénateurs le savent, lorsque nous avons étudié l'objet du projet de loi C-45, nous avons tenu 12 réunions, avons débattu pendant plus de 21 heures et avons entendu 65 témoins. Nous avons maintenant reçu le projet de loi C-45 et nous en entamerons bientôt l'étude article par article.

Avant de procéder à cette étude, je tiens à vous rappeler certaines choses. Je sais que les sénateurs des deux côtés tiennent beaucoup à ce que notre comité fasse tout ce qu'il peut pour

that when the Senate takes up the bill again at third reading, the report will have information that we will be able to take back to the Senate from the work that we have done.

I want to thank all honourable senators for the extensive work that we did with respect to Bill C-45. It was an extensive amount of work out of our normal sitting time, and I think we did the best we could do under the circumstances.

If at any point a senator is not clear where we are in the process as we begin our clause-by-clause consideration, please interrupt me and ask for clarification. We must do our utmost to ensure that we at all times have the same understanding of where we are in this clause-by-clause process. If members ever have questions about the process or the propriety of anything going on, they can raise a point of order. As honourable senators know, the chair will listen to the arguments, decide when there is sufficient discussion of the matter, and make a ruling.

The committee is, of course, the ultimate master of its business within the bounds set out in the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained. As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to think of other senators and to keep your remarks to the point and as brief as possible.

Finally, I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the result of a voice vote, then any of you could ask for a show of hands. The clearest route is a roll call. At that time the clerk will advise us who is entitled to vote, and then we will go through the roll call. Senators are aware that any tied vote negatives the motion in question. That is our rule here in committee. If it is tied, it does not pass.

If there are any questions about any of the above, please let me hear from you now. If not, then we will proceed, if you agree.

The question is: How do we proceed? This bill is divided into 516 clauses. We could spend the morning going through 516 clauses, and the outcome, I am sure, would be not very different from a different approach which I will propose to you. We are masters of our own fate here, so you let me know if this is acceptable.

I propose that we deal with the title and the usual preliminary motions, and then, when we go into the body of the bill itself, we deal with the four distinct divisions, Divisions 1, 2, 3 and 4. We will deal with each of them in order. Let us say that we start with Division 1. If there are any comments with respect to that division, I will receive your comments. Then I will call for a vote on the entire division and then move to the next one.

remettre au Sénat un rapport qui soit le reflet de nos travaux, lorsque le projet de loi sera renvoyé au Sénat pour la troisième lecture.

Je tiens à remercier tous les honorables sénateurs pour l'énorme travail que nous avons réalisé dans le cadre de l'étude du projet de loi C-45. Nous avons beaucoup travaillé en dehors de nos heures de séance habituelles, et je crois que nous avons fait de notre mieux dans les circonstances.

Si, à un moment quelconque, vous n'êtes pas certains où nous en sommes dans l'étude article par article, n'hésitez pas à m'interrompre et à demander des précisions. Nous devons faire de notre mieux pour que chacun de nous sache en tout temps où nous en sommes dans le processus. Si un membre du comité a une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, il peut invoquer le Règlement. Comme les honorables sénateurs le savent, la présidence écoutera les arguments, décidera du moment où nous aurons assez discuté de la question et rendra une décision.

Bien entendu, le comité est le maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat, et il est possible d'interjeter appel d'une décision de la présidence devant l'ensemble du comité en demandant si la décision doit être maintenue. À titre de président, je ferai de mon mieux pour m'assurer que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole puissent le faire. Cependant, je compte sur votre collaboration et je vous demande à tous de penser aux autres sénateurs, de faire des interventions aussi brèves que possible et de vous en tenir aux faits.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs que, s'ils ont le moindre doute concernant les résultats d'un vote par oui ou non, ils peuvent demander un vote à main levée. Le vote par appel nominal est la procédure la plus claire. Dans ce cas, la greffière nous indiquera qui a le droit de voter, et nous procéderons ensuite à un vote par appel nominal. Les sénateurs savent qu'en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée. C'est la règle de notre comité. S'il y a égalité des voix, la motion n'est pas adoptée.

Si vous avez des questions sur ce que je viens de dire, je vous prie de les poser maintenant. Sinon, nous allons commencer, si vous êtes d'accord.

La question est de savoir comment nous allons procéder. Le projet de loi compte 516 articles. Nous pourrions passer l'avant-midi à débattre des 516 articles, et le résultat, j'en suis certain, ne serait pas bien différent si nous suivions une autre approche, que je vais vous proposer. Nous sommes maîtres de notre destin, alors dites-moi si c'est acceptable pour vous.

Je propose que nous traitions du titre et des motions préliminaires habituelles. Ensuite, pour traiter de la substance même du projet de loi, nous pouvons examiner les quatre parties distinctes, les parties 1, 2, 3 et 4. Nous les traiterons dans l'ordre. Disons que nous commençons avec la partie 1. S'il y a des commentaires au sujet de cette partie, vous pourrez les exprimer. Puis, je vais demander le vote sur la partie au complet et nous passerons ensuite à la suivante.

At the end, of course, I will ask whether the bill as a whole should pass or not pass, et cetera, and we will then go back to the title. That is the usual way to proceed, other than the body of the bill, where I am suggesting that, to expedite the 516 clauses, we deal with it in the four distinct parts, because Part 4 has about 24 divisions.

Is that an acceptable way to proceed? Thank you. That is the way we will do it.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

We have to do clause 1 separate because it deals with the title. Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Is it agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the table of provisions of Bill C-45, namely Parts 1 to 4?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Part 1 is entitled “Amendments to the Income Tax Act and Related Regulations.” Shall Part 1, which contains clauses 2 to 73, carry? Are there any comments with respect to Part 1 or shall that part carry?

Senator Callbeck: I would like to make a couple of comments. This is the problem we get into with omnibus bills that are 400 and some pages in length in that there are things in here that I think are good. If it had been stand-alone legislation, certainly I would be agreeing to them, like the Registered Disability Savings Plan; that seems to be very positive. We heard from witnesses on that.

Then there is the accelerated capital cost allowance for clean energy. I think that is good, and there are a few other things.

However, what is good, to my way of thinking, is vastly outnumbered by things that I cannot support. For example, the summary states, “phases out the Corporate Mineral Exploration Development and Tax Credit;” and then you have “phases out the Atlantic Investment Tax Credit for activities related to the oil and gas” I disagree with doing that right now. I think we have a

À la fin, je demanderai évidemment si le projet de loi dans son ensemble est adopté ou non, et cetera, et nous reviendrons au titre. C’est la façon habituelle de procéder, sauf pour ce qui est du corps même du projet de loi, pour lequel je propose d’accélérer l’étude des 516 articles en traitant des quatre parties distinctes, puisque la partie 4 compte, à elle seule, environ 24 sections.

Cette façon de faire est-elle acceptable? Merci. Nous allons donc procéder ainsi.

Est-il convenu de procéder à l’étude article par article du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d’autres mesures?

Des voix : D’accord.

Le président : D’accord.

Êtes-vous d’accord pour reporter l’étude du titre?

Des voix : D’accord.

Le président : D’accord.

Nous devons traiter l’article 1 de façon distincte puisqu’il contient le titre. Êtes-vous d’accord pour reporter l’étude de l’article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D’accord.

Le président : D’accord.

Le comité consent-il à ce que les articles soient groupés en fonction des différentes parties du projet de loi, comme il est décrit dans la table analytique du projet de loi C-45, c’est-à-dire les parties 1 à 4?

Des voix : D’accord.

Le président : D’accord.

La partie 1 s’intitule « Modification de la Loi de l’impôt sur le revenu et de règlements connexes ». La partie 1, qui contient les articles 2 à 73, est-elle adoptée? Y a-t-il des commentaires concernant la partie 1, ou est-elle adoptée?

Le sénateur Callbeck : J’aimerais faire quelques commentaires. Les projets de loi omnibus qui font quelque 400 pages posent problème, en ce sens qu’il y a de bonnes choses ici. Si on en avait fait des projets de loi distincts, je les aurais certainement approuvés. Je songe notamment au régime enregistré d’épargne-invalidité, qui semble très positif. Certains témoins nous en ont parlé.

Il y a aussi l’amortissement accéléré applicable au matériel de production d’énergie propre. Je crois que c’est une bonne mesure, et il y en a d’autres.

Toutefois, les mesures qui sont, selon moi, positives sont beaucoup moins nombreuses que celles que je ne peux pas appuyer. Par exemple, on indique dans le sommaire qu’on va « éliminer graduellement le crédit d’impôt des sociétés pour exploration et développement miniers » et « éliminer graduellement le crédit d’impôt à l’investissement dans la région

very shaky economy, and it is a bad move by government to discourage investment in these areas, so I have a problem with that.

When we get to the Scientific Research and Experimental Development investment tax credit, I have a real problem there with the changes that have been made. Certainly we have had witnesses that have explained why they feel that will be a disincentive, that we will lose our international competitiveness and that we will lose jobs in Canada. That is a real big one for me that I cannot agree with.

The TSX wrote a letter to all of us saying that they feel if this foreign affiliate dumping goes through, as proposed in this bill, it will affect as many as 700 companies in this country.

I am saying that there are parts of this legislation that I would love to support, but we are taking it all in Part 1. It is an omnibus bill. You either take it all or nothing. I cannot agree to Part 1.

The Chair: Okay.

Senator Hervieux-Payette?

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I agree with my colleague. What bothers me the most is the fact that people were consulted on a preliminary basis before the bill was referred to the Senate, and yet none of their proposals were taken into account.

The significant decrease in the R and D tax credits is certainly not a good thing given the current global downturn. If Canada truly wants to be a leader as far as exports go, this measure will do precisely the opposite.

The fact that scientific equipment will no longer qualify for the tax credit is regrettable, in my view. Most of the witnesses were totally against that measure. Regardless, helping to create or stimulate employment is not enough; not supporting technical development will put certain sectors at a huge disadvantage. In computers, the equipment might not matter so much; but in biotechnology or engineering-related fields, the equipment does matter, and it is usually so expensive that small companies cannot afford it. And that affects productivity.

Mr. Chair, like my colleague, I find it unfortunate that none of these consultations led to any compromises that would have benefited the government, but especially Canadians.

The Chair: Thank you. We are still on Part 1.

de l'Atlantique relatif aux activités liées aux secteurs pétrolier, gazier et minier ». Je ne suis pas d'accord pour que nous fassions cela maintenant. Notre économie est très fragile et le gouvernement a tort de décourager l'investissement dans ces secteurs. Ces mesures me posent problème.

Il y a ensuite le crédit d'impôt à l'investissement relatif au programme de recherche scientifique et de développement expérimental, et je n'approuve pas les changements qui ont été faits. Nous avons entendu des témoins nous expliquer pourquoi ils croyaient qu'il s'agissait d'une mesure de dissuasion, que nous perdrons notre compétitivité sur la scène internationale et que nous perdrons des emplois au Canada. C'est un aspect très important pour moi, que je ne peux pas accepter.

Les responsables du TSX nous ont adressé à tous une lettre dans laquelle ils faisaient valoir que, si elle est adoptée, la mesure concernant les sociétés étrangères affiliées, que propose ce projet de loi, touchera jusqu'à 700 entreprises au Canada.

Je dis qu'il y a des dispositions dans ce projet de loi que j'aimerais pouvoir appuyer, mais la partie 1 est un tout. Il s'agit d'un projet de loi omnibus. Vous l'acceptez en entier ou pas du tout. Je ne peux pas approuver la partie 1.

Le président : D'accord.

Sénateur Hervieux-Payette?

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je partage l'opinion de ma collègue. Ce que je déplore le plus, c'est que nous ayons consulté des gens de façon préliminaire avant que le projet de loi ne soit à l'étude au Sénat, mais que nous n'avons pas tenu compte des propositions.

Les crédits d'impôt pour la R-D qui seront réduits de façon importante n'est certainement pas une bonne chose en cette période où nous vivons un ralentissement mondial. Si le Canada veut effectivement occuper une place de choix dans l'exportation, cette mesure ira tout à fait à l'encontre de cela.

Je déplore le fait que, dorénavant, tous les équipements scientifiques ne feront plus partie du crédit d'impôt. La plupart des témoins étaient totalement contre cette mesure, puisque, de toute façon, il ne suffit pas d'aider à créer ou encourager l'emploi; si on n'encourage pas le volet technique, certains secteurs seront très pénalisés. Dans le domaine de l'informatique, ce n'est pas nécessairement les équipements qui sont importants, mais quand il s'agit de biotechnologie ou des secteurs comportant de l'ingénierie, c'est important d'avoir des équipements qui sont souvent très dispendieux et que les petites entreprises ne peuvent se payer. Il s'agit là de productivité.

Monsieur le président, comme ma collègue, je regrette que toutes ces consultations n'aboutissent pas à des accommodements dont le gouvernement pourrait bénéficier, mais surtout toute la population canadienne.

Le président : Merci. Nous discutons toujours de la partie 1.

Senator Chaput: I agree with what my colleagues just said. I would point out that one of the positives is the disability savings plan; I support that measure wholeheartedly. But the downside is so significant that I cannot support the part in question.

One of the drawbacks already mentioned is the negative impact this bill will have on scientific research. I find that extremely troubling. Another drawback is the fact that the tax credit will no longer apply to equipment. That sector will suffer because it will no longer be able to access that tax credit. So I am very concerned about that.

[English]

The Chair: May I take it that Part 1 — amendments to the Income Tax Act and related regulations — then, is carried on division?

Senator Chaput: On division.

The Chair: Carried, on division. Thank you.

Part 2 is entitled “Measures in Respect of Sales Tax,” clauses 74 to 96. Shall Part 2 carry?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Thank you.

Part 3 is entitled “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act.” Shall Part 3, which contains clauses 97 and 98, carry? Are there any comments?

Senator Callbeck: I would agree with that. It is giving money to the provinces through the equalization payments.

The Chair: It shall carry not on division but unanimously?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Part 3 carries.

Part 4 is entitled “Various Measures,” my favourite part. This is clauses 99 to 516. Shall Part 4 carry? Comments?

[Translation]

Senator Chaput: The point I would like to make and the thing I find unfortunate about this part concerns Aboriginals and the government’s failure to carry out the required consultations. I have a lot of other problems with it, but that is the one I wanted to call the most attention to. Therefore, I cannot support this part.

Le sénateur Chaput : J’appuie ce que mes collègues viennent de dire. J’aimerais faire ressortir qu’un des points positifs est le régime d’épargne invalidité; je suis tout à fait d’accord avec ça. Il y a tellement de points négatifs que je ne pourrai pas appuyer cette partie.

Un des éléments négatifs qui a déjà été mentionné est celui de l’impact négatif que ce projet de loi aura sur les activités de recherche scientifique. Je trouve cela très inquiétant. Un autre élément négatif concerne le crédit d’impôt pour l’équipement qui n’existera plus. C’est un secteur qui sera pénalisé puisque ce crédit d’impôt ne pourra plus être obtenu. Je suis donc très inquiète à ce sujet.

[Traduction]

Le président : Puis-je conclure que la partie 1 — Modification de la Loi de l’impôt sur le revenu et de règlements connexes — est adoptée avec dissidence?

Le sénateur Chaput : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence. Merci.

La partie 2 s’intitule « Mesures relatives à la taxe de vente », articles 74 à 96. La partie 2 est-elle adoptée?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Merci.

La partie 3 s’intitule « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ». La partie 3, qui contient les articles 97 et 98, est-elle adoptée? Y a-t-il des commentaires?

Le sénateur Callbeck : J’approuverais cette mesure. Il s’agit de donner de l’argent aux provinces au moyen de paiements de péréquation.

Le président : Elle est adoptée à l’unanimité, et non avec dissidence?

Des voix : D’accord.

Le président : Merci. La partie 3 est adoptée.

La partie 4 s’intitule « Diverses mesures ». C’est la partie que je préfère. Elle contient les articles 99 à 516. La partie 4 est-elle adoptée? Des commentaires?

[Français]

Le sénateur Chaput : Le point que je veux faire ressortir et que je trouve malheureux concernant cette partie, c’est la question des Autochtones et tout le processus de consultation qui n’a pas été respecté. Il y en a beaucoup d’autres, mais c’est celui sur lequel je voulais mettre le plus d’importance. Je ne pourrai donc pas appuyer cette partie.

[English]

Senator Callbeck: In Part 4, I find myself in the same position as I did with Part 1. There are things here that I would like to support. If they were stand-alone legislation, I would. However, there is no way that I can support other parts there.

I think the construction of the Detroit-Windsor bridge is a great idea. It will make traffic flow better and is good for exports and imports.

Although I do not agree with the name of the hiring tax credit for small business, I certainly support it. I would support improving that because it is small business that really drives the economy. With this credit as it is, it is only good for a company with nine or ten people, and I would like to see that expanded from not only nine or ten, but that it go up to businesses that maybe have fifteen people. I think that is a good thing.

However, here again I am stuck. I agree with things in the budget, but there are just too many things that I cannot agree to. One is that Navigable Waters Protection Act. Projects that would require environmental assessment under the Canadian Environmental Protection Act will be dramatically decreased. I have a real problem with that. One of the biggest problems I have with this whole piece of legislation, or this part, is what we heard from the Aboriginal Committee that reported to us, and the Energy and the Environment Committee, that there was not any consultation.

With the Aboriginal Committee, the report said that there is a formula where the government should have carried out consultations with the Aboriginal people, and they did not. I think this will affect them. There was a formula there, and the government should have been proactive and carried out those consultations.

Things like this make me have to vote against the legislation, even though I recognize there are some good parts to it.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I think everyone on our side agrees that throwing everything but the kitchen sink in this part makes no sense. My colleagues claimed this kind of thing was done regularly, but in actual fact, an omnibus bill normally contains only the budget measures and possibly certain provisions that need to be adopted very quickly in order to correct previous measures that could cause implementation problems. That is not the case here. Given the overhaul of the Canada Grain Act, for instance — which alone accounts for a couple dozen pages of the bill — we could have studied that division separately and heard from people in the sector. So that should not be included in this part of the bill.

[Traduction]

Le sénateur Callbeck : Concernant la partie 4, je me retrouve dans la même position qu'en ce qui a trait à la partie 1. Il y a certaines choses ici que j'aimerais appuyer. Je le ferais s'il s'agissait de projets de loi distincts. Toutefois, il y a d'autres aspects que je ne peux appuyer en aucun cas.

Je crois que la construction du pont Detroit-Windsor est une bonne idée. Ce pont permettra d'améliorer la circulation et il sera bénéfique pour les exportations et les importations.

Bien que je ne sois pas d'accord avec le nom qu'on a donné au crédit d'impôt sur l'embauche pour les petites entreprises, je suis tout à fait en faveur de cette mesure. J'aimerais qu'on l'améliore parce que ce sont les petites entreprises qui sont le véritable moteur de l'économie. Le crédit qu'on propose n'est valable que pour une entreprise de neuf ou dix personnes, et j'aimerais qu'on l'accorde aux entreprises qui compteraient jusqu'à 15 personnes. Je crois que c'est une bonne chose.

Toutefois, je suis encore coincée. J'approuve certains éléments du budget, mais il y a un trop grand nombre d'autres choses que je ne peux pas accepter. Je songe notamment à la Loi sur la protection des eaux navigables. Le nombre de projets qui feraient l'objet d'une évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement diminuera considérablement. J'y vois un sérieux problème. Ce qui m'ennuie le plus dans tout ce projet de loi, ou cette partie, c'est que le Comité des peuples autochtones ainsi que le Comité de l'énergie et de l'environnement nous ont indiqué qu'il n'y avait eu aucune consultation.

Le Comité des peuples autochtones a indiqué dans son rapport qu'il existe une formule selon laquelle le gouvernement aurait dû consulter les peuples autochtones, ce qu'il n'a pas fait. Je crois que cette mesure les affectera. Il y avait une formule, et le gouvernement aurait dû être proactif et mener ces consultations.

Des choses comme celles-là m'amènent à voter contre le projet de loi, même si je reconnais qu'il contient certains aspects positifs.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je pense que notre côté est unanime, à savoir que de faire de cette partie un fourre-tout n'a pas de sens. Mes collègues prétendaient que c'était un exercice qui se faisait généralement; mais en fait, un projet de loi omnibus ne contient normalement que le budget et peut-être certaines mesures législatives pour corriger d'autres mesures antérieures qui doivent être adoptées de façon très rapide pour éviter des problèmes d'application. Ce n'est pas le cas. Quand on revoit en profondeur, par exemple, la Loi sur les grains du Canada, en soi, c'est une partie qui comporte plusieurs dizaines de pages dans ce projet de loi et elle aurait pu être étudiée indépendamment et on aurait pu entendre les gens de ce secteur. Cela ne devrait donc pas faire partie de cette partie du projet de loi.

Interprovincial trade came up but was not dealt with very effectively; the amendments in this bill will certainly not do anything to diminish tariff barriers between provinces. It is ridiculous, on one hand, to impose small meaningless fines and, on the other hand, not to compensate those who are successful before the administrative tribunal.

Every item in this part has an effect on some group or another. Those groups did not get to have their say. The measures concerning the public service and retirement are just a few examples that come to mind. I thought the Constitution set out some sort of formula recognizing bargaining rights as far as labour relations in Canada go. As far as I know, no consultations or negotiations with public service employees were held. When lawmakers amend such fundamental measures, it is incumbent upon them to consult the other party. This bill makes those changes unilaterally. Regardless of the economic situation, it is possible to make changes while consulting public servants. They are a realistic group and understand that Canada is currently more than \$600 billion in debt. It is not unreasonable, then, to have included them in a round of negotiations. It is a matter of principle; when an employer changes the working conditions of employees, the employer has to sit down with them at the bargaining table. That was not done here.

For those reasons, then, because this process does not respect the usual democratic process undertaken by a Parliament — in other words, consultation of those affected — and because this bill is a catch-all for everything the government wants to deal with quickly, I do not believe the bill does what it is supposed to, in any way.

Therefore, Mr. Chair, I have no choice but to vote against this.

[*English*]

The Chair: Thank you. I take it that Part 4 is carried, on division?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Thank you.

Shall Schedule 1 carry? What is in Schedule 1?

Senator Buth: It is the list of navigable waters.

The Chair: Oh, yes. It is the list of navigable waters and lakes.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall Schedule 2 carry?

Senator Callbeck: What is that? Where are these schedules?

The Chair: They are usually at the back.

To what does Schedule 2 relate?

On a mentionné la question du commerce interprovincial, mais on l'a abordée de façon très timide; ce n'est certainement pas avec les modifications contenues dans ce projet de loi que seront diminuées les barrières tarifaires entre les provinces. C'est ridicule de dire qu'on va donner de petites amendes non significatives et que, d'autre part, ceux qui obtiendraient gain de cause devant le tribunal administratif ne seront pas indemnisés.

Chacun des points traités dans cette partie est relié à des groupes qui sont touchés. Ces groupes n'ont pu être entendus. Je pense à toute la question de la fonction publique, des retraites, et cetera. Il me semblait que concernant les relations de travail au Canada, il y a une formule dans la Constitution qui reconnaît le droit de négocier. À ma connaissance, il n'y a pas eu de négociations ni de consultations avec les employés de la fonction publique. Quand on modifie des choses aussi fondamentales, je crois que c'est du devoir du législateur de consulter l'autre partie. C'est fait ici de façon unilatérale. Quel que soit le contexte économique, je pense que ça peut être fait tout en consultant les fonctionnaires. Ces derniers sont réalistes et savent que le Canada a une dette actuelle de plus de 600 milliards de dollars. Ce n'est donc pas exagéré de dire qu'ils auraient pu faire partie d'une ronde de négociations. C'est le principe que je défends, à savoir que lorsqu'on modifie les conditions de travail de ses employés, on doit aller à la table de négociations; ce qui n'a pas été fait.

Donc, pour ces raisons, pour le fait que ce processus ne respecte pas le processus démocratique habituel d'un parlement, c'est-à-dire le fait de consulter ceux qui sont affectés et parce que ce projet de loi sert de fourre-tout pour toutes les questions qu'on pense devoir régler rapidement, je pense que ce projet de loi ne satisfait pas du tout à ces exigences.

En conséquence, monsieur le président, je me verrai dans l'obligation de voter contre.

[*Traduction*]

Le président : Merci. Je conclus que la partie 4 est adoptée avec dissidence?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Merci.

L'annexe 1 est-elle adoptée? Et que trouve-t-on dans l'annexe 1?

Le sénateur Buth : C'est la liste des eaux navigables.

Le président : Ah oui. C'est la liste des eaux et des lacs navigables.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'annexe 2 est-elle adoptée?

Le sénateur Callbeck : Qu'est-ce que c'est? Où se trouvent ces annexes?

Le président : Elles sont habituellement à l'endos.

Sur quoi porte l'annexe 2?

Senator Chaput: Oceans and lakes.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Oh, sorry: Schedule 1, then, is a territory, the city of Windsor. It looks like the area for the bridge in Windsor, and Schedule 2 is the lakes and streams, et cetera.

Now that we have verified Schedule 1, do you still wish that to go on division?

Senator Callbeck: Well, I support the bridge.

The Chair: This is just the region where there would be no lawsuits, et cetera.

Now that we have verified that, does Schedule 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: And Schedule 2 will carry on division?

Senator Chaput: Yes.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Shall the bill carry?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Is it agreed that I report this bill back to the Senate at this time?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. I shall do so at the earliest opportunity.

Honourable senators, that concludes Bill C-45. Again, thank you very much for your hard work and diligence in dealing with that extensive piece of legislation. I appreciated working with you all.

We had one other matter for this committee, and that is the cross-border shopping issue. That report has been circulated. We have time set aside for that for tomorrow evening at our normal sitting time. We have done a lot of work here today, so perhaps we should just ensure everybody reads the report and is ready to discuss it tomorrow evening at our normal time.

Out of an abundance of caution, I would ask your permission to file a motion to extend the time for reporting back from December 31, which is the current time, to the end of fiscal year, March 31, 2013. That way we will not get caught in a bind and it

Le sénateur Chaput : Sur les océans et les lacs.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Excusez-moi. L'annexe 1 décrit un territoire, la ville de Windsor. Et cela ressemble au secteur réservé au pont de Windsor. L'annexe 2 porte sur les lacs et les cours d'eau, et cetera.

Maintenant que nous avons fait le point sur l'annexe 1, êtes-vous toujours d'accord pour l'adopter avec dissidence?

Le sénateur Callbeck : Eh bien, je suis en faveur du pont.

Le président : Il s'agit du secteur où il n'y aurait pas de poursuites, et cetera.

Maintenant que nous avons établi cela, l'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Et l'annexe 2 est adoptée avec dissidence?

Le sénateur Chaput : Oui.

Le président : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. Merci.

Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. Je le ferai à la première occasion.

Honorables sénateurs, voilà qui met fin à l'étude du projet de loi C-45. Encore une fois, je vous remercie énormément pour tout le travail et la diligence que vous avez mis dans l'étude de ce volumineux projet de loi. J'ai bien aimé travailler avec vous tous.

Nous avons un autre dossier à étudier. Il s'agit du magasinage transfrontalier. Ce rapport a été distribué. Nous avons réservé du temps pour cette question demain soir, lors de notre séance habituelle. Nous avons fait beaucoup de travail ici aujourd'hui, alors nous devrions peut-être simplement nous assurer que tous les membres lisent le rapport et soient prêts à en discuter demain soir, à l'heure habituelle.

Par précaution, je vous demanderais la permission de présenter une motion afin que le délai pour le dépôt du rapport soit reporté à la fin de l'exercice financier, soit au 31 mars 2013, plutôt qu'au 31 décembre 2012, comme il est prévu présentement. De cette

will not disappear on us if we happen not to get it done by the end of December 31, 2012, before we adjourn.

Senator Buth: We are just so close that I think we should wait until tomorrow evening to see how the discussion on the report goes.

The Chair: If I do that and I file the motion on Thursday and we adjourn Thursday evening, our report is gone — it has disappeared.

Senator L. Smith: If I can interject, Mr. Chair, we talked about the fact that we think there is an opportunity to do some public relations work. There may be a challenge if we submit the report and it goes through such that we will not necessarily have that opportunity to do the type of PR to position the report. We think we could get something good out of this. Will we get something good out of this just before Christmas, when people's minds are focused elsewhere? Let us be honest.

Senator Chaput: Exactly. It is not the right time.

Senator L. Smith: People are shutting down to a certain extent. That was the issue.

Senator Hervieux-Payette: In this case, I think we need a good communication plan. The report is one thing, but how we get that in the public arena is another. I have not seen any plan that should be prepared by our communications staff. What do we highlight? Also, prepare the visual for that.

The Chair: We are now switching from a public broadcast to an in camera session. I am reminded by the clerk that we are still in public. I am sorry; that is my fault.

(The committee continued in camera.)

façon, nous ne serons pas coincés et ce dossier ne nous échappera pas même si nous n'arrivons pas à rédiger notre rapport d'ici le 31 décembre 2012, avant l'ajournement.

Le sénateur Buth : Nous sommes tellement proches que nous devrions attendre à demain soir pour voir comment vont les discussions sur le rapport.

Le président : Si je fais cela et que je dépose la motion jeudi et que nous ajournons jeudi soir, notre rapport aura disparu.

Le sénateur L. Smith : Si je peux me permettre d'intervenir, monsieur le président, nous avons dit que ce serait l'occasion de faire un peu de relations publiques. Cela pourrait être difficile si nous présentons le rapport maintenant; le processus est tel que nous n'aurons pas nécessairement l'occasion de le faire valoir publiquement. Je crois que nous pourrions en retirer quelque chose de bon. Pourrions-nous le faire juste avant Noël, alors que les gens ont la tête ailleurs? Soyons honnêtes.

Le sénateur Chaput : Exactement. Ce n'est pas le bon moment.

Le sénateur L. Smith : Les gens cessent leurs activités dans une certaine mesure. C'était là le problème.

Le sénateur Hervieux-Payette : Dans ce cas, je crois que nous avons besoin d'un bon plan de communication. Le rapport est une chose, mais la façon de l'amener dans l'arène publique en est une autre. Que je sache, notre personnel de communication n'a préparé aucun plan. Que voulons-nous faire ressortir? Il faut aussi songer à l'aspect visuel.

Le président : Nous allons poursuivre la séance à huis clos. La greffière me rappelle que nous sommes toujours en séance publique. Je suis désolé; c'est ma faute.

(La séance se poursuit à huis clos.)



**REPORT ON THE
*SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2012-2013***

**Standing Senate Committee on
National Finance**

FOURTEENTH REPORT

Chair

The Honourable Joseph A. Day

Deputy Chair

The Honourable Larry Smith

December 2012

TABLE OF CONTENTS

Overview of the Supplementary Estimates (B), 2012–13.....	2
Examination of the Supplementary Estimates (B), 2012–13.....	4
1. Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)	4
2. The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND).....	5
3. The Department of Health.....	6
4. The Department of Finance.....	7
5. The Department of National Defence	9
6. The Department of Agriculture and Agri-Food	10
7. The Canadian Food Inspection Agency	11

REPORT ON THE

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2012–13

The Supplementary Estimates (B), 2012–13 were tabled in Parliament on 8 November 2012 and were referred to the Standing Senate Committee on National Finance. The *Supplementary Estimates (B), 2012–2013* are the second Supplementary Estimates for the fiscal year ending on 31 March 2013. They identify the spending authorities and the amounts to be included in subsequent appropriations.

The Committee met in total with officials from six federal departments and one agency to review these Supplementary Estimates.

On 28 November 2012, the Committee heard from three departments.

The Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) was represented by:

- Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
- Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector; and
- Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector.

Speaking on behalf of the Department of Indian Affairs and Northern Development were:

- Michael Wernick, Deputy Minister; and
- Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

The Department of Health was represented by:

- Glenda Yeates, Deputy Minister; and
- Jamie Tibbetts, Chief Financial Officer.

On 4 December 2012, the Committee heard from three departments and one agency.

The Department of Finance was represented by:

- Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch;
- Douglas Nevison, Director, Economic and Fiscal Policy Branch;
- Lise Potvin, Director, Sales Tax Division;
- Chantal Maheu, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; and
- Jeremy Rudin, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch.

The Department of National Defence was represented by:

- Maj.-Gen. Robert Bertrand, A/Chief Financial Officer;
- Maj.-Gen. Ian C. Poulter, Chief of Program;
- Karen Cahill, Director General, Strategic Finance and Financial Arrangements; and
- Rear-Admiral Patrick Finn, Chief of Staff, Material Group.

Speaking on behalf of the Department of Agriculture and Agri-Food were:

- Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;
- Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management; and
- Rita Mortiz, Assistant Deputy Minister, Programs Branch.

Finally, the Canadian Food Inspection Agency was represented by:

- Peter Everson, Vice President, Corporate Management;
- Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs; and
- Barbara A. Jordan, Associate Vice President, Operations.

Overview of the Supplementary Estimates (B), 2012–13

In Estimates documents, planned expenditures are allocated between budgetary and non-budgetary spending, and are divided into two categories: voted appropriations¹ and statutory

¹ Voted appropriations are sometimes called votes.

expenditures.² As shown in Table 1, in the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, Parliament is being requested to approve \$2.5 billion in voted appropriations. These Supplementary Estimates also provide information on a net increase of \$300 million in forecast budgetary statutory expenditures.

**Table 1 – Supplementary Estimates (B), 2012—2013
(\$ billions)**

	Budgetary	Non-budgetary	Total
Voted Appropriations	2.5	0.0	2.5
Statutory Expenditures	0.3	0.0	0.3
Total	2.8	0.0	2.8

Source: Treasury Board of Canada Secretariat, *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, p. 8.

The Supplementary Estimates (B), 2012–13 include a number of measures set forth in Budget 2012:

- \$162 million in funding to continue to support the implementation of the First Nations Water and Wastewater Action Plan;
- 91.4 million for the Industrial Research Assistance Program, which supports research and development (R&D) activities conducted by small and medium enterprises (SMEs); and
- \$75 million for the Community Infrastructure Improvement Fund.

The total Estimates to date for 2012-2013 will be \$257.0 billion, including \$251.9 billion in the Main Estimates 2012–13, \$2.3 billion in the *Supplementary Estimates (A), 2012–13* and \$2.8 billion in the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*.

² **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations. **Non-budgetary expenditures** (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the financial assets of the Government of Canada. **Voted** appropriations are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill, and **statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation and for which forecasts are provided for information purposes only.

Examination of the Supplementary Estimates (B), 2012–13

During the Committee's examination of the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, senators questioned federal officials on the government's rationale for voted appropriation authorization requests and the reasons for changes to statutory appropriation levels for federal departments, agencies and corporations.

1. Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the TBS is requesting a total of \$85.0 million in gross voted appropriations. Of this amount:

- \$83.1 million is requested for transfers to departments and agencies for salary adjustments; and
- \$1.9 million is requested for the modernization of human resources services in departments and agencies.

Officials from the TBS told the Committee that \$1.3 billion of the \$5.2 billion of savings identified in the Strategic and Operating Review would be generated in 2012-2013. These savings appear in the Main Estimates and Supplementary Estimates of departments and agencies as authorities available within various votes, which reduce the net voted appropriations by offsetting the new request of funds.

In responding to questions from some senators about a request of \$83.1 million for transfers to departments and agencies for salary adjustments, officials from the TBS said that these salary adjustments are "terminable allowances" which provide a temporary wage increase to particular employees in occupations where it is hard to recruit or retain employees (e.g. architects, engineers, doctors and nurses).

Regarding a request of \$180.0 million made by the Department of Public Safety and Emergency Preparedness for the Disaster Financial Assistance Arrangements, officials from the TBS informed the Committee that these funds were related to the flooding that occurred in 2011 in the provinces of Manitoba, Saskatchewan and Quebec. The officials then explained that Parliament would probably be asked to approve more funding related to this item in the future as the provinces complete their claims.

2. The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND)

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Department of Indian Affairs and Northern Development requested \$496.7 million in gross voted appropriations. This amount includes notably:

- \$136.5 million for the First Nations Water and Wastewater Action Plan;
- \$125.5 million for mental health and emotional support services, and for the administration and research required to support the federal government's obligations under the Indian Residential Schools Settlement Agreement;
- \$124.0 million for awards to claimants resulting from the Independent Assessment Process and Alternative Dispute Resolution related to the *Indian Residential Schools Settlement Agreement*;
- \$45.0 million for the development of systems and supports to ensure readiness for First Nations education legislation and to support the construction and renovation of schools on reserves; and
- \$2.5 million for the Nutrition North Canada program.

In relation to the *Indian Residential Schools Settlement Agreement*, officials from the Department of Indian Affairs and Northern Development informed the Committee that they had received a total of 35,000 applicants, compared to preliminary estimates of 15,000 to 20,000 individuals. According to DIAND officials, giving the current rate of adjudication of about 4,000 cases a year, the Department will probably be processing these claims until 2016.

Some senators asked questions about a request of \$136.5 million for the First Nations Water and Wastewater Action Plan. Officials from the Department of Indian Affairs and Northern Development responded that the federal government had spent about \$3.0 billion since 2006 to improve the quality of water in First Nations communities. Officials told the Committee that the federal government's strategy for improving the quality of water in First Nations communities is based on three pillars: 1) the construction of water and wastewater systems, 2) the training of the operators of water and wastewater systems in First Nations communities and 3) the implementation of mechanisms of management and accountability with clear standards and rules regarding water quality.

Responding to questions by some senators about the Nutrition North Canada program, a retail subsidy program focused on increasing access to perishable health food in isolated northern communities, officials from the Department of Indian Affairs and Northern Development said that the annual cost of this program was about \$54.0 million. According to these officials, accountability measures have been implemented for retailers and suppliers, and audits confirmed that they are complying with the program. There has been an 8% decrease in the cost of a typical northern food basket.

Some senators questioned the \$500,000 grant reduction for a project for Aboriginal youth called Wapikoni mobile, a traveling training studio for audiovisual and musical creations. The officials from the Department of Indian Affairs and Northern Development have undertaken to provide the Committee with more information on this issue.

3. The Department of Health

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Department of Health requested \$308.8 million in gross voted appropriations. Of this amount:

- \$226.4 million was requested for the provision of supplementary health benefits to eligible First Nations and Inuit;
- 55.9 million for mental health and emotional support services, and for the administration and research required to support the federal government's obligations under the *Indian Residential Schools Settlement Agreement*;
- \$25.6 million for the implementation of the First Nations Water and Wastewater Action Plan; and
- \$1.0 million for the development of new community-integrated palliative care models.

Officials from the Department of Health explained to the Committee that the proposed increase of \$308.8 million in gross voted appropriations would be partially offset by savings of \$71.8 million identified by the Strategic and Operating Review.

In response to questions from some senators about a request of \$226.4 million for the provision of supplementary health benefits to eligible First Nations and Inuit, the officials from the Department of Health explained to the Committee that the requested amount covers funding

for the costs of Non-Insured Health Benefits associated with existing clients and about 23,000 new clients resulting from the recent creation of the Qualipu Mi'kmaq First Nations band in Newfoundland and Labrador, and about 24,000 new clients arising from the *Gender Equity in Indian Registration Act*. This act enables the grandchildren of women who had lost their Indian status as a result of marrying a non-Indian to be eligible for inclusion in the Indian registry. *The Gender Equity in Indian Registration Act* came into force on 31 January 2011.

Officials from the Department of Health told the Committee that the request of \$1.0 million for the development of new community-integrated palliative care models was part of a four-year program that started in 2011 and will end in 2014.

4. The Department of Finance

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Department of Finance requested \$11.1 million in gross voted appropriations. Of this amount:

- \$10.2 million was requested for the Toronto Waterfront Revitalization Initiative;
- \$588,000 for maintaining the strength of Canada's financial system;
- \$200,000 for litigation with the legal profession regarding the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*; and
- \$179,000 for the 90 Elgin Crown site redevelopment project.

The officials from the Department of Finance told the Committee that the \$1.1 million requested under vote 1 were expenditures reprofiled from 2011-2012 since these new requirements are entirely offset by funding available within vote 1 due to savings identified in the Strategic and Operating Review.

In response to questions from senators about a \$733.0 million statutory payment to Quebec for harmonizing its Quebec Sales Tax (QST) with the federal Goods and Services Tax (GST), the officials from the Department of Finance explained that this payment was the first of two payments totalling \$2.2 billion related to the agreement signed between the federal government and Quebec. The federal government will make a second payment of \$1.467 billion to Quebec in 2013-2014. The payments to Quebec, Ontario and Prince Edward Island for

harmonizing their provincial sales tax with the federal GST are based on a formula that provides each province with payments equal to the value of 1.5 points of GST in their province.

Some senators asked questions about a \$1.2 billion statutory reduction of interest on unmatured debt related to revisions to forecasted interest rates by private sector economists. The officials from the Department of Finance responded that these revisions were based on the March 2012 survey of private sector economists. This survey shows that the private sector economists reduced their average forecasted long-term rates by 50 basis points, and their short-term rates by 30 basis points.

In response to questions from senators regarding a \$13.5 million statutory reduction in additional fiscal Equalization to Nova Scotia, an official from the Department of Finance explained to the Committee that Nova Scotia receives payments under the total transfer protection payment as well as a commitment made by the federal government in 2007 to provide Nova Scotia with Equalization payments higher or equal to the payments based on the previous Equalization formula. This amount of \$13.5 million was deducted from the additional fiscal Equalization to Nova Scotia to account for the fact that the gap between the 2007 Equalization formula and the previous formula has already been closed by the total transfer protection payments to Nova Scotia.

Some senators raised questions about a request of \$200,000 for litigation with the legal profession regarding the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. The officials from the Department of Finance responded that this ongoing litigation is related to how the legal profession sees its role under the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. Senators also asked questions about the total amount spent by the federal government on this litigation since 2001. The officials from the Department of Finance responded that \$1.7 million had been set aside in 2009-2010 for this litigation and that the request of \$200,000 was the remaining part of that amount. The officials from the Department of Finance have also undertaken to provide the Committee with more information on government spending related to this litigation since 2001.

5. The Department of National Defence

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Department of National Defence requested \$370.7 million in gross voted appropriations. This amount includes:

- \$205.6 million for the Canadian Forces Service Income Security Insurance Plan as a result of a Federal Court decision on the Manuge class-action lawsuit;
- \$59.5 million for the acquisition and long-term support of the Tactical Armoured Patrol Vehicle;
- \$37.3 million for the renewal and harmonization of the Public Safety and Security Science and Technology Programs;
- \$36.5 million for the Implementation of Phase 1 of the Force Mobility Enhancement Project;
- \$22.3 million for the definition phase of the Canadian Surface Combatant project;
- \$7.2 million for the definition phase of the Fixed-Wing Search and Rescue Aircraft Replacement Project; and
- \$2.5 million for the reinvestment of royalties from intellectual property.

The officials from the Department of National Defence explained to the Committee that the \$370.7 million in gross voted appropriations requested in the *Supplementary Estimates (B), 2012–13* was fully offset by the funds available within vote as a result of the savings identified in the Strategic and Operating Review.

Some senators expressed some concerns about the possibility that the Department of National Defence will have to request more funds from Parliament in the next Main Estimates or Supplementary Estimates because it is using reprofiled capital expenditures related to delayed projects to finance current expenditures in the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*. The officials from the Department of National Defence have undertaken to provide the Committee with more information on this issue.

6. The Department of Agriculture and Agri-Food

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Department of Agriculture and Agri-Food Canada requested \$225.5 million in gross voted appropriations. This amount includes notably:

- \$184.2 million for the Canadian Wheat Board's transition costs;
- \$27.8 million for supporting a profitable and innovative agriculture and an agri-food and agri-based products industry to respond to market demands and contribute to the health and well-being of Canadians (Growing Forward Initiative);
- \$6.2 million for biosecurity, research, and long-term risk management solutions that will contribute to the prosperity and stability of the sector (Initiative for the Control of Diseases in the Hog industry).

In responding to questions from some senators about the Growing Forward Initiative, the officials from the Department of Agriculture and Agri-Food informed the Committee that the federal government and the provinces would invest about \$3.0 billion through this initiative during the 2013 to 2018 period. The federal government will pay 60% of the cost associated with the Growing Forward Initiative and the provinces will pay the remaining 40%.

Some senators raised questions about a request of \$184.2 million for the Canadian Wheat Board's transition costs. The officials from the Department of Agriculture and Agri-Food responded that this request was related to the government's commitment to assist the Canadian Wheat Board's transition by making sure that the producers do not bear the costs associated with the policy decision to remove the single desk of the Canadian Wheat Board. Examples of the Wheat Board transition costs are pension and post-employment benefits, severance, legacy costs, and penalties associated with contract changes.

The officials from the Department of Agriculture and Agri-Food also told the Committee that Parliament should expect to see other requests related to the Canadian Wheat Board's transition since the federal government has planned to spend a total of \$349 million for this item.

In response to questions from senators about a \$10.4 million contribution to minimize the occurrence and extent of risk incidents, the officials from the Department of Agriculture and Agri-Food told the Committee that this request is related to one of the themes of the Growing

Forward Initiative which seeks to improve government's ability to prevent the incidence of risk events to animal, plant and production-related resources.

7. The Canadian Food Inspection Agency

In the *Supplementary Estimates (B), 2012–13*, the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) requested Parliament's approval for a transfer of \$276,000 from the Department of National Defence for the Canadian Safety and Security Program, and a \$252,000 transfer to the Public Service Commission for the Public Service Resourcing System.

The officials from the CFIA told the Committee that the \$276,000 transfer from the Department of National Defence for the Canadian Safety and Security Program will be used to ensure that the CFIA food microbiology laboratories are able to work to the same standard for the detection and characterization of food pathogens.

Regarding the \$252,000 transfer to the Public Service Commission for the Public Service Resourcing System, the officials from the CFIA explained to the Committee that this transfer would allow the CFIA to use the federal government's primary job portal www.jobs.gc.ca. Fees paid by organizations to the Public Service Commission for these services are determined according to their relative size. Officials from the CFIA told the Committee that it is more cost-effective to use this portal rather than build a new one on their own.

Some senators wondered about the impact of the Strategic and Operating Review on the ability of CFIA to protect Canadians from food safety hazards. The officials from the CFIA explained to the Committee that the savings identified in the Strategic and Operating Review would have no impact on food safety and that the number of food inspectors had increased slightly this year compared to the last. The savings identified under the Strategic and Operating Review are mostly administrative in nature.

Government's responses to the report *Strengthening Parliamentary Scrutiny of Estimates and Supply*

Officials from the TBS provided the Committee with an overview of the federal government's responses to the report entitled *Strengthening Parliamentary Scrutiny of Estimates and Supply* tabled in June 2012 by the House of Commons Standing Committee on Government

Operations and Estimates. In response to the committee's recommendations, the federal government:

- reiterated that it would conclude its study of the question of accrual vs. cash accounting by 31 March 2013 (the Budget and the Volume I of the Public Accounts are on a full accrual basis while the Main Estimates, the Supplementary Estimates and the Volume II of the Public Accounts are on a near-cash basis);
- committed to change the vote structure of the Estimates to a program-based structure from the current vote structure for a few departments and to request feedback from Parliament;
- agreed to present the planned program spending of departments and agencies for three years in the Reports on Plans and Priorities;
- agreed to explain the differences between program-based forecasted spending and actual spending in the departmental documents, the Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports;
- rejected the committee's recommendation to have a fixed budget date because it would not solve the disconnect between the Main Estimates and the budget and it would reduce the Department of Finance's flexibility to be able to table a budget when they see best fit;
- committed to highlight in the Estimates and Supplementary Estimates the year of the federal budget where new funding was mentioned for the first time;
- agreed to link the *Tax Expenditures and Evaluations* produced by the Department of Finance with the Reports on Plans and Priorities of departments and agencies; and
- committed to provide Parliament with a plan for an online searchable database with expenditure information by 31 March 2013.

SENATE



SÉNAT

CANADA

**RAPPORT SUR LE
*BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2012-2013***

**Comité sénatorial permanent
des finances nationales**

QUATORZIÈME RAPPORT

Président

L'honorable Joseph A. Day

Vice-président

L'honorable Larry Smith

Décembre 2012

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013.....	3
Examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013	4
1. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT).....	4
2. Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord (DIAND)	5
3. Le ministère de la Santé.....	7
4. Le ministère des Finances	8
5. Le ministère de la Défense nationale	10
6. Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.....	11
7. L'Agence canadienne d'inspection des aliments	12

**RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2012-2013**

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013* a été déposé au Parlement le 8 novembre 2012 et a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Il s'agit du deuxième budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. Il contient les autorisations de dépenses et les montants à inclure dans les crédits parlementaires à venir.

Le comité a entendu au total des fonctionnaires de six ministères et un organisme gouvernemental afin d'étudier ce Budget supplémentaire des dépenses.

Le 28 novembre 2012, le comité a entendu des témoins de trois ministères.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) était représenté par :

- Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses ;
- Sally Thornton, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses ; et
- Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses.

Les représentants du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord étaient :

- Michael Wernick, sous-ministre ; et
- Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

Le ministère de la Santé était représenté par :

- Glenda Yeates, sous-ministre ; et
- Jamie Tibbetts, contrôleur ministériel.

Le 4 décembre 2012, le comité a entendu des témoins de trois ministères et un organisme gouvernemental.

Le ministère des Finances était représenté par :

- Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels ;
- Douglas Nevison, directeur, Direction de la politique économique et fiscale ;
- Lise Potvin, directrice, Division de la taxe de vente ;
- Chantal Maheu, directrice générale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale ; et
- Jeremy Rudin, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier.

Le ministère de la Défense nationale était représenté par :

- le Mgén Robert Bertrand, agent principal des finances par intérim ;
- le Mgén Ian C. Poulter, chef de programme ;
- Karen Cahill, directrice générale, Finances stratégiques et ententes financières ; et
- le contre-amiral Patrick Finn, chef d'état-major, Groupe des matériels.

Les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire étaient :

- Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques ;
- Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée ; et
- Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes.

Enfin, l'Agence canadienne d'inspection des aliments était représentée par :

- Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée, Paul Mayers, vice-président associé, Politiques et programmes ; et
- Barbara A. Jordan, vice-présidente associée, Opérations.

Aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties entre les dépenses budgétaires et les dépenses non budgétaires et divisées en deux catégories, les crédits votés¹ et les dépenses législatives². Comme on le voit au tableau 1, dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013, on demande au Parlement d'approuver pour 2,5 milliards de dollars de crédits votés. Ce Budget supplémentaire des dépenses fournit également des renseignements sur la hausse nette de 300 millions de dollars des dépenses budgétaires législatives prévues.

Tableau 1 – Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013 (milliards de dollars)

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits votés	2,5	0,0	2,5
Dépenses législatives	0,3	0,0	0,3
Total	2,8	0,0	2,8

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, p. 8.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013* comprend quelques mesures annoncées dans le Budget de 2012 :

- 162 millions de dollars pour continuer à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations;
- 91,4 millions de dollars pour le Programme d'aide à la recherche industrielle, qui appuie des activités de recherche et de développement (R-D) effectuées par des petites et moyennes entreprises (PME);

¹ Parfois appelés aussi crédits votés.

² Les **dépenses budgétaires** incluent le coût du service de la dette publique, les dépenses d'immobilisations et de fonctionnement, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, aux organisations ou aux particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, investissements et avances) représentent des modifications de la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada. Les **crédits votés** sont ceux pour lesquels l'autorisation parlementaire est demandée chaque année au moyen d'un projet de loi de crédits et les **dépenses législatives** sont celles qui ont été approuvées par le Parlement par des lois habilitantes distinctes et dont les prévisions sont fournies à titre indicatif seulement.

- 75 millions de dollars pour le Fonds de l'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Le total des dépenses budgétaires à ce jour pour 2012-2013 s'élève à 257,0 milliards de dollars, ce qui comprend 251,9 milliards de dollars prévus dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, 2,3 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013* et 2,8 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*.

Examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013

Pendant leur examen du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013* au comité, les sénateurs ont interrogé les fonctionnaires fédéraux sur les justifications données par le gouvernement pour les demandes d'autorisation de crédits votés et les raisons des modifications du niveau des crédits législatifs des ministères, organismes et sociétés d'État.

1. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, le SCT demande des dépenses brutes autorisées de 85,0 millions de dollars. De ce montant :

- une somme de 83,1 millions de dollars est demandée pour des transferts aux ministères et organismes pour des rajustements salariaux ; et
- un montant de 1,9 million de dollars est demandé pour moderniser les services de ressources humaines des ministères et organismes.

Les fonctionnaires du SCT ont déclaré au comité que des économies de 1,3 milliard de dollars sur les économies de 5,2 milliards de dollars identifiées dans l'Examen stratégique et fonctionnel seront réalisées en 2012-2013. Ces économies figurent dans le budget principal des dépenses et dans les budgets supplémentaires des dépenses des ministères et organismes en tant qu'autorisations de dépenser disponibles à même divers crédits, ce qui réduit le montant des crédits votés en compensant les nouvelles demandes de fonds.

En réponse aux questions de quelques sénateurs sur une demande de 83,1 millions de dollars pour des virements aux ministères et organismes pour des rajustements salariaux, les fonctionnaires du SCT ont déclaré que ces rajustements sont des « indemnités provisoires », qui

prévoient une hausse salariale temporaire pour certains employés dans des professions pour lesquelles il est difficile de recruter ou de garder les employés (p. ex. architectes, ingénieurs, médecins et infirmiers).

En ce qui concerne une demande de 180,0 millions de dollars présentée par le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile pour les Accords d'aide en cas de catastrophe, les fonctionnaires du SCT ont informé le comité que ces fonds étaient reliés aux inondations survenues en 2011 dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et du Québec. Les fonctionnaires ont ensuite expliqué qu'on demanderait probablement au Parlement d'approuver d'autre financement relatif à ce poste à l'avenir lorsque les provinces auront complété leurs demandes.

2. Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord (DIAND)

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord demande des crédits votés bruts de 496,7 millions de dollars. Ce montant comprend notamment :

- 136,5 millions de dollars pour le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations ;
- 125,5 millions de dollars pour les services de soutien en santé mentale et de soutien affectif, et pour l'administration et la recherche nécessaires afin de satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral aux termes de la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens* ;
- 124,0 millions de dollars pour les sommes allouées aux revendicateurs à la suite du Processus d'évaluation indépendant et du Mode alternatif de règlement des conflits en lien avec la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens* ;
- 45,0 millions de dollars pour l'élaboration de systèmes et le soutien afin d'assurer la préparation au système d'éducation des Premières nations prévu par la loi et pour appuyer la construction et la rénovation d'écoles dans les réserves ; et
- 2,5 millions de dollars pour le programme Nutrition Nord Canada.

En ce qui concerne la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens*, les fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ont informé

le comité qu'ils avaient reçu 35 000 demandes, comparativement à des estimations préliminaires de 15 000 à 20 000 demandes. D'après les fonctionnaires d'AADNC, compte tenu du traitement actuel d'environ 4 000 demandes par année, le ministère traitera probablement ces demandes jusqu'en 2016.

Quelques sénateurs ont posé des questions sur une demande de 136,5 millions de dollars pour le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations. Les fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ont répondu que le gouvernement fédéral avait dépensé environ 3,0 milliards de dollars depuis 2006 pour améliorer la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations. Les fonctionnaires ont déclaré au comité que la stratégie du gouvernement fédéral pour améliorer la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations repose sur trois piliers : 1) la construction de systèmes d'aqueduc et d'égout, 2) la formation des opérateurs de systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations, et 3) la mise en place de mécanismes de gestion et de reddition des comptes prévoyant des normes et des règles claires sur la qualité de l'eau.

En réponse aux questions de quelques sénateurs sur le programme Nutrition Nord Canada, un programme de contributions pour les aliments qui vise à augmenter l'accès aux aliments périssables sains dans les collectivités isolées du Nord, les fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ont déclaré que le coût annuel de ce programme est d'environ 54,0 millions de dollars. D'après ces fonctionnaires, des mesures de reddition de comptes ont été mises en place pour les détaillants et les fournisseurs, et des vérifications ont confirmé que les règles du programme sont respectées. Le coût d'un panier d'aliments représentatif dans le Nord a baissé de 8 %.

Quelques sénateurs ont posé des questions sur la réduction de 500 000 \$ de la subvention destinée à un projet pour les jeunes Autochtones appelé Wapikoni mobile, un studio ambulant de formation en création audiovisuelle et musicale. Les fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord se sont engagés à fournir au comité plus de renseignements à ce sujet.

3. Le ministère de la Santé

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, le ministère de la Santé demande des crédits votés bruts de 308,8 millions de dollars, ce qui comprend :

- 226,4 millions de dollars demandés pour maintenir les prestations supplémentaires en santé des Premières nations et des Inuits admissibles ;
- 55,9 millions de dollars pour les services de soutien en santé mentale et de soutien affectif, et pour l'administration et la recherche nécessaires afin de satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral aux termes de la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens* ;
- 25,6 millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations ; et
- 1,0 million de dollars pour le développement de nouveaux modèles de soins palliatifs intégrés aux communautés.

Les fonctionnaires du ministère de la Santé ont expliqué au comité que la hausse proposée de 308,8 millions de dollars pour les crédits votés bruts serait compensée en partie par des économies de 71,8 millions de dollars dégagées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel.

En réponse aux questions de quelques sénateurs sur une demande de 226,4 millions de dollars pour maintenir les prestations supplémentaires en santé des Premières nations et des Inuits admissibles, les fonctionnaires du ministère de la Santé ont expliqué au comité que le montant demandé couvre le coût des services de santé non assurés pour les clients existants et quelque 23 000 nouveaux clients découlant de la création récente de la bande de la Première nation des Mi'kmaq qalipu à Terre-Neuve-et-Labrador, et environ 24 000 nouveaux clients découlant de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens*. Cette loi permet aux petits-enfants admissibles de femmes qui ont perdu leur statut après avoir marié un non-Indien d'être admissibles à l'inscription dans le registre des Indiens. La *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* est entrée en vigueur le 31 janvier 2011.

Les fonctionnaires du ministère de la Santé ont déclaré au comité que la demande de 1,0 \$ pour le développement de nouveaux modèles de soins palliatifs intégrés aux communautés fait partie d'un programme échelonné sur quatre ans qui a commencé en 2011 et qui se terminera en 2014.

4. Le ministère des Finances

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, le ministère des Finances demande des crédits votés bruts de 11,1 millions de dollars, ce qui comprend :

- 10,2 millions de dollars pour l'initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto ;
- 588 000 \$ pour le maintien de la vigueur du système financier du Canada ;
- 200 000 \$ pour la contestation en justice de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* ; et
- 179 000 \$ pour le projet de réaménagement du site du 90, rue Elgin, appartenant à la Couronne.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont déclaré au comité que la somme de 1,1 million de dollars demandée au crédit 1 correspondait à des dépenses reportées de 2011-2012, étant donné que les nouveaux besoins sont entièrement compensés par les autorisations disponibles à même le crédit 1, en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel.

En réponse à des questions des sénateurs concernant un paiement législatif de 733.0 millions de dollars au Québec pour l'harmonisation de la taxe de vente du Québec (TVQ) avec la taxe sur les produits et services (TPS) fédérale, les fonctionnaires du ministère des Finances ont expliqué que ce paiement était le premier de deux paiements d'une valeur totale de 2,2 milliards de dollars liés à l'entente signée entre le gouvernement fédéral et le Québec. Le gouvernement fédéral effectuera un deuxième paiement de 1,467 milliard de dollars au Québec en 2013-2014. Les paiements au Québec, à l'Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard pour l'harmonisation de leur taxe de vente provinciale avec la TPS fédérale sont basés sur une

formule qui fournit à chaque province des paiements égaux à la valeur de 1,5 point de TPS dans leur province.

Quelques sénateurs ont posé des questions sur une réduction législative de 1,2 milliard de dollars de l'intérêt sur la dette non échue tenant compte de la révision des taux d'intérêt anticipés par les économistes du secteur privé. Les fonctionnaires du ministère des Finances ont répondu que ces révisions se fondaient sur l'enquête menée en mars 2012 auprès des économistes du secteur privé. Cette enquête révèle que les économistes du secteur privé ont réduit de 50 points de base leurs prévisions des taux moyens à long terme et de 30 points de base leurs prévisions des taux à court terme.

En réponse à des questions de sénateurs concernant une réduction législative de 13,5 millions de dollars pour le paiement de péréquation supplémentaire à la Nouvelle-Écosse, un fonctionnaire du ministère des Finances a expliqué au comité que la Nouvelle-Écosse reçoit des paiements en vertu du paiement de protection sur les transferts totaux ainsi que d'un engagement pris par le gouvernement fédéral en 2007 de verser à la Nouvelle-Écosse des paiements de péréquation au moins égaux aux paiements fondés sur l'ancienne formule de péréquation. Ce montant de 13,5 millions de dollars a été soustrait du paiement de péréquation supplémentaire à la Nouvelle-Écosse afin de tenir compte du fait que l'écart entre la formule de péréquation de 2007 et l'ancienne formule a déjà été comblé par le paiement de protection sur les transferts totaux à la Nouvelle-Écosse.

Quelques sénateurs ont posé des questions au sujet d'une demande de 200 000 \$ pour la contestation en justice de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Les fonctionnaires du ministère des Finances ont répondu que cette contestation en cours porte sur la manière dont les membres de la profession juridique voient leur rôle en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Des sénateurs ont aussi posé des questions sur le montant total dépensé par le gouvernement fédéral depuis 2001 au sujet de cette contestation en justice. Les fonctionnaires du ministère des Finances ont répondu qu'une somme de 1,7 million de dollars a été réservée en 2009-2010 pour cette contestation en justice et que la demande de 200 000 \$ représentait le reste de cette somme. Les fonctionnaires du ministère des Finances se sont aussi engagés à fournir au

comité plus de renseignements sur les dépenses du gouvernement relatives à cette contestation en justice depuis 2001.

5. Le ministère de la Défense nationale

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*, le ministère de la Défense nationale demande un total brut de 370,7 millions de dollars en crédits votés, dont :

- 205,6 millions pour le Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes en raison d'une décision de la cour fédérale au sujet du recours collectif Manuge ;
- 59,5 millions pour l'acquisition et le soutien à long terme de véhicules blindés tactiques de patrouille ;
- 37,3 millions pour le renouvellement et l'harmonisation des programmes de science et de technologie en matière de la sécurité publique ;
- 36,5 millions pour la mise en œuvre de la phase 1 du projet de l'Amélioration de la mobilité des forces ;
- 22,3 millions pour la phase de définition du projet de navire de combat canadien ;
- 7,2 millions pour la phase de définition du projet de remplacement d'avion de recherche et de sauvetage ; et
- 2,5 millions au titre du réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle.

Les représentants du ministère ont expliqué au Comité que le total brut de 370,7 millions en crédits votés demandé dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013* était pleinement compensé par les fonds disponibles à même le crédit grâce aux économies repérées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel.

Certains sénateurs ont exprimé des préoccupations concernant la possibilité que le ministère de la Défense nationale soit obligé de demander au Parlement d'autre argent dans le prochain budget principal ou budget supplémentaire parce qu'il utilise des dépenses en capital reportées par suite de projets retardés pour financer des dépenses courantes dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013*. Les représentants du ministère se sont engagés à fournir au Comité plus de renseignements à ce sujet.

6. Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012–2013*, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire demande un total brut de 225,5 millions de dollars en crédits votés, dont :

- 184,2 million pour les coûts de transition de la Commission canadienne du blé ;
- 27,8 millions pour soutenir un secteur agricole rentable et novateur et une industrie de produits agroalimentaires et agricoles pour répondre aux besoins du marché et qui contribue ainsi à la santé et au bien-être des Canadiens (initiative Cultivons l'avenir) ; et
- 6,2 millions pour la biosécurité, la recherche et des solutions à long terme en matière de gestion des risques qui contribueront à la prospérité et à la stabilité du secteur (Initiative de lutte contre les maladies dans l'industrie porcine).

Interrogés par des sénateurs au sujet de l'initiative Cultivons l'avenir, les représentants du ministère ont déclaré que le gouvernement fédéral et les provinces investiraient dans le cadre de l'initiative environ 3,0 milliards entre 2013 et 2018. Le gouvernement fédéral paiera 60 % des coûts de l'initiative contre 40 % pour les provinces.

Interrogés par des sénateurs au sujet des 184,2 millions en coûts de transition de la Commission canadienne du blé, les représentants du ministère ont déclaré que cette demande découlait de l'engagement qu'a pris le gouvernement d'aider à la transition de la Commission canadienne du blé en s'assurant que les producteurs ne supportent pas les coûts associés à sa décision de supprimer le guichet unique de la Commission canadienne du blé. Parmi les coûts de transition en question, mentionnons ceux des régimes de pensions et des avantages postérieurs à l'emploi, des indemnités de départ, les coûts hérités et les pénalités liées à des modifications de contrats.

Les responsables du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ont par ailleurs déclaré au Comité que le Parlement devait s'attendre à d'autres demandes liées à la transition de la Commission canadienne du blé puisque le gouvernement fédéral a prévu dépenser à ce titre un total de 349 millions de dollars.

Interrogés par des sénateurs au sujet d'une contribution de 10,4 millions pour réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques, les représentants du ministère ont déclaré au Comité que cette demande était liée à l'un des volets de l'initiative Cultivons l'avenir qui vise à accroître la capacité de prévenir les incidents liés aux risques pouvant compromettre les ressources animales et végétales ainsi que celles liées à la production.

7. L'Agence canadienne d'inspection des aliments

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012–2013*, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) demande au Parlement d'approuver un transfert de 276 000 \$ de la Défense nationale au Programme canadien pour la sûreté et la sécurité et un transfert de 252 000 \$ à la Commission de la fonction publique au Système de ressourcement de la fonction publique.

Les représentants de l'ACIA ont dit au Comité que le transfert de 276 000 \$ du ministère de la Défense nationale au Programme canadien pour la sûreté et la sécurité servira à garantir que les laboratoires de microbiologie alimentaire de l'ACIA pourront s'en tenir à la même norme en matière de détection et de caractérisation des pathogènes alimentaires.

Au sujet du transfert de 252 000 \$ de la Commission de la fonction publique au Système de ressourcement de la fonction publique, les représentants de l'ACIA ont expliqué au Comité qu'il permettrait à l'ACIA d'utiliser le principal portail d'emploi du gouvernement www.jobs.gc.ca. Les frais que versent les organisations à la Commission de la fonction publique pour ces services sont fixés en fonction de leur taille. Les représentants de l'ACIA ont dit au Comité qu'il était plus économique d'utiliser ce portail que d'en créer un soi-même.

Des sénateurs se sont interrogés sur les répercussions de l'Examen stratégique et fonctionnel sur l'aptitude de l'ACIA à protéger les Canadiens contre les dangers alimentaires. Les représentants de l'ACIA ont expliqué au Comité que les économies repérées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel n'avaient pas d'impact sur la salubrité des aliments et que le nombre des inspecteurs a légèrement augmenté cette année par rapport à l'an dernier. Les économies repérées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel sont pour la plupart de nature administrative.

Réponses du gouvernement au rapport *Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits*

Les représentants du SCT ont fourni au Comité un aperçu des réponses du gouvernement fédéral au rapport intitulé *Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits* déposé en juin 2012 par le Comité permanent des opérations gouvernements et des prévisions de dépense. En réponse aux recommandations du comité, le gouvernement fédéral a :

- réitéré qu'il achèverait son étude sur la comptabilité d'exercice par opposition à la comptabilité de caisse d'ici le 31 mars 2013 (le Budget et le Volume I des Comptes publics utilisent la comptabilité d'exercice alors que le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses et le Volume II des Comptes publics utilisent une comptabilité de caisse modifiée);
- pris l'engagement de modifier pour quelques ministères la structure des crédits du budget des dépenses de manière à articuler les crédits autour des programmes et de solliciter les vues du Parlement là-dessus;
- convenu de présenter pour trois ans les prévisions de dépenses de programme des ministères et des organismes dans le Rapport sur les plans et les priorités;
- convenu d'expliquer les différences entre les prévisions de dépenses par programme et les dépenses réelles dans les documents ministériels, le Rapport sur les plans et les priorités et le Rapport ministériel sur le rendement;
- rejeté la recommandation du comité demandant de déposer le budget à date fixe parce que cela ne résoudrait pas le déphasage entre le budget principal des dépenses et le budget fédéral et que la latitude dont le ministère des Finances dispose pour déposer un budget au moment qu'il juge le plus opportun s'en trouverait diminuée;
- pris l'engagement d'indiquer clairement dans le budget principal et les budgets supplémentaires l'année du budget fédéral où les nouvelles affectations de fonds ont été mentionnées pour la première fois;
- a convenu de raccorder le document du ministère des Finances intitulé *Dépenses fiscales et évaluations* au Rapport sur les plans et les priorités des ministères et des organismes;

- a pris l'engagement de communiquer au Parlement un projet de base de données en ligne interactive sur les dépenses d'ici le 31 mars 2013.

Wednesday, December 5, 2012

As individuals:

The Honourable Senator Richard Neufeld, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Céline Hervieux-Payette, P.C., Deputy Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Vernon White, Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples;

The Honourable Senator Lillian Eva Dyck, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples;

The Honourable Senator Percy Mockler, Chair, Standing Senate Committee Agriculture and Forestry.

Le mercredi 5 décembre 2012

À titre personnel:

L'honorable sénateur Richard Neufeld, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette, C.P., vice-présidente, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Vernon White, président, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones;

L'honorable sénateur Lillian Eva Dyck, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des peuples autochtones;

L'honorable sénateur Percy Mockler, président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

WITNESSES

Tuesday, December 4, 2012

Department of Finance Canada:

Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch;

Douglas Nevison, Director, Economic and Fiscal Policy Branch;

Lise Potvin, Director, Sales Tax Division;

Chantal Maheu, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Jeremy Rudin, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Branch.

National Defence:

Major-General Robert Bertrand, Acting Chief Financial Officer;

Major-General Ian C. Poulter, Chief of Program;

Karen Cahill, Director General, Strategic Finance and Financial Arrangements;

Rear-Admiral Patrick Finn, Chief of Staff, Material Group.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management;

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Programs Branch.

Canadian Food Inspection:

Peter Everson, Vice President, Corporate Management;

Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs;

Barbara A. Jordan, Associate Vice President, Operations.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mardi 4 décembre 2012

Ministère des Finances Canada:

Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels;

Douglas Nevison, directeur, Direction de la politique économique et fiscale;

Lise Potvin, directrice, Division de la taxe de vente;

Chantal Maheu, directrice générale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Jeremy Rudin, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier.

Défense nationale:

Major-général Robert Bertrand, agent principal des finances par intérim;

Major-général Ian C. Poulter, chef de programme;

Karen Cahill, directrice générale, Finances stratégiques et ententes financières;

Contre-amiral Patrick Finn, chef d'état-major, Groupe des matériels.

Agriculture et Agroalimentaire Canada:

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;

Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée;

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes.

Agence canadienne d'inspection des aliments:

Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée;

Paul Mayers, vice-président associé, Politiques et programmes;

Barbara A. Jordan, vice-présidente associée, Opérations.

(Suite à la page précédente)